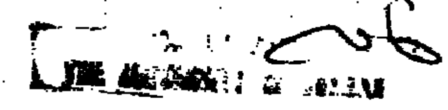
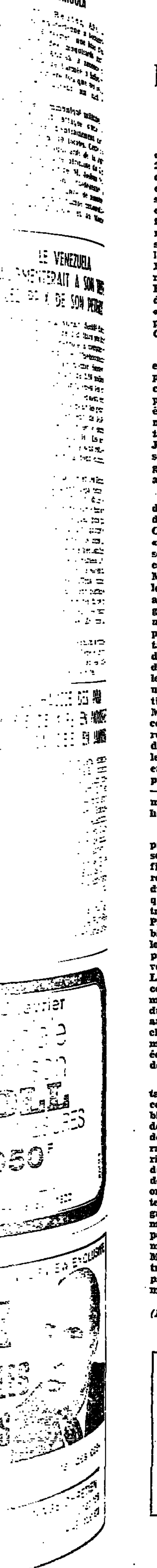
هكذا من الأصل





TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 600 — 42 PAGES — MERCREDI 28 FÉVRIER 1979

La population originaire du Sud s'enfuit massivement de la capitale du Tchad

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Giscard d'Estaing au Mexique

Le président Valéry Giscard d'Estaing commence, le mercredi 28 février, un voyage officiel de quatre jours au Mexique. « C'est, entre nos deux pays, le temps des semailles, non celui des moissons », explique-t-on joliment du côté français. C'est, d'abord, reconnaître une évidence : la graine semée par le général de Gaulle lors de sa mémorable tournée de 1964 n'a pas germé. La visite en retour, à Paris, du président Luis Echeverria en 1973 n'avait pas davantage hâté la floraison : le « tiers-mondisme » agressif du président mexicain inquiétait Georges Pompidou.

Toutes les conditions paraissent, en revanche, réunies aujourd'hui pour faire du voyage de M. Giscard d'Estaing un succès. L'accueil populaire, tout d'abord, devrait être chaleureux. Sans commune mesure, il va de soi, avec le triomphe réservé il y a peu à Jean Paul II, mais sans comparaison, non plus, avec la réception glacée offerte il y a deux semaines au président Jimmy Carter.

Au plan politique, on rappelle de part et d'autre qu'il n'y a pas de contentieux franco-mexicain. On attend donc de ce voyage un « resserrement du dialogue », selon une formule rebattue, mais cette fois chargée de sens. Les Mexicains sont très actifs dans les organisations interaméricaines, aux Nations unies et dans le groupe des « 77 » ; ils y expriment un certain nombre de préoccupations qui sont aujourd'hui partagées par la France. Ainsi le dialogue Nord-Sud, que le président français entend relancer, et le désarmement, à propos duquel une initiative française sera particulièrement bien accueillie des Mexicains : la signature du protocole nº 1 du traité de Tlatelolco relatif à la « non-nucléarisation de l'Amérique latine ». Le fait que le chef de l'Etat français puisse, en ce moment, parler comme président en exercice de la C.E.E. — deuxième partenaire économique du Mexique — est une heureuse circonstance.

Dans le domaine économique, précisément, les deux parties sont d'accord pour juger insuffisant le niveau actuel de leurs relations : cinquième fournisseur du Mexique, la France n'en est que le treizième client. Penchant traditionnellement en faveur de Paris, la balance commerciale bilatérale devrait se renverser lorsque, en 1980, le Mexique, puissance pétrolière émergente, vendra du brut à la France. La délégation française, qui comprend en particulier les ministre de l'économie et de l'industrie et le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, cherchera, naturellement, les moyens de rétablir un certain équilibre des échanges entre les deux pays.

La visite de M. Giscard d'Estaing, enfin, aura un important contenu culturel. Les relations bilatérales dans ce domaine sont déjà très développées, mais les deux parties souhaitent, face au raz de marée de la langue américaine, accroître l'enseignement du français au Mexique. Le chef de l'Etat soutiendra un dialogue original avec une centaine d'intellectuels mexicains. Il inaugurera une exposition en hommage à Victor Hugo, qui avait pourfendu, en son temps, la malheureuse « expédition du Mexique ». Il paiera enfin son tribut au prodigieux passé du pays-hôte en visitant un site maya.

(Lire page 8 un point de vue de M. Jacques Soustelle.)

UN SUPPLÉMENT DU « MONDE »

« Le Monde » publiera, dans ses éditions datées du jeudi 1er mars, un supplément de 10 pages, « Le Mexique vent en poupe », avec, notamment, une interview du président José Lopez Portillo.

LA CRISE IRANIENNE ET SES CONSÉQUENCES

Il faut canaliser la révolution sans coopérer avec les marxistes

nous déclare le premier ministre, M. Bazargan

Téhéran vendrait directement son pétrole sans passer par les compagnies internationales

Le changement de régime en Iran continue d'avoir des conséquences sur le plan intérieur et à l'étranger.

Après l'exécution d'un membre de la Savak, dixième Iranien à avoir été condamné par un tribunal islamique, la commission internationale des juristes a invité, lundi 26 février, les autorités iraniennes à ne pas procéder à de nouvelles condamnations à mort avant que les appels à la clémence aient été entendus et examinés. Elle demande au gouvernement de M. Bazargan de veiller à ce que les accusés, quelles que soient les charges retenues contre eux, soient jugés en public et que leurs droits à la défense soient respectés.

D'autre part, l'ancien châtiment de la flagellation a été rétabli par les tribunaux islamiques qui administrent la justice sous la supervision des dirigeants religieux. A Zanjan, une foule importante a assisté dimanche au châtiment d'un voleur qui avait été condamné à vingt-cinq coups de fouet. A Kerman, dans l'est de l'Iran, deux jeunes gens ont reçu une trentaine de coups de fouet pour avoir bu de l'alcool.

Dans une interview au Monde, *le chef du gouvernement, M. Bazargan, a déclaré qu'il entendait* « canaliser la révolution » *et qu'il jugeait impossible de* « coopérer avec les marxistes ».

D'autre part, le Koweït a informé les compagnies pétrolières occidentales d'une augmentation de 9 % du prix de son pétrole, a indiqué le 26 février, à New-York, M. Walker, porte-parole de la Gulf Oil. Cette décision est la dernière en date d'une série de hausses intervenues sur le marché pétrolier depuis quinze jours du fait des événements d'Iran.

Les exportations de ce pays devraient pourtant reprendre dès la semaine prochaine. Le nouveau directeur de la National Iranian Oil Company (NIOC) l'a réaffirmé, le 26 février, à Abadan. Mais, selon un quotidien de Téhéran, l'Iran se passerait désormais des compagnies internationales, qui commercialisaient avant les événements 90 % de son « brut ». Ce journal ajoute que la NIOC pourrait vendre son pétrole « au plus offrant ».

(Lire page 39 l'article de BRUNO DETHOMAS.)

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Accablé de travail, rompu de fatigue, confronté à une tâche gigantesque à laquelle succomberaient de plus jeunes, M. Mehdi Bazargan nous reçoit dans l'appartement du centre de la ville qu'il n'habite plus depuis que, nommé premier ministre, il a dû *« fuir les journalistes et les importuns qui téléphonaient jusqu'au milieu de la nuit ».* « *Mais,* ajoute-t-il, *je viens me réfugier chez moi ou plutôt me cacher quelques heures de temps à autre pour travailler ou recevoir en paix.* »

Manifestement, la révolution est *allée trop vite et elle s'est emballée* surtout dans sa dernière phase, prenant de court l'équipe dirigeante qui n'avait pas eu le temps de préparer un programme. « *J'estimais qu'il fallait avancer lentement, prudemment mais sûrement* », confie-t-il. « *La population s'est habituée au rythme accéléré des événements et sur son élan elle veut que la révolution soit parfaite et totale tout de suite. Or avant même d'entreprendre des réformes de structures il faut remettre le pays en marche, et ce n'est pas facile après cinq mois de grève.* »

Le premier ministre ne cache pas que de nombreux secteurs sont encore en léthargie. Pour ne parler que de l'administration, il faut nommer des chefs dans tous les secteurs et à tous les niveaux. « *Les anciens dirigeants se sont enfuis ou se sont cachés ; certains de ceux qui sont restés ont été chassés par leurs subordonnés et d'autres ne sont pas « fiables ». Il faut trouver de nombreux responsables, et ce n'est pas simple* », dit-il. Les mouvements d'extrême gauche ont cependant suggéré des élections par la « *base* », qui a appris à connaître dans la lutte les chefs intègres et compétents susceptibles d'assurer la relève. M. Bazargan s'élève avec véhémence contre cette conception : « *Cela ne se fait dans aucun régime, qu'il soit capitaliste ou communiste. Comment la base peut-elle élire le chef qui doit ensuite la commander ? J'ai demandé à la base de faire des suggestions, mais il revient ensuite à l'autorité de choisir et d'investir les chefs.* »

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

La réforme de l'architecture au conseil des ministres

Deux ans de retard

Lire page 36 l'article de MICHELE CHAMPENOIS.

LES OBJECTIFS DE LA CHINE

Pékin attend d'une négociation la fin de l'alignement du Vietnam sur l'U.R.S.S.

Pékin a réitéré, mardi 27 février, sa proposition de négociation avec le Vietnam. « Le conflit frontalier entre la Chine et le Vietnam ne peut être réglé que par des conversations entre les deux parties », assure l'éditorial du « Quotidien du peuple ». Selon notre correspondant à Pékin, les Chinois attendent de telles négociations au-delà du règlement du contentieux frontalier, que les Vietnamiens tiennent compte des intérêts de la Chine en atténuant leur alignement exclusif et inconditionnel sur l'U.R.S.S.

M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a, de son côté, répété lundi à Minsk que son gouvernement « exige fermement que la direction chinoise cesse, avant qu'il ne soit trop tard, son agression contre le Vietnam ».

D'autre part, alors que les combats se poursuivent le long de la frontière, Hanoï a annoncé mardi que sa 308e division, surnommée la « division invincible », était prête à entrer dans la bataille. Jusqu'à présent, seules les forces régionales et locales vietnamiennes avaient été engagées.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine paraît désormais établir un lien entre le retrait de ses troupes du Vietnam et l'ouverture *« rapide »* de négociations sur *« les problèmes frontaliers et territoriaux »* entre les deux pays. Dans un éditorial publié mardi 27 février et intitulé : *« A propos du refus des autorités vietnamiennes de négocier »,* le *Quotidien du peuple* dénonce l'attitude négative prise à ce sujet, le 21 février, par le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach. L'organe du P.C. chinois reprend presque mot pour mot, d'autre part, les termes du premier éditorial publié le 18 février sur le conflit, mais il ajoute : *« Après avoir repoussé en frappant les agresseurs aussi loin qu'il est nécessaire, nos forces se borneront à défendre strictement la frontière de la patrie. Nous n'avons qu'une parole. Nous espérons sincèrement que les autorités vietnamiennes apprécient clairement la situation, qu'elles tiennent compte des intérêts du peuple vietnamien et de l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien, et qu'elles accepteront la proposition raisonnable d'ouvrir rapidement des conversations. Le conflit frontalier entre la Chine et le Vietnam ne peut être réglé que par des négociations entre les deux parties. C'est la seule issue. »*

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Les nouveaux machos

Si les Vietnamiens acceptaient d'évacuer le Cambodge en échange de l'évacuation du Vietnam par les Chinois, ils perdraient la face. Si les Chinois acceptaient d'évacuer le Vietnam sans que les Vietnamiens évacuent le Cambodge, ils perdraient la face. Et si les Vietnamiens ou les Chinois perdaient la face, ce serait dans une certaine mesure les Soviétiques ou les Américains qui perdraient un peu la face.

Comme on voit, en ce siècle de progrès, les mobiles les plus sérieux sous-tendent la face cachée des relations internationales. Cela dit, dans ce jeu subtil et passionnant de pile ou face, on peut se demander si, à ne pas vouloir perdre la face, les intéressés ne finiront pas par perdre le nord.

BERNARD CHAPUIS.

Trente millions de mutilées

Khartoum. — Elles sont aujourd'hui au nombre de trente millions, selon des estimations sans doute inférieures à la réalité. Trente millions de femmes et de petites filles excisées, cousues, infibulées, à l'aide de lames de rasoirs, de couteaux, de tessons de bouteilles, de silex, d'épines d'acacias. Trente millions d' « invalides érotiques », pour reprendre l'expression de Benoite Groult (« Ainsi soit-elle »). C'est pour s'élever contre les mutilations sexuelles féminines qu'une conférence internationale — à laquelle ont participé moins de soixante *délégués* — vient d'être réunie discrètement à Khartoum, au Soudan, sur l'initiative du Bureau régional pour la Méditerranée orientale (Alexandrie) de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), avec l'aide du gouvernement soudanais.

Que ces faits aient pu être exposés, si discrètement que ce soit et en présence d'un auditoire aussi restreint, est riche de signification. Il sera sans doute difficile, après la conférence de Khartoum, pour les gouvernements de ces pays, de conserver une attitude de prudente neutralité à l'égard de pratiques *militantes qui touchent...* la moitié de leurs populations.

I. — Excisées, cousues, infibulées

De notre envoyée spéciale
CLAIRE BRISSET

Dans la poussiéreuse, laide et torride ville de Khartoum, où des ânes côtoient des taxis cahotants, où des Mercedes conduites par des Arabes du Golfe se glissent en silence le long des autobus bondés et couverts d'inscriptions coraniques, d'immenses pancartes célèbrent encore le dernier sommet de l'O.U.A., et proclament, en anglais et en français, que *« l'unité africaine est la seule voie de l'avenir »* et qu'elle ne sera faite que par les peuples africains. Aucun de ceux qui sont allés à Khartoum en février n'ont pu ainsi douter d'avoir vu l'unité africaine en marche.

En revanche, il était fort difficile pour un œil non averti de savoir que se tenait discrètement, *dans une petite salle de l'immense Friendship Hall,* construit à grands frais au bord du Nil, il y a quelques années, une réunion organisée par le bureau régional pour la Méditerranée orientale de l'O.M.S., sur un thème pudiquement libellé : *« Pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes. »*

Sous cette expression, l'O.M.S., dont la prudence n'est pas à vanter, avait rassemblé plusieurs sujets : tabous nutritionnels pendant la grossesse et la lactation, mariages précoces, et enfin excision et infibulation, c'est-à-dire les mutilations génitales féminines qui sévissent dans la majorité des pays d'Afrique et, dans une moindre mesure, au Proche-Orient. Ce dernier thème, bien évidemment, aura éclipsé tous les autres, à la fois par le réalisme des interventions et l'horreur de ce qu'elles révèlent.

Suivant les cultures, suivant les ethnies, suivant les périodes historiques aussi, la pratique de l'excision et de l'infibulation connaît de légères variantes, qui affectent *surtout* les rites préparatoires puis consécutifs à l'intervention elle-même. Celle-ci, ont estimé les *délégués* de Khartoum, peut être regroupée en trois catégories.

(Lire la suite page 12.)

LA MORT DE REINE GIANOLI

Une « fille de Mozart »

Le révérend père Carré, dominicain, a célébré lundi 26 février, en l'église Saint-François-de-Sales, les obsèques de Reine Gianoli, décédée le 20 février.

Ses parents l'avaient appelée Reine et l'on dirait, en effet, que Reine Gianoli traversa l'existence comme une enfant rayonnante, les fleurs de la musique à la main. Les fées semblaient s'être réunies autour de son berceau. Des dons étincelants, un premier concert à dix ans, les plus grands maîtres, Alfred Cortot et Yves Nat (après Mme Giraud-Lataste à laquelle elle gardait une vive reconnaissance), des débuts patronnés par Cortot, Paray, Weingartner, Monteux, von Hoesslin, et, dès 1936, la rencontre avec Edwin Fischer qui devait l'amener au seuil de la pleine maturité.

Elle eut tout de suite des partenaires incomparables pour la musique de chambre, Enesco en 1936, Pablo Casals avec qui elle donna quinze concerts de bienfaisance en zone sud pendant la guerre, plus tard Fischer, Pierre Fournier, Sandor Vegh, et de grands amis, éblouis non moins par la force de son caractère et le rayonnement de sa joie intérieure que par son talent : Stanislas Fumet, Hubert Beuve-Méry, Gérard Bauer, Julien Green, François Mauriac qui disait d'elle : « *Elle est liée pour moi à la découverte de Mozart en 1933, alors que je traversais une accablante épreuve physique. C'est une âme « accordée » et qui se tient spirituellement au niveau des plus grands.* »

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

L'HOMME ET L'INNOVATION

L'avenir et l'imagination créatrice

par ANDRÉ DANZIN (*)

SUR l'initiative de l'UNESCO, une étude se poursuit sur la recherche scientifique au service des besoins humains (1). C'est une réponse à l'opinion publique qui continue de regarder la science comme un facteur de progrès (2). Les scientifiques doivent prendre en compte cette confiance ; ils sont perçus comme les détenteurs d'un précieux pouvoir, et si, parfois, des critiques sont exprimées, elles portent sur l'usage insuffisant ou détourné qui serait fait de ce pouvoir.

Devant les difficultés du sujet, la première tentation est la fuite, car, jusqu'à présent, l'homme n'a pas donné l'impression de bien maîtriser ses inventions et, pas davantage, de bien identifier ses besoins. Cette lucidité et cette humilité, particulièrement aiguës chez les scientifiques ne doivent cependant pas ruiner l'une des rares sources d'espérance qui éclaire notre génération, l'attente des bonnes solutions auxquelles les hommes de science ouvriraient la voie.

Contrairement à ce que pourrait faire croire le sens commun, nous ne savons pas définir les besoins et nous disposons pour mesurer la qualité de la vie d'indicateurs d'une consternante pauvreté.

Ce constat ne s'explique pas seulement par l'insuffisance de nos instruments mais par le fait que l'homme, contrairement à l'animal ou au végétal, n'est pas une créature programmée. Au-delà du seuil élémentaire de survie, l'homme est un « être de désir ». La satisfaction répétée d'un désir engendre un besoin, mais alors naissent de nouveaux désirs. *« Cette propension fait de l'homme un merveilleux vecteur d'évolution, il ne se satisfait réellement que de changements »* qu'il qualifie de progrès s'ils répondent à certains critères culturels. Une force antagoniste s'oppose toutefois à ce mouvement, *« le besoin, toujours sous-jacent, de sécurisation ».*

Quant à la science, elle ne va jamais droit au but. On hésite à décrire le processus d'innovation tant le sujet est rebattu. Au lieu de parler de recherche de base appliquée, développement, démonstration, industrialisation, lancement commercial, je préférerais évoquer une image biologique : formation du terrain, fécondation-mutation, nidification, embryon, enfance, adolescence. Si l'on s'accorde à reconnaître la recherche de base comme équivalant à la formation du terrain et à la fécondation, elle apparaît comme l'une des phases indispensables, la condition nécessaire avant toute autre. Mais le moteur de cette recherche fondamentale n'est pas la satisfaction des besoins humains ni aucune autre finalité économique ; c'est la force interne qui anime l'homme, de toujours mieux connaître, mieux comprendre, mieux enseigner. La démarche est passionnelle, elle correspond à un désir profond de dépassement. *« En dépit de toute volonté, elle ne peut pas être rationnelle au regard d'une utilité, car les objectifs sont trop lointains, les voies pour les atteindre trop incertaines. »* L'accumulation des connaissances modifie le terrain, provoque la formation d'un milieu de fécondité au sein duquel, à un moment privilégié, dans l'esprit d'un chercheur ou d'une petite équipe, jaillit le concept nouveau ou l'invention par la rencontre de plusieurs connaissances disponibles, certaines d'entre elles stockées depuis longtemps et longtemps tenues pour inutiles.

Des anticorps contre l'originalité

L'idée nouvelle est fragile : le milieu scientifique, lui aussi, sécrète des anticorps contre l'originalité ; les chances de nidification sont faibles et l'embryon est menacé de dépérissement par absence d'intérêt ou manque de moyens. Alors interviennent d'autres mécanismes de développement.

La voie normale est la volonté de l'inventeur, le *« réflexe de paternité »*. Les grands savants du passé ont dû leurs succès au va-et-vient entre recherches et applications. Les industriels et les militaires se sont ralliés à un autre mode de valorisation. Ils définissent un objectif concret et ambitieux, assignent des délais serrés de réalisation et mobilisent des moyens financiers importants. Ainsi sont nés les *« grands projets »* qui agissent comme un potentiel d'extraction ; la disponibilité en résultats valorisables s'affiche, les rencontres pluridisciplinaires s'effectuent. Le mécanisme innovateur est d'autant plus efficace que les risques sont mieux acceptés et que les critères coût-efficacité passent au second plan. Les technologies modernes doivent presque tout à cet impact des programmes liés aux politiques de puissance, de prestige ou de potentiel d'armement (les « 3 P »), et l'on voit mal comment aéronautique, électronique, informatique et télécommunications auraient pu naître et croître sans les torrents d'argent consacrés aux armements et à l'espace.

Cependant, sans qu'on les ait prévus, les nouveaux moyens d'action ont des conséquences immenses sur la société. Les hommes sont atteints fondamentalement dans leur vie domestique, leurs rapports de groupe et leur travail. Lors de l'étude des tubes images radar qui préparaient la télévision, ou des systèmes de guidage des fusées, d'où est né le miracle des microprocesseurs, personne n'avait imaginé, souhaité, voulu changer les conditions de la vie sociale. Le paradoxe ne s'arrête pas là, car les événements technologiques qui touchent les transports et l'information donnent une chance nouvelle d'accroître nos moyens de communication, de développer des activités économes en matériaux rares et en énergie, et de répandre la culture intellectuelle, artistique, spirituelle. *« Tout se passe comme si ces mutations techniques, en partie fortuites, annonçaient une nouvelle émergence de l'esprit qui se placerait en continuité avec la poussée constante de la complexité et du psychisme respectée, jusqu'ici, par l'évolution. »* (3) Ce rayon de lumière réchauffe l'espérance ; il éclaire les zones d'ombre où s'alimente la morosité. Comment saisir la chance, contrôler l'apprenti-sorcier, inspirer une politique des « 3 B » (Besoin, Bien-être, Bonheur de l'homme) ? (4).

Il semblerait que nous ne sachions pas organiser la macro-régulation des besoins des êtres de désir que nous sommes, ni prévoir les coups de surprise des discontinuités que ne manqueront pas de nous réserver des recherches et des moyens de plus en plus diversifiés. Mais nous sommes armés pour faciliter les adaptations, amoindrir la pénibilité des changements, et *« nous sommes probablement responsables des choix qui favoriseront l'« émergence de l'esprit » de préférence à la « croissance de la matérialité »*. La modalité pratique s'inspirera des propriétés des grands projets ; il faut exercer un potentiel d'extraction sur la recherche de base, mais aussi sur les connaissances diffuses dont les laboratoires d'application, les ateliers, les services techniques et commerciaux des entreprises et les groupes de réflexion indépendants sont les dépositaires. Mais il faut réduire ces « projets pilotes » à des dimensions humaines, les conduire au moyen d'un petit nombre d'équipes pluridisciplinaires peu volumineuses et leur assigner des objectifs limités et contrôlables, spécifiques de l'intégration des technologies dans le phénomène social et la culture. Par une politique judicieuse des applications, il faut, ensuite, procéder à la généralisation des expériences réussies.

Cette orientation vers les « sociotechniques » serait à l'échelle d'un pays de moyenne dimension. La route, il faut en prendre conscience, est cependant obstruée par deux obstacles majeurs, la guerre économique et la faible fertilité de notre terrain.

La guerre économique oppose l'Est et l'Ouest, mais aussi les nations occidentales entre elles : elle a, en outre, une composante Nord-Sud, la supériorité technologique apparaissant *de facto* comme le seul contrepoids à l'infériorité démographique. L'innovation en est l'arme principale. *« Pour un pays comme la France, « innover » se confond, dès lors, avec « survivre »*, et les objectifs de survie sont prioritaires. Nous ne savons pas où nous conduit cette course dans laquelle les considérations sociales s'effacent devant les paramètres économiques. Pour retourner l'événement, il faudrait déplacer la compétition sur un nouveau terrain, celui des « 3 B », où, par contagion, les autres devraient suivre. Mais avec 1,3 % de la population mondiale et près de 30 % de sa main-d'œuvre industrielle dépendante des exportations, la France peut-elle jouer son existence en prenant un risque de cette ampleur ? Seule la dimension européenne donnerait des chances à l'ambition...

Encore faudrait-il que la réussite soit éclatante. Car, en matière de compétition, la contagion ne peut venir que du succès. *« Pour placer ses concurrents en position de suiveurs sur les « sociotechniques », l'Europe devra renouer avec le temps, encore proche, où elle était le lieu privilégié de la sélection des nouvelles espèces technologiques. »* Mais le charme semble aujourd'hui rompu ; le souffle vital manque ; les Européens ne souhaitent pas plus l'aventure innovatrice que les bébés. Le désir de sécurisation l'emporte sur le goût de conduire le changement, auquel sont préférées les rentes de situation, fussent-elles maigres ou éphémères. *« Retourner ces comportements de mentalité exige à la fois une action en profondeur et des interventions diversifiées, car de nombreux facteurs interfèrent dans la boucle des causes et des effets. Rien, cependant, ne justifie l'abandon. L'aptitude des cerveaux à la fécondité et le niveau global des connaissances sont préservés ; les vocations à entreprendre fleuriraient si on les débarrassait de l'enlisement dans la complexité des problèmes administratifs ; certains cadres rendus disponibles par le chômage pourraient y pourvoir. Il doit être possible de réanimer la vie des associations sans but lucratif et des petites entreprises personnelles, qui devraient foisonner dans l'espace interstitiel qui fait communiquer les laboratoires, notamment publics, avec le monde extérieur. Le « capital-risque » ne ferait pas défaut s'il bénéficiait de mesures fiscales attrayantes. L'espace européen, s'il était effectivement ouvert au processus d'essai-sélection des innovations, offrirait la dimension du succès. »* (5).

On comprend pourquoi les pouvoirs publics portent leur intérêt sur tout ce qui concerne le développement embryonnaire des innovations, puis sur leur croissance jusqu'au stade adulte de l'industrialisation. Cette sollicitude ne menace pas la recherche fondamentale ; au contraire, elle en est le complément. Elle traduit une préoccupation prioritaire, car il faut bien voir l'enjeu : si le terrain européen refuse la fécondité, il n'y aura pour nous ni espérance sociale ni préservation de nos avantages matériels. La vague avancée de l'évolution se transférera sur un autre théâtre géographique, probablement le pourtour du Pacifique nord. C'est en dehors de nous que se construira la « civilisation de la communication » vers laquelle nous conduisent les nouvelles technologies de l'information. Comment pourrons-nous alors éviter de glisser vers le sous-développement ?

(1) Cf. notamment le colloque « Modélisation mathématique des phénomènes sociaux » organisé conjointement par l'E.I.A.S.M. (Bruxelles) et l'IRIA pour le compte de l'UNESCO.

(2) Cf. sondage récemment effectué par l'IFOP dans les neuf pays européens pour le compte de la Communauté.

(3) J. Ruffié : *De la biologie à la culture.*

(4) Cf. l'article de Pierre Drouin, *le Monde* du 29 avril 1978.

(5) Cf. le rapport du CERD : « Science et Renaissance de l'Europe ».

★ Directeur de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (IRIA), président du Comité européen de recherche et de développement (CERD).

PARTICIPER A L'ORGANISATION DU CHANGEMENT

par MICHEL DARBORD (*)

LA gestion — si ce n'est l'autogestion — et l'informatique — quand ce n'est pas l'informatisation de la société — sont, décidément, à la mode. Alors que l'organisation, qui est pourtant nécessairement à la base de l'une et de l'autre — et, aussi, des sciences administratives, — n'a plus guère le vent en poupe.

Cependant, il serait temps de prendre les moyens d'enrayer ce mal qu'est la bureaucratie, qui a crû avec la taille des organismes industriels et administratifs et qui, loin de n'être que français, empoisonne aujourd'hui, partout, bien que sous des formes diverses — et bien plus sûrement que la « pollution », — la vie des peuples.

Il est particulièrement significatif que certains responsables politiques des pays non alignés commencent à dénoncer la bureaucratie au même titre que l'impérialisme, le racisme et le néo-colonialisme.

En France, une nouvelle impulsion, bien qu'encore timide, semble avoir été donnée au sommet, après les dernières élections législatives en faveur de la décentralisation, de la participation, de la simplification et même de la réforme administrative, qui piétine depuis... disons des décennies.

Mais on ne voit toujours pas apparaître les moyens qui, seuls, permettraient de sortir d'un si long et si difficile enlisement.

C'est il y a plus de vingt ans que Jean Milhaud, un des précurseurs les plus efficaces de l'organisation dans notre pays puisque, rappelons-le, c'est lui qui a fondé dès 1930, la CEGOS (qui était à l'origine un organisme d'échanges d'expériences industrielles), et après la guerre l'ITAP (Institut technique des administrations publiques, qui a notamment animé les « Semaines de l'administré »), que Jean Milhaud, donc écrivait déjà :

« Les meilleures volontés réformatrices, individuelles ou collectives, se heurtent la plupart du temps à un mur. Ce mur est d'ailleurs bien différent d'une mauvaise volonté. Il dérive par priorité de l'absence d'organisme interministériel d'étude et d'action capable de se saisir des propositions raisonnables et de les faire entrer dans les faits ».

Une multitude d'enchevêtrements

Des efforts successifs ont bien été entrepris ici et là pour développer, aux côtés de l'administration classique de gestion, des organes divers chargés de missions plus ou moins fonctionnelles, d'importances et de natures variées. Mais on constate « une multitude d'enchevêtrements... des chevauchements qui créent des situations concurrentielles, voire conflictuelles, au niveau régional comme au niveau central... Des tissus de structures conçus à des époques différentes, dans des esprits différents, coexistent toujours » (Lucien Sfez, *l'Administration prospective*, Armand Colin 1970).

Néanmoins, les expériences ont été maintenant suffisamment nombreuses, qui montrent que l'organisation peut constituer le langage commun à toutes les parties concernées, et les bases existent, à partir desquelles une véritable administration de proposition, légère et cohérente dans tous les domaines et à tous les niveaux, pourrait être établie et coordonnée.

∴

Les Français ont de sidées... Et surtout, sans doute, en ce qui concerne l'amélioration des conditions de leur travail et de leur vie quotidienne. Il s'agit d'abord que ces idées puissent être régulièrement recueillies aux niveaux mêmes où elles prennent naissance, afin qu'il en soit systématiquement tenu compte par ceux qui sont chargés des études d'amélioration aux niveaux correspondants. Les institutions, aussi démocratiques soient-elles, de représentation de la base au sommet, peuvent de moins en moins, dans les grands organismes modernes, si elles ont par ailleurs leur utilité, permettre une telle prise en compte de façon efficace, d'où la multiplication des projets irréalistes qui restent dans les tiroirs, et les blocages qui engendrent au mieux la rogne et la grogne, ou la morosité.

D'autre part, ce n'est pas, comme le croient beaucoup, l'excès d'organisation qui produit la bureaucratie. Ceux-là confondent la réglementation tâtillonne et technocratique avec l'organisation, qui est par essence créatrice et participatrice (ceux-là qui sont les auteurs d'une telle réglementation plus juristes qu'organisateurs, et non ceux qui, malheureusement la subissent). C'est au contraire le sous-développement de l'organisation, dont l'objet fondamental est précisément l'adaptation permanente des méthodes, des structures et des systèmes d'information, qui conduit à une administration bureaucratique parce que restant inadaptée à l'évolution du contexte.

Mieux encore qu'un quelconque organisme interministériel, une structure homogène de cellules chargées de l'organisation participative de leurs organismes respectifs, animée par un Commissariat national à l'organisation et à la participation (1) complémentaire mais distinct du Commissariat au Plan, permettrait, si la volonté politique en existe réellement, de satisfaire enfin véritablement aux besoins devenus vitaux de participation à l'amélioration des conditions de vie et de travail, de réforme, de simplification, et de décentralisation, c'est-à-dire de répartition des tâches, des responsabilités et des pouvoirs.

Le rôle de ce commissariat serait principalement de valoriser les organes fonctionnels existants du secteur public, notamment les bureaux d'organisation et méthodes (une circulaire du premier ministre avait déjà en 1957 recommandé, sans grande efficacité semble-t-il, une telle valorisation), de contribuer à la promotion des services analogues du secteur privé, d'assurer ou de favoriser leur fonctionnement participatif et leur utilisation effective, d'en créer ou d'en susciter la création dans les conditions voulues là où il n'en existe pas, de développer, de coordonner leurs activités (2).

∴

Finalement, il faut considérer que l'évolution actuelle de la conjoncture internationale permet et nécessite, avec une urgence grandissante, que les responsables politiques et industriels, quels que soient les régimes et les degrés de développement, accordent, parallèlement aux efforts qu'ils consacrent à la gestion économique, plus d'attention aux aspects organisationnels fondamentaux des problèmes de changement caractéristiques de notre époque.

Ils seront alors amenés — le plus tôt serait le mieux — à créer les techniques d'organisation grâce auxquelles, en dehors de tout esprit de système, pourront être élaborées, de façon véritablement démocratique et de proche en proche, les solutions crédibles qui conditionnent à la fois une croissance équilibrée et une adhésion retrouvée aux objectifs de progrès.

Le moment, en France, est peut-être venu, où l'on va s'engager — au moins — dans cette voie. Entre autres signes, le président de la République lui-même ne disait-il pas, au sujet à l'ordre du jour de la décentralisation des collectivités locales, que celle-ci ne serait pas possible sans une réforme parallèle de l'ensemble des administrations centrales ?

(1) Car la participation ne concerne pas que le « travail ».

(2) Des commissariats à l'informatique et à la normalisation pourraient aussi être rattachés au Commissariat à l'organisation, l'informatique étant en fait un des instruments de l'organisation, et la normalisation un de ses aspects.

(*) Expert en organisation, consultant près des administrations et des organismes internationaux, ancien président de l'Association française d'organisateurs d'entreprises.

AU FIL D'ARIANE

par JEAN-CLAUDE QUINIOU (*)

« *LA socialisation de l'information* » qu'annonçait le rapport Nora-Minc est entrée dans sa phase opérationnelle : licenciement dans les banques et à la S.F.P., annonce de quinze mille licenciements dans les industries téléphoniques et de *« la dissolution des professions de l'informatique »*.

L'étage régalien de la société de consommation, *« celui où se détermine le projet collectif »* suivant l'expression de Simon Nora, ne renvoie pas l'ascenseur : *« Il peut se servir du marché, mais ne doit pas reculer devant l'ordre et la règle directe. »*

La France va construire son propre satellite de communications, Télécom I, qui fonctionnera à partir de 1963, mais elle renoncerait pour le moment à lancer le satellite de télévision directe proposé par Télédiffusion de France.

Il est entendu que, si le grand duché, la principauté, le rocher de San-Marin en auront chacun un pour exploiter les cinq canaux de télévision qui leur sont alloués en Europe, la France ne peut envisager de s'en offrir deux aujourd'hui. Le second ne coûterait pourtant pas très cher : l'équivalent du rapport de la T.V.A. sur le prix de quelques deux millions d'antennes individuelles, et c'est aussi le prix moyen de trois mille réémetteurs nécessaires à résorber les dernières zones d'ombre du pays.

Si le satellite de diffusion directe n'est pas actuellement retenu, cela veut dire en clair que l'on confie à R.T.L., à R.M.C., à l'Allemagne ou à l'Italie le soin de créer, avec leurs propres émissions de télévision, le besoin des antennes réceptrices. On empoche la T.V.A. pour constituer un fonds de chômage pour les travailleurs de la S.F.P., de l'Institut national de l'audio-visuel et de FR 3...

Ainsi, dans ce choix dérisoire imposé par la spirale du déclin, pour quelques dollars de moins, les grands défis de la France restent posés en termes de marchés traditionnels.

Le « tout satellite », option politique que le rapport Nora était chargé de valider, mascarade d'escorte du lanceur de satellites Ariane, montre aujourd'hui les limites de ses ambitions.

Avec un ou deux systèmes au reste, le « tout satellite » n'est pas en état de s'opposer à l'objectif des multinationales et de l'impérialisme américain de maîtriser les réseaux. En effet, il existe bien d'autres moyens de communication de pointe : télévision par câbles, types de réseaux permettant un échange d'informations autre que celui du téléphone et des *mass media*, notamment entre des groupes de citoyens, des entreprises ou des collectivités locales.

On peut évoquer ici la préfiguration de la domination par les réseaux qu'a constituée l'introduction des premiers commutateurs électroniques I.B.M. 3750 : on voit maintenant à quel point ce type d'innovations technologiques était un vecteur puissant de conditionnement aux normes de travail américaines, de contrôle épais et discret et comment se restructurait, en fait, une nouvelle techno-culture que Marcuse décrivait depuis longtemps déjà comme ces espèces d'autorisations d'épanchement au sein d'un contrôle et d'une répression de plus en plus serrés.

Dans la rivalité machinéenne des administrations et des Etats, liée aux pressions des multinationales, le danger immédiat serait de figer l'avenir, de nous faire du « tout satellite » comme on a fait du tout nucléaire pour justifier une politique de pseudo-indépendance dans laquelle il s'agit moins de lancer un défi amoureux que de se refaire une beauté pour se laisser séduire par la Bundespost ou par Radio-Luxembourg.

Dans la société « Nora-Minc », les populations constituent le réseau de la communication horizontale et sont trop pauvres pour « avoir la force de faire remonter vers le centre leurs propres désirs... »

Quel gâchis pour la société de consommation et quel risque de ne pas savoir, à temps, quel bataillon de consensus il faut faire donner !

(*) Ingénieur informaticien, directeur du CEPARC-Communication. Documentation : 135 bis, rue Clignancourt, 75018 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

Les informations sur la situation militaire au Vietnam demeurent assez rares et fragmentaires. Hanoï a annoncé lundi 26 février *que les Chinois* avaient lancé de « nouvelles attaques ». Le porte-parole du département d'Etat a affirmé, pour sa part, que les combats étaient « plus importants qu'auparavant ». Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Sonoda, a déclaré ce mardi : « Il ne semble pas y avoir de confrontation directe entre troupes régulières cihnoises et vietnamiennes », *le combat restant circonscrit entre unités régio*nales et locales. Selon M. Sonoda, « le Vietnam est déterminé à mener une guerre prolongée ». Le correspondant à Hanoï du quotidien nippon « Asahi Shimbun » a, de son côté, rapporté que des combats se déroulaient à Yenbai, une des deux bases aériennes défendant Hanoï (« le Monde » daté 25-26 et du 27 février), et située à 125 kilomètres de la frontière. Cette information n'a pas été confirmée.

L'âpreté et la confusion des affrontements sont soulignées par les bilans impressionnants — bien que visiblement exagérés — publiés à Hanoï, qui fait état de vingt mille tués ou blessés chinois, et par les déclarations de personnalités de Pékin parlant de la présence, « en territoire chinois », d'unités militaires vietnamiennes. Les troupes des deux camps *seraient fortement imbriquées ; les Chinois* auraient abandonné partiellement leur tactique de « rouleau compresseur » et formé de petits groupes de guérilla opérant dans les régions montagneuses. Dans le même temps, au Cambodge, les Khmers rouges affirment avoir tué, en une semaine, un millier de soldats vietnamiens, et assurent lancer des opérations dans toutes les régions du pays contre les occupants et leurs protégés de Phnom-Penh.

Hanoï a démenti, mardi, les déclarations de Mme Elizabeth Holtzmann, parlementaire américaine, qui se trouvait la semaine dernière au Vietnam. A l'en croire, les Vietnamiens ne seraient pas opposés au retour du prince Sihanouk au Cambodge. L'agence de presse AVI a « rejeté ces informations comme étant une invention mal intentionnée ». Mme Holtzmann estime aussi que les officiels vietnamiens ont extorqué au moins 30 millions de dollars aux réfugiés qui fuient le pays. La corruption, selon elle, s'étend « aux plus hauts niveaux » du gouvernement.

Selon des journalistes américains qui accompagnaient la délégation dont faisait partie Mme Holtzmann, les Vietnamiens semblent divisés sur l'attitude à avoir à l'égard des Etats-Unis. Un responsable de la division Amérique du ministère des affaires étrangères a estimé que l'invasion chinoise avait « retardé de cinq ans » la normalisation des relations diplomatiques vietnamo-américaines. En revanche, M. Phan Hien, vice-ministre des affaires értangères, a déclaré que ces relations pourraient être rétablies « dans les six mois ». « Nous devons avoir plus que des relations normales, nous devons avoir de nouvelles relations. Nous voulons plus de contacts entre nos pays et nos peuples », a-t-il ajouté.

Aux Nations unies, la réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Indochine a été retardée de quelques heures et devrait avoir lieu dans la soirée de ce mardi.

Mettre fin à l'alignement du Vietnam sur l'U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

Lundi après-midi recevant le président de l'agence japonaise Kyodo, M. Watanabe, M. Deng Xiaoping avait déclaré que la Chine était en complet accord avec la proposition avancée par plusieurs pays étrangers réclamant le retrait simultané des troupes vietnamiennes du Cambodge et des forces chinoises du Vietnam (*le Monde* du 27 février). Il avait cependant ajouté qu'on ne pouvait considérer cette solution comme « *un marché* », les forces chinoises ayant fait savoir d'emblée qu'elles se retireraient du *territoire vietnamien.* Il a exprimé la conviction que les troupes vietnamiennes ne se retireraient du Cambodge « *que si les Cambodgiens se battent pour cela* ». Au cours de la même conversation, le vice-premier ministre a rappelé que les combats de 1962 avec l'Inde avaient duré trente-trois jours (*le Monde* du 27 février). Il a exprimé l'espoir que le conflit avec le Vietnam durerait « *moins longtemps* », observant toutefois que cela dépendait aussi de ce qu'allaient faire les Vietnamiens. M. Deng Xiaoping a encore admis que l'opération chinoise comportait des risques. Ne pas assumer ces risques, a-t-il cependant affirmé, aurait été considéré comme un signe de faiblesse de la part de la Chine.

Un partage d'influence

Sur la base de ces nouvelles indications, des observateurs diplomatiques qui ont eu, depuis le début du conflit, des contacts répétés avec des dirigeants chinois de tous niveaux ont une vue un peu plus nette de la situation et des intentions de Pékin.

L'objectif fondamental de la Chine, estiment-ils, est d'obtenir *une modification* de l'attitude du Vietnam à son égard. Que les autorités de Hanoï aient décidé de se lier plus étroitement à l'U.R.S.S., cela peut être admis à Pékin, mais pas au point où le Vietnam se permettrait d' « *ignorer* » complètement la Chine. Selon l'expression d'un de nos interlocuteurs, on peut tolérer que le Vietnam soit « *à 70 % sous l'influence des Soviétiques* », mais à condition que 30 % soient reconnus à la Chine. On peut penser que Pékin découvre, à retardement, « *l'esprit de Yalta* ». Mais la conclusion n'en est pas moins claire : Hanoï doit reconnaître qu'il a pour voisin une puissance assez importante et assez forte pour qu'il faille chercher avec elle un *modus vivendi* pacifique, c'est-à-dire qui tienne raisonnablement compte des intérêts chinois. Dans d'autres parties du monde, cela s'est appelé la détente.

L'opération militaire n'aurait d'autre objectif que de faire cette démonstration. Pourquoi maintenant et à ce prix ? Parce que la Chine ne pouvait laisser croire qu'elle était paralysée extérieurement par les exigences intérieures de son programme de modernisation et qu'elle resterait impuissante à agir, militairement s'il le fallait, tant que ce programme n'aurait pas été achevé, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la fin de la prochaine décennie. Pouvait-elle laisser, entre temps, s'installer sur ses marches méridionales une puissance hostile qui la désignait comme son « *ennemi numéro un* », qui étendait son influence par l'intermédiaire d'un projet de fédération indochinoise et ouvrait ses portes à une Union soviétique dont l'intention n'est autre que de resserrer son « *encerclement* » de la Chine ?

« Ne pas faire perdre la face à Hanoï »

Comme le dit M. Deng, on est assez réaliste à Pékin pour ne pas s'attendre à ce que le Vietnam, appuyé comme il l'est par l'U.R.S.S., accepte de se retirer du Cambodge en échange d'un retrait des forces chinoises. Quels que soient les vœux exprimés à ce sujet par le Conseil de sécurité, Pékin attend donc de Hanoï un autre signe qui ne peut être que l'acceptation, sans doute accompagnée de garanties, que des conversations s'ouvriront entre les deux pays dès que les forces chinoises auront fait marche arrière.

Est-ce à dire que la Chine fait de cette acceptation une condition préalable au retrait de ses troupes ? Oui et non. Les Chinois ont dit et répété que le retrait de leurs unités s'effectuerait sans condition préalable. C'est à cet égard que la référence au précédent du conflit sino-indien, de 1962 se justifie. Mais il va de soi que l'opération ne peut se terminer sans avoir obtenu des résultats, et pas seulement sur le plan militaire. On comprend parfaitement à Pékin que si ces résultats n'étaient pas assurés, une autre intervention du même genre prendrait des proportions incomparablement plus graves et comporterait des risques sans doutes inacceptables.

En écrivant qu'« *il n'y a pas d'autre issue* » au conflit que l'ouverture de conversations « *sur les problèmes frontaliers et territoriaux* », le *Quotidien du peuple* indique assez clairement le genre de signal qui est attendu de Hanoï en témoignage d'un changement d'attitude de la part des Vietnamiens. Le problème du Cambodge et de l'équilibre des forces dans le Sud-Est asiatique en général ne saurait être abordé que plus tard, dans le contexte de relations sino-vietnamiennes déjà relativement « *pacifiées* ». On notera que, à la limite, la Chine reste fidèle à une vieille tradition de sa diplomatie en permettant à son adversaire de ne pas « *perdre la face* » puisqu'elle lui offre la possibilité de faire un premier pas vers un règlement sans l'obliger à faire simultanément marche arrière au Cambodge.

Cette analyse ne répond pas à toutes les questions. S'il y a de bonnes raisons de penser qu'elle reflète la pensée des plus hauts dirigeants chinois, elle ne rend pas compte notamment des divergences de vues qui ont pu apparaître entre ces derniers

La relative modération des Soviétiques semble avoir donné raison jusqu'à présent à ceux qui en ont pris l'initiative. Le véritable enjeu de l'affaire étant précisément de savoir si l'influence de l'U.R.S.S. en Asie du Sud-Est peut être limitée pour tenir compte des intérêts chinois dans *la région. Il est néanmoins* permis de s'interroger sur les concessions qu'on est prêt à envisager à Moscou. Un durcissement de l'attitude du Kremlin n'est pas exclu à Pékin, où l'on songe notamment aux possibilités d'une opération soviétique, — ponctuelle et relativement peu coûteuse — contre les îles Paracels, occupées par la Chine, dans la mer de Chine méridionale. Mais les observateurs les mieux placés n'écartent pas non plus l'hypothèse où l'U.R.S.S. jugerait que ses intérêts globaux seraient mieux servis par un règlement que par un élargissement du conflit.

ALAIN JACOB.

M .Gromyko renouvelle la mise en garde soviétique

De notre correspondant

Moscou. — Prenant la parole à l'occasion de la campagne sans surprise qui précède les élections au Soviet suprême de mars, M. Gromyko a renouvelé, le lundi 26 février à Minsk, l'avertissement lancé à la Chine.

« *L'Union soviétique exige fermement que la direction chinoise cesse, avant qu'il ne soit trop tard — je répète ce mot : avant qu'il ne soit trop tard — son agression contre le Vietnam et qu'elle retire immédiatement les troupes chinoises du territoire vietnamien*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, ajoutant que les dirigeants de Pékin *doivent savoir que leur agression est inévitablement vouée à l'échec.* »

Il a accusé la Chine d'intervenir contre la détente, le désarmement, la coexistence pacifique et d'être « *prête à pactiser avec n'importe qui pourvu qu'il appartienne au camp des ennemis du socialisme et de la paix, pour atteindre ses objectifs hégémonistes* ».

Les rapports soviéto-américains

M. Gromyko est revenu sur ce thème lorsqu'il a parlé des rapports soviéto-américains. Il a surtout reproché aux dirigeants de Washington leur indécision et leur versatilité : par raport à « *ce problème sérieux* » qu'est le développement des relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, M. Gromyko estime qu'à Washington, « *on change d'idées aussi vite, peut-on dire, que le temps change sur l'Atlantique-Nord* ».

Si, dans l'ensemble, les relations entre les deux grands ne sont pas trop mauvaises, *c'est* qu'elles « *conservent ce qui a été accompli de positif et de substantiel dans le passé grâce aux efforts conjoints des deux pays* », a-t-il dit, sous-entendant ainsi que, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, on avait, dans la meilleure des hypothèses, fait du surplace.

Le ministre a dénoncé, d'autre part, des forces qui « *aimeraient faire revenir nos deux pays à l'époque de la guerre froide* ». Selon lui, ces forces sont de deux sortes : à l'extérieur des Etats-Unis, ce sont les dirigeants chinois ; à l'intérieur, ce sont les adversaires traditionnels de l'amélioration du climat international. Sous l'effet conjugué de ces deux forces, « *le développement des relations soviéto-américaines se ralentit* », a affirmé M. Gromyko.

A propos des négociations sur la limitation des armes stratégiques, le ministre a affirmé : « *Les progrès réalisés à ce jour laissent espérer que cette importante affaire pourra être menée bientôt à bonne fin* » à condition que l'« *autre partie* » n'y fasse pas obstacle.

Au passage, il a critiqué les Etats-Unis pour leur politique au Proche-Orient, affirmant que « *tout ce qui se produit sur la base et autour de Camp David conduit à aggraver la situation* » dans cette région.

M. Gromyko s'est enfin félicité des bons rapports établis avec les pays d'Europe occidentale au premier rang desquels il a cité la France. Mais, il n'en a pas *moins* répété que l'U.R.S.S. n'accepterait pas de relâcher ses efforts défensifs face à l'accroissement de la puissance militaire des pays de l'OTAN « *quels que soient les slogans démagogiques qui nous y invitent* ». Allusion visant sans doute les Roumains qui, au sommet du pacte de Varsovie, en novembre, ont refusé une augmentation des dépenses militaires. « *Nos frontières*, a conclu M. Gromyko, *sont et doivent être fermées par des verrous solides et efficaces.* »

DANIEL VERNET.

LA GUERRE DES PROPAGANDES

Le bol de soupe de mémé Nong

Pour ce qui est de l'information, rarement guerre aura été aussi mal « *couverte* » que celle que se livrent Chinois et Vietnamiens. Ces derniers sont, bien entendu, peu diserts sur le repli de leurs troupes face au « *rouleau compresseur* » chinois et sur l'ampleur de leurs replis qu'ils ont dû effectuer du Cambodge et du Laos. Les Chinois sont d'une discrétion étonnante — et inhabituelle pour une armée victorieuse — sur leur progression. Toute manifestation et tout affichage de *dazibaos* sur le conflit sont interdits, comme si Pékin voulait éviter de *provoquer Moscou en ne faisant* pas étalage de ses succès.

En revanche, la propagande des deux camps se déchaîne à *grand renfort de « faits d'armes »* et d' « *atrocités* ». Le correspondant de la *Pravda*, citant des sources vietnamiennes, a rapporté que des Vietnamiens blessés avaient été pendus aux arbres et des enfants tués dans des camps d'évacuation. Un témoin, lui, a affirmé : « *J'ai vu des Chinois achever des blessés vietnamiens à coups de crosse de fusil ou de baïonnette.* » Un rescapé lui a dit : « *Devant mes yeux des soldats chinois ont battu à mort seize personnes.* »

Tass, rapportant des informations venues des zones « *occupées* », écrit : « *Après avoir encerclé l'exploitation forestière de Phalong (province de Hoanglienson), les Chinois ont tué sauvagement les hommes, femmes et enfants qui n'ont pas pu quitter la région ; ils ont brûlé les bâtiments, anéanti les biens d'Etat et de la coopérative.* » « *Les soldats chinois ont torturé à mort mon père âgé de soixante-trois ans* », a dit un paysan de la province de Caobang, M. Nong Viet Quan. Les Chinois sont aussi accusés de « *tirer sur les ambulances* », d'utiliser des « *armes chimiques* » et des « *obus chargés de gaz toxique* ».

Pour leur part, les Chinois, après avoir dénoncé, tout au long de la « *drôle de guerre* », qui s'est poursuivie pendant des mois le long de la frontière, les « *atrocités* » et parfois le « *déplacement clandestin de bornes-frontières perpétuer par les Vietnamiens* » mettent l'accent sur les « *bonnes relations* » qu'entretiendraient leurs troupes avec la population des territoires occupés.

« *Dans la maison de mémé Nong, les soldats chinois ont aidé à puiser de l'eau potable, ils ont préparé le repas, fait le ménage et nourri les animaux. La vieille femme les a remerciés en leur offrant des bols de soupe de riz* », écrit Chine nouvelle. Ces soldats obligeants ont-ils seulement trouvé le loisir de faire la guerre ?

C'est sans doute aussi « *spontanément* » que « *beaucoup de Vietnamiens frontaliers* » ont déclaré aux Chinois, toujours selon Chine nouvelle : « *Vous devez donner une leçon à ceux qui ont lancé des provocations armées à la frontière de la Chine, sinon vous ne pourrez pas vivre en paix et nous ne pourrons pas non plus être tranquilles.* » D'autres, « *enrôlés de force* », auraient refusé de se battre. Mais la palme de l'internationalisme prolétarien revient indubitablement à ce vieillard du district de Tralinh, qui, « *au cours de l'avance d'une unité de nos troupes, a trouvé des gardes-frontière chinois sur une colline et leur a montré l'endroit où se retranchaient des soldats vietnamiens, en disant : « Attaquez-les sans pitié. Ils ont brutalisé des habitants chinois, occupé des territoires chinois et tiré sur des paysans chinois. Actuellement, c'est à leur tour d'être frappés. Ils récoltent ce qu'ils ont semé.* »

L'opinion internationale est bien exigeante si elle ne se contente pas de telles « *informations* »... Elle aurait déjà dû être convaincue des miracles que peut accomplir la dialectique : le mois dernier, elle a appris des rares journalistes « *frères* » autorisés à faire une visite-guidée de quelques heures à Phnom-Penh, que les centaines d'habitants de la capitale avaient réussi la prouesse d'organiser un meeting de victoire regroupant des « *dizaines de milliers de participants enthousiastes.* »

LES P.C. SOVIÉTIQUE ET NIPPON VONT TENTER DE SE RÉCONCILIER

Tokyo (*U.P.I.*). — Les partis communistes d'U.R.S.S. et du Japon vont tenter de mettre fin à leurs dissensions. Si la rencontre, dans la capitale nippone, aboutit, M. Kenji Miyamoto, président du P.C. nippon, pourrait faire une visite officielle à Moscou dans le courant de l'automne.

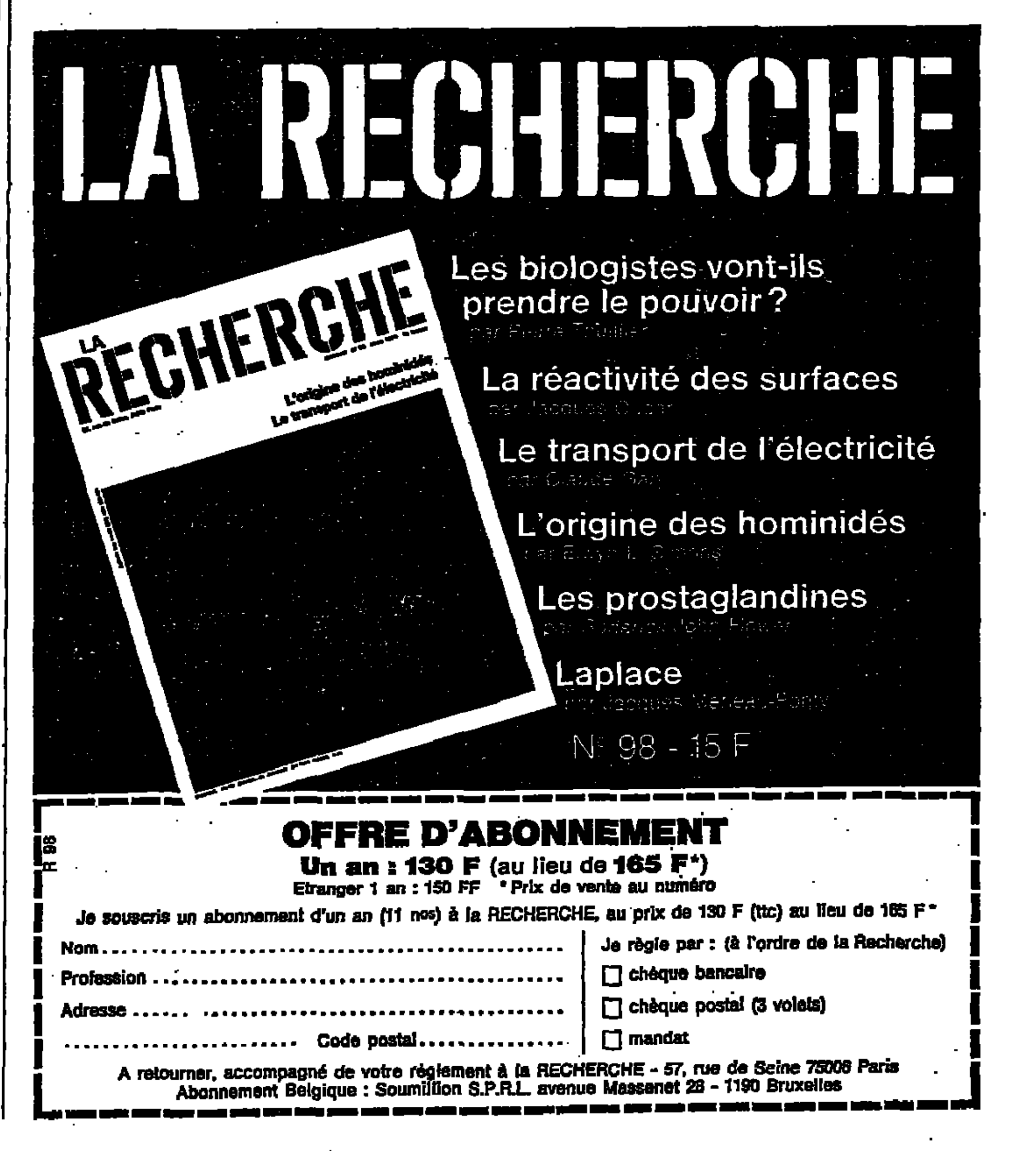
Les désaccords avaient commencé en 1964. Le P.C. japonais expulsa alors un député promoscovite qui avait, contrairement à la discipline de vote, approuvé l'accord soviéto-américain sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. Le P.C. soviétique, en rétorsion, appuya alors un groupe formé par M. Yoshio Shiga, le parlementaire exclu.

Des tentatives infructueuses de réconciliation ont été faites en 1976 et 1977. L'une des conditions posées par le P.C. japonais est que les soviétiques renoncent à appuyer le groupe scissioniste.

Inde

LE FILS DE Mme GANDHI ET UN ANCIEN MINISTRE CONDAMNÉS A DEUX ANS DE PRISON

New-Delhi (A.F.P.). — M. Sanjay Gandhi, fils cadet de l'ancien chef de gouvernement, et M. V.C. Shukla, ministre de l'information à l'époque de l'état d'urgence, ont été condamnés, mardi 27 février, à deux ans de prison par un tribunal de première instance de New-Delhi. Ils étaient accusés d'avoir fait saisir et détruire, en 1975, le film « Kissa Kursi Ka » (Histoire d'un fauteuil), satire du pouvoir politique sous le régime de Mme Gandhi. Le fils de l'ancien premier ministre avait déjà été emprisonné pendant un mois, en mai 1978, pour avoir fait pression sur des témoins pendant l'instruction de cette affaire.



PROCHE-ORIENT

LA CRISE IRANIENNE

Les déclarations de M. Bazargan, premier ministre

(Suite de la première page.)

« De même pour l'armée. Elle est malade, elle a perdu confiance en elle. Il faut, certes, l'épurer et la réorganiser, mais l'élection des chefs militaires par des comités révolutionnaires risquerait de l'achever. »

Le premier ministre souligne qu'il ne tient pas à ce que le Toudeh (P.C.) et les marxistes s'infiltrent dans les rouages de l'Etat, car, selon lui, ils en bloqueraient le fonctionnement. *« Je me méfie d'eux parce que à la tête de la NIOC (National Iranian Oil Company), de la Compagnie des eaux, à la faculté ou au Front national, je les ai toujours trouvés en face de moi rigides comme un mur. Il n'y a pas moyen de coopérer avec eux ; ils trahissent toujours. Le Toudeh a trahi Mossadegh. Quand il a été renversé, ses chefs l'ont avoué et dit qu'ils regrettaient. Il était trop tard.*

— Mais, aujourd'hui, les fedayin affirment ne pas dépendre de l'étranger et les moudjahidin sont des musulmans ?

— *C'est pareil. Ils disent qu'ils sont pour l'union, qu'ils sont avec Khomeiny, mais ils le contredisent sur tous les points. Les extrémistes nous poussent à aller très vite, et moi je ne cesse de répéter patience, patience, patience.*

— N'est-ce pas pour cette raison qu'on vous reproche d'être un gouvernement réformiste dans une situation révolutionnaire ?

— *A ceux qui le disent, j'oppose cette parabole : nous sommes comme une terre qui a manqué d'eau ; soudain la pluie tombe, trop abondante, et provoque une inondation qui serait pire que la sécheresse si on n'élevait pas une digue. Je ne dis pas d'arrêter la révolution. Je dis qu'il faut la canaliser. Nous voulons bouleverser les structures anciennes dans tous les domaines, politique, économique, culturel, juridique, etc., mais nous voulons le faire de façon positive et constructive. »*

M. Bazargan souligne qu'il a créé dans son cabinet des postes qui n'ont jamais existé : un ministère des affaires révolutionnaires, un autre chargé de la transmission du pouvoir, un troisième qui a pour mission d'élaborer des projets révolutionnaires (*le Monde* du 20 février). Toutefois, ce dernier poste a été confié à M. Sahabi, qui est presque octogénaire. Honnête, rigoureux, sincère, le premier ministre, au risque de décevoir, se présente comme un bon gestionnaire de la majorité, alors que l'extrême gauche minoritaire utilise habilement toutes les failles de la situation pour lui opposer un projet politique plus exaltant. Le premier ministre admet qu'il existe plusieurs centres de décision qui ne facilitent pas sa tâche : *« Je n'ai pas de prise sur le comité* (Khomeiny). *J'ai appris par la radio les quatre premières exécutions, de même que les suivantes. »* C'est évidemment une situation inconfortable pour un chef de gouvernement. Il explique avec philosophie ce qui s'est passé : *« Dans la phase d'attaque, pour détruire la dynastie, il était normal que les différents groupes, compte tenu de la situation, prennent des initiatives. Or la chute du régime ne remonte qu'à une dizaine de jours, et les groupes ont continué sur leur lancée en oubliant que l'édification d'un nouveau régime exige un minimum de coordination. »*

C'est pour laisser une plus grande marge de manœuvre au gouvernement que l'ayatollah Khomeiny a décidé de regagner la ville sainte de Qom, entraînant avec lui nombre de collaborateurs et de mollahs, dont il peut difficilement se défaire dans l'immédiat en raison du rôle qu'ils ont joué pendant la lutte contre la dynastie. Interrogé sur l'attitude de l'ayatollah Taleghani, M. Bazargan précise qu'en dépit de ce qui a été annoncé, il est à sa connaissance toujours membre du Conseil de la révolution, mais il laisse entendre qu'il a pris quelque distance.

Il note aussi que le comité, sans se soucier de l'intendance, a annoncé que le référendum aurait lieu à Now Ruz (nouvel an iranien qui tombe le 21 mars), alors que lui-même avait fait savoir qu'il avait besoin de deux mois (*le Monde* du 14 février).

Sans se laisser impressionner par les initiatives du comité, le premier ministre nous dit : *« On promet le référendum pour Now Ruz. Je doute que nous n'y parvenions avant un mois au moins. Nous n'avons nommé que cinq gouverneurs de province sur une quinzaine, il faut imprimer les bulletins de vote, prévoir des scrutateurs, achever la rédaction du projet de Constitution... »*

Des procès réguliers

M. Bazargan entend donner suite à son projet d'inviter des observateurs internationaux et précise qu'après consultation la question posée sera : *« Etes-vous pour la République islamique ? »*

Il indique que la Constitution est rédigée par un groupe de juristes et d'idéologues qui ne comprend pratiquement pas de religieux. *« Nous les avons écartés,* dit-il, *de tout ce qui concerne l'exécutif et la phase de construction. Ils se cantonnent pour le moment à la propagande et au service d'ordre. »* En ce qui concerne le statut des minorités religieuses, il avoue ne pas savoir ce que prévoit le projet en cours, mais précise qu'il a l'intention de demander aux intéressés de formuler leur souhait. Selon lui, l'Etat sera centralisé mais accordera plus de liberté et d'autonomie aux différentes ethnies.

En ce qui concerne l'agitation au Kurdistan, M. Bazargan nous dit : *« Là comme ailleurs, on veut que tout soit réglé tout de suite, alors qu'il faut du temps pour trouver une bonne solution aux problèmes. »* Il estime que plusieurs puissances étrangères *« intriguent »* dans cette affaire. Pour faire face à la situation, le gouvernement a nommé de nouveaux gouverneurs à Sanandaj et à Orumieh (ex-Rezaïeh), renforcé les garnisons et délégué sur place des émissaires chargés de s'informer et d'expliquer la politique du gouvernement.

Soucieux de l'image démocratique de l'Iran, M. Bazargan révèle que les personnalités de l'ancien régime qui étaient détenues au Comité Khomeiny ont été transférées à la prison de Djamchidieh et à l'ancien comité, et qu'elles seront jugées publiquement par des tribunaux. A la question de savoir où est M. Bakhtiar, M. Bazargan répond : *« Je ne sais pas. »* Il ajoute : *« On a dit que je l'avais caché. Ce n'est pas vrai. »* Son sens de l'honneur et de l'hospitalité, lui fait ajouter : *« S'il me l'avait demandé, je l'aurais reçu. Mais il ne l'a pas fait, et j'ignore ce qu'il est devenu. »*

Dans le domaine économique, M. Bazargan souligne que l'objectif prioritaire est la remise en marche. *« Pour le moment,* dit-il, *nous n'avons rien décidé de nouveau, car nous n'en avons pas eu le temps. »* Il estime toutefois que le système bancaire sera profondément remanié et que la propriété privée ne sera pas *« sacrée »*, sans être pour autant supprimée.

PAUL BALTA.

● *Un tortionnaire de la Savak aurait été exécuté.* — Le principal responsable des tortures de la Savak dans la ville d'Ispahan aurait été exécuté le dimanche 25 février à Téhéran, selon le journal *Ayandegan*. Il s'agit de Mohamed Hossein Naderi, qui aurait été jugé dans la capitale. C'est la dixième exécution d'un responsable de l'ancien régime depuis le renversement du chah. — *(A.P.)*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les communismes et la paix

A l'inquiétude provoquée par les risques de déstabilisation que comportait — et comporte encore — la révolution en Iran, est venue s'ajouter la crainte des possibles conséquences du conflit sino-vietnamien. Les hebdomadaires traduisent dans leur « une » ce climat où l'incertitude se conjugue avec la peur d'une troisième guerre mondiale.

Ainsi, *LE FIGARO-MAGAZINE* annonce en couverture « La nouvelle avant-guerre ». Evoquant les *« point d'explosion »* que constituent l'Asie et le Proche-Orient, Robert Lacontre écrit :

« A moins d'une réaction de fou — qu'il ne faut pas non plus écarter, — la logique voudrait que cela continue comme ça pendant longtemps. Les Super-Grands s'affronteraient continuellement par puissances interposées ou régleraient eux-mêmes leurs différends avec les protégés de l'autre par quelques opérations de police mais pas plus. Du moins tant qu'il y a équilibre des forces. Or c'est là le danger actuel. La balance penche de plus en plus en faveur de l'U.R.S.S., dont l'idéologie est éminemment impérialiste. C'est l'Allemagne de 1939. Voilà donc la Russie avec le champ libre tandis que les Etats-Unis reculent sur tous les fronts, se replient dans leur coquille, comptent maintenant beaucoup plus sur les hydrocarbures et le gaz de l'Alaska, du Canada et du Mexique que sur ceux des lointains émirats. »

Sous le titre « Guerre : les risques d'escalade », Kosta Christitch note dans *LE POINT* : *« Comme aux abords d'un monde inconnu, une sourde angoisse s'est emparée des hommes le 17 février. Et si ce n'était pas seulement une guerre entre Chinois et Vietnamiens qui venait d'éclater, mais — avec une troisième guerre d'Indochine — le premier chapitre d'une troisième guerre mondiale ? Les belligérants, pour l'heure, sont jaunes et communistes. En sera-t-il toujours ainsi ? Le conflit est circonscrit aux monts, trop verts, de Lang Son. Mais pourquoi ne s'étendrait-il pas ? Insidieuses questions que nul ne peut chasser de son esprit. Car chacun pressent qu'en Asie se joue un drame inéluctable. Trop d'indices l'annonçaient. A commencer par l'exaspération de la rivalité sino-soviétique, dont tout dépend dans cette partie du globe. »*

L'affrontement sino-vietnamien *« est-il prélude à un nouveau conflit mondial »* ? se demande Georges Montaron, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, avant de poursuivre : *« Tout est possible. La Chine a toujours considéré la guerre comme un événement probable. L'U.R.S.S., qui a consolidé sa situation dans le Sud-Est asiatique grâce au Vietnam ne peut laisser disparaître un tel allié. Les Etats-Unis, pour leur part, ont joué avec le feu en se prêtant au jeu des Chinois qui disent clairement que leurs accords avec Washington sont un moyen de s'opposer à l'hégémonie soviétique. Quant au Vietnam, il est à nouveau affronté à son ennemi héréditaire, la Chine. Seule l'Europe s'imagine qu'elle n'est pas impliquée dans ce conflit. C'est une erreur, car la Chine ne cesse de chercher à dresser cette Europe contre l'U.R.S.S. afin de maintenir une certaine tension sur les frontières occidentales de son grand adversaire. Toutes les conditions pour qu'éclate une troisième guerre mondiale semblent donc réunies. »*

Dans *L'EXPRESS*, Raymond Aron relève : *« L'entrée de la Chine dans ce que les Allemands appelaient* die grösse Politik *modifie les règles du jeu. Deng Xiaoping ne cesse de répéter, au nom de son parti, que l'Union soviétique nourrit des ambitions hégémoniques et met en péril la paix du monde. Pour prendre ses distances par rapport aux thèses chinoises, Giscard d'Estaing déclara qu'il considère* « les dirigeants de l'Union soviétique » comme étant attachés à la paix » et n'ayant nullement l'intention » d'entreprendre ou de déclencher » un acte militaire susceptible » d'affecter l'Europe occidentale » *Le président sait mieux que personne l'ambiguïté de ses propos Que l'U.R.S.S. ne se propose pas de lancer demain ses divisions blindées vers l'Atlantique, même les critiques de la détente ne feraient pas de difficulté pour l'admettre. Mais l'action de l'Union soviétique en Angola, en Ethiopie, au Sud-Yémen, en Iran, en Afghanistan révèle-t-elle un attachement à la paix par-dessus tout ? »*

RIVAROL écrit de son côté : *« Au lieu de supputer les bénéfices (?) qu'ils pourraient attendre d'une coopération avec l'un ou l'autre de ces aimables mastodontes, les Occidentaux en général et les Français en particulier auraient tout avantage à raffermir leur propre cohésion (elle en a grand besoin) et à renforcer leurs moyens de défense en sacrifiant aux intérêts communautaires les particularismes à courte vue. C'est en unissant les forces et les ressources de ses composantes qu'une Europe enfin adaptée aux exigences de l'heure aura les meilleures chances d'assurer sa sauvegarde d'abord, sa prospérité ensuite. Non pas en cherchant au dehors des appuis incertains et des arrangements factices — sous le signe d'une détente illusoire. »*

Dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, Martine Monod assure : *« Faut-il être aveuglé par l'antisoviétisme pour ne pas condamner l'attaque chinoise ! Et on ne peut pas ne pas se demander comment le peuple chinois, qui a su mener sa guerre de libération contre Tchang Kaï-check, les seigneurs de la guerre, l'impérialisme japonais, les puissances financières occidentales, comment un tel peuple ne comprendrait pas la volonté d'indépendance nationale du Vietnam. Jamais personne n'a réussi à faire céder ce peuple vietnamien héroïque et fier, à le faire s'aligner sur les plans stratégiques d'une grande puissance quelle qu'elle soit. L'attitude de la Chine, son recours délibéré aux armes, ressort du domaine de l'aventure. Elle est contraire au sens de l'histoire et à ce que devrait être la vocation d'un pays socialiste. La seule issue acceptable à la situation ainsi créée est le retrait immédiat et total des troupes chinoises. »*

Georges Girard reprend cette condamnation dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste, et tente *« de comprendre ce qui a motivé les dirigeants chinois »*. Après s'être demandé si M. Deng Xiaoping n'avait pas été encouragé dans cette entreprise par M. Carter et s'il n'avait pas, également, voulu *« tester les réflexes des dirigeants américains non seulement sur son agression localisée au Vietnam, mais, plus généralement, sur une autre proposition aberrante formulée au cours de son périple et qui consiste à lever une véritable croisade antisoviétique »*, il émet une autre hypothèse : *« On peut penser,* écrit-il, *que les dirigeants chinois ont voulu tester la validité du traité U.R.S.S.-Vietnam. Les premières réactions de Moscou ne doivent, à cet égard, leur laisser aucun doute sur la détermination des Soviétiques à tenir leurs engagements »*.

Pour Louis Guilbert, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, *« La Chine, en franchissant la frontière du Vietnam, a voulu prouver qu'elle est la gardienne ceux qui menacent ce statu quo le Sud-Est asiatique et que tous de l'ordre et du statu quo dans auront affaire à elle »*. Il poursuit :

« Cet avertissement s'adresse à tout le monde : aussi bien aux gouvernements qu'aux peuples de la région. Ce geste vise également l'U.R.S.S., et vise à démontrer que cette dernière est incapable de faire quelque chose pour son allié. »

Dans *Tribune socialiste hebdo*, organe du P.S.U., Jean-Marie Demaldent estime pour sa part : *« Les principes de l'internationalisme exigent le retrait immédiat des troupes chinoises hors du Vietnam et aussi celui des troupes vietnamiennes hors du Cambodge. Au-delà, après les interventions soviétiques en Hongrie, en Tchécoslovaquie et les incidents violents sino-soviétiques, la guerre du Cambodge et l'intervention chinoise consacrent la faillite d'un système qui tourne le dos aux principes de l'internationalisme dont il se réclame. Ce système, c'est celui des partis dirigeants monolithiques ne supportant aucune contradiction ni à l'intérieur ni à l'extérieur, qui s'identifient complètement aux nations, Etats et empires du passé précapitaliste, capitaliste et impérialiste. »*

Posant la question *« qui, aujourd'hui, osera encore parler de « socialisme réalisé » ? »*, Guy Perrimond, dans *l'Unité*, hebdomadaire du Parti socialiste, explique : *« Si la Chine porte la responsabilité de l'offensive, il est difficile de croire que le Vietnam et l'U.R.S.S. surtout n'ont rien à voir avec l'évolution chinoise. Le socialisme, c'était, entre autres, la paix. C'était aussi la modification des rapports sociaux et « la cuisinière aux Affaires étrangères ». Visiblement, rien de tout cela n'a été réalisé. L'internationalisme prolétarien n'a pas résisté à la création de plusieurs Etats « socialistes ». Avant, il avait été utilisé pour défendre le seul existant. Depuis, il sert à justifier les condamnations réciproques. Dans tous les pays « socialistes », l'armée absorbe la meilleure partie du produit national. Il fut un temps où cet « effort » était justifié par la menace impérialiste. Aujourd'hui, par l'« hégémonisme » du voisin socialiste ! »*

Constatant *« la guerre des communismes »*, Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, affirme : *« En vérité, si nous voulons sauver jusqu'au mot de socialisme, il faudrait se résoudre enfin à ne pas le galvauder et le souiller pour qualifier des régimes policiers, obscurantistes, arbitraires, où aucune communication jamais ne circule, aucune consultation ne manifeste le respect des autres. Sait-on seulement à Pékin qu'il y a sur les frontières du Viêt-nam une vraie guerre et non pas une simple opération de police ? Sait-on à Moscou qu'il y a des Viêtnamiens au Cambodge ? Mais non. Le couvercle du silence recouvre la guerre des communismes, qui est au surplus la guerre des pauvres. Résultats « globalement positifs » ! Pour qui ? Pour quoi ? Le partage du monde ? L'hégémonie ? La grandeur nationale ? Mais il y avait déjà tant de capitalistes pour cela... »*

Les politiques hégémoniques ne semblent décidément pas être l'apanage des seuls communistes ou des seuls capitalistes. — A. Ch.

La présence américaine au Proche-Orient

LES ÉTATS-UNIS N'ENVISAGENT PAS L'ENVOI DE TROUPES

Le renforcement de la présence américaine au Proche-Orient est actuellement *« en cours d'examen »* au Conseil national de sécurité et fait l'objet de contacts avec un certain nombre de gouvernements de la région, a confirmé lundi 26 février le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter

Il a toutefois ajouté que les Etats-Unis n'envisageaient pas de louer des bases militaires dans la région ou d'y maintenir des troupes, mais qu'il existait *« d'autres moyens d'action »*. Il s'est refusé à préciser de quelle manière Washington comptait renforcer sa présence militaire.

A ce sujet, on a indiqué lundi au département d'Etat que l'administration étudie, en liaison avec le Congrès, l'éventualité d'un transfert à Israël des avions de combat F-16 commandés aux Etats-Unis par le chah d'Iran et dont le gouvernement de M. Bazargan a annulé l'achat.

Le chah avait commandé cent soixante appareils, livrables à partir de 1980. Israël, qui en a commandé également soixante-quinze exemplaires, souhaiterait acquérir soixante-quinze F-16 supplémentaires et voir accélérer les délais de livraison en recevant les appareils initialement destinés à l'Iran. L'Egypte a souhaité elle aussi recevoir des avions F-16. — *(A.F.P.)*

Le conflit entre les deux Yémens

ADEN ANNONCE LA PRISE D'UNE TROISIÈME VILLE EN TERRITOIRE NORD-YÉMÉNITE

Radio-Aden a annoncé lundi soir 26 février que ses forces, agissant de concert avec les unités du Front démocratique national, groupant l'opposition au régime de Sanaa, s'étaient emparées de Harib, la dernière grande ville située près de la frontière du Yémen du Nord, à quelque 150 kilomètres à l'est de Sanaa. Les autorités sud-yéménites avaient déjà indiqué que deux autres villes importantes, Qaataba et Al Beyda, étaient tombées respectivement samedi et dimanche. Aden a indiqué, d'autre part, que l'offensive en cours avait pour objectif de *« poursuivre »* les troupes qui avaient attaqué, vendredi, le Yémen du Sud en plusieurs points près de la frontière. Toujours selon Radio-Aden, une unité de parachutistes de l'armée nord-yéménite, stationnée à Harib, a rallié les rangs du Front démocratique national (opposition au régime de Sanaa) et se bat à ses côtés.

Pour sa part, Radio-Sanaa a diffusé lundi un communiqué reconnaissant que les forces du Yémen du Sud, *« dotées de Mig-21, de chars T-55 et T-62 et de canons de 160 mm. ont pénétré dans certaines régions frontalières, infligeant des pertes à la population civile »*. Le communiqué lance un appel à l'opinion arabe et internationale pour qu'elle condamne *« l'agression sud-yéménite »*.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'ANGOLA a qualifié, lundi 26 février, le raid effectué par l'aviation rhodésienne contre un camp nationaliste situé sur son territoire d'*« agression criminelle »* (*le Monde* du 27 février). Les Angolais précisent que cinq avions Mirage ont participé au raid dirigé contre un centre d'entraînement des maquisards du Front patriotique rhodésien situé à 30 kilomètres de la capitale de la province orientale de Moxico. — *(Reuter.)*

Comores

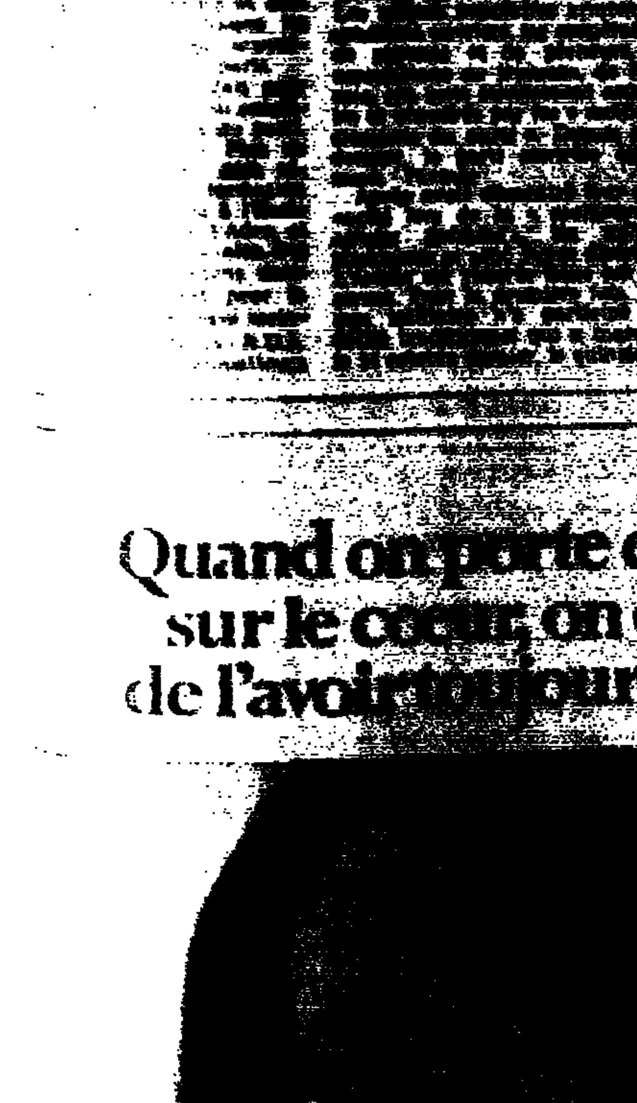
● LA REPUBLIQUE DES COMORES a été admise à nouveau au sein de l'Organisation de l'unité africaine, a annoncé lundi 26 février, à Nairobi, M. Onu, porte-parole de l'O.U.A. Les Comores avaient été exclues de l'O.U.A. lors de la dernière session du conseil des ministres à Khartoum en juillet dernier, à la suite du coup d'Etat du président Ahmed Abdallah, appuyé par des mercenaires, contre le régime d'Ali Soilih, le 13 mars 1978. — *(A.F.P.)*

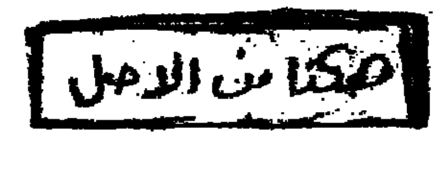
Mali

● PROCES A TOMBOUCTOU. — A Tombouctou s'est ouvert, mardi 27 février devant la Cour de sûreté de l'Etat, un nouveau procès de trois anciens membres du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.), instance suprême du Mali, accusés d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat de détournements de deniers publics et de corruption »*. Les trois accusés — les anciens lieutenants-colonels Kissima Doukara, Tiecoro Bagayoko et Karim Dembele, respectivement ancien ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, ancien directeur général des services de sécurité et ancien ministre des transports et des travaux publics — avaient déjà été jugés, en octobre, pour *« haute trahison et diffusion de secrets d'Etat »*. Les deux premiers avaient été condamnés à mort et le troisième à vingt ans de travaux forcés. — *(Reuter.)*

Pakistan

● LE CHEF DE L'ETAT, le général Zia-Ul-Haq, a indiqué lundi 26 février, au cours d'un entretien avec des directeurs de journaux nationaux, que la vie de l'ancien premier ministre, M. Bhutto, *« pourrait être épargnée »* si la Cour suprême commuait sa condamnation à mort qu'elle a confirmée le 6 février. Devant la cour, qui examine depuis le 24 février une demande en révision de ce jugement, la défense réclame une réduction de la peine, faisant valoir que le verdict a été prononcé à une très faible majorité et que, selon la loi islamique introduite au Pakistan depuis le 10 février, M. Bhutto n'aurait pu être condamné à la peine capitale. — *(U.P.I.)*





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE YÉMEN DU SUD : un Cuba arabe

II. — Des alliés fervents de Moscou

La République démocratique et populaire du Yémen s'est dotée en octobre 1978 d'un « parti d'avant-garde de type nouveau ». Son alignement total sur les régimes marxistes d'Europe de l'Est a suivi l'élimination de l'ancien chef de l'Etat, M. Salem Ali Robaya, fusillé après un procès expéditif en juin pour avoir tenté de s'opposer par la force au secrétaire général du parti, M. Abdel Fattah Ismail, *qui l'avait acculé à la démission* (« le Monde » du 27 février).

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Aden. — Au bord de la mer, dans un cadre enchanteur, un bâtiment construit dans le plus pur style colonial britannique semble d'abord l'une de ces maisons de repos destinées, en pays socialistes, à récompenser les travailleurs méritants. En se rapprochant, on distingue pourtant sur le fronton surmonté d'une étoile rouge l'inscription, insolite pour un pays arabe : *« Ecole des sciences socialistes »*. C'est ici que sont formés les cadres du régime suivant les stricts principes du socialisme scientifique.

L'un des principaux reproches adressés par les dirigeants du parti à la « gauche opportuniste et conspiratrice » était d'avoir minimisé le rôle de l'idéologie, en accordant la priorité au *« spontanéisme des masses »*. Rien ne s'oppose plus désormais à l' *« éducation politique »* du peuple, devenue l'un des objectifs prioritaires du régime. Le Yémen du Sud est l'unique pays arabe et musulman où l'enseignement du *« marxisme-léninisme »* est ainsi dispensé. Il est vrai que les termes de *« marxisme-léninisme »* et de *« communisme »* sont strictement bannis de la littérature officielle. Le long rapport politique, de près d'une centaine de pages, que M. Abdel Fattah Ismail a lu à l'ouverture du congrès du parti *socialiste yéménite ne fait* aucune référence à Marx ou à Lénine. Toutefois cette omission semble surtout dictée par le souci de ne pas trop effaroucher les voisins arabes conservateurs.

Pour s'en rendre compte, il suffit de lire attentivement le rapport politique — distribué à des dizaines de milliers d'exemplaires jusque dans les coins les plus reculés du pays — qui fixe, pour de longues années, l'orientation du régime. Sans contredit, le langage qui y est utilisé et l'analyse politique économique et sociale qui y est faite sont ceux du marxisme-léninisme. L'objectif essentiel est d'assurer, à long terme, le passage de l'étape actuelle de la révolution, qualifiée de *« nationale démocratique »*, à la phase *« socialiste »*. *« Voie difficile et qui n'est pas semée de roses »*, observe justement le rapport politique, devenu l'évangile de tous les militants du parti.

Le parti « corps d'élite »

Le parti socialiste yéménite n'est pas un parti de masse. Ses cadres et militants sont triés sur le volet. Ne peuvent appartenir à ce *« corps d'élite »* que ceux qui sont issus d'une famille de travailleurs pauvres (ouvriers, paysans, intellectuels, soldats, pêcheurs). Les descendants des *« anciennes classes dominantes »* en sont soigneusement tenus à l'écart. Les candidats au parti doivent être entièrement dévoués à la *« cause de la révolution »* et jouir d'une *« réputation irréprochable »*. Ils doivent surtout être *« éduqués »* : c'est-à-dire capables d'apprendre et surtout d'enseigner aux masses les principes du socialisme scientifique vulgarisés par le parti.

Un effort spécial est fait pour promouvoir les ouvriers qui constituent 13 % des effectifs du parti, et les paysans (12 %). Plus de dix mille militants ont déjà effectué des *stages de formation* plus ou moins prolongés à l'Ecole des sciences socialistes d'Aden et dans ses annexes provinciales. Les professeurs qui enseignent dans ces établissements sont pour la plupart originaires des pays socialistes, notamment de la R.D.A. Les élèves les plus prometteurs sont envoyés dans les démocraties populaires pour y parfaire leur éducation marxiste.

Grâce à cette politique d'éducation intensive, le parti qui compte environ vingt-cinq mille adhérents — membres ou candidats — dont un millier de femmes, sur une population d'un million sept cent mille habitants — constitue un outil de propagande particulièrement efficace. Sa machine ne tourne pas à vide. Elle embraye sur une multitude d'organisations populaires qui, elles, comptent des dizaines de milliers d'adhérents. Les milices populaires armées, les syndicats ouvriers, les coopératives de paysans et de pêcheurs, les associations de jeunesse, de femmes, etc., sont étroitement contrôlés et encadrés par les « meilleurs éléments du parti ». Depuis avril dernier, le parti contrôle également l'armée.

Après avoir démontré leur efficacité lors de la *« malheureuse affaire Salmine »*, les milices populaires se sont faites discrètes. L'armée est rentrée dans ses casernes. Pour la première fois, aucun militaire n'a participé au défilé traditionnel qui a marqué, le 14 octobre dernier, le quinzième anniversaire du déclenchement de l'insurrection armée contre l'occupant britannique. Pour mieux souligner, nous dit-on, la primauté du parti sur les forces armées. Sans doute aussi parce que pour *« faire face aux complots de l'étranger »* la plupart des unités militaires sont allées renforcer *les garnisons situées sur les frontières* nord du pays.

La décision de la Ligue arabe en juillet 1978 de *« geler »* les relations entre les pays membres et Aden a été interprétée ici comme une première mesure destinée à préparer le terrain à une « sainte alliance » contre le Yémen du Sud. En fait cette décision n'a jamais été mise entièrement en application. Les Emirats arabes unis et Koweït notamment n'ont pas mis fin à leur aide économique. L'Arabie Saoudite qui, avec l'Egypte, avait été la plus violente à l'égard des *« dirigeants marxistes et alliés d'Aden »* n'a pas rompu les ponts *et a maintenu une ambassade* active dans la capitale sud-yéménite, bien qu'au seul niveau des chargés d'affaires. Le sommet arabe de Bagdad en novembre a d'ailleurs implicitement annulé la décision de juillet, en invitant le président Ali Nasser à prendre part à la rencontre et à prononcer le discours de clôture.

Une guérilla frontalière

Aden ne redoutait pas à l'époque une *éventuelle action de force* de la part du Yémen du Nord, estimant que l'armée de Sanaa, profondément divisée, était incapable d'entreprendre une opération contre le Sud sans risquer de provoquer de graves remous en son sein. La tentative de coup d'Etat qui a eu lieu à Sanaa le 15 octobre 1978 le prouve assez. Aden craignait en revanche l'action de *« groupes de mercenaires »* qui harcelaient les agglomérations isolées du quatrième gouvernorat du Yémen du Sud.

Selon Aden, ces *« mercenaires »* sont dirigés par des Européens et entraînés dans des bases situées au Yémen du Nord et en Arabie Saoudite. Ils comprendraient essentiellement des éléments tribaux recrutés par le Front national sud-yéménite, qui représente l'opposition au régime d'Aden exilée au Caire et à Ryad. Il semblerait même que les rangs de cette armée disparate aient été grossis en juin dernier par l'arrivée de centaines de partisans de Salem Ali Robaya, fuyant la répression qui suivit l'élimination de l'ancien chef de l'Etat. De leur côté, les autorités d'Aden ont renforcé leur aide au Front national démocratique qui groupe l'opposition nord-yéménite au régime de Sanaa, lequel fait face à des difficultés intérieures de plus en plus graves.

De part et d'autre, les préparatifs militaires se sont poursuivis fébrilement, et la « petite guerre des frontières » a fini par dégénérer en conflit ouvert. Mais, si étrange que cela puisse paraître, les dirigeants d'Aden redoutent surtout une action militaire égyptienne contre l'île Périm qui commande l'entrée du détroit stratégique de Bab-El-Mandeb. Une telle opération, dit-on ici, aurait même été *sérieusement envisagée au mois de juillet* lors d'une visite du général Gamassi en Somalie.

L'ancien commandant en chef de l'armée égyptienne aurait, à cette occasion, soumis un plan d'attaque précis aux experts militaires égyptiens chargés d'entraîner l'armée somalienne. Le projet, qui aurait revêtu l'aspect d'un raid aéroporté conjoint somalo-égyptien, semble avoir été abandonné par suite de l'opposition des experts militaires égyptiens qui l'auraient trouvé trop hasardeux. Les dirigeants d'Aden estiment cependant qu'une attaque contre Périm demeure probable. Ils sont persuadés que le président Sadate n'a pas entièrement abandonné un tel projet qui lui permettrait de renforcer sa position face à Israël, tout en redorant le blason de ses parachutistes terni par la malheureuse affaire de l'aéroport de Nicosie.

C'est pourquoi, assure-t-on, tout a été fait du côté sud-yéménite pour faire de l'île Périm une forteresse inexpugnable.

L'armée sud-yéménite est l'une des plus puissantes et des mieux entraînées de la région. En outre, on a la certitude à Aden que les Soviétiques ne resteraient pas inactifs en cas d'attaque dirigée contre leur allié yéménite. Cette conviction serait également partagée par les Etats-Unis qui, selon les observateurs diplomatiques d'Aden, auraient fortement déconseillé à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite toute action militaire intempestive.

« L'indéfectible amitié » avec le camp socialiste *« ayant à sa tête l'U.R.S.S. »* est érigée ici en dogme. Pour M. Abdel Fattah Ismail et ses amis, *« L'U.R.S.S. est la véritable et sincère amie des pays arabes, et aucune lutte arabe contre l'impérialisme n'est concevable sans des liens étroits de coopération avec Moscou et les autres capitales de l'Est »*. *« Les liens de coopération et d'amitié entre notre pays et l'U.R.S.S.*, nous a déclaré à ce propos M. Ali Nasser, *découlent d'objectifs et de principes communs à nos deux peuples. Le caractère désintéressé de ces liens est souligné par le fait que l'U.R.S.S. n'a jamais demandé l'établissement de bases militaires dans notre pays. »*

Il n'existe pas, en effet, de *« bases militaires soviétiques »* au Yémen du Sud dans le sens propre du mot, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune portion du territoire où les Soviétiques jouissent du droit d'extraterritorialité, comme cela fut le cas dans l'Egypte de Nasser. En revanche, il n'existe aucune limite aux *« facilités navales et aériennes »* qui sont accordées aux Soviétiques dans le port d'Aden et les divers aéroports militaires du pays. Pour résumer cet état de choses, les dirigeants d'Aden utilisent souvent le mot d' *« alliance stratégique »* qu'ils opposent à l' *« alliance tactique »* conclue par l'U.R.S.S. avec d'autres pays arabes.

L'une des illustrations les plus frappantes de cette alliance d'*« un type nouveau »* a été la campagne d'Ogaden, où les unités militaires sud-yéménites officiellement chargées de familiariser les Ethiopiens avec l'armement soviétique ont en fait participé effectivement aux combats, faisant pencher la balance du côté d'Addis-Abeba. Lorsqu'on demande aux responsables d'Aden si cette trop grande dépendance à l'égard du *« géant soviétique »* ne limite pas la souveraineté de l'Etat sud-yéménite et ne fait pas planer le risque d'une dangereuse réaction de Moscou si Aden, *pour une raison* ou une autre, exigeait le départ des experts du camp socialiste, ils répondent tout de go que cette éventualité est *« inconcevable »*. Ils ajoutent que, *« contrairement à la propagande mensongère de la réaction »*, le nombre des experts soviétiques est limité et que ces derniers ne sauraient imposer leur volonté au gouvernement du pays hôte (1).

Avec le concours de ses alliés du camp socialiste, le Yémen du Sud, devenu, depuis l'élimination, en juin dernier, de l'aile modérée du F.N.L., un nouveau Cuba à proximité des pays pétroliers du Golfe, a remporté la bataille pour sa survie en tant que régime socialiste. Il lui reste à accomplir le plus difficile : tirer le pays du sous-développement économique dans lequel il se débat depuis la fondation de la République, il y a près de onze ans. Cette tâche n'est pas aisée : dépourvu totalement de ressources pétrolières, le jeune Etat a, pour conserver ses options politiques et idéologiques, fermé la porte aux pétrodollars que lui offrait l'Arabie Saoudite, choisissant ainsi la voie de l'austérité.

Les réalisations socio-économiques du régime, qui sont indéniables, ont surtout profité aux populations des campagnes, exploitées jadis par les féodaux. En revanche, à Aden même, le niveau de vie de certaines couches défavorisées de la population est inférieur à ce qu'il était avant la révolution. Il suffit de parcourir les rues de la capitale aux boutiques pauvrement fournies, de visiter des marchés aux étals presque vides pour réaliser les difficultés de la vie quotidienne pour la grande masse de la population de celle-ci. Un système généreux de subventions gouvernementales pour les denrées essentielles (farine, riz, thé, poisson, légumes) permet, il est vrai, d'améliorer la situation des plus démunis. Mais il ne s'agit là que d'un palliatif.

Si rien n'est fait rapidement pour relancer l'économie qui, pour l'instant, est fondée sur la pêche — trop sollicitée à l'avis des experts de la FAO, — sur les maigres revenus du port et sur l'assistance limitée de quelques pays du Golfe et de l'Est, l' *« expérience socialiste »* en cours risque fort de demeurer lettre morte.

FIN

(1) Au début de décembre dernier, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a estimé à environ 1 300 le nombre total des experts soviétiques, allemands de l'Est et cubains au Yémen du Sud. Selon M. Carter, plus de la moitié de ces experts sont civils. Les conseillers militaires se répartiraient ainsi : 300 Cubains chargés de l'entraînement des milices populaires ; 300 Soviétiques attachés aux forces armées sud-yéménites, et une centaine de policiers allemands de l'Est, chargés de réorganiser la sécurité intérieure.

EUROPE

L'Espagne « désenchantée »

II. — La stratégie de l'araignée

La campagne électorale en vue de la consultation du 1er mars, qui doit permettre aux Espagnols d'élire leurs représentants aux Cortès, est relativement morne, bien que l'Union du centre démocratique de M. Suarez et le parti socialiste ouvrier de M. Gonzalez soient au coude à coude. Dans un premier article, notre correspondant à Madrid a décrit cette « course vers le centre » à laquelle se livrent la plupart des formations politiques du pays (« le Monde » du 27 février).

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Madrid. — Après deux ans et demi passés à la tête du gouvernement, M. Alfonso Suarez reste, à certains égards, un mystère. Beaucoup se demandent comment un homme grandi pendant vingt ans dans le sérail franquiste, secrétaire général du Mouvement — le parti unique du régime antérieur — à la veille d'accéder au pouvoir, a pu conduire avec autant de maestria et d'apparente conviction le processus de démocratisation. Selon les uns, il ne fait que s'adapter aux circonstances et manque toujours de l'assise idéologique indispensable pour mener le pays à bon port. D'autres soulignent, au contraire, sa foi démocratique, ses qualités d'homme d'Etat. M. Santiago Carrillo voit en lui un « *progressiste* ». M. José Ramon Lasuen, son ancien conseiller, affirme qu'il n'a pactisé avec les socialistes et les communistes que pour obtenir leur adhésion à la couronne et asseoir durablement le trône de Juan Carlos.

Lui-même ne renie rien de son passé et ne réclame même pas ce droit élémentaire : celui d'avoir changé. Il se présente d'abord comme un fidèle serviteur de l'Etat, comme un homme attaché à l'évolution et à la modernisation de son pays — explication qui en résume beaucoup d'autres.

Les intentions et les motivations comptent moins d'ailleurs que l'œuvre accomplie. Après avoir passé la première année à démanteler le franquisme et rétablir les institutions démocratiques, M. Suarez a continué de surprendre en annonçant qu'il gouvernerait désormais au centre gauche. Sur certains points, il a tenu parole. Son ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, a réalisé une réforme fiscale qui a exaspéré le patronat. Son gouvernement a restauré la Généralité de Catalogne, reconnu — du moins dans les textes — la personnalité du Pays basque, réduit l'inflation et rétabli les équilibres extérieurs sans pénaliser les salariés. Son parti a élaboré une Constitution « *de concorde* » en dialoguant davantage avec la gauche qu'avec la droite. Lui-même a fait de M. Felipe Gonzalez et surtout de M. Santiago Carillo des visiteurs habituels de la Moncloa.

Certains coreligionnaires expliquent une telle attitude par la formation « fasciste populiste » du chef du gouvernement, par la mauvaise conscience d'un homme qui a servi sous le franquisme et cherche à se faire pardonner. M. Alfonso Osorio, un ancien collaborateur à la présidence, donne des raisons plus terre à terre : « *M. Suarez a choisi le centre gauche,* lit-il, *pour disputer son électorat au parti socialiste. A mon avis, c'est une politiquie dangereuse, car elle risque de livrer le P.S.O.E. aux communistes. La stabilité du pays passe par la consolidation d'une droite modérée qui favorise l'évolution du parti socialiste vers la social-démocratie.* »

Les socialistes reconnaissent les mérites de l'actuel président, mais ils se défient de lui. Ils l'accusent de gouverner avec une *camarilla* et de tenir à l'écart la plupart de ses ministres. Ils lui reprochent sa mainmise sur la télévision, où l'U.C.D. règne en effet sans partage, sur les journaux et les stations de radio qui appartenaient autrefois au Mouvement et dont l'administration ne s'est toujours pas dessaisie. Ils remarquent que son parti est davantage régi par les règles du « centralisme démocratique » que par celles de la démocratie tout court. Enfin, ils estiment que M. Suarez n'a pas joué un jeu très net en se servant des municipalités franquistes pour implanter sa formation et tenter de gagner les élections.

Un membre du comité exécutif de l'U.C.D. admet avec les socialistes que le pouvoir « *n'a pas changé de main ; c'est toujours le même appareil franquiste qui commande* ». Les observateurs remarquent la rentrée en force de l'Opus Dei, sa présence dans les rangs de l'U.C.D. et les coulisses du pouvoir, ils sont bien près de voir dans le modèle de société projetée par les centristes celui que défendait un jour un banquier appartenant à l'Œuvre : un gouvernement des managers, un néo-capitalisme protecteur.

Le loup dans la bergerie

De telles remarques butent sur les intentions proclamées du chef du gouvernement, sur le programme de son parti, sur son action personnelle. M. Suarez affirme qu'il travaille à une société « *ouverte au dialogue, à la justice, à la participation populaire, capable de redonner aux Espagnols les valeurs qui ont été autrefois les leurs* ». Il le dit avec conviction et consacre à sa tâche des journées écrasantes. L'homme a beaucoup d'atouts personnels. Charmeur, spontané, doté d'une grande énergie et d'une incontestable autorité, il possède aussi cette qualité rare : il semble heureux de ce qu'il fait.

La « stratégie de l'araignée », dont il s'est servi pour transformer la dictature en démocratie, n'a pas été le fruit de l'improvisation, mais d'une réflexion commencée avant son arrivée à la présidence. Il a mené comme une partie d'échecs l'opération la plus difficile de son premier gouvernement : la légalisation du parti communiste. Il a révélé à cette occasion beaucoup d'habileté, mais il l'a payé cher. L'armée lui en veut toujours d'avoir introduit le loup dans la bergerie quelques mois après avoir juré à ses chefs qu'il n'en ferait rien. « *Nous savons qu'il n'a pas changé d'avis, mais il nous a trompés* », affirme le général Manuel Prieto, candidat de la droite à Grenade.

Le nationalisme catalan

M. Suarez a déployé ses talents sur un autre terrain : celui du nationalisme catalan. Les élections de 1977 lui avaient révélé l'ampleur d'un sentiment incarné presque exclusivement par la gauche. Son coup de maître consista à rappeler lui-même le personnage dont les Catalans demandaient le retour, M. Josep Tarradellas, président exilé d'une Généralité qui n'avait vécu que le temps de la brève République.

Il avait, en effet, compris qu'il pouvait miser sur le pragmatisme, l'autoritarisme, l'antimarxisme de M. Tarradellas, pour faire pièce au dynamisme de la gauche catalane. L'histoire de la Catalogne depuis ce moment-là est celle d'un nationalisme tenu en bride par un président de quatre-vingts ans, convaincu par l'expérience de l'inutilité des épreuves de force avec Madrid, et celle des militants socialistes et communistes, ligotés par un double pacte : le pacte constitutionnel conclu au sommet, et la volonté d'union de tous les partis catalans pour conquérir le meilleur statut d'autonomie possible.

Les adversaires de M. Suarez le soupçonnent aussi d'avoir « saupoudré » le pays de régimes de pré-autonomie, pour réduire un projet généreux à son expression la plus banale — une simple décentralisation — et dilué la force revendicative des deux seuls nationalismes qui comptent : le basque et le catalan. Le président soutient, au contraire que l'objectif de son parti — partagé par la plupart des autres formations — est de « *réaliser de façon rationnelle et graduelle la distribution territoriale du pouvoir de l'Etat* ».

Le scepticisme des uns contraste avec le vertige des autres. Nombreux au sein de l'U.C.D. sont ceux qui redoutent un emballement de la machine « autonomique ». Ils se demandent si l'Espagne ne va pas devenir un jour une confédération et souffrir d'un processus de balkanisation qui poserait des problèmes « *au niveau européen et même atlantique* ».

Pareille inquiétude ne règne pas au Pays basque où certains milieux nationalistes continuent de s'attendre au pire, c'est-à-dire à l'« incompréhension » de Madrid devant leur exigence principale : la récupération des *fueros*, c'est-à-dire des libertés d'autrefois. M. Carlos Garaicoechea, président du parti nationaliste basque, confiait récemment pourquoi « *il n'espérait pas grand-chose* » de l'actuel gouvernement : « *Voilà un an que nous discutons en vain d'un décret de bilinguisme qui mettrait le basque sur un pied d'égalité avec le castillan. Voilà un an que nous attendons le rétablissement des « concerts » économiques (1) en Biscaye et au Guipuzcoa.* »

L'échec basque

M. Adolfo Suarez a essuyé en Euskadi un de ses échecs les plus cuisants. Il a souvent donné l'impression d'hésiter, de louvoyer face à une situation il est vrai passablement embrouillée. Il a accordé l'amnistie après plusieurs mois de manifestations de rues, tenté de négocier avec l'ETA, puis affirmé que seule la répression convenait avec elle, attendu plus d'un an pour déclencher une action policière véritable quand déjà l'exaspération régnait dans les casernes, face à l'hécatombe de policiers et de militaires victimes de la terreur.

Pareille situation a donné de son gouvernement une image de faiblesse et incité son principal adversaire, M. Felipe Gonzalez, à faire de la « *sécurité* » et de la « *fermeté* » l'axe de sa campagne électorale. Pour effacer cette impression, le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a déployé à Madrid, à la veille des élections, un dispositif policier aussi spectaculaire qu'inutile. Il a envoyé treize mille hommes en Euskadi et réveillé dans la population les souvenirs de l'état d'exception. Il a obtenu de Paris des mesures contre les Basques réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques. La coopération française a tranquillisé momentanément l'opinion espagnole, mais n'a pas ralenti le rythme des attentats.

La vague terroriste a ébranlé l'institution militaire. Elle lui a donné le sentiment que « *la démocratie ne fonctionne pas* » et que le gouvernement Suarez s'était mis, avec les Basques, dans une impasse. La marine, la majorité de l'armée de terre, sont réticentes devant le nouveau régime. Les actes d'indiscipline se sont multipliés parmi les officiers servant dans la garde civile et la police armée et ont pris parfois la forme de la rébellion — comme l'a prouvé le coup de force éventé en novembre dernier.

Les militaires admettent que les gouvernements de la monarchie leur ont témoigné plus d'attention que le défunt Caudillo, mais ils critiquent le ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, pour sa soumission au pouvoir civil, et reprochent à M. Suarez de les avoir « *trahis* » et de s'être souvent servi de l'« *alibi militaire* » pour dire non à la gauche et aux nationalistes régionaux. Ils continuent, néanmoins, de proclamer leur fidélité à la couronne et repoussent toute possibilité de *pronunciamiento*.

M. Adolfo Suarez a rencontré aussi des difficultés avec les milieux patronaux. Ceux-ci ont durement réagi à la réforme fiscale, à l'orientation « *de centre gauche* », aux restrictions de crédit imposées par le plan de stabilisation, et se sont mal adaptés au nouveau jeu démocratique. Ils reprochent au gouvernement Suarez de n'avoir pas réorganisé les rapports patrons-ouvriers pour les adapter aux nécessités d'une économie moderne et en crise. Leurs revendications principales concernent la flexibilité de l'emploi. Ils l'estiment nécessaire pour rétablir la discipline dans le travail et assainir les entreprises.

Leurs relations avec le gouvernement se sont malgré tout améliorées. A l'ouverture à gauche a succédé, en effet, un certain virage à droite. Le ministre de l'industrie, nommé il y a un an, M Rodriguez Sahagun, fait souffler un vent de libéralisme dans le système dirigiste hérité de ses prédécesseurs. L'U.C.D. s'est prononcée, lors de son congrès, puis dans son programme électoral, pour une limitation de l'intervention publique dans l'économie. De l'aveu même de certains de ses responsables, elle a cédé aux pressions des milieux financiers. Ses positions conservatrices sur l'enseignement et la famille montrent qu'elle a été sensible aussi aux démarches de l'Eglise et des secteurs politiques les plus traditionnels.

(1) Terme qui désignait la concertation périodique entre Madrid et les provinces basques dans le domaine fiscal.

Prochain article :

LES SOCIALISTES AU POUVOIR ?

EUROPE

Bulgarie

Sofia dément la présence de troupes soviétiques et Belgrade l'envoi de blindés à la frontière

L'agence de presse bulgare B.T.A. a démenti, le lundi 26 février, les rumeurs qui avaient circulé à Belgrade et à Vienne au sujet du transfert en Bulgarie de troupes et d'unités d'aviation soviétiques (« le Monde » du 27 février). De telles informations, déclare l'agence, sont « dénuées de tout fondement et mal intentionnées (...). Des diffamations semblables dirigées contre la Bulgarie ont été également lancées dans le passé, mais elles ont toujours été contredites par les faits ».

Néanmoins, une certaine nervosité continue de se manifester dans les Balkans. Les récentes visites à Sofia de M. Brejnev, puis de M. Ceausescu, ne paraissent guère avoir détendu l'atmosphère. Elles ont, au contraire, attiré l'attention sur l'importance politique et stratégique accrue pour le pacte de Varsovie de cette zone située à proximité d'un Proche-Orient de plus en plus menacé de déstabilisation, note notre correspondant à Vienne, Manuel Lucbert.

De notre correspondant

Belgrade. — Les rumeurs relatives à un mouvement des blindés yougoslaves vers la frontière avec la Bulgarie ont été démenties catégoriquement par M. Bakotchevitch, président de la commission des affaires étrangères de l'Alliance socialiste. « *Il n'y a*, a-t-il dit, *ni mouvements de troupes ni mesures d'exception en Yougloslavie. La vie suit son cours normal, et il en est de même de nos préparatifs de défense et de la vigilance de nos citoyens.* »

Des contacts portant sur le problème macédonien

M. Bakotchevitch a confirmé que des contacts entre les deux pays portant sur le problème macédonien, contacts rompus depuis trois ans, pourraient reprendre, mais « *non à un niveau élevé* ». La décision aurait été prise il y a une quinzaine de jours au cours d'une rencontre entre M. Minitch, président de la commission fédérale des affaires étrangères et l'ambassadeur de Bulgarie à Belgrade. Mais compte tenu de la tempête d'indignation que soulèvent dans la presse depuis plus d'un mois les mémoires de Mme Dragoïtcheva, membre du bureau politique du parti bulgare, consacrés précisément au différend sur la Macédoine et qui sont qualifiés ici de « *Calomnie la plus noire* » de la Yougoslavie, les chances de les voir aboutir peuvent être considérées dès à présent comme minimes (*le Monde du 23 janvier*).

M. Bakotchevitch a répondu à plusieurs questions sur les positions de la Yougoslavie face au conflit sino-vietnamien. Il a rappelé que son gouvernement s'était opposé aussi bien à l'intervention vietnamienne au Kampuchea et qu'à l'intervention chinoise au Vietnam. Comme les correspondants soviétiques le pressaient de questions pour lui faire admettre que la Yougoslavie avait à l'égard du Vietnam un comportement plus dur qu'à l'égard de la Chine, M. Bakotchevitch a déclaré : « *Dans les deux cas, nous observons le même principe, nous condamnons toute agression aujourd'hui comme nous avons condamné dans le passé l'intervention des troupes du pacte de Varsovie à Prague et comme nous condamnerons dans l'avenir toute autre intervention dans quelque pays que ce soit.* »

PAUL YANKOVITCH.

République démocratique allemande

Esprit d'Helsinki, où es-tu ?

De notre correspondant

Vienne. — M. Erich Mielke, le ministre est-allemand de la sécurité, ne nourrit pas un amour immodéré pour les journalistes ni pour les gens de lettres. C'est ce qu'on est amené à se dire en lisant les extraits reproduits, le lundi 26 février, par l'hebdomadaire *Der Spiegel* d'un discours prononcé en octobre par le responsable en chef des services de sécurité de la R.D.A., et jamais rendu public à ce jour.

Selon le ministre, l' « *ennemi impérialiste* » manifeste son comportement agressif et subversif de *trois façons : il favorise et organise dans les pays socialistes une « opposition intérieure »* et une activité politique *souterraine* ; il *mobilise* dans ces pays les forces hostiles, les aide à se rassembler et à internationaliser leurs « *activités anti-socialistes* ». Il transmet plus fréquemment que dans le passé à ces forces des indications concrètes pour qu'elles passent à l'action.

A côté des services secrets classiques

A côté des services secrets classiques, M. Mielke range parmi les organisations subversives, qui seraient à la remorque de l'impérialisme, le comité de défense « Liberté et socialisme », le comité pour la libération de Rudolf Bahro (économiste est-allemand condamné à huit ans de prison pour son livre *l'Alternative*), le centre Brüsewitz (du nom du pasteur protestant qui s'était donné, il y a deux ans, la mort par le feu en signe de protestation contre les contraintes imposées en R.D.A. aux activités religieuses).

De plus en plus, poursuit le ministre, « *des forces hostiles, tels que des écrivains occidentaux, des représentants de la culture, des collaborateurs de maisons d'édition, sont intégrées dans les agissements subversifs de l'adversaire* ». Un homme comme Heinrich Böll ou l'organisation Amnesty International n'échappent pas à la méfiance vigilante du chef de la sécurité est-allemande. Si pour des raisons d'opportunité politique il paraît préférable de ne pas les dénoncer publiquement, cela ne change rien, nous dit-il, à leur « *caractère anti-socialiste* ». Le Prix Nobel de littérature sera assurément honoré d'apprendre qu'il a ainsi le privilège d'être doublement tenu à l'œil : à l'Ouest, par les services de protection de la Constitution ; à l'Est, par le ministère de la sécurité d'Etat.

« Limiter l'activité subversive des correspondants »

L'attention portée par le responsable est-allemand aux journalistes étrangers n'est pas moindre : « *Un rôle particulier dans les procédés subversifs employés contre nous*, affirme-t-il, *échoit aux correspondants accrédités en R.D.A., aux auteurs de reportages ou aux journalistes appartenant à des publications impérialistes et voyageant à titre privé.* » Il ne serait pas rare, selon le ministre, que ces individus remplissent des missions pour des services secrets impérialistes et autres centres hostiles, qu'ils fabriquent de fausses nouvelles pour alimenter les campagnes de diffamation contre la R.D.A., qu'ils servent de courrier aux éléments ennemis, qu'ils cherchent à obtenir des secrets militaires, économiques et autres. Il s'agit donc d'intensifier les efforts pour « *limiter l'activité secrète et subversive des correspondants, mais aussi des forces hostiles dans les représentations diplomatiques, dans les bureaux des firmes et des banques capitalistes* ».

En lisant les propos du ministre est-allemand de la sécurité, force est de se demander : que reste-t-il aujourd'hui de l'esprit et de l'accord de Helsinki ? Que sont devenues les promesses sur les facilités de circulation et d'information ? La coopération Est-Ouest est-elle tout à fait morte et enterrée ?

MANUEL LUCBERT.

Union soviétique

PORNOGRAPHIE « A LA RUSSE »

A Moscou, le peintre et dessinateur humoriste soviétique Viatcheslav Sisoïev, qui avait été, en novembre, victime d'une double perquisition, au cours de laquelle furent saisis divers livres de littérature, albums, diapositives, dessins, stylos, vient de recevoir de la Procurature de Moscou une réponse à sa lettre dans laquelle il demandait la restitution de ses biens. « Selon les conclusions de notre expert artistique, *écrit la Procurature*, les objets saisis ne sont pas des œuvres d'art, mais de la pornographie. Il n'y a donc eu, de la part des organes qui ont enquêté, aucune infraction à la loi. »

Les objets saisis ne seront pas restitués à leur propriétaire. Parmi les auteurs des livres confisqués, on relève les noms de Pasternak, Mandelstam, Tvetaleva, Amalrik, Soljenitsyne, Zinoviev, ainsi que des albums sur les surréalistes, Gauguin, Magritte, un petit portrait de Mao, etc.

● *L'avocat Moustapha Djemilev*, qui a déjà fait dix ans de détention pour avoir pris la défense des Tatars de Crimée expulsés en Asie par Staline, doit être de nouveau jugé jeudi 1er mars à Tachkent. Libéré il y a quelques mois, il avait été de nouveau arrêté le 9 février sous prétexte d'infraction aux règles du contrôle judiciaire. C'est sans doute sa renonciation publique à la nationalité soviétique, annoncée la veille de son arrestation, qui est à l'origine de son nouveau procès. — *(Corresp.)*

Belgique

LES DEUX MÉDIATEURS RENONCENT A RÉSOUDRE LA CRISE

(De notre correspondant)

Bruxelles. — La marge de manœuvre du roi Baudouin pour sortir la Belgique de la crise s'est encore rétrécie, lundi soir 26 février, quand il a constaté l'échec des deux médiateurs désignés il y a dix jours. MM. Claes, ministre socialiste flamand des affaires économiques, et Charles-Ferdinand Nothomb, président des sociaux-chrétiens francophones, ont été déchargés de leur mission.

Deux mois et dix jours après la démission du gouvernement, toutes les tentatives en vue de constituer une nouvelle équipe ont échoué. M. Claes, appelé comme informateur au lendemain des élections législatives anticipées du 17 décembre, n'avait pas réussi à détendre le climat. M. Martens, président des sociaux-chrétiens flamands, chargé ensuite de former le gouvernement, n'a pas fait mieux, et la dernière formule, inédite en Belgique, de deux médiateurs a été totalement inefficace. Les positions flamandes et francophones n'ont cessé de se durcir et on ne voit plus aujourd'hui qui pourrait renouer le dialogue entre les deux communautés. En quittant le palais royal, lundi soir, M. Claes, désabusé, a déclaré : « *Je n'accuse personne, mais le monde politique joue avec le feu.* »

De son côté, la veille, le nouveau président du Rassemblement wallon, M. Mordant, avait déclaré : « *Il faut détruire de fond en comble l'Etat unitaire.* »

L'opinion publique se désintéresse de plus en plus des tribulations politiques et manifeste un antiparlementarisme chaque jour accru.

P. de V.

Grande-Bretagne

M. Callaghan estime que le plus fort de la crise sociale est passé

De notre correspondant

Londres. — Dans une interview télévisée à la B.B.C., M. Callaghan a indiqué, lundi soir 26 février, qu'il espérait éviter des élections anticipées et aller jusqu'au terme normal de son mandat parlementaire, c'est-à-dire en octobre ou novembre 1979. Avouant « aimer bien son métier », il a déclaré qu'il n'envisageait pas d'abandonner ses fonctions de premier ministre, ni celle de leader du parti travailliste. Le premier ministre a justifié son attitude par « l'intérêt national » et son souci majeur de réduire l'inflation, « même au prix de mesures impopulaires à court terme ».

En fait, le risque d'un échec du gouvernement s'accroît avec la perspective de deux victoires conservatrices aux élections partielles du 1er mars. M. Callaghan aurait alors une minorité de seize voix à la Chambre des Communes et donc plus besoin que jamais du soutien des députés nationalistes écossais et gallois, soutien qui pourrait lui faire défaut si les résultats des référendums sur la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles, qui ont lieu également jeudi, étaient négatifs.

M. Callaghan qui, il y a quelques semaines, donnait une impression de flottement et reconnaissait être déconcerté par la crise sociale, a retrouvé tout son aplomb. Ses déclarations sur la situation sociale ont été relativement optimiste. Après la grève des camionneurs, a-t-il déclaré, il avait craint une remontée en flèche de l'inflation, mais il estime que, compte tenu des accords de salaires qui viennent d'être conclus, le taux d'inflation ne dépassera pas 15 % cette année. Ces accords s'établissent à un niveau inférieur à celui qu'on pouvait craindre, et, en tenant compte des mesures fiscales et monétaires envisagées par le gouvernement (augmentation des impôts, réduction des dépenses publiques), il est « très improbable » que l'inflation revienne aux 25 ou 35 % qu'elle avait atteints en 1975-1976. Se référant au « concordat » récemment conclu avec les syndicats, M. Callaghan a affirmé que, en coopération avec le TUC, il espérait atteindre son objectif de ramener le taux d'inflation au-dessous de 5 % dans les trois prochaines années.

M. Callaghan a condamné les grèves « *irresponsables et injustifiées* », notamment celle des ambulanciers ; mais, à son avis, le pire est passé et les syndicats reviennent maintenant à une attitude modérée.

En politique extérieure, M. Callaghan a dit qu'il fallait craindre qu'une nouvelle génération de dirigeants soviétiques liés aux militaires ne succède à M. Brejnev et ne réagisse plus violemment à ce qu'ils pourraient considérer comme des menaces d'encerclement. Dans l'immédiat, il faut poursuivre la politique de détente et persévérer dans les efforts pour arriver à une réduction des armements nucléaires et conventionnels.

HENRI PIERRE.

Italie

Quatre terroristes présumés — dont deux Allemands — arrêtés à Parme

De notre correspondant

Rome. — Quatre terroristes présumés, qui étaient en possession d'une grosse quantité d'explosifs, ont été arrêtés à Parme au cours du week-end. Ils seront jugés selon une procédure accélérée pour détention illégale d'armes à feu.

Cet épisode assez banal ne retiendrait pas l'attention si deux membres du commando, Willi Piroch et Johanna Hartwing, n'étaient de nationalité allemande. Le premier est même recherché par la police de son pays qui le soupçonne d'avoir appartenu à la Fraction armée rouge. Quant aux deux Italiens, Carmela Pane et Rocco Martino, ils se seraient déclarés membres des Brigades rouges.

La police est avare de détails sur cette « cellule mixte ». S'agit-il des organisateurs de plusieurs attentats commis récemment avec des armes et une voiture semblables, ou de simples exécutants ? Il se confirme en tout cas — et c'est l'élément le plus intéressant — que des liens existent entre les organisations clandestines des deux pays.

Fin janvier, on avait arrêté à Turin une Allemande, Ingeborg Keinznach, qui hébergeait plusieurs terroristes italiens recherchés. Des journaux s'étaient empressés de voir en elle l'un des organisateurs de l'enlèvement d'Aldo Moro. Cette affirmation devait être démentie par les enquêteurs. Mais la « piste allemande » est toujours explorée avec attention : plusieurs objets et documents trouvés pendant l'affaire Moro laissent à penser que les ravisseurs avaient bénéficié de la collaboration de terroristes d'Allemagne fédérale.

Près de dix mois après la découverte du cadavre du président de la démocratie chrétienne, le mystère reste complet. Même les résultats de l'autopsie sont remis en question. Doutant que l'otage ait été assassiné dans la fameuse Renault rouge, les magistrats instructeurs ont réclamé en ce début de semaine un supplément d'enquête.

Après M. Moro, voulait-on assassiner M. Bettino Craxi, le secrétaire général du parti socialiste ? L'intéressé vient de déposer une plainte en ce sens qui a abouti, lundi 26 février, à l'arrestation d'un ancien conseiller régional d'extrême droite, M. Edoardo Formisano. On soupçonne celui-ci d'être entré en contact avec un tueur à gages actuellement en prison, mais l'affaire est encore bien obscure.

Jamais on n'aura arrêté tant de monde en Italie. Et jamais on n'aura eu l'impression d'être aussi loin de la vérité.

ROBERT SOLÉ.

AMÉRIQUES

AVANT LA VISITE AU MEXIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING

POINT DE VUE

L'Amérique latine, champ privilégié de l'économie française

par JACQUES SOUSTELLE (*)

SUR le fond d'un panorama économique assez lugubre, le commerce extérieur de la France apparaît comme une note de lumière. Partant d'un déficit de 14 milliards de francs en 1977, il fait ressortir en 1978 un excédent de 2 milliards et demi : résultat positif d'autant plus encourageant que l'économie française, pour des raisons multiples et anciennes, n'était pas jusqu'à présent activement tournée vers l'exportation.

Gardons-nous pourtant de pavoiser et surtout de relâcher l'effort. Le ministre J.-F. Deniau annonçait début janvier que l'année 1979 serait dure pour le commerce extérieur de la France. C'est que les décisions de l'OPEP vont alourdir d'au moins 6 milliards la facture pétrolière. Autre motif d'inquiétude : la concurrence croissante des pays en voie de développement dont l'industrie naissante (souvent équipée d'usines clefs en main par les nations occidentales) utilise une main-d'œuvre sous-payée et sans sécurité sociale.

Aussi, loin de nous satisfaire d'une marge excédentaire, certes, mais étroite et peut-être éphémère, devons-nous rechercher — comme M. Raymond Barre le soulignait récemment — un excédent durable. Et le premier ministre de faire observer que l'on pouvait constater un certain ralentissement de la vente de biens d'équipement. Il est évident, d'ailleurs, que certains marchés peuvent arriver à un point de saturation ou, ce qui revient au même, ne plus être susceptibles de financer des achats d'équipements lourds, même avec des crédits accordés selon des conditions favorables.

Il faut donc examiner attentivement la structure de nos échanges, et rechercher si possible de nouveaux marchés.

***

Une remarque préliminaire s'impose : évitons de trop mêler la politique et l'économie. Sans doute, « tout se tient », comme on dit, mais il est quelquefois bon de laisser une certaine élasticité aux activités diverses d'un pays et de ne pas tomber dans la confusion des genres.

J'observe par exemple que la France, désireuse de développer ses échanges avec les pays de l'Est, qui ne représentent que 3,5 % de nos importations et 4 % de nos exportations, ouvre à ces pays des crédits importants et avantageux. A la suite de la commission franco-polonaise des 22-24 janvier, un crédit de plus de 600 millions a été accordé afin de permettre à la Pologne de nous acheter des céréales et divers produits. L'Union soviétique a épuisé, au début de cette année, l'enveloppe de 12,5 milliards prévue pour 1975-1979, et demande une « rallonge ». Nous lui prêtons à des taux de l'ordre de 7,5 %.

Des opérations de ce genre peuvent facilement se ramener à des « opérations blanches » (comme l'a souligné *le Monde* du 28 janvier) dans la mesure où le remboursement des prêts à long terme sera soumis à l'érosion monétaire. Elles constituent, d'un certain point de vue, une subvention aux industries françaises.

Je ne les critique pas, mais je souligne que nous n'hésitons pas, dans le cas des pays dits « socialistes », à consentir des conditions particulièrement avantageuses, et notamment des prêts considérables (dont on peut même se demander s'ils seront remboursés étant donné l'énorme endettement de l'Est envers le monde capitaliste), sans nous soucier du régime intérieur de ces pays, des « goulags », de l'oppression des minorités, des abus de la police politique. Pourquoi, dès lors, ne nous comportons-nous pas avec la même impartialité, c'est-à-dire en dissociant économie et politique, envers des Etats comme par exemple l'Afrique du Sud et la Rhodésie — Zimbabwé, qui possèdent d'immenses ressources et sont prêts à payer « cash » la plupart du temps ? J'ai pu constater que notre politique, qui a consisté notamment à refuser de livrer aux Sud-Africains des navires qu'ils avaient commandés et déjà partiellement payés, avait porté un coup très dur à la crédibilité de nos entreprises dans cette région du monde.

J'ai pu également voir sur place que si les gouvernements de Washington et de Londres condamnent énergiquement ceux de Pretoria et de Salisbury, leurs ressortissants laissent aux porte-parole officiels le soin des anathèmes verbaux et n'hésitent pas à pratiquer le *business as usual*. Il en est de même des Allemands, des Japonais, des Italiens, pour ne pas parler des Sud-Coréens. Seuls les Français, inhibés par la politique du Quai d'Orsay (dirigé, à l'époque dont je parle, par M. de Guiringaud), se tiennent le plus souvent en retrait et se font distancer par tous leurs concurrents.

On a annoncé récemment que la France consentait « un important crédit public », « des prêts exceptionnellement élevés » à l'Algérie, moins pour financer certains projets que pour provoquer un « réchauffement des relations ». L'avenir dira si 2 milliards et demi de francs garantis par la COFACE sont un prix modique ou excessif pour ce « réchauffement », qui risque bien, à en juger par l'histoire des dix-sept dernières années, d'être sujet à quelques sautes de température.

L'attrait de l'immense plaine slave et les mirages de l'Orient — les événements d'Iran et leurs suites possibles incitent à la prudence — ne devraient pas détourner nos exportateurs de ce que peut offrir à leurs activités le continent américain du Rio Grande à la Terre de Feu.

L'Amérique latine peut devenir le champ privilégié des entreprises exportatrices françaises. Les plus grands et les plus riches des pays qui la composent sont naturellement à placer au premier rang de nos préoccupations ; mais certains, quoique moins vastes ou moins peuplés, n'en présentent pas moins un très vif intérêt.

La presse et les médias ont beaucoup insisté, notamment à l'occasion du voyage triomphal du pape au Mexique, sur la pauvreté de certaines populations. Pour avoir vécu au milieu des Indiens, je connais mieux que personne leurs problèmes. Mais il ne faudrait pas s'en tenir à une vision archaïque et folklorique qu'exploite une certaine propagande marxiste ou « christiano-marxiste ». L'Amérique latine, c'est *aussi* le Mexique, riche de son pétrole, engagé depuis cinquante ans sur la route de l'industrialisation, animé par une élite économique de qualité. C'est le vaste Brésil, nation-continent, aux immenses ressources et à l'activité moderne s'incarnant dans des villes comme Sao-Paulo. C'est le Venezuela... mais à quoi bon poursuivre ? Il n'est pas de pays latino-américain qui n'offre des perspectives, quelquefois moins brillantes en apparence que celles de tel ou tel émirat, mais plus solides : témoins la Bolivie, où de récentes découvertes ont mis au jour de nouvelles richesses minières ; le Paraguay, qui disposera dans les prochaines années d'une production hydro-électrique fantastique.

***

Evidemment, la situation de notre commerce extérieur en ce qui concerne l'Amérique latine n'est pas brillante. Un périodique économique va jusqu'à dire que « la France a manqué son heure au Brésil ». Il est de fait que le capital français investi au Brésil ne représente que 4,1 % du total, contre 13,8 % pour la République fédérale allemande et 10,7 % pour le Japon.

Le Mexique ne nous achète que 0,33 % de nos exportations et ne nous vend que 0,13 % de nos importations : chiffres dérisoires quand on rappelle que, selon PEMEX, la puissante entreprise nationale des pétroles du Mexique, ce pays possède des réserves prouvées de 40 milliards de barils, des réserves probables de 44 milliards et potentielles de 200 milliards de barils. Mais la France n'arrive qu'au cinquième rang des fournisseurs du Mexique, avec 2,9 % seulement des importations mexicaines, derrière les Etats-Unis (bien entendu, avec 63,5 %), l'Allemagne, le Japon et le Canada.

D'ailleurs, partout dans le monde où j'ai eu l'occasion de me rendre récemment, Afrique australe ou Amérique latine, nous sommes régulièrement distancés par Américains, Allemands, Japonais, souvent Canadiens et Italiens.

Jean-François Deniau a exprimé le regret que les industriels français soient trop souvent « fugaces » sur les marchés extérieurs. C'est malheureusement vrai, par comparaison avec nos concurrents, allemands et japonais en particulier, qui font une politique de présence. Systématiquement, avec une patience inlassable, ils implantent des antennes sur place, prennent des contacts, attendent que mûrissent les affaires. A l'inverse, nous croyons trop que la « cote d'amour » — réelle pourtant — dont bénéficient la France et les Français suffit pour qu'après une brève apparition nous enlevions de mirifiques marchés.

Il faut s'affirmer et, pour cela, se risquer à dépenser quelque argent. J'ai vu dernièrement le cas d'une grande banque française qui avait ouvert un crédit déjà important, et susceptible de s'accroître, à un pays sud-américain. Ce crédit était destiné, naturellement, à financer l'achat, en France, de biens d'équipement. Le temps passa. Au bout de deux ans, rien n'était fait, car ni les industriels concernés ni la banque n'avaient pris la peine de suivre l'affaire : il aurait fallu, n'est-ce pas, envoyer quelqu'un sur place, et à cette fin engager des frais représentant environ *un millième* du crédit total. Personne n'avait osé prendre une telle responsabilité !

Face à des concurrents aussi agressifs que les Américains ou les Japonais, ce conservatisme, cette prudence (pour ne pas dire cette pusillanimité) ne peuvent que provoquer de sérieux déboires.

Nous sommes trop souvent ce que les Américains appellent « Johnnies-come-lately », ceux qui arrivent les derniers. Dans le cas du Mexique, pays que je crois connaître à fond depuis de nombreuses années, je n'ai pas cessé, surtout depuis que les milieux pétroliers ont commencé à faire écho aux nouvelles de découvertes prodigieuses, d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de certaines firmes françaises sur la nécessité impérieuse d'être présents très activement sur les lieux.

***

Je me réjouis de voir que M. Giraud a signé le protocole du 11 décembre dernier à Mexico. PEMEX vendra à la France 5 millions de tonnes de pétrole par an. Un accord a été conclu entre la Nacional Financiera et la Banque française du commerce extérieur. Tout cela est excellent et il faut espérer que l'on élargira cette « tête de pont » le plus rapidement possible. Fort heureusement, le président du Mexique, M. José Lopez Portillo, est un économiste de grande classe, qui mesure mieux que personne les besoins et les moyens de son pays : le rapport qu'il a présenté au Parlement mexicain frappe par sa lucidité et l'ampleur de ses vues. Le chef de l'exécutif fédéral perçoit clairement que la croissance déséquilibrée du peuplement et de l'économie, suscitant une concentration inouïe à Mexico — aujourd'hui l'agglomération la plus peuplée du monde — et sur les hauts plateaux, rend nécessaire une politique d'aménagement du territoire. Il entend orienter cette politique vers la mise en valeur des zones périphériques, des côtes et des ports.

L'électronique, l'électricité, les transports, la métallurgie « sophistiquée », les communications et, naturellement, l'industrie pétrolière et pétrochimique constituent les domaines où notre économie peut s'articuler de façon positive avec celle du Mexique. Comme d'autres pays d'Amérique latine, le Brésil notamment, le Mexique est *vraiment* « en voie de développement » et non en voie de sous-développement comme c'est malheureusement le cas de tel ou tel pays africain, où s'engloutissent vainement les milliards de la coopération. Cela signifie qu'il y a une industrie mexicaine, des capitaux mexicains, des cadres et des techniciens mexicains. Il ne faut pas imaginer que des étrangers, nord-américains ou européens, peuvent arriver dans des pays de ce genre pour y faire n'importe quoi n'importe comment. Dans bien des cas, c'est l'association, la « joint venture » qui constituera la solution. Et cela, encore une fois, exige une implantation, des relations, des contacts suivis : autrement dit, de la patience, de la ténacité et la volonté de consentir à quelques dépenses préalables. Les contrats ne tombent pas tout cuits du ciel, ni à Mexico ni à Brasilia. La connaissance du milieu et du langage et une coopération intelligente avec les services consulaires et commerciaux français sont aussi des facteurs importants de réussite.

La prochaine visite du président Valéry Giscard d'Estaing au Mexique va redonner de l'actualité et du lustre à une amitié qui, mis à part le malheureux épisode de Napoléon III et Maximilien, dont nul au Mexique ne nous tient rigueur, n'a jamais cessé d'unir les deux nations. Délégué à Mexico par le général de Gaulle en 1941, j'ai pu constater combien les Mexicains, depuis l'homme de la rue jusqu'au chef de l'Etat, ressentaient profondément le drame de la France. Le prestige dont jouit notre pays provient d'abord du rayonnement de sa culture et de sa tradition humaniste. Des réalisations techniques de grande envergure, comme le métro de Mexico (qu'il est nécessaire de prolonger), montrent que nous pouvons tenir notre rang dans le monde moderne. Une communauté française nombreuse et active, implantée de longue date dans le pays, fournit une base à de futures relations. C'est dire qu'il existe des conditions favorables. Il ne tient qu'à nous de les mettre à profit pour l'intérêt mutuel de l'économie mexicaine en plein essor et de l'économie française en mutation.

(*) Ancien ministre.

AFRIQUE

Maroc

DES SANCTIONS SONT ANNONCÉES CONTRE LES SPÉCULATEURS RESPONSABLES DE LA HAUSSE DES PRIX

De notre correspondant

Rabat. — Des sanctions « *irréversibles* » doivent être appliquées à partir de ce mardi 27 février contre les « *exploiteurs et spéculateurs* » responsables de la hausse des prix qui, sans épargner les denrées de première nécessité, a réduit le pouvoir d'achat, déjà faible, de la grande majorité de la population. Cette situation a motivé ces dernières semaines une multiplication de grèves et de mouvements revendicatifs. La décision de sévir a été prise au cours d'un conseil des ministres restreint.

Pour qu'une concertation s'engage

En outre, le roi Hassan II a donné des directives pour que, à partir du 28 février, une concertation s'engage entre les responsables gouvernementaux de la fonction publique et des secteurs économiques et sociaux d'une part, et, d'autre part, les représentants des centrales syndicales. Les trois principales d'entre elles sont l'Union marocaine du travail, proche de l'Union nationale des forces populaires, l'Union générale des travailleurs du Maroc, proche du parti de l'Istiqlal, et — la dernière-née — la Confédération démocratique du travail, proche de l'Union socialiste des forces populaires.

Seul de ces trois partis, l'Istiqlal est représenté au gouvernement. Sa presse soutient pourtant les revendications de certains secteurs, tel celui des mines de charbon de Djerada, dans le Maroc oriental, proche de la frontière algérienne.

LOUIS GRAVIER.

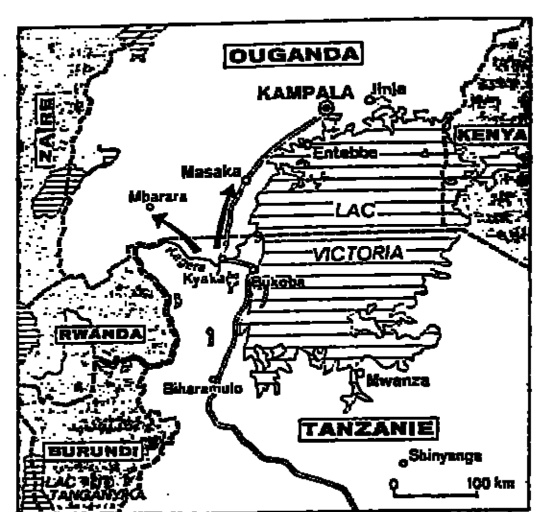
Ouganda

L'armée tanzanienne s'est emparée des deux principales villes du Sud

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les forces du maréchal Amin semblent avoir perdu non seulement le contrôle de Masaka, mais aussi celui de Mbarara, les deux principales villes du sud de l'Ouganda. Selon Radio-Kampala, qui a cité lundi 24 février un message du président ougandais à son homologue kényan, Mbarara serait « *en flammes* » et des troupes tanzaniennes auraient pénétré de 80 kilomètres à l'intérieur de l'Ouganda.

La version de l'opposition ougandaise est différente. Le « *bataillon-suicide* » stationné à



Masaka, — unité d'élite de la deuxième brigade ougandaise, — se serait mutiné, allant grossir les rangs d'une insurrection qui s'appuie, vraisemblablement, sur des troupes tanzaniennes ayant pris position dans le sud de l'Ouganda, à l'ouest du lac Victoria.

Ces développements semblent expliquer l'échec des dernières tentatives de compromis, notamment de la part de l'O.U.A., dont le conseil des ministres siège à Nairobi. Les opposants ougandais font, en effet, valoir que l'intervention d'un cessez-le-feu, réclamé encore dimanche par M. Arap Moi, président kényan, les mettrait à la merci de la vengeance du maréchal. Ils estiment donc ne plus pouvoir reculer.

téils-osu-abaoun

Le maréchal Amin a affirmé que lui-même et les membres de sa famille demeureraient, « *quoi qu'il arrive* », à Kampala. Mais, sur place, des diplomates indiquent que la famille du maréchal aurait déjà été évacuée sur la province de Karamoja, frontalière du Soudan.

Les divisions de l'opposition au maréchal ne clarifient en rien la situation. De nombreux Ougandais demeurent apparemment hostiles à un retour au pouvoir de l'ancien président Obote, renversé par M. Amin en 1971. Depuis un mois, M. Obote ne s'est pas manifesté publiquement, mais il paraît toujours bénéficier des sympathies de la Tanzanie, qui lui offre l'hospitalité, alors que le SUM (Save Uganda Movement), qui a revendiqué plusieurs actes de sabotage, déclare agir pour son propre compte et non pour celui de l'ancien président.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tchad

L'exode des « Sudistes » de N'Djamena s'amplifie

N'Djamena (*Reuter, A.F.P.*). — Une très vive tension règne dans la capitale tchadienne où l'on redoute une généralisation des affrontements ethniques et religieux qui ont déjà fait trente morts jeudi et vendredi à Moundou (*le Monde* daté 25-26 février). L'exode de la population civile sara — ethnie du sud à laquelle appartient le président Malloum, — s'accélère. Sur les routes conduisant notamment aux villes saras de Sarh et Moundou, des milliers de personnes fuient à pied, avec pour seuls bagages quelques baluchons de fortune.

Un tract anonyme, diffusé dimanche dans la capitale, invitait la population à fuir. Selon les observateurs, le colonel Kamougué, chef de la gendarmerie et « *homme fort* » de la faction sudiste, serait à l'origine de la diffusion de ce tract. Il se préparerait à livrer un « *baroud d'honneur* » contre les forces « *nordistes* » à N'Djamena, lorsque les Saras auront quitté la ville.

Lundi, les quartiers « *sudistes* » étaient soit déserts soit sur pied de guerre pour affronter la population islamisée — et majoritaire à N'Djamena. La capitale demeure paralysée. L'administration s'est effondrée. Les banques sont fermées. L'argent manque. Sur les cinq gros marchands musulmans qui contrôlent le commerce de la capital, quatre ont déjà fui au Cameroun.

Dans le reste du pays, les forces du général Malloum continuent d'évacuer les positions qu'elles occupaient près de la ligne de cessez-le-feu, à la hauteur des villes de Moussoro Bol et Abéché. Ce repli, ainsi que la fuite des civils de N'Djamena, pourrait dessiner un nouveau partage du pays en trois régions : le « *grand nord* » contrôlé par le Frolinat et l'armée Volcan, le centre et N'Djamena aux mains de M. Habré, et le « *sud utile* », région la plus riche, occupée par les troupes de M. Malloum et regroupant la majorité de la population sara.

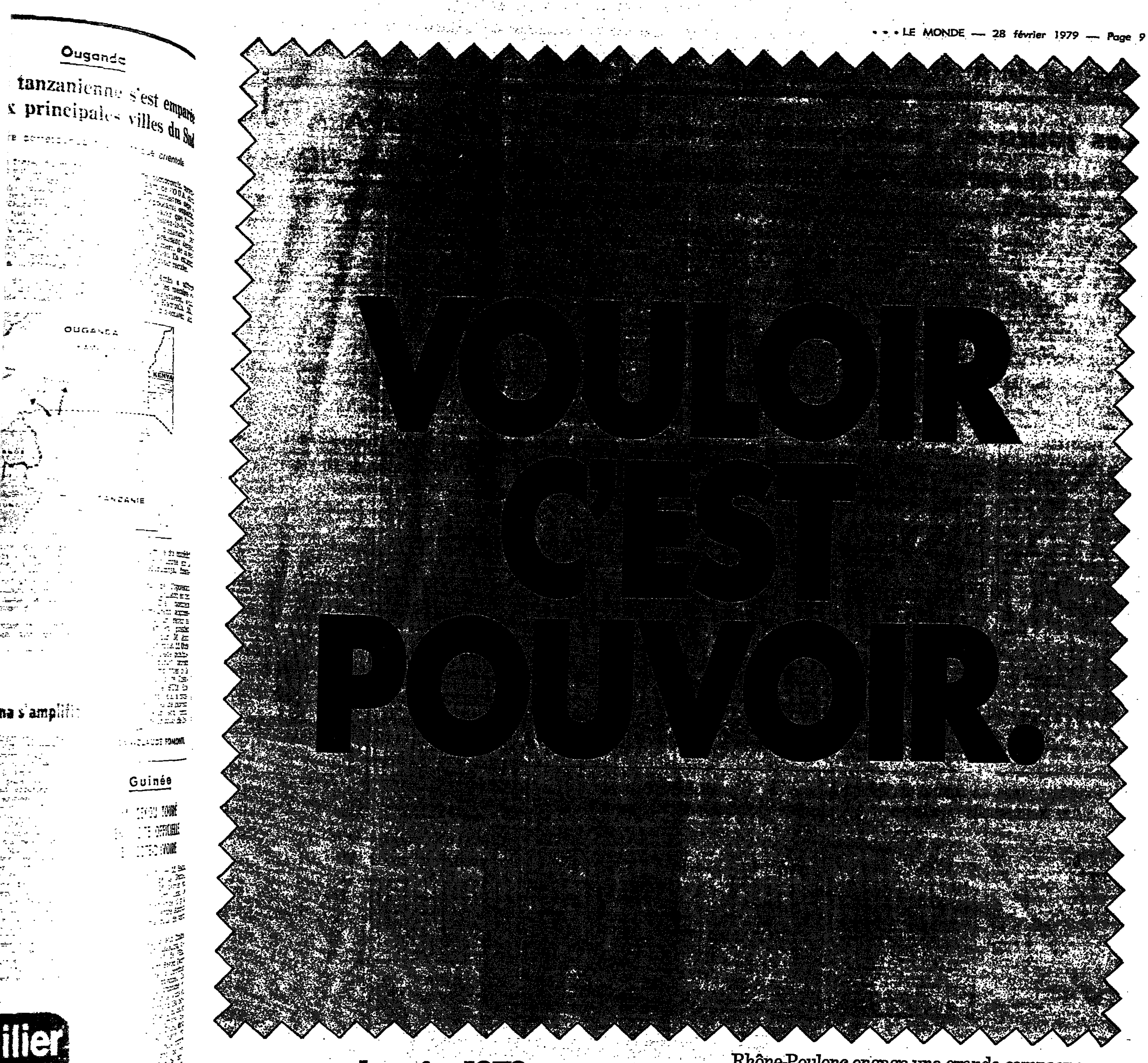
Guinée

M. SEKOU TOURÉ EN VISITE OFFICIELLE EN COTE-D'IVOIRE

Abidjan (Reuter). — M. Sekou Touré, président de la Guinée, est arrivé lundi 26 février en Côte-d'Ivoire, scellant ainsi la réconciliation intervenue il y a un an à Monrovia, entre Abidjan et Conakry, après plus de vingt ans de brouille.

Quoique sa visite soit limitée strictement à Yamoussoukro, village natal du chef de l'Etat ivoirien, le président Sekou Touré n'entend pas moins lui imprimer un caractère exceptionnel. La délégation qui l'accompagne et qui doit séjourner trois jours en Côte-d'Ivoire, comprend 180 personnes, dont 118 artistes du ballet national guinéen, arrivés dès dimanche. M. Sekou Touré, dont c'est la première visite en territoire ivoirien depuis quinze ans, est accompagné de ses principaux collaborateurs, dont M. Lansana Beavogu, premier ministre, et de nombreux autres ministres.

هكذا من الأصل



Le Monde

politique

Les journées parlementaires du R.P.R.

PESSIMISME SOUS LES TROPIQUES

De notre envoyé spécial

La Guadeloupe. — Après avoir offert dimanche le spectacle d'un « cortège de low middle class en vacances », pour reprendre une expression de M. Jacques Marette, député de Paris, les parlementaires R.P.R. se sont transformés lundi, à Bouillante, à l'occasion d'une séance de travail consacrée aux problèmes économiques et sociaux, en un défilé de procureurs pessimistes. Les uns après les autres, ils ont instruits, en l'absence bien inspirée de M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le parlement, le procès d'une politique, celle du gouvernement, celle de M. Barre, dont M. Jean Falala, vice-président du groupe, avait affirmé qu'elle avait, à son avis, « globalement échoué » *(le Monde* du 27 février).

Ce fut d'abord M. Jacques Marette, député de Paris, pessimiste, qui observa que « *depuis deux ans l'infanterie de nos entreprises (l'emploi) se faisait massacrer sur le front de la guerre économique, sans progression appréciable de notre offensive contre l'inflation* ». Il a ajouté : « *Notre économie est enlisée dans une épuisante guerre de tranchée, alors que dans les poches de chômage se manifestent les premières mutineries. Sans accroissement de notre puissance de feu industrielle, sans relance de l'investissement productif, l'hémorragie humaine du chômage va continuer et le moral de la nation se dégrader jusqu'au point de rupture.*

» *Aussi un immense effort doit-il être entrepris d'urgence car le laisser-faire n'est pas à la mesure de l'épreuve actuelle, et l'on ne peut espérer le salut d'un commandement européen ou atlantique. Nul ne peut prétendre détenir une solution miracle*, devait reconnaître le député, *mais la seule certitude c'est que la politique suivie depuis deux ans est mauvaise ou insuffisante. Dans une conjoncture aussi difficile*, devait conclure M. Marette, *on ne redresse pas un pays en le divisant ; or la majorité est malheureusement divisée au moment où il nous faut passer d'une guerre de tranchée à une guerre de mouvement, malheureusement, car cela ne peut se faire sans nous.* »

Ce fut ensuite M. Philippe Seguin, député des Vosges, pessimiste désabusé, qui constata que « *tout ce que peut dire ou ne pas dire le R.P.R. n'a strictement aucune importance* ». Et de demander : « *A quoi sert le Parlement, la majorité, le R.P.R., dès lors que la politique économique paraît être immuable. Ayant voté la confiance au gouvernement, nous ne semblons plus avoir le moindre intérêt. Au contraire, on nous reproche nos états d'âme, notre électoralisme, notre manque de sang-froid. Pour l'opinion, nous sommes responsables, même si nous n'avons plus aucun moyen réel d'arrêter le cours des choses. Nous sommes condamnés à jouer au mistigri, à nous replier sur nos circonscriptions en tentant de repasser les difficultés aux autres. Sur le plan économique, les choses sont claires : nous devrons boire le calice jusqu'à la lie. Dans le domaine social, toutefois, il nous reste une petite marge de manœuvre, peut-être parce que le ministre responsable de ce secteur (M. Boulin) est l'un des nôtres.* »

Pour terminer, M. Seguin devait évoquer la situation en Lorraine, se déclarant « *stupéfait* » de la succession des erreurs commises en si peu de temps. « *La colère*, a-t-il prévenu, *risque de gagner toute la France.* » En conclusion, il devait inviter son groupe à exiger que ses propositions soient discutées lors de la session de printemps.

D'un « *optimisme sinistre* », M. Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, invita les possesseurs de monnaie forte à les garder, car, affirma-t-il, « *la position du franc risque bientôt de se dégrader* ». A son avis, la Lorraine ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt : « *La Lorraine*, déclara-t-il, *c'est partout en France.* »

Après l'intervention de M. Tranchant, député des Hauts-de-Seine, M. Antoine Gissinger (Haut-Rhin) fit remarquer que « *créer des emplois était bien, mais sauver ce qui existe déjà mieux encore* ».

Ce fut enfin M. Jean Bonhomme, député du Tarn-et-Garonne, qui, d'un pessimisme à contre-courant, plaida pour l'unité de la majorité, car, expliqua-t-il, « *nous sommes condamnés à vivre ensemble et nous sommes unis pour le meilleur et pour le pire* ».

« FUMISTERIES »

Proposée récemment par l'U.D.F., la création d'un impôt de solidarité sur les patrimoines s'est vu qualifier de « fumisterie » par M. Seguin (Vosges), de même d'ailleurs que la plupart des propositions avancées par M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G. « *Si l'on tient vraiment à aider un homme politique en mal de reclassement*, fit remarquer le député, *il doit bien y avoir d'autres prétextes.* »

M. Bonhomme (Tarn-et-Garonne) ayant fait appel de cette condamnation (« *nous sommes d'accord sur le principe* »), M. Labbé, le président du groupe, tint alors à mettre les points sur les « i » : « *Nous ne disons pas non à la solidarité, mais non à un impôt qui serait impossible à situer et à fixer et qui s'ajouterait simplement aux sommes considérables déjà consacrées à la solidarité. Si un impôt de solidarité devait voir le jour, il devrait aller à l'investissement et non n'être qu'un simple cautère. L'impôt qui a été proposé par l'U.D.F. est bien une fumisterie.* »

M. FALALA : une politique nocive.

M. Jean Falala, député de la Marne, vice-président du groupe parlementaire R.P.R., avait notamment déclaré lundi 26 janvier à Bouillante dans le débat sur la politique économique et sociale : « *Hier tolérés plus qu'admis par des alliés ulcérés par notre première place électorale, puis critiqués pour nos réserves, raillés pour nos contre-propositions, nous sommes aujourd'hui imités et rejoints dans la mise en garde, tout simplement parce que nous avions raison.* »

Après avoir rappelé que M. Barre avait demandé trois ans avant que l'on puisse porter un jugement sur sa politique, le député de la Marne a passé en revue un certain nombre de facteurs économiques : « *La monnaie ? Elle s'est, certes, appréciée par rapport aux monnaies faibles comme le dollar, mais elle s'est dépréciée par rapport aux monnaies fortes, comme le deutschemark ou le franc suisse.* »

Evoquant ensuite la récente proposition de l'U.D.F. de créer un impôt sur les patrimoines, il y a vu l' « *illustration de la nocivité d'une politique qui recherche une protection idéale d'un nombre croissant d'inactifs au détriment d'actifs de moins en moins nombreux et qui sont écrasés par des charges accrues et insoutenables* ».

« *Nous n'avons jamais été entendus* », a affirmé le député avant de poursuivre : « *Les Françaises et les Français ont voté en mars 1978 contre la gauche, car ils n'ont pas voulu prendre les risques d'un changement de majorité qui aurait remis en cause le mandat présidentiel et les institutions. Je ne suis pas sûr aujourd'hui qu'ils auraient les mêmes scrupules. Le tournant important, c'est lorsque les salariés ont découvert des feuilles de paie fin janvier inférieures à celles du mois précédent.* »

M. Falala a conclu : « *L'inflation ? Depuis trois ans, elle se situe autour de 10 %. Le commerce extérieur ? Depuis 1978, il est en équilibre, mais en équilibre précaire. L'emploi ? Il a subi une détérioration considérable. Les sans-emplois augmentent de vingt à trente mille unités chaque mois. Nous ne pourrons offrir un premier emploi à plus de la moitié des quatre cent mille jeunes qui termineront leur scolarité. Croyez-vous que nous pouvons longtemps encore continuer dans cette voie ?* »

M. Falala a ensuite analysé les raisons qui avaient poussé le R.P.R. à soutenir le gouvernement :

« *Si nous avons, après les élections, manifesté notre confiance au gouvernement, nous ne pouvons toutefois accepter aujourd'hui la fatalité de l'augmentation du chômage, ce véritable cancer qui sert à présent de prétexte à des éléments incontrôlés et révolutionnaires, dont nous condamnons résolument l'action, et qui veulent, profitant du désespoir de milliers de familles, renverser notre société et conduire notre pays au chaos.* » Quant à la concertation, notamment dans la sidérurgie, « *elle aurait dû être pratiquée avant que les événements n'y contraignent nos dirigeants* ».

PATRICK FRANCÈS.

M. Nungesser crée un comité de liaison des mouvements gaullistes

Un comité de liaison des mouvements gaullistes, fondé par M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, se donne pour objectif d'« *esquisser un projet de société d'inspiration gaulliste* ». Il compte des représentants de divers mouvements ou groupements tels que le R.P.R., Présence et Action du gaullisme, que préside M. Pierre Messmer, Femmes-Avenir (formations proches du R.P.R.), l'Union des jeunes pour le progrès, le Comité d'études pour un Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure, et l'Union travailliste de M. Gilbert Grandval, ainsi que diverses personnalités proches de l'Institut Charles-de-Gaulle, comme M. François Goguel ou M. Bernard Tricot.

M. Nungesser, en tant que président de la commission de la doctrine de l'U.D.R., avait déjà tenté, en 1972, d'établir une « charte du gaullisme » (*le Monde* du 24 novembre 1972), à laquelle avaient participé les mêmes mouvements que ceux qui sont aujourd'hui conviés (*le Monde* du 13 février 1973).

En 1974, M. Nungesser, vice-président du Centre d'études et de recherches Egalité et Libertés, fondé par M. Peyret, député R.P.R. de la Vienne, décédé depuis, avait été chargé de rédiger un nouveau manifeste. En juin 1976, au nom du CEREL, il avait rencontré M. Robert Fabre, alors président du Mouvement des radicaux de gauche, ce qui avait provoqué une vive protestation du parti communiste. Le CEREL, que préside depuis 1975 M. René Lacombe, député R.P.R. de Maine-et-Loire, a pris nettement position contre l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel (*le Monde* du 16 juin 1977).

Les mouvements d'inspiration gaulliste que M Nungesser veut aujourd'hui convier à une « réflexion » commune ont souvent pris des positions très antagoniques. Ainsi, contrairement au R.P.R., à Présence et Action du gaullisme et à Femmes-Avenir, l'Union travailliste s'est montrée très « giscardienne », alors que le Nouveau Contrat social a été plus hésitant et plus versatile et que l'U.J.P. a accentué ses réserves à l'égard du pouvoir.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Premier ministre*. — M. Pierre Steinmetz, administrateur civil, est nommé chargé de mission au cabinet de M. Barre. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Louis Langlais, chargé de mission.

● *Commerce et artisanat* : M. *Didier Boucart*, sous-préfet, est nommé chef de cabinet de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, en remplacement de M. *Alain Debord*.

● *Industrie* : M. *Gilles-Pierre Levy*, auditeur à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Giraud, ministre de l'industrie, et M. *Armand Carlier*, ingénieur des mines, chargé de mission.

● *Agriculture* : M. *Paul Mareau* est nommé conseiller technique chargé de l'information et de la presse au cabinet de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en remplacement de Mlle *Marie-Anne Etaix*.

● *M. Jacques Chirac*, de retour à Paris après de courtes vacances dans les Alpes du Sud, a reçu lundi 26 février à déjeuner à l'Hôtel de Ville M. Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et conseiller de Paris. Ils se sont entretenus de la situation dans le Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que des problèmes de l'Europe.

A L'ENA

La liste apolitique progresse parmi les élèves

Le conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration se réunira, pour la première fois, le 20 mars en présence de son nouveau président, M. Christian Chavanon, vice-président du Conseil d'Etat, nommé à cette fonction le 19 décembre 1978 en remplacement de M. Bernard Chenot.

La promotion « Voltaire », retour de stage au début de l'année, a procédé le 16 février à l'élection de ses délégués. Trois listes étaient en présence. Elles ont obtenu : liste de CARENA (Comité d'action pour une réforme démocratique de l'ENA) : 52 suffrages (3 sièges) ; C.F.D.T. : 42 suffrages (3 sièges) ; F.O. : 25 suffrages (2 sièges).

Par rapport aux élections de janvier 1978 qui s'étaient déroulées dans la même promotion, la liste CARENA en gagnant 13 voix progresse de 33 %, la C.F.D.T. avec 5 voix supplémentaires progresse de 13 %, alors que F.O. qui perd 22 voix regresse de 47 % (*le Monde* du 3 février 1978). La progression du CARENA, créé il y a un peu plus d'un an semble en partie s'effectuer au détriment de F.O., alors que la C.F.D.T., qui possédait quatre délégués jusqu'en 1977, ne progresse plus sensiblement.

Après les propositions de réforme de l'ENA présentées par la C.F.D.T., et qui tendaient à une suppression de l'école (*le Monde* du 20 décembre 1977), le CARENA avait, lui aussi, présenté un projet (*le Monde* du 3 août 1978). Mais aucun de ces textes n'a réellement été pris en considération par la direction de l'école. Le texte du CARENA prévoit notamment la suppression de l'accès direct aux grands corps (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances), une alternance plus grande de la scolarité et des stages et une définition plus claire de la qualité de fonctionnaire pour les candidatures au concours interne.

Les progrès de la liste du CARENA sont-ils la marque d'une certaine dépolitisation des élèves de l'Ecole nationale d'administration ? Si la direction de l'école constate que la nervosité, l'agitation et les revendications ont beaucoup diminué et que les promotions sont, aujourd'hui, plus « sages » que naguère, nombre d'élèves se plaignent de l'isolement, de l'éloignement et de l'incompréhension de cette direction.

D'autres notent de la part des pouvoirs publics et des autorités de tutelle de la fonction publique, un désintérêt qui les inquiète. Ils constatent ainsi, avec une certaine amertume, que les nouveaux locaux dans lesquels l'Ecole est installée (13, rue de l'Université) depuis octobre 1978, n'ont jamais été officiellement inaugurés. — A.P.

● *M. Bernard Pons*, député de l'Essonne (R.P.R.), ancien ministre de l'agriculture, ancien député du Lot, n'a pas connu de défaite aux élections législatives — comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 27 février — dans ce département. Il ne s'est pas représenté dans la 2e circonscription du Lot en 1978, après avoir été réélu en 1973 avec 265 voix d'avance sur 44 463 suffrages exprimés et avoir échoué en 1977 dans sa tentative pour conserver à la majorité la mairie de Figeac. En 1978, M. Pons s'est présenté dans l'Essonne, où il a été élu.

LA PRÉPARATION

AUDE : le P.S. rajeunit ses candidats

De notre correspondant

Carcassonne. — Les élections ne modifieront pas la composition politique du conseil général de l'Aude. Le P.S., qui détient trente sièges sur trente-quatre, les aborde avec sérénité. Son écrasante suprématie n'est pas menacée. Dans la plupart des dix-sept cantons renouvelables, l'issue du scrutin ne fait aucun doute. Le fait marquant de ces élections sera essentiellement le rajeunissement de l'assemblée départementale à la suite du retrait de huit des conseillers socialistes sortants. Le départ des élus les plus anciens, tels MM. Charles Alquier, conseiller général du canton de Lagrasse depuis 1945, André Tisseyre (Chalabre) et Jacques Ouradou (Lézignan), ravive d'ailleurs l'intérêt du scrutin dans ces bastions socialistes.

Le R.P.R. et l'U.D.F. en profitent pour y présenter des candidats dont les chances ne sont pas négligeables : un jeune et influent viticulteur à Lagrasse, une directrice de coopérative agricole à Chalabre et un directeur d'école à Lézignan. Si les réélections de deux socialistes sortants, MM. Robert Capdeville, président du conseil général, et Raymond Courrière, sénateur, ne font pas de doute, la compétition s'annonce serrée en revanche dans le canton de Narbonne-Est, où M Pierre Guidoni (CERES), député, candidat aux cantonales pour la première fois, aura pour adversaire M. Léon Pujau, socialiste démocrate, adjoint au maire de Narbonne, soutenu par l'U.D.F.

Dans le canton de Carcassonne-Est, le conseiller général sortant, M. Maurice Martin, membre du comité central du P.C. et candidat aux élections européennes, risque d'avoir du fil à retordre avec Mlle Jeanine Milhau (P.S.), adjoint au maire de Carcassonne.

Il y a aussi deux cas particuliers : dans le canton de Salles-sur-l'Hers, le conseiller sortant, M. Marius Gleizes (P.S.), soixante-dix ans, n'ayant pas obtenu l'investiture de son parti, sollicite un nouveau mandat avec le soutien de l'U.D.F. ; enfin, dans le canton de Tuchan s'opposeront deux candidats socialistes, l'un soutenu officiellement par le P.S., l'autre venant d'être exclu. — B.R.

AVEYRON : la succession de M. Robert Fabre

De notre correspondant

Millau. — Dans l'Aveyron, où vingt-deux sièges sur quarante-cinq sont renouvelables, le P.S. et le P.C. ont, les premiers, lancé la campagne, dénonçant la politique économique et sociale du gouvernement et préconisant « *un renouvellement des méthodes politiques* ».

Il ne semble pas touefois que la composition de l'assemblée départementale, au total très modérée, puisse être sensiblement modifiée par le scrutin des 18 et 25 mars.

Parmi les sièges renouvelables, l'opposition en détient seulement deux (si l'on excepte deux autres sièges occupés par des centristes très « frontaliers ») : le canton de Villefranche-de-Rouergue, fief de M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G. et celui de Millau-ouest, détenu par M. Deruy (P.S.).

M. Robert Fabre, conseiller général depuis 1945, a décidé de prendre du champ et ne se représentera pas. Sa succession est ouverte. Face au représentant de la majorité, M. Jean Laporte, (sans étiquette), médecin, seront au coude à coude trois anciens colistiers de M. Fabre aux élections municipales : MM. Jean Rigal (M.R.G.), médecin, Claude Penel (P.S.), huitième adjoint au maire, et Gabriel Mouly (P.C.) conseiller municipal.

Dans le canton de Millau-ouest, où la campagne a été éclipsée jusqu'à maintenant par la consultation municipale sur l'affaire du camp du Larzac, M. Deruy paraît en bonne position pour conserver son siège. Un éventuel rival pourrait lui venir de la municipalité, composée de radicaux de gauche et de membres du C.D.S., forte du soutien massif qu'elle vient d'obtenir de la population qui dit « non » à l'extension du camp militaire. Encore faudrait-il que ce challenger ait les coudées assez franches pour se rallier, au second tour, les voix du R.P.R., qui est allergique à la personne du maire, M. Manuel Diaz, (M.R.G.).

Dans la quasi-totalité des autres cantons, les conseillers sortants sont les mieux placés. Certaines particularités locales peuvent toutefois déjouer les pronostics. C'est ainsi, par exemple, que dans le canton de St-Sernin-sur-Rance, M. Albert Sirgue (P.R.), sénateur, maire de Coupiac, n'aura pas la partie facile face à M. André Pagès, (centre gauche), conseiller municipal de St-Sertin-sur-Rance, dont la candidature a été suscitée par plusieurs maires.

Outre, M. Robert Fabre, un autre conseiller sortant ne se représente pas, estimant que l'âge de la retraite est venu. Il s'agit de l'un des deux plus anciens élus de l'assemblée départementale, le docteur Jean Feneyrou (C.D.S.), conseiller général d'Entraygues depuis 1945. — Y. M.

HÉRAULT : la position de M. Maffre-Baugé pourrait influencer l'électorat rural

De notre correspondant

Montpellier. — Vingt-deux des quarante-cinq sièges du conseil général de l'Hérault sont renouvelables. La moitié appartiennent au P.S., qui détient vingt et un sièges dans l'assemblée départementale, deux au P.C., qui en détient huit, un est occupé par un conseiller classé « divers opposition ».

Au sein de la majorité, les deux sièges détenus par le R.P.R., celui de M. René Couveinhes, ancien député, maire de La Grande-Motte, et celui du docteur Navare (Ganges) sont renouvelables. Sont également renouvelables quatre des six sièges du P.R., dont celui du neuvième canton de Montpellier détenue par Me François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui ne se représente pas, ainsi que deux des quatre sièges du C.D.S., dont celui de Saint-Gervais-sur-Mare, détenu par M. Paul Coste-Floret, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel.

Seuls le P.C. et le P.S. présentent des candidats dans la totalité des cantons renouvelables.

CC??SUen

Chez les socialistes, M. Jean Bène, qui préside le conseil général depuis la Libération, sera à nouveau candidat à Pézenas. Après avoir abandonné son siège de sénateur et la mairie de Pézenas, il tient à conserver un poste où ses qualités personnelles lui ont valu l'estime de ses pairs.

M. Raoul Bayou, questeur de l'Assemblée nationale, qui représente de façon inamovible le canton viticole de Saint-Chinian depuis 1945, sollicitera, lui aussi, un nouveau mandat.

Le groupe socialiste, qui est le plus nombreux, pourrait subir, notamment dans le Biterrois, un certain « grignotage », de la part des communistes, qu'il devrait compenser dans la région de Montpellier.

Le siège que Me François Delmas abandonne dans le neuvième canton de Montpellier-La Paillade, en faveur d'un de ses anciens conseillers municipaux, M. Vincent Amoros, sera très disputé. Les socialistes y présentent M. Pierre Vignau, premier adjoint au maire, et les communistes M. Pierre Bonnet, deuxième adjoint.

Au R.P.R., où l'on n'a pour l'instant désigné que treize candidats, on manifeste un certain désenchantement à l'égard des autres formations de la majorité. « *Nous sommes allés au bout de toutes les concessions*, dit le secrétaire départemental du mouvement gaulliste. *La cassure n'est pas notre fait, mais celui de nos partenaires, en particulier du parti républicain.* » Pourtant, le R.P.R. n'a pas encore choisi son candidat dans le canton de Palavas-les-Flots, dont le conseiller sortant est M. Jacques Giret (P.R.), maire de la station balnéaire.

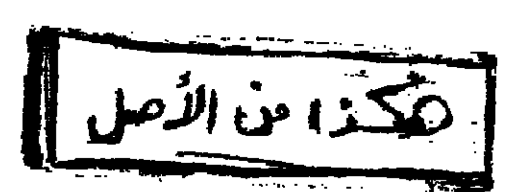
Dans le département, on s'interroge aussi sur l'impact électoral que pourrait avoir la décision annoncée par M. Emmanuel Maffre-Baugé de se présenter sur la liste communiste aux élections européennes. On estime que la prise de position du leader viticole, très populaire, pourrait influencer une partie de l'électorat rural, au détriment des socialistes.

(Intérim.)

LOZÈRE : le colonel Crespin hésite à se représenter.

(De notre correspondant.)

Mende. — Jusqu'à présent, tous les conseillers sortants ont annoncé leur intention de se représenter, à l'exception de M. Almeras, conseiller général de Villefort. Dans ce canton les candidats à sa succession seront au nombre de sept. Dans plus de la moitié des douze cantons renouvelables les conseillers sortants devraient être réélus dès le premier tour. La principale inconnue réside dans le canton de Langogne, où le colonel Marceau Crespin (R.P.R.), président du conseil général, hésite à solliciter un nouveau mandat. Il n'est nullement assuré, en effet, d'être réélu, car sa succession est briguée à la fois par le maire de Langogne, M. Brunel (P.S.), et par l'un des conseillers municipaux de celui-ci, M. Aurand (P.R.), suppléant de M. Pierre Couderc, député U.D.F., très populaire dans ce canton.



DES ÉLECTIONS CANTONALES

GARD : les « razeteurs » communistes à l'affût des « cocardes » socialistes

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Tradition tauromachique oblige : dans le Gard, les aficionados posent invariablement les compétitions électorales en termes de corrida. Mais à les en croire, en politique comme dans l'arène, *aujourd'hui les corridas ne sont plus ce qu'elles étaient.*

Depuis que le P.C.F. fait la loi dans les principales confrontations locales, *les scrutins commencent à perdre de leur intérêt*, assure-t-on volontiers à l'ombre du célèbre amphithéâtre romain de Nîmes où l'on cultive pieusement le souvenir des spectaculaires « *mano a mano* » (1) d'antan entre catholiques et protestants, royalistes et républicains, et, plus récemment, de certaines « *corridas à trois* » entre socialistes, communistes et gaullistes. D'aucuns vont jusqu'à affirmer que les cantonales constitueront une *banale « course à la cocarde »*, ce spectacle camarguais qui met en présence, pour un enjeu plus honorifique que substantiel, un taureau et plusieurs équipes de jeunes gens agiles — les « razeteurs », — ceux-ci rivalisant d'audace pour essayer de décrocher, à mains nues, les cocardes placées entre les cornes de celui-là.

Dans la « course » aux cantonales, il va sans dire que les principaux intéressés ne partagent pas ce point de vue quelque peu désabusé. La compétition opposera essentiellement les « *razeteurs* » communistes à leurs rivaux socialistes, qui détiennent la présidence du conseil général, assumée par M. Robert Gourdon, ancien député, maire de Vauvert, dont le canton n'est pas renouvelable. Le P.C. a confirmé qu'il était devenu la première force politique du département en recueillant, au premier tour des législatives de 1978, 33,74 % des suffrages exprimés, devançant le R.P.R. en chute libre (25,72 %), le P.S. (21,60 %) et l'U.D.F. (20,56 %).

Il avait déjà conquis les municipalités les plus importantes (Nîmes et Alès) et il détient désormais les quatre sièges de députés. Son objectif est maintenant d'ôter au P.S. la majorité absolue dont celui-ci dispose à l'assemblée départementale. Le groupe socialiste du conseil général compte, en effet, vingt-quatre membres — dont quatre apparentés, — sur quarante-trois sièges, alors que le groupe communiste n'en compte que treize.

A quatre-vingts ans M. Paul Béchard revient dans l'arène

La fédération du P.C., qui revendique plus de neuf mille trois cents adhérents, présente un candidat dans chacun des vingt-deux cantons renouvelables. Ses cinq conseillers sortants se représentent. « *Pour que notre présence au conseil général reflète exactement la place de notre parti dans le département, il faudrait que nous ayons deux sièges supplémentaires* », souligne le secrétaire fédéral, M. Bernard Deschamps, élu député l'an dernier dans la deuxième circonscription où il a ravi le siège aux socialistes. « *Mais*, ajoute-t-il, *nous espérons progresser partout.* »

Le P.C. ne prétend pas enlever la présidence du conseil général au P.S., mais il espère bien conquérir plusieurs cantons, en particulier celui de Saint-Mamert où le conseiller socialiste sortant ne se représente pas, et aussi le seul des cinq cantons nîmois qui ne lui appartienne pas encore, celui de Nîmes-IV. Son candidat, M. Wladimir Gulu, adjoint au maire, battu en 1973, compte y prendre sa revanche sur le sortant, M. Antoine Castelnau (C.D.S.), qui a reçu l'investiture de l'U.D.F. et bénéficie personnellement, dit-on, de la protection de l'Elysée.

La fédération du P.S., qui revendique deux mille soixante-treize adhérents, aimerait bien, pour sa part, mettre un « *coup d'arrêt* » à la progression communiste. Dix de ses douze conseillers sortants se représentent et elle aura un candidat partout, sauf à Sumène où *elle est mal implantée*. Mais elle n'aborde pas ce scrutin dans la plus parfaite sérénité. La querelle qui avait opposé, à l'occasion des législatives de 1978, la nouvelle génération socialiste à l'ancienne a laissé des traces. La perte du siège de M. Jean Bastide, maire du Grau-du-Roi, au profit de M. Bernard Deschamps (P.C.), a fourni des arguments aux partisans d'un rapprochement avec les centristes. Et ils ont toujours été nombreux dans ce département où s'exerce encore l'attrait de la politique de « troisième force » longtemps pratiquée par M. Paul Béchard, ancien secrétaire d'Etat, ancien député et ancien maire d'Alès, *qui rompit avec son parti au moment de la conclusion du programme commun de la gauche.*

Les tentatives de « synthèse » *conduites au niveau départemental* ayant échoué, la fédération reste divisée. Le premier secrétaire, M. Paul Flory, a signé la motion Rocard, tandis que M. Edgar-Tailhades, sénateur — seul parlementaire socialiste du département, — signait celle de M. Mitterrand. Pris en tenaille entre, d'une part les communistes, qui dénoncent leur « virage à droite » et d'autre part les anciens conventionnels et les anciens notables de la S.F.I.O., les nouveaux dirigeants *socialistes locaux se trouvent* en position difficile. « *On a atteint le creux de la vague aux législatives*, déclare M. Flory, *et il nous faut rattraper cet échec. Mais cela relève du pari. Nous, nous avons joué à fond l'union de la gauche, et si nous échouons aux cantonales, certains de nos amis ne vont pas manquer de dire que c'est Béchard qui avait raison. C'est la fidélité à l'union de la gauche dans le Gard qui est en cause.* »

Un événement inattendu a accru le trouble des socialistes : l'annonce de la candidature de M. Paul Béchard. A *quatre-vingts* ans, l'ancien président du conseil général, qui a conservé la santé et son franc-parler, revient dans l'arène pour entrer en compétition, à Saint-André-de-Valborgne, où il n'avait pas été élu en 1973, avec le maire et candidat *socialiste, M. Roger Alger*. M. Béchard *répond* à l'appel d'un groupe d'habitants en conflit avec le maire à propos d'une affaire d'élargissement de route et de protection d'un site.

Réduites à la portion congrue, les deux formations de la majorité se reprennent à *espérer* depuis que la *rupture* de l'*union* de la gauche suscite de vives tensions entre P.S. et P.C. dans certaines municipalités, notamment à Bagnols-sur-Cèze, et au sein du conseil général.

Pour l'U.D.F., « *il faut avant tout barrer la route aux communistes* ». MM. Paul Gache, conseiller général et maire de Villeneuve-lès-Avignon, président départemental du mouvement, et Jean Poudevigne, ancien *député*, conseiller *général* d'Aramon et maire de Domazan, ne cachent pas que pour y parvenir ils feront *voter « sans hésitation » pour les* socialistes dans les trois ou quatre cantons où la majorité sera absente, ainsi qu'au deuxième tour de scrutin, dans l'*hypothèse* où leurs candidats n'obtiendraient pas le nombre de suffrages requis (10 % des inscrits) pour pouvoir se maintenir. L'U.D.F. a *accordé* son investiture à onze candidats, dont un seul conseiller sortant, M. Castelnau (Nîmes-4) mais elle en soutient cinq autres *parmi lesquels deux sortants modérés* favorables à la *majorité* dans les cantons de Sumène et Saint-Jean-du-Gard, ainsi *que le conseiller* et maire de Barjac, M. Jean Tassy, exclu du P.S. en 1974.

Pour le R.P.R., qui ne possède plus un *seul élu dans* le département, les cantonales seront surtout un banc d'essai pour les élections européennes. Gaulliste de gauche, ancien *député* de Paris, M. Jean-Claude Servan-Schreiber, leader départemental, ne se fait aucune illu*sion sur les chances des treize* candidats de sa formation (onze investis et deux soutenus). Il tient en plâtre estime ses alliés giscardiens et centristes : « *L'U.D.F. est un ramassis de toutes les nostalgies de la droite* », *dit-il*. En revanche il espère, lui aussi, bénéficier de la *rupture* de l'Union de la *gauche* et des querelles internes du P.S. « *Pour la première fois depuis longtemps, nous allons vraiment jouer à quatre et tout redevient possible* », souligne-t-il. « *Si nous pouvons faire élire des socialistes pour battre le P.C., nous n'allons pas nous gêner, à charge de réciprocité, bien entendu.* »

Les aficionados les plus blasés finissent par admettre que depuis bien longtemps les « cocardes » socialistes n'avaient pas suscité autant de convoitises.

ALAIN ROLLAT.

(1) Un « mano a mano » est une corrida, au cours de laquelle deux toréadors seulement (au lieu de trois habituellement) rivalisent en affrontant chacun trois taureaux (au lieu de deux).

société



Trente millions de mutilées

(Suite de la première page.)

● La forme la plus « douce » consiste en l'ablation du capuchon du clitoris, à l'aide d'un instrument aiguisé, généralement une lame de rasoir. Cette forme, qui est recommandée par un certain nombre d'autorités islamiques sous le nom de « circoncision sunna », est aussi la plus minoritaire, de loin. Elle n'a guère été discutée à Khartoum, sinon à titre de « solution de repli » : si les populations, ont dit en substance les délégués, tiennent absolument à maintenir un rite pré-pubertaire de ce type, peut-être pourrait-on encourager, au détriment des autres, cette forme dite douce, qui ne semble guère présenter d'inconvénients majeurs pour l'avenir de la femme.

● La forme la plus répandue dans l'ensemble de l'Afrique, populations coptes et animistes comprises, consiste en l'excision totale du clitoris, ainsi que des petites lèvres. Souvent, la paroi intérieure des grandes lèvres est *également* excisée. Des « variantes » locales ont évidemment surgi. Ainsi, certaines ethnies pratiquent la cautérisation, au feu, du clitoris : les organes à détruire sont frottés, avec une espèce particulière d'ortie. Le lendemain, l'exciseuse extrait des flammes un tison qu'elle pose sur le clitoris, déjà tuméfié depuis la veille.

Plus généralement, on recourt à l'ablation pure et simple, à l'aide des instruments tranchants les plus divers, qui provoquent bien évidemment de très fortes hémorragies. Pour apaiser ces dernières, on applique ensuite sur la plaie diverses décoctions d'herbes, ou des emplâtres composés de lait, de sucre, de miel, voire d'excréments d'animaux. « *Cette forme*, a estimé Mme Franzesca Hosken (Etats-Unis), déléguée « temporaire » de l'O.M.S. et qui a collecté depuis des années un nombre impressionnant de données sur cette question, « *est pratiquée dans plus de vingt-six pays, depuis la corne de l'Afrique et la mer Rouge jusqu'à la côte atlantique (Sénégal et Mauritanie) et, dans le sens nord-sud, depuis l'Egypte jusqu'à la Tanzanie, y compris la majeure partie du Nigéria. J'estime que quelque trente millions de femmes et de jeunes filles sont ainsi opérées* ». Les deux Yémen et l'Arabie Saoudite sont également touchés, ainsi que, selon l'écrivain Awa Thiam, du Sénégal (1), l'Irak, la Jordanie, la Syrie et le Sud-Algérien.

● Les descriptions les plus hallucinantes, qui ont été faites à Khartoum, ont trait à la dernière forme, plus radicale : l'infibulation, que les Soudanais appellent « *circoncision pharaonique* »... et les Egyptiens « *circoncision soudanaise* ». Il s'agit là de l'ablation du clitoris et des petites lèvres, puis de la couture des grandes lèvres, dont les parois intérieures ont été mises à vif afin qu'elles puissent se souder. Cette pratique est la règle dans toute la corne de l'Afrique : Somalie, Djibouti, dans la majeure partie de l'Ethiopie (ainsi qu'en Ogaden et en Erythrée), au Soudan, en *Haute-Egypte, dans le nord* du Kenya et du Nigéria, en de nombreux points du Mali.

Mme Edna Adan Ismaïl (Somalie), déléguée temporaire de l'O.M.S., qui a travaillé longtemps au ministère de la santé à Mogadiscio, a exposé devant la conférence de Khartoum, la « technique de l'infibulation. L'enfant est assise par terre ou sur un tabouret bas, et une femme robuste s'assied derrière elle pour lui tenir les bras. Deux femmes tiennent chacune une jambe de l'enfant, afin de l'empêcher de bouger. L'« opératrice », qui se trouve être souvent la matrone du village, approche son instrument (une lame de rasoir ou un enlève la paroi interne des grandes lèvres. Puis commence la couture : les grandes lèvres sont rapprochées et fixées bout à bout avec des épines d'acacia nain qui poussent en abondance dans le désert (elles mesurent près de 10 centimètres. Entre les épines est passé un lien, qui ferme la plaie à la manière d'un corset. Seule, une minuscule ouverture est ménagée à l'arrière pour le passage de l'urine et du sang menstruel. Pour éviter une soudure totale, la matrone place dans ce petit orifice une allumette ou un minuscule morceau de bambou. Elle répand ensuite sur la plaie un mélange de sucre et de gomme arabique, ce qui forme une colle hermétique. Ensuite, les jambes de l'enfant son tattachées l'une à l'autre, jusqu'aux chevilles, pour qu'elles ne puissent pas, par ses mouvements, empêcher la cicatrisation. A ce stade, la petite fille, épuisée, a cessé de hurler ; elle est placée sur une natte où l'on attend qu'elle urine, ce qui prouvera que l'orifice n'est pas bloqué. Les premières mictions provoquent une brûlure intense.

Après une semaine, on enlève les épines et on donne à l'enfant un bâton qui l'aidera à se déplacer, à pieds joints, dans la case. La cicatrice est dûment vérifiée, et si l'opération n'a pas été un succès, elle est répétée.

Des infections foudroyantes

Quelques années plus tard, vient le moment du mariage et de la maternité, dont Jacques Lantier a très précisément décrit le rituel somali dans *la Cité magique* (2) : « *L'épouse se rend au domicile de son mari qui, lui ayant enlevé ses vêtements, la frappe jusqu'au sang avec un fouet muni de lanières de cuir, appelé courbache. (...) Le mari ne pourrait pas déflorer sa femme avec sa verge. Il utilise pour ce faire un poignard à double tranchant. D'un coup sec, il plonge le poignard dans le vagin qui, déchiré, saigne abondamment. (...) Ensuite, il pénètre la femme. Selon la tradition, le mari doit avoir durant huit jours des rapports réitérés et prolongés. Ce « travail » a pour objet de fabriquer un vestibule en empêchant la cicatrice de se refermer. Pendant ces huit jours, la femme reste étendue et bouge le moins possible afin de tenir la plaie béante.*

» *Au lendemain de la nuit de noces, le mari fixe sur son épaule son poignard ensanglanté ; il va faire des visites afin de recueillir l'admiration générale. Cette « formalité » remplie, il rentre aussitôt chez lui reprendre son ouvrage. Le femme se trouve enceinte sans tarder. Quand le moment de l'accouchement arrive, elle s'assied sur un tabouret ; une matrone lui ouvre la vulve avec un couteau de cuisine. (...) A mesure que le fœtus s'extrait, la matrone ouvre la mère avec son couteau. Lorsque l'enfant est né, on verse sur le sexe de la femme de l'eau presque bouillante, ce qui provoque d'énorme cloques. (...) Alors recommence la scène de l'écorchement, de la pose des aiguilles, de l'immobilisation et de la cicatrisation (...).* »

Selon les délégués de Khartoum, il n'est pas rare que des femmes aient été ainsi cousues et rouvertes dix fois, douze fois, jusqu'à ce que l'« opération » devienne impossible en raison de l'état des organes.

Les « complications » d'une telle pratique sont bien évidemment légion. Comme l'écrit Jacques Lantier, « *il arrive qu'un coup maladroit ou une exploration malhabile transperce la vessie ou défonce le rectum.* » Le docteur Ahmed Shandall, professeur à l'université de Khartoum, et qui n'assistait pas à la réunion de l'O.M.S., a décrit ces complications dans un très important travail réalisé en cinq ans sur plus de quatre mille patientes de gynécologie-obstétrique (3) de l'hôpital de Khartoum. Les morts d'enfants, par choc, par hémorragies ou par infections foudroyantes (tétanos par exemple) ne sont pas rares. Quant à la douleur intense et au traumatisme psychologique qu'elle entraîne, ils sont évidemment la règle. Les rétentions d'urine sont extrêmement fréquentes. Surtout, il arrive que des opératrices zélées ou « gênées » par les mouvements de l'enfant excisent également le méat urinaire et même une partie du vagin. Le docteur Shandall cite le cas d'une patiente dont les voies urinaires avaient été à ce point élargies au cours de l'excision qu'elles ont été « utilisées » par le mari pendant plus d'un an « par erreur ». Il arrive aussi, ont dit les délégués de Khartoum, que l'orifice anal soit utilisé de cette façon lorsque, par exemple, l'infibulation rend les rapports sexuels trop difficiles.

Excision répandue ou quasi-systématique
existant de manière sporadique
Infibulation répandue

Source : Revue "PEUPLES" n° 1-1979. Société contre l'esclavage, W.I.N., News

Cette carte doit être lue en tenant compte des réserves qu'impose le caractère fragmentaire des informations recueillies sur ce sujet ; il convient également de noter que les centres urbains de certains pays signalés paraissent moins touchés par ces pratiques.

« L'amour fait mal »

Ce n'est pas tout. Les complications à long terme sont tout aussi importantes. En premier lieu, des infections chroniques du système génital entraînent une fréquence particulière de la stérilité, qui est en Afrique, on le sait, plus qu'un drame personnel, une catastrophe économique et sociale pour la femme et sa famille. Des kystes et calculs se forment souvent sur les cicatrices, sur la vulve, dans le vagin ; ils peuvent atteindre la taille d'un pamplemousse. Les douleurs spasmodiques des règles sont extrêmement fréquentes, surtout lorsque l'évacuation du sang ne peut correctement se faire.

Les complications obstétricales sont peut-être, enfin, les plus dramatiques, en ce qu'elles lèsent deux personnes, la mère et l'enfant : les cicatrices de la vulve, généralement durcies, se déchirent facilement, ce qui contraint à de très larges épisotomies généralement bilatérales (ouverture du périnée à l'aide d'un instrument tranchant) qui entraînent à leur tour des infections lorsqu'elles sont pratiquées par des mains non expertes, ce qui est la règl en brousse. De même, la fréquence des fistules vésico-vaginales et vagino-rectales, dues notamment à la prolongation des accouchements qu'entraîne le mauvais état des tissus, est extrêmement élveée.

Enfin, et sur ce sujet, les congressistes de Khartoum ont relativement peu insisté, à l'exception des délégués égyptiens, la frigidité est, pour ces femmes, une quasi-fatalité ; 80 % des femmes infibulées examinées par le professeur Shandall n'avaient jamais expérimenté le plaisir sexuel, et quatre-vingts d'entre elles ignoraient jusqu'à... son existence.

« *L'amour fait mal* », disent les femmes somalies... Comment pourrait-il en être autrement, compte tenu des détériorations physiques ainsi provoquées et de l'attitude qu'elles symbolisent à l'égard de la sexualité féminine ?

CLAIRE BRISSET.

Prochain article :

LA PHOBIE DU PLAISIR FÉMININ

(1) *La Parole aux négresses*. Denoël-Gonthier.

(2) 1972. Editions Fayard.

(3) En France, un jeune chirurgien soudanais, le docteur Mirghani El Sayed (hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne) a consacré sa thèse de médecine à ce sujet, ainsi qu'un médecin djiboutien, le docteur Alain David, aujourd'hui installé à Djibouti.

DISCRÉTION OBLIGE

Que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) ait songé à organiser le séminaire de Khartoum, nul ne songera à le lui reprocher, bien au contraire. Mais fallait-il faire les choses à moitié ? La puissance organisatrice ayant été le bureau régional d'Alexandrie, l'intégralité des débats a eu lieu en anglais, sans traduction. Or, il existe autant de petites filles excisées, infibulées et mutilées dans la partie francophone de l'Afrique que dans sa partie anglophone. Seulement nul n'est venu, à Khartoum, des pays où le français est la langue véhiculaire, à l'exception d'une jeune Voltaïque qui a lu son texte, en français. Personne du Mali, de Guinée, du Sénégal, du Niger... « *Mais les membres du bureau de Brazzaville* (région « Afrique » de l'O.M.S.) *avaient été prévenus* », nous a-t-on dit. Et invités. Peut-être savaient-ils qu'il n'y aurait pas de traduction simultanée. Ils ne sont pas venus.

Faut-il demander aux peuples du tiers-monde, qui sont généralement au moins bilingues, d'être tri ou quadrilingues ? Faut-il, dans les institutions internationales, reconstituter ou maintenir froidement les clivages culturels institués par les puissances coloniales ? Ou bien s'est-il agi, avant tout, d'organiser les choses « discrètement » ? — C. B.

L'ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS JUGE « RESTRICTIF » LE THÈME RETENU PAR LA FRANCE POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE

L'Action catholique des enfants, qui affirme grouper cent soixante-dix mille jeunes de moins de quinze ans, estime « *particulièrement restrictif* » le thème choisi par la France pour l'Année internationale de l'enfant, « *comment répondre aux besoins d'épanouissement, de sécurité, d'autonomie des enfants en dehors des structures scolaires* ». Une remarque semblable a été faite par les Pionniers de France, proches des communistes (*le Monde* du 21 février).

L'ACE estime que ce thème « *ne prend en compte qu'une partie de la vie des enfants* ». Au cours des manifestations qu'elle organisera cette année, l'association fera en sorte que les enfants prennent eux-mêmes la parole. Elle favorisera la responsabilité, l'initiative et l'action de ceux-ci « *dans tous les secteurs où ils vivent* », en insistant sur leur développement corporel.

Le troisième conseil national du mouvement aura lieu du 25 au 27 mai à Dourdan (Essonne). Une « proclamation » sera rédigée, reflet « *de ce que vivent, veulent et font les enfants (...) pour construire les conditions d'une vie meilleure* ».

★ A.C.E., 8, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris, tél. 548-48-36.

Invoquant des difficultés financières

S.O.S. - ENFANTS DISPARAIT

Lancée en septembre 1977 par M. Bertrand Boulin, fils du ministre du travail et de la participation et coauteur de *la Charte des enfants* (Stock) élaborée par les jeunes auditeurs d'Europe 1, l'association S.O.S.-Enfants disparaît. Au cours de ses dix-sept mois d'existence, elle avait été contactée, selon ses responsables, par huit mille enfants qui « *avaient besoin de parler, de dialoguer, de se confier* ». Elle s'était efforcée de placer certains d'entre eux dans des familles et de venir en aide aux fugueurs et aux jeunes prostitués.

Selon M. Boulin, cette décision s'explique par l'impossibilité de trouver des subventions publiques permettant de rémunérer des permanents, et par l'écho défavorable qu'avaient suscité dans la presse et dans l'opinion certaines initiatives et prises de position de l'association sur le rôle de la famille ou la prostitution des mineurs (*le Monde* du 22 décembre 1977 et du 25 janvier). En janvier 1978, le lancement d'une souscription avait permis à S.O.S.-Enfants de trouver les 40 000 F nécessaires à sa survie. Il y a quelques semaines, les locaux de l'association dans le 14e arrondissement de Paris avaient été mis à sac par des inconnus.

RELIGION

L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet est occupée depuis deux ans

« Un état de choses intolérable »

déclare le cardinal Marty

L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 39, boulevard Saint-Germain, à Paris (5e), est occupée depuis deux ans, jour pour jour, par des traditionalistes. Il y a une semaine, le cardinal François Marty a envoyé la lettre suivante à tous les curés de Paris, afin de renouveler sa « protestation contre un état de chose intolérable ».

« *Le 27 février 1977, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet était occupée. Dans quelques jours, ce sera le deuxième anniversaire de cet événement, et cette église est toujours occupée. Le droit du curé légitime et de ses paroissiens a été reconnu, à plusieurs reprises, par la justice de notre pays : pour autant, la décision de celle-ci n'a pas été exécutée par les pouvoirs publics. Comme au lendemain de cette occupation, je maintiens que ni légalement ni moralement nous ne pouvons accepter cet état de fait : sa durée ne légitime rien.*

» *Aux paroissiens de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, la prolongation de cette situation impose le scandale d'une injustice dont l'autorité semble prendre son parti. Pour un certain nombre d'hommes et de femmes peu au fait du déroulement de ces événements, l'ambiguïté entretenue par les occupants escamote l'enjeu ecclésial du désaccord, abuse leur bonne foi et les entraîne, sans les en avertir, loin de la communion avec les responsables légitimes de l'Eglise.*

» *A l'encontre de cette équivoque, je tiens à renouveler auprès de vous et, par votre intermédiaire, auprès de vos fidèles, ma protestation contre un état de chose intolérable.*

» *Je me refuse toujours à en appeler à la violence contre la violence, c'est-à-dire à ce que des chrétiens s'opposent à d'autres chrétiens, se fassent justice eux-mêmes. J'attends des instances publiques qu'elles aillent jusqu'au bout de leurs responsabilités.*

» *J'ai pris les miennes en refusant toute mission canonique aux prêtres auxquels font appel les occupants de Saint-Nicolas.*

» *Ni sacrement de pénitence ni sacrement de mariage n'y sont administrés validement. Les invitations qui ont été adressées à Mgr Lefebvre pour y confirmer, voire re-confirmer, de jeunes baptisés, alors que le pape lui avait interdit l'administration des sacrements, ont renforcé ma décision. On n'édifie pas l'Eglise en s'érigeant en juge contre des décisions de Rome.* »

QUE JUSTICE SOIT FAITE

Deux ans, ça suffit ! Les « *paroissiens et amis de Saint-Séverin-Saint-Nicolas* », qui se sont groupés en association de défense, se retrouvent dans les paroles que nous adressait récemment un de leurs membres, M. Jean Guyon : « *L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est un scandale intolérable et il faut le dénoncer avec vigueur, en utilisant dans le même temps tous les moyens appropriés pour exiger des pouvoirs publics que justice soit faite.* »

Comme pour lui répondre — et lui donner satisfaction, au moins sur le premier point, — le cardinal Marty vient, une nouvelle fois, de dénoncer cette situation dans les mêmes termes. Rappelant que les occupants n'ont le droit ni de célébrer des mariages ni d'administrer le sacrement de pénitence, l'archevêque de Paris s'élève contre l'« *ambiguïté entretenue* » par les intégristes — le curé de Saint-Séverin parle, lui, d'« *imposture pastorale* » — et fait le rapprochement, pour la première fois, entre cet « *abus de foi* » et l'activité illégale de Mgr Lefebvre, à qui on on fait appel pour « *confirmer, voire re-confirmer, des jeunes baptisés* ».

Sur le deuxième point soulevé par M. Guyon — faire exécuter les décisions de la justice, — le cardinal demeure beaucoup plus discret. S'il se plaint, à trois reprises, que les « *pouvoirs publics* », l'« *autorité* » et les « *instances publiques* » n'assument pas leurs responsabilités — en ajoutant avoir pris les siennes, en retirant la « *mission canonique* » aux prêtres de Saint-Nicolas — il en reste là, à regretter que « *l'autorité semble prendre son parti de cette injustice* ».

Qui sont les « pouvoirs publics » compétents pour régler cette affaire ? D'abord, la justice. Saisi de la plainte déposée par le curé de la paroisse, l'abbé Pierre Bellégo, et plusieurs de ses paroissiens — avec l'appui explicite et public de l'archevêché — pour violation de l'affectation de cette église au culte légitime, en vertu des lois de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 à 1907, le juge des référés a ordonné l'évacuation de l'église, en avril 1977. Le pourvoi en cassation déposé par les occupants er août ayan' été rejeté, le jugement primitif fut rendu conforme par la cour d'appel.

« Le dossier dort »

Ensuite, le pouvoir exécutif. Devant le refus des occupants d'exécuter l'ordonnance, celle-ci fut transmise au procureur de la République et au préfet de police. Mais, ce dernier n'est pas tenu de la faire exécuter, et c'est ce qui s'est passé. Répondant à une question écrite, posée l'été dernier à l'Assemblée nationale par M. Paul Quilès, député socialiste du treizième arrondissement, le ministre de l'intérieur a répondu que l'évacuation de l'église « *risquait de troubler l'ordre public* ». Une manière comme une autre d'enterrer l'affaire : comme nous l'a dit plus pudiquement M. Dhanis, commissionnaire divisionnaire du cinquième arrondissement, « *depuis un an, le dossier dort* ».

Que le cardinal Marty se refuse « *d'en appeler à la violence contre la violence* », c'est son devoir d'évêque — et de chrétien ; qu'il refuse d'user de son influence « *en haut lieu* », c'est à son honneur, et montre sa prudence face à une compromission « politique » ; qu'il continue à espérer en l'exécution de la justice, c'est plutôt touchant ; mais, n'y a-t-il pas autre chose à faire ? S'adresser aux prêtres et aux fidèles pour les mettre en garde, certes, mais pourquoi pas — et sans y voir un recours abusif au « bras séculier » — écrire une lettre ouverte au garde des sceaux, au ministre de l'intérieur, voire au maire de Paris pour exiger que justice soit faite ?

ALAIN WOODROW.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Portrait de Vénus en 1979

par JACQUES BLAMONT

En décembre 1978, deux sondes américaines puis deux sondes soviétiques ont exploré la plus proche et plus mystérieuse planète, Vénus, cette apparente jumelle de la Terre. On savait déjà qu'il ne fallait pas trop se fier à cette similitude. A mesure qu'elle se dévoile, la réalité de Vénus apparait toujours plus étrange et plus éloignée de ce qu'on imaginait dans un passé encore récent.

Haut conseiller *scientifique* du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), professeur à l'université Pierre et Marie Curie, M. Jacques Blamont était particulièrement intéressé par les missions de décembre, puisqu'il avait la responsabilité d'expériences aussi bien sur les Pioneer-Vénus américains, que sur les Vénus-11 et Vénus-12 soviétiques. Nous lui avons demandé de faire ce « portrait de Vénus en 1979 », bien différent de celui qu'il aurait pu peindre il y a trois mois, et auquel il espère ajouter de nouvelles touches après 1983. A cette date, une sonde soviétique fera flotter dans l'atmosphère de Vénus un ballon que construit le C.N.E.S., porteur d'expériences que la coopération franco-soviétique *définit actuellement* à la *lumière* des nouvelles découvertes. Responsable français de ce programme, M. Blamont devrait alors pouvoir répondre à certaines interrogations que comporte encore *le* portrait de la planète, pourtant volontairement réduit aux aspects les mieux établis de l'encore trouble image de Vénus.

BIEN que Vénus soit la planète qui ressemble le plus à la Terre — elle a le même diamètre, la même masse, la même densité et absorbe la même quantité d'énergie solaire, — nous savons maintenant qu'elle en est très profondément différente.

Toujours cachée dans son manteau de nuages, Vénus garde secrets son atmosphère et son sol. De celui-ci, nous ne connaissons presque rien. La carte d'une petite partie de la surface a été tracée avec une résolution d'une dizaine de kilomètres. Apparaissent des cratères nombreux et, peut-être, un volcan dont les dimensions sont voisines de celles des grands volcans de Mars (quelques centaines de kilomètres de diamètre). De plus, un canyon assez semblable au grand canyon de Mars, Valles Marineris, qui est, lui, long de 4 000 kilomètres, large de 200 kilomètres et profond de 8 kilomètres, a été découvert en janvier 1979 ; il en existe peut-être d'autres.

Le paysage que l'on voit du sol a été observé en deux endroits seulement. On y aperçoit des *tas de cailloux de quelques* dizaines de centimètres de côté, à bords plutôt droits. L'analyse des roches a été faite en ces endroits et montre qu'elles ressemblent *aux basaltes* terrestres. En un troisième endroit, où cette analyse a été faite, les roches ressemblent plutôt au granit. Il y a donc eu différenciation des roches pendant *l'évolution*. Rien n'indique que les processus géochimiques soient différents sur Mars, Vénus et la Terre, et l'on peut donc penser que les planètes *terrestres* se sont stratifiées d'une *façon* similaire, avec une croûte extérieure constituée de basalte. De plus, l'échelle des temps a dû être la même pour la Terre et Vénus, et il peut donc exister sur Vénus une activité géologique aussi grande que sur la Terre avec volcans, *tremblements de terre et déplacements* tectoniques. En fait, nous n'en savons rien.

Un caractère important de Vénus est qu'elle tourne *très lentement* sur elle-même. Alors qu'elle met 224,7 jours terrestres à faire un tour autour du Soleil, elle met 243 jours à faire un tour sur elle-même (dans l'autre sens), de sorte que la durée d'un jour de Vénus est de 117 jours terrestres. Son axe étant presque perpendiculaire au plan de l'écliptique, il n'y a pas de saisons.

Un second caractère est sa distance du Soleil. L'orbite est presque circulaire, très voisine *de l'écliptique, et le rayon* est de l'ordre de 108 millions de kilomètres, c'est-à-dire 0,72 fois la distance de la Terre au Soleil : Vénus reçoit deux fois plus *d'énergie que la Terre. Mais* 71 % de cette énergie est réfléchie vers l'espace par le sommet des nuages qui renvoient ainsi deux fois plus d'énergie que les *nuages terrestres. Ainsi* la Terre et Vénus utilisent-elles à peu près la même quantité d'énergie et, *a priori*, on pourrait penser que l'état physique de leur atmosphère est très voisin. Il n'en est rien : la pression au sol sur Vénus est de 93 atmosphère (au lieu de 1 atm) et la température au sol est de l'ordre de 470 °C (au *lieu* de quelques degrés centigrades). Température et pression du sol jusqu'au sommet des nuages sont partout les mêmes sur toute la planète, aux erreurs de mesure près. Du sol jusqu'à 40 kilomètres, l'atmosphère présente une stratification stable maintenue par sa circulation générale.

Les nuages

Imaginons qu'un voyageur soit placé dans une capsule descendant dans l'atmosphère de Vénus de l'altitude de 100 km jusqu'au sol (la technique lui permettrait aujourd'hui de se poser vivant et de survivre quelques jours). Il verrait d'abord au-dessous de lui des nuages jaunâtres réfléchissant fortement la lumière du soleil. De 80 à 70 km, il traverserait une *série* de couches très fines superposées, quasi transparentes. On se demande si elles ne sont pas dues à la condensation du gaz carbonique sous l'effet d'une onde acoustique provenant des basses couches.

La région des nuages proprement dite commence vers 70 km et s'étend sur environ 20 à 25 km. En fait, il s'agit, plutôt que de nuages, d'une brume légère étendue et homogène. Nous y distinguons cinq couches. Tout en haut, de 75 à 70 km, on trouve un aérosol de particules de diamètre nettement inférieur au micron. La couche de 70 à 60 km est constituée de gouttes d'acide sulfurique, dont le diamètre est de l'ordre de 1 à 2 microns. Sont aussi présents les acides chlorhydrique et fluorhydrique. C'est le sommet de cette couche que l'on observe de la Terre. Le voyageur, *qui la traverserait*, verrait le Soleil disparaître au-dessous de 62 km et le nuage diffuser, à partir de ce moment, une lumière uniforme. Il pourrait voir *horizontalement jusqu'à une distance* de 6 km. De 60 à 53 km, le nuage est constitué des mêmes gouttes d'acide auxquelles se joignent des particules d'une autre nature, mais de *composition chimique* inconnue et dont la distribution varie constamment et très vite avec l'altitude. S'agit-il de cristaux *de* soufre, ou d'une solution aqueuse d'un *corps* inconnu ? Nous ne connaissons que leur diamètre, qui est de l'ordre de 15 microns. La quatrième région, de 52 à 49 km, est constituée de gouttes certainement liquides dont certaines, les petites (1 à 5 microns), *sont* de l'acide sulfurique et les autres, les grosses (5 à 30 microns), sont une solution diluée, peut-être de l'eau contenant un acide. C'est la seule région qui ressemble un peu à un nuage terrestre. La température atteint 100 °C à la base de cette couche et on y voit les gouttes se vaporiser. Enfin, le voyageur traverse plusieurs couches superposées de nuages très minces (quelques dizaines ou centaines de mètres), mais denses, d'acide sulfurique en train de se vaporiser.

Et maintenant, au-dessous de 48 km, jusqu'au sol, le ciel est *limpide*, à part un *nombre infime* de particules dont les dernières disparaissent vers 32 km, la visibilité horizontale est de 80 km, la *lumière est comparable* à celle d'un jour *nuageux sur* la Terre. A partir de 20 km, où la température est de 300 °C, la lumière devient plus rouge : non seulement par suite de sa diffusion par *l'atmosphère*, qui fait baisser la visibilité jusqu'à environ 20 km, mais aussi parce qu'une *molécule*, *dont* nous ignorons la nature (serait-ce du brome, de *l'oxyde d'azote* ?...), absorbe le bleu et le vert. A 10 km d'altitude, le ciel est rouge et la visibilité horizontale de 12 km, la température est de 400 °C. Vers 7 km d'altitude, quelques détails du sol apparaissent vaguement.

A la surface, où parviennent 2 % de l'émission incidente totale, c'est-à-dire 10 % du rayonnement solaire non réfléchi, le paysage baigne dans une lumière rougeâtre où d'intenses mirages empêchent de voir à plus de 1 km. Une *fine* couche de poussières ou de cendres couvre les grosses pierres qui parsèment le sol. Il fait un peu moins clair qu'en un jour sombre à Paris.

Très peu de vapeur d'eau

La composition chimique de l'atmosphère est voisine de celle de l'atmosphère de Mars : 96 % à 97 % de gaz carbonique et 2 % à 3 % d'azote. Contrairement aux apparences, la situation présente une certaine ressemblance avec celle de la Terre en ce qui concerne son passé. En effet, si le gaz carbonique de Vénus avait été fixé dans le sol sous forme de carbonates, la masse de ce gaz correspondrait à celle du CO_2 que contiennent les roches calcaires sur la Terre, et il resterait dans l'atmosphère des deux planètes une quantité d'azote très voisine. La principale différence serait la présence sur la Terre d'une grande quantité d'oxygène libre qui est vraisemblablement due aux organismes vivants. De l'oxygène moléculaire libre a été détecté dans l'atmosphère de Vénus, mais à une concentration de 60 ppm (parts par million), à comparer aux 20 % d'oxygène de l'atmosphère terrestre.

Une différence essentielle entre la Terre et Vénus est la présence sur la Terre d'une *grande* quantité d'eau qui constitue les océans et imprègne toute la basse atmosphère sous forme de vapeur, de nuages et de pluies. L'atmosphère de Vénus ne contient qu'un peu de vapeur d'eau.

Si donc Vénus et la Terre possédaient à l'origine autant de CO_2 et d'azote l'une que l'autre, la *question* se pose de savoir si elles possédaient autant d'eau et, dans ce cas, quel a été le mécanisme de perte de l'eau par Vénus. On peut imaginer que l'eau a été dissociée en hydrogène et oxygène. Même si l'on estime que l'hydrogène a pu s'évaporer de la planète, ce qui n'est pas certain, on se demande où est passé l'oxygène.

Une atmosphère de gaz *carbonique* (CO_2, dont les molécules ont trois atomes) a des propriétés thermiques opposées à celles d'une atmosphère de gaz dont les molécules sont constituées de deux atomes identiques, comme l'azote et l'oxygène (N_2 et O_2). En *effet*, les *atomes* d'une molécule triatomique sont capables d'un grand nombre de mouvements de vibration et de rotation, que le rayonnement infrarouge ambiant peut exciter dans une grande gamme de fréquences, de sorte que le rayonnement infrarouge qui traverse un milieu comprenant de telles molécules est absorbé. Il en résulte ce que l'on appelle l'effet de serre : le rayonnement solaire pénètre aisément jusqu'au sol qui l'absorbe et donc en est réchauffé, mais l'émission infrarouge qui est alors rayonnée par le sol sous cette influence est emprisonnée dans l'atmosphère et la réchauffe localement.

Des 29 % du rayonnement solaire qui pénètrent dans l'atmosphère, 60 % sont absorbés dans les nuages, 15 % dans la basse atmosphère et 10 % par la surface. Lorsque le rayonnement essaie de quitter la planète sous forme de rayonnement calorifique infrarouge, plusieurs constituants l'en empêchent : le gaz carbonique, la vapeur d'eau et les particules des nuages, très opaques dans l'infrarouge.

La somme des effets de serre créés par ces constituants semble aujourd'hui suffisante pour expliquer à elle seule l'état paradoxal de cette atmosphère qui ne reçoit pas plus d'énergie que celle de la Terre et qui est, pourtant, beaucoup plus chaude.

Nous trouvons aussi dans l'atmosphère de Vénus d'autres constituants mineurs au premier rang desquels se rangent les composants soufrés tels que l'eau, l'*oxyde* SO_2. Ce fait est à rapprocher de la présence d'acide sulfurique dans les *nuages*. Nous sommes loin de comprendre le mécanisme de formation de *l'acide sulfurique. Il existe des* nuages acides dans l'atmosphère de la Terre : dans la stratosphère, de 15 à 30 kilomètres d'altitude, les poussières soufrées *rejetées périodiquement par* les volcans forment des aérosols dont les constituants sont l'acide sulfurique et les sulfates. De plus, il apparait parfois juste au-dessus *du sol des brumes acides* constituées surtout d'acide sulfurique dont les propriétés sont voisines des brumes vénusiennes.

Ces nuages acides n'ont pas le caractère dominateur de ceux de Vénus. C'est que, dans le cas de la Terre, l'atmosphère est constamment nettoyée par la pluie ; les impuretés de l'atmosphère se retrouvent au fond des mers. Sur Vénus, dès qu'une impureté est dans l'air, elle ne peut plus en sortir : s'il pleut, ce qui n'est pas sûr, la pluie, lorsqu'elle tombe, se vaporise à la base des nuages vers 50 kilomètres d'altitude. C'est pourquoi dans cette chaude marmite, au-dessous du couvercle que forment les nuages, barbote une soupe contenant beau*coup d'ingrédients*.

Un phénomène tout à fait remarquable (s'il est confirmé) serait que les constituants soufrés apparaissent sous forme réduite au-dessous de 32 km (*c'est-à-dire* sous forme de H_2S et COS) et sous forme oxydée au-dessus (SO_2). La soupe sulfureuse monte vers les nuages où elle est transformée en acide sulfurique et en soufre sous l'action du rayonnement ultraviolet solaire. Ces produits se condensent alors pour former les nuages ; les gouttes tombent, se vaporisent, et les molécules qui les constituent réagissent pour reformer SO_2. Ainsi l'atmosphère apparait-elle comme le siège d'une activité chimique considérable qui s'accompagne de phénomènes extraordinaires tels que les nombreux orages dont les éclairs ont été détectés tant dans l'atmosphère elle-même qu'à son extérieur.

La circulation de l'air

Le phénomène le plus étonnant que présente Vénus est que, en dépit de la très faible vitesse de rotation de la planète sur elle-même, l'atmosphère, elle, tourne à grande vitesse dans le même sens ! Le sommet des nuages se déplace à la vitesse de 350 kilomètres par heure et toute la région des nuages va presque aussi vite, c'est-à-dire fait un tour de la planète en environ quatre jours.

Au-dessous des nuages, la vitesse diminue, et devient quasi nulle au-dessous de 10 kilomètres. On observe aussi, au moins à certaine altitude, qu'à partir du point situé juste en face du Soleil, les masses d'air quittent l'équateur et se dirigent vers les pôles en spiralant autour de l'axe de la planète.

On s'attend à trouver aux pôles des phénomènes compliqués lorsque ces masses d'air issues de l'équateur y parviennent. *Et, en effet, les observations* de cette région sont surprenantes. Au-dessus de 60 degrés de latitude, le sommet des nuages apparait beaucoup plus brillant *qu'aux latitudes plus basses*. A environ 70 degrés, un large anneau de nuages plus hauts et plus froids *entoure* les pôles ; leur température est très basse, près de 50 °C plus *froide* que le sommet des régions polaires. Si nous approchons plus encore du pôle, *nous y trouvons* un trou dans les nuages de près de 1 000 kilomètres de *diamètre*, et il n'est pas impossible que ce trou soit complet, *c'est-à-dire* qu'il n'y ait là aucun nuage et que ce soit l'atmosphère profonde elle-même que l'on observe de l'extérieur. En effet, on y observe une température plus élevée de 30 °C que celle des régions correspondantes à l'équateur, différence explicable par une absence totale de nuages qui permettrait de voir des régions plus profondes, donc plus chaudes. L'air au-dessus de ce trou polaire est d'ailleurs lui-même plus chaud qu'aux basses latitudes. On peut imaginer qu'à l'intérieur de ce trou polaire les masses d'air venant de l'équateur sur leurs trajectoires spirales descendent *dans les* profondeurs pour retourner vers l'équateur, créant ainsi une circulation planétaire à grande échelle dont nous ignorons tout.

Une belle *théorie de la circulation* de quatre jours a été proposée : elle serait semblable à la circulation qui s'établit dans un anneau de verre rempli d'eau *sous lequel se déplace* une flamme en tournant autour de l'axe de l'anneau : le fluide chauffé par la flamme se met à tourner dans l'anneau avec une *période différente de celle du* déplacement de la flamme. Ce mouvement est engendré par des interactions non linéaires entre les parties chauffées et les parties non chauffées du fluide. Le Soleil jouerait le rôle de la flamme *tournante*. Si l'explication parait plausible, il n'a pas été possible jusqu'à présent de déduire quantitativement une *période* de quatre jours d'une durée du jour de 117 jours terrestres.

Une histoire sans vie

Le Soleil et les planètes se sont créés, suppose-t-on, à peu *près* au même moment, il y a environ 4,6 milliards d'années. Les planètes formaient alors un nuage gazeux qui entourait le Soleil et avait la même composition chimique que lui. Ce nuage s'est *condensé* et à ce moment les planètes, comme le Soleil, étaient constituées essentiellement d'hydrogène et d'hélium et d'une *relativement* petite quantité d'éléments lourds. Les planètes proches du Soleil (Mercure, Vénus, *la* Terre et Mars) ont perdu cette *atmosphère*. Les planètes éloignées (Jupiter, Saturne et au-delà) ont *gardé* leurs *gaz* légers.

Avant la mission de décembre 1978 vers Vénus, on acceptait l'idée que les éléments volatils présents dans *l'atmosphère de* Mars, de la Terre et de Vénus, étaient à l'origine emprisonnés dans les matériaux lourds qui ont fini par former la planète et que *ces éléments se sont évaporés* de l'intérieur de chaque planète pour former son atmosphère. Comme on supposait aussi que le nuage originel était plus chaud au centre que vers son extérieur au moment où les constituants volatils furent emprisonnés, ces derniers devraient *être* plus abondants sur les planètes proches du Soleil que sur celles qui en sont éloignées. Or les mesures faites récemment montrent l'effet contraire pour les corps volatils non réactifs tels que les gaz rares : il y a trois cents fois plus d'argon 36 et 38 sur la Terre que sur *Mars*, et trois cents fois plus de ces argons sur Vénus que sur la Terre.

Les corps volatils, réactifs (ceux *qui contiennent du carbone*, de l'azote, de l'oxygène), ne présentent pas cette variation avec les distances : on en trouve, comme nous l'avons vu, *à peu près autant sur Vénus que* sur la Terre.

Cette différence de comportement entre les corps volatils réactifs et les corps volatils non *réactifs traduit certainement un* fait historique très profond, mais elle a été mise en évidence trop récemment pour que le *message* qu'elle contient ait été *déchiffré. Après les mesures* de décembre 1978, les théories de la formation du système solaire doivent être abandonnées ou *radicalement* modifiées.

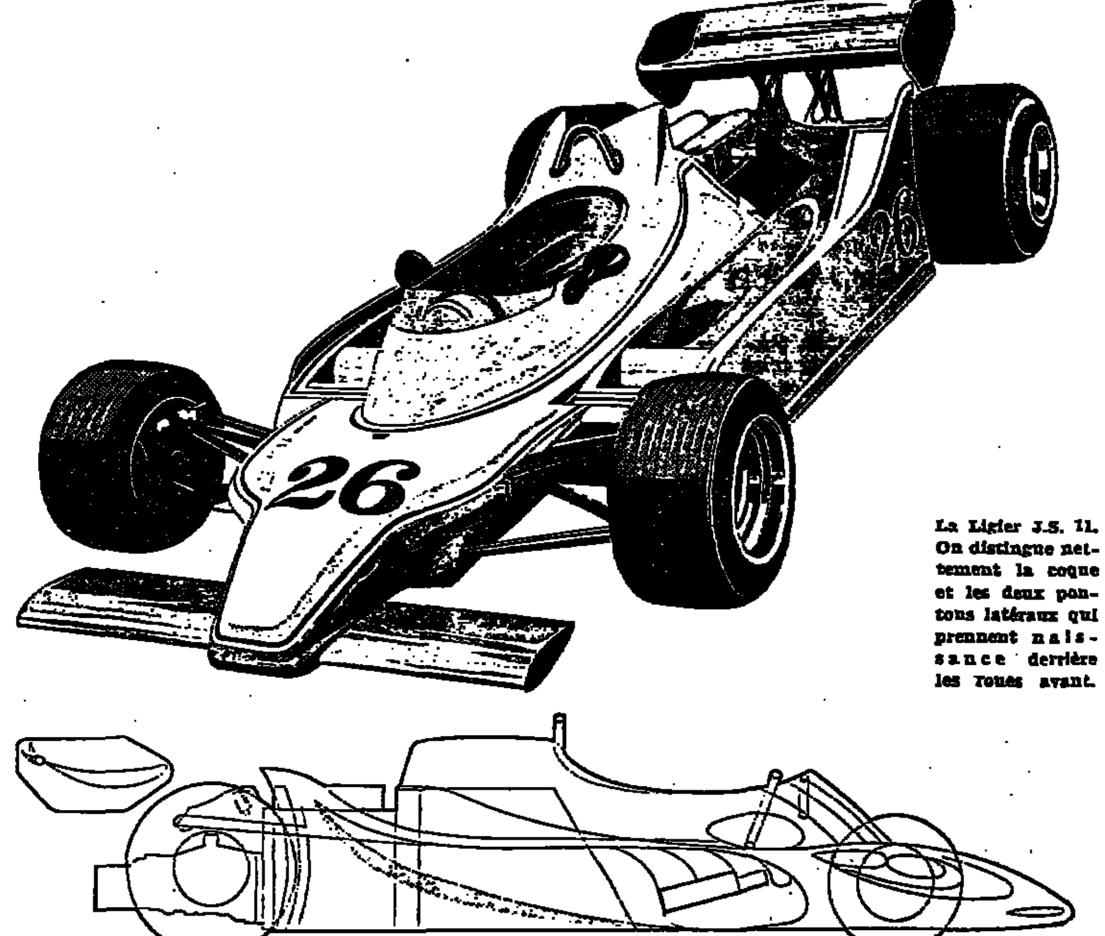
Si, maintenant, nous partons d'une Vénus encore chaude, pierreuse, sans atmosphère primordiale, nous pouvons comprendre pourquoi elle a évolué d'une façon *si différente de la* Terre : elle était assez proche du Soleil pour que sa surface fût un peu plus chaude que celle de la Terre (peut-être 20 à 30° Celsius). Lorsque le gaz carbonique et l'eau se sont évaporés de sa croûte, la température était supérieure au point d'ébullition de l'eau et les *molécules* d'eau sont *passées* en phase vapeur. L'effet de serre chauffe *alors le gaz et plus jamais* l'eau ne pourra se déposer sous forme liquide ; le gaz carbonique ne peut s'y dissoudre lorsqu'il se *dégage* des roches, il *reste sous forme gazeuse, et* l'on explique ainsi à la fois la haute température et la présence d'une atmosphère épaisse sur Vénus. Sur la Terre, au *contraire, la température* de la surface, lors du début du dégagement des gaz, était inférieure au point d'ébullition de l'eau, qui s'est déposée sous forme *liquide ; le gaz* carbonique passe en solution et forme les carbonates, l'azote (diatomique) ne peut créer d'effet de serre et la température s'établit entre les *points de fusion et d'ébullition* de l'eau qui sont difficiles à franchir puisqu'il faut pour cela donner ou recevoir beaucoup d'énergie. On explique ainsi la *température maintenue* dans d'étroites limites, la constitution *azotée* de l'atmosphère et la formation des carbonates. A aucun moment dans l'histoire de *Vénus n'ont régné les conditions* physiques constantes et modérées qui permettent à de grandes chaînes d'atomes de carbone d'agir sur d'autres chaînes semblables sans se *briser* prématurément ; à aucun moment dans son histoire n'a pu apparaître la vie. — J. B.

CARROSSERIE DÉPORTANTE ET EFFET DE SOL

Qu'est-ce qui fait gagner les Ligier ?

Lorsqu'une nouvelle voiture de course démontre une nette supériorité sur toute la concurrence, on se pose naturellement quelques questions. Lorsque cette même voiture de course reprend des solutions théoriquement connues, exploite un moteur et une boîte de vitesses quasi standards, utilise des pneumatiques dont disposent les autres constructeurs, la curiosité est encore plus grande. Précisément, depuis le début de la saison de formule 1, un certain étonnement accompagne les performances des Ligier J.S. 11 avec lesquelles Jacques Laffite a remporté les Grands Prix d'Argentine et du Brésil. Victoire à Buenos-Aires, doublé à Sao-Paulo, les pilotes de Ligier, Laffite et Depailler, prenant les deux premières places. Ce qui arrive pour l'instant à Ligier est en tout point comparable à la situation dans laquelle se trouvait Lotus, le champion du monde, l'année dernière. Comment expliquer cette conquête technique ? Comment peut-on mettre le doigt sur le ou les avantages qui font la différence ? Comment, surtout, Ligier a-t-il pu, d'une manière aussi indiscutable, venir, très vite, au tout premier plan de la formule 1 ?

Face à ces résultats, la surprise est encore plus grande d'apprendre, à en croire les techniciens de Guy Ligier, que le type de voiture qui s'est joué jusqu'à présent des Lotus, Ferrari, Tyrrell, Mac Laren, Brabham, etc., n'en est qu'au début de son évolution et qu'il est appelé, selon eux, à surprendre encore plus à l'avenir, pourvu que son développement aille dans le bon sens.



La Ligier J.S. 11. On distingue nettement la coque et les deux pontons latéraux qui prennent naissance derrière les roues avant.

C'est dans la zone hachurée que chez Ligier on a trouvé la forme inférieure des pontons qui confère à la voiture son efficacité en vitesse de pointe.

A Vichy, où sont construites les voitures, Guy Ligier ne tombe dans aucune forme de triomphalisme. « *Les J.S. 11*, dit-il, *ont simplement été conçues avec méthode, avec le savoir qui est la conséquence de l'expérience, en respectant avant tout chronologie et bon sens.* » Gérard Ducarouge, qui a la charge de construire les voitures et de les mettre en œuvre sur les circuits, partage ce point de vue. Il reconnaît que Lotus a montré la voie, en 1978, avec ses voitures à effet de sol (Wing-Car) ou, si l'on veut, à carrosserie déportante. Qu'est-ce qu'une voiture à carrosserie déportante, type Lotus ou Ligier ? C'est une tranche d'aile inversée sur chaque flanc — on les nomme pontons — qui assure, pour ce que l'on sait aujourd'hui, la meilleure adhérence et la meilleure motricité possibles en évacuant l'air sous la voiture et en créant une sorte d'étanchéité grâce à des «jupes» latérales. Dans un premier temps, le mérite de Ligier est d'avoir consenti, pour conquérir cette maîtrise, un investissement important (1,4 million de francs pour deux ans) dans le domaine de l'aérodynamisme, alors que les années précédentes le budget alloué aux études en soufflerie variait, par an, de 100 000 à 200 000 francs.

Ligier est lié, pour l'aérodynamisme, à la Société d'études et de réalisation automobiles (SERA) animée par MM. Charles Deutsch et Robert Choulet. Tous deux tiennent pour acquis que sur les circuits actuels il serait illusoire de tenter la percée par une seule qualité fondamentale, la vitesse de pointe, le freinage ou le passage en courbe. C'est un faisceau, un compromis de ces qualités, qui seul peut apporter le succès et qui est lié aux paramètres de conception résultant des fondements de la dynamique des véhicules terrestres. Ce sont des mobiles extrêmement déformables, dotés de suspension, de direction, dont les éléments, suspendus et non suspendus, ont des situations relativement variables dont la position, par rapport au sol et à la trajectoire du centre de gravité, varie aussi continûment (roulis, tangage, etc...)

Leurs mouvements sont dictés par l'exploitation du contact roue-sol qui n'assure pas un guidage mécanique rigoureux et relève de lois très complexes. Ces mobiles se déplacent dans le champ de la pesanteur qui détermine une composante essentielle de l'appui au sol. Le guidage et la transmission des efforts longitudinaux — accélération, freinage — sont assurés par le contact au sol des pneumatiques. Les mobiles sont des systèmes doués d'adhérence, hautement déformables (dérive, écrasement, torsions diverses...) et leurs propriétés élastiques sont interdépendantes et traduites par des lois, elles aussi complexes.

Les réactions aérodynamiques, variables avec la vitesse et l'attitude, donc très rapidement changeantes dans le temps, comme le contact au sol, ont le double effet d'agir continûment sur ce dernier et de s'intégrer à chaque instant de l'ensemble des forces internes et externes qui déterminent le mouvement des véhicules. La clé du comportement, l'appui au sol, est fournie, avec quelques altérations dynamiques nées du mouvement et des déformations du véhicule, par la pesanteur appliquée à sa masse, complétée par l'appui aérodynamique. Et l'augmentation de l'appui au sol se paie, bien sûr, par une augmentation de la résistance de roulement et de la traînée aérodynamique. Ce sont ces principes qui guident les travaux de la SERA.

Un compromis idéal

Entre les études théoriques, si poussées soient-elles, et la réalité qui s'impose sur la piste, en essais et en course, il y a souvent un décalage. Ainsi, les Ligier J.S. 11 nées en soufflerie et expédiées après quelques séances d'entraînement hâtives en Amérique du Sud ont-elles dû être modifiées, sur le terrain, au Castellet et à Buenos-Aires, pour ne pas être trop pénalisées en vitesse de pointe. En fait, le compromis idéal dont parlent Charles Deutsch et Robert Choulet a fini d'être réellement trouvé sur le terrain par l'équipe de Gérard Ducarouge, qui a su bricoler un profil inférieur de l'aile d'avion inversée que la soufflerie, sans doute faute de temps, n'avait pas déterminé avant le mois de janvier, c'est-à-dire avant les Grands Prix d'Argentine et du Brésil.

Toute la réussite des Ligier, en début d'année, a tenu dans la complémentarité de l'usine, à Vichy, des travaux de la SERA et de la capacité à résoudre les problèmes pratiques sur les lieux mêmes des épreuves. Pour les Grands Prix d'Argentine et du Brésil, le complément d'efficacité des Ligier, au bout de la chaîne de toutes les compétences, c'est tout simplement deux morceaux de tôle confectionnés avec les moyens du bord. Il en va souvent ainsi en sport automobile. Et on comprend les difficultés auxquelles se heurtent les constructeurs et les aérodynamiciens, confrontés au divorce qui se fait jour quelque fois entre les problèmes théoriques et pratiques.

Ces données admises, qu'est-ce qui caractérise une monoplace de formule 1 à carrosserie déportante ? Chez Lotus, en schématisant, on dit qu'il s'agit de « quatre traits ». Un ensemble coque le plus étroit possible où est logé le pilote à l'avant avec, dans son axe, les réservoirs, le moteur, la boîte de vitesses, les suspensions, les freins, les échappements, tous intégrés à la carrosserie pour ne pas perturber les écoulements d'air. Ce sont les deux traits du centre. Les deux traits extérieurs délimitent les pontons, c'est-à-dire les flancs extérieurs qui forment la carrosserie déportante et assurent l'effet de sol. Plus les pontons sont larges et bien dégagés, mieux cet effet est obtenu. On notera, pour le bien montrer, que la largeur de coque des précédentes Ligier était, dans leur partie inférieure, au niveau de la fixation des moteurs, de 99 centimètres, et que la largeur des J.S. 11, au même niveau, n'est aujourd'hui que de 54 centimètres. La largeur dégagée, gagnée, est répartie de part et d'autre pour les pontons. C'est la raison pour laquelle les moteurs à plat de type Ferrari ou Alfa Romeo sont, à terme, condamnés — au profit des moteurs en V — en raison de leur encombrement dans la coque, et c'est précisément ce qui a poussé Alfa Romeo à construire très vite un 12 cylindres en V pour remplacer son 12 cyclindres à plat. Ferrari, qui ne dispose pour l'heure que de son 12 cylindres à plat, a été contraint de construire une nouvelle voiture qui n'est en réalité qu'une moitié de carrosserie déportante en raison de ses espaces d'écoulement d'air latéraux forcément limités.

La maîtrise acquise par Ligier dans la construction de châssis extrêmement rigides, leur bon centrage et leur équilibre, le mariage de matériaux conventionnels — aciers nobles — et d'alliages légers — titane, — la minutie apportée à la fabrication de toutes les composantes des J.S. 11, l'heureuse harmonie avec les pneumatiques, ont naturellement contribué, pour une très grande part, à l'efficacité générale. Il ne fait guère de doute, dans une discipline où le poids est l'ennemi, que les Ligier sont aussi les plus légères de toutes, très proches, autre avantage, du minimum imposé (575 kilos). Pour y parvenir, suspensions, ressorts, rotules, visserie, boulonnerie, transmission, ont été construits en titane.

Telles qu'elles sont, et malgré les réserves qu'exprime elle-même l'équipe Ligier, sans doute par coquetterie, les J.S. 11 ont conquis une réputation enviable. Elles sont devenues, d'un coup, les voitures à battre, le *nec plus ultra* de la formule 1, chasse gardée l'année dernière encore des écuries étrangères. Plus que la réussite ponctuelle des Ligier, c'est ce bond en avant dans la notoriété qui a bouleversé les habitudes de la formule 1. Il reste à savoir si, après avoir dominé les deux premiers grands prix de l'année, les Ligier conserveront leur avance technique en Afrique du Sud, samedi 3 mars, à Kyalami, et surtout permettront à Jacques Laffite ou à Patrick Depailler, au terme des seize grands prix disputés dans l'année, de remporter le championnat du monde.

FRANÇOIS JANIN.

DÉJA CONDAMNÉES ?

Les constructeurs de formule 1 sont conscients qu'il conviendra de faire radicalement évoluer, sans doute dès 1981, la réglementation des monoplaces de Grand Prix. Selon Gérard Ducarouge, qui représente Ligier dans le groupe d'études des constructeurs, l'opinion que beaucoup partagent est que les voitures à « effet de sol » sont condamnées à terme à cause de la trop grande vitesse de passage en courbe que leur architecture autorise. « Les pilotes, dit Ducarouge, subissent déjà plus de 2 G, et, si nous poursuivons le développement des voitures dans la voie qui prévaut actuellement, c'est 3 G qu'ils devront subir très prochainement. Le risque d'accident devient trop grand ».

L'accord pourrait se faire d'interdire les jupes souples assurant l'étanchéité sous les voitures, au demeurant point de litige entre constructeurs et pouvoirs sportifs depuis deux ans, afin de limiter au moins « l'effet de sol ». Les constructeurs n'écartent pas la possibilité de réduire la capacité des réservoirs, de modifier les cotes, le poids, de réduire aussi la cylindrée des moteurs à 2,5 litres (au lieu de 3 litres). Ils semblent souhaiter ne plus admettre de formule d'équivalence entre les moteurs turbo-compressés (1,5 l.) et les moteurs atmosphériques (3 l.). Dans cette hypothèse, l'avenir du moteur turbo-compressé de la régie Renault, qui utilise seule un groupe de ce genre en formule 1, serait naturellement compromis.

F. J.



EN TOUTE LOGIQUE

La quadrature du carré

PROBLEME 142

Si la quadrature du cercle semble devoir être abandonnée, celle du couple de carrés, du moins, est à portée de la main. Malgré les apparences, il est littéralement possible de juxtaposer deux carrés pour en former un troisième.

Saurez-vous réaliser cela ?

SOLUTION DU PROBLEME 141

Une ellipse est décrite par chaque point d'une échelle double (sauf le sommet) lorsque l'attache se rompt et que les deux échelles s'ouvrent et s'étalent sur le sol, un des pieds étant calé contre un mur. La figure montre l'échelle en traits gras, calée contre un mur de pied O. Si les deux échelles sont de longueur a, la prolongation de la deuxième jusqu'au mur est de même longueur. Un point quelconque est à la distance r du sommet et a pour coordonnées x et y. Les longueurs x' et y' les complètent sur les côtés du grand triangle rectangle. La similitude de deux triangles rectangles donne :

$$\frac{y}{y'} = \frac{a - r}{a + r}$$

Le théorème de Pythagore dans le triangle rectangle supérieur donne :

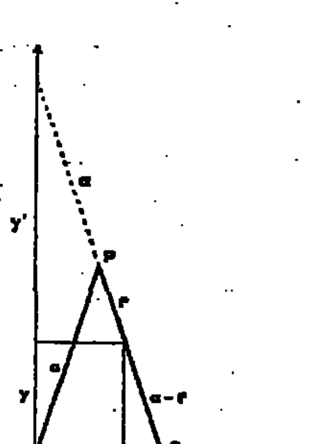
$$x^2 + y'^2 = (a + r)^2$$

On en déduit :

$$\frac{x^2}{(a + r)^2} + \frac{y^2}{(a - r)^2} = 1$$

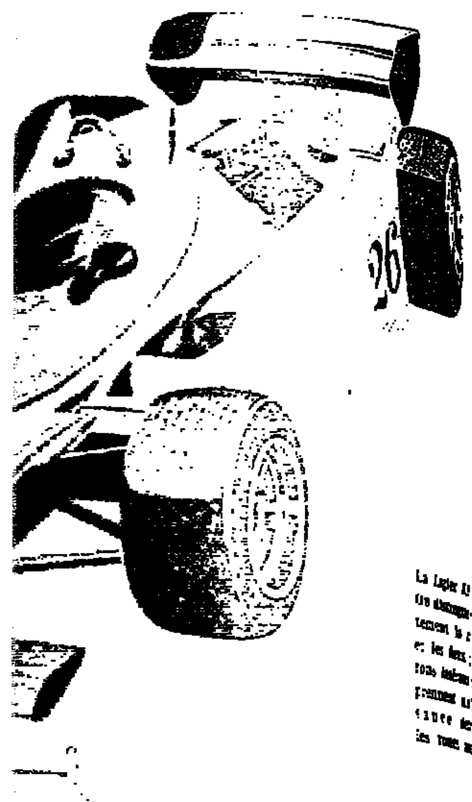
Le point est bien sur un quart d'ellipse d'axes a — r et a + r.

(Cette « découverte » est due à Stephen Barr.



PIERRE BERLOQUIN.





PRESSE

TÉMOIGNAGE

Les menottes pour la presse

M. Alain Bobbio, directeur de publication du journal *trotskiste* « Rouge », *est inculpé de* « contrefaçon » après la publication par des ouvriers de Lip, en 1977, de deux numéros d'un journal intitulé « Lip républicain » et constituant un pastiche du quotidien « l'Est républicain ».

M. Bobbio, dans le témoignage que nous publions ci-dessous, *explique dans quelles conditions* il a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener et comment il a été conduit devant le juge d'instruction de Besançon chargé de l'affaire (« le Monde » des 21, 22 et 23 *février*).

J'avais passé une journée au dépôt de Bobigny, *une nuit à Fleury-Mérogis* et voyagé *menottes aux mains* pendant 400 kilomètres sous la garde de cinq gendarmes, lorsque *je rencontrai M. le juge Ker dans le cabinet* élégamment meublé qu'il occupe au palais de justice de Besançon.

par ALAIN BOBBIO (*)

En tant que directeur de publication de *Rouge*, j'avais déjà fait l'objet de plusieurs poursuites, mais jamais *dans* des *conditions* qui tiennent à la fois du *rapt* et du *mauvais western*. C'est pourquoi je me suis permis de poser la question : pourquoi cette convocation *manu militari* à Besançon, *alors qu'il était* parfaitement possible de me faire interroger dans la région parisienne ? Il répondit avec une belle franchise que ce *n'était pas* là une *obligation*, mais une *« question d'opportunité »*.

Ce faisant, il contredisait d'ailleurs par avance le communiqué du ministère de la justice pour qui la délivrance d'un mandat d'amener était *« la seule issue prévue par la loi »*, le *« seul moyen d'éviter un blocage de la procédure »*.

Admirable notion d'opportunité, puisqu'elle légalise des décisions de justice qui sont autant de choix politiques. On juge « *opportun* » d'embastiller ceux qu'on soupçonne d'avoir confectionné un numéro de *Lip-républicain* qui titre : *« Etre chômeur mais résister pour vivre »*, mais *il* serait à *l'évidence* « inopportun » de poursuivre un *chef d'entreprise* qui s'est borné à priver de leur emploi quelques centaines de salariés.

Sans partager le point de vue du juge d'instruction, il faut cependant *convenir que la procédure* utilisée est *d'une extrême commodité* : elle permet, en effet, d'arrêter le responsable *légal* d'un organe de presse à son *domicile*, de lui *interdire* pendant plus de trente heures de communiquer avec sa famille, de lui retirer sa ceinture, son argent et ses papiers, de le photographier en le dotant d'un numéro *matricule*, de le mettre tout nu par deux fois pour le fouiller, de lui imposer l'hygiène d'une douche obligatoire à 9 heures *du soir*, et de lui enseigner l'art *difficile de lire ou de manger avec* des menottes. Tout cela avant même qu'il soit inculpé !

Certes, la détention provisoire est rarissime en matière de presse, mais il est possible de contourner cette *difficulté*, si le *directeur* de publication ou le journaliste est poursuivi, comme c'était le cas ici, pour une infraction de droit commun. Le délit de *« contrefaçon »* en est une...

Le triste privilège de « Rouge » et de « Libération »

Cette criminalisation des délits de presse constitue une *évidente* menace contre la liberté d'expression. Elle s'est récemment illustrée tant par les procès à répétition contre *Libération* pour *« outrages aux bonnes mœurs »*, que par le type de poursuites engagées contre les journalistes *qui avaient interviewé Jacques Mesrine*.

On ne peut donc isoler cette affaire de son *contexte*. Tout semble fait aujourd'hui pour remettre en cause une série de garanties démocratiques, pour couler financièrement des publications qui dérangent l'ordre établi.

Rouge partage avec *Libération* le triste privilège de poursuites sélectives et multiples. La veille du séjour à Fleury-Mérogis, le juge Cabié, sur plainte du *ministre* de la défense, *nous* inculpait *pour* un *article* sur les accidents à l'armée. Le lendemain, la dix-septième chambre correctionnelle *nous* condamnait à 2 500 F d'amende *pour avoir* publié le témoignage d'un détenu sur les quartiers de sécurité renforcée... Deux inculpations et une condamnation en trois jours !

Et dans l'affaire de Besançon, sous *prétexte* de similitudes formelles entre *Rouge* et ce journal de lutte des travailleurs de Lip, on inculpe *son responsable légal pour une parution* dont il n'est ni directeur de publication, ni rédacteur, ni imprimeur !

Cette arrestation et la procédure utilisée ont soulevé de très nombreuses *réactions*. Les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et le S.N.J. ont publiquement protesté. Le parti socialiste, la FEN, le P.S.U. et la plupart des organisations d'extrême gauche ont *également* dénoncé ces mesures.

Cette vague de protestations montre qu'une mobilisation unitaire est à l'ordre du jour pour empêcher que soit remis en cause ce qui reste de liberté de la presse dans ce pays.

(*) Directeur de publication de *Rouge*.

Les journalistes de l'A.F.P. suspendent leur grève

L'intersyndicale (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.) des journalistes de l'agence France-Presse, a décidé lundi soir 26 février de suspendre le mouvement de grève déclenché jeudi dernier, jusqu'à l'issue d'une commission paritaire qui doit se tenir le mercredi 28 février.

Cette position a été arrêtée en *dépit du vote très serré qui s'est* déroulé à l'issue de l'assemblée générale, réunie lundi au siège de l'agence : 120 voix en faveur de la reconduction de la grève, 119 pour la suspension, plus 12 blancs ou nuls. En province, *les* résultats *étaient* beaucoup plus clairs : 43 pour la suspension, 17 pour la *reconduction de* la grève, 4 blancs ou nuls.

Devant ces résultats — et après les entrevues que les dirigeants de *l'Intersyndicale* avaient eues lundi avec M. Roger Bouzinac, P.-D.G. de l'agence — la suspension de la grève a été décidée dans l'attente de la rencontre prévue mercredi avec la direction, assortie d'une menace de reprise du mouvement en cas d'échec.

L'assemblée générale de lundi a mis en lumière deux caractéristiques du malaise qui règne à l'A.F.P. (au-delà des désaccords syndicaux qui se sont manifestés à travers les diverses interventions, avant le vote) :

— *L'introduction de l'informatique* à l'agence, même si elle a été souhaitée de longue date par les syndicats, ont rappelé les dirigeants, pose des problèmes qui sont loin d'être résolus. Le travail *sur* console de visualisation, en particulier, impose des servitudes sérieuses et des cadences *de travail qui sont mal supportées* par les services du *desk*. Les délégués affirment en outre qu'ils n'ont obtenu aucune garantie formelle de reclassement des journalistes inaptes aux nouvelles techniques.

Le second aspect du conflit *est* d'ordre psychologique et politique : les dirigeants syndicaux mettent en doute les intentions des responsables de l'A.F.P., et singulièrement celles de M. Pigeat, directeur général adjoint. Celui-ci déclare, au contraire, qu'il s'agit d'une première manifestation d'humeur du personnel vis-à-vis du nouveau P.-D.G...

La « position dure » de la direction — surtout du directeur adjoint — sur le cas de la journaliste menacée apparaît à certain *comme une nouvelle étape* d'une restructuration de l'information entamée par M. Hersant, avec le discret accord du gouvernement. *« Les patrons de presse*, a dit un des délégués en assemblée générale, *ont besoin d'un produit nouveau, adapté à leur conception de la presse, et M. Giscard d'Estaing, d'une information qui lui convienne »*. Il a souligné, en outre, qu'avant d'être une entreprise commerciale l'A.F.P. *était l'expression d'une* volonté politique.

« Je ne serai jamais l'homme du démantèlement de l'A.F.P. », aurait dit, pour sa part, M. Bouzinac, lundi matin, aux représentants de l'intersyndicale, qui ont relevé cependant l'absence de M. Pigeat à cette entrevue. Mercredi après-midi, tous devraient être présents à la nouvelle réunion de conciliation. — C.D.

En occupant l'imprimerie de La Plaine-Saint-Denis

Les ouvriers du Livre C.G.T. engagent une nouvelle action contre M. Hersant

« M. Hersant, nous sommes là ! Respect des accords signés : mille Respect des accords signés : 1 300 travailleurs », lit-on sur un calicot accroché au sommet de la façade de l'imprimerie de La Plaine-Saint-Denis, en cours de construction, occupée depuis lundi soir à 17 h. 30, par les ouvriers du Livre parisien C.G.T. L'opération avait été organisée dans le plus grand secret.

A La Plaine-Saint-Denis, M. Robert Hersant bâtit en effet un nouveau complexe technique qui doit imprimer, à partir du 2 mai prochain, *le Figaro*, *France-Soir*, *l'Aurore*, *Paris-Turf*, *France-Dimanche* et *le Journal du dimanche*, ainsi que d'autres titres.

> **LA NOUVELLE IMPRIMERIE**
>
> **Située à la Plaine-Saint-Denis, à *la* périphérie immédiate de Paris, la nouvelle imprimerie du groupe Hersant comporte trois bâtiments dont le plus grand est presque complètement achevé : un hall de 125 mètres de long abritera cinq lignes de rotatives, 65 groupes imprimants et 56 dérouleurs.**

Au cours d'un meeting-conférence de presse improvisé dans le bâtiment principal, dont le gros-œuvre est presque totalement achevé, M. Roger Lancry, au nom du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., a expliqué que *« cette occupation d'une usine en cours de montage, première manifestation du genre, avait pour but de précipiter la date de la rencontre avec M. Hersant* (actuellement en vacances) *prévue le 6 mars »*.

Mais il a précisé aussitôt que cette entrevue avec *« celui qui a en mains les deux tiers de la presse parisienne, et contrôle par ailleurs douze quotidiens de province »*, ne pouvait être le point de départ d'une renégociation mais le renouvellement des engagements déjà pris : 1 005 travailleurs du Livre pour *France-Soir* et *le Figaro*, 291 pour *l'Aurore* et *Paris-Turf*.

Or M. Hersant, dans une lettre adressée le 13 février au Syndicat *du livre*, a remis en cause ces chiffres, compte tenu des difficultés rencontrées par *France-Soir* et *l'Aurore*.

« Les travailleurs du Livre sont décidés à se battre pour cet objectif sur le plan parisien, comme ils se sont battus pour le Parisien libéré », a déclaré le leader syndical.

M. Lancry a précisé que l'occupation se poursuivrait jour et nuit, et que toutes les mesures de sécurité seraient prises. Il a indiqué cependant que si M. Hersant tentait d'y mettre fin, la riposte s'exercerait à l'encontre des quotidiens parisiens concernés. Les travaux — de construction des bâtiments ou d'installation des machines — se poursuivront dans la mesure où les ouvriers qui y sont employés le souhaiteront.

M. Boussemart, P.-D.G. de la SIRLO (imprimerie du *Figaro*), arrivé dans la soirée à La Plaine-Saint-Denis, s'est entendu répéter les circonstances, les motifs et les modalités de l'occupation.

Il ne restait plus aux dirigeants syndicaux qu'à régler un détail, qu'ils n'avaient pas prévu : le port du casque étant obligatoire dans un immeuble en construction, il leur a fallu trouver un lot de casques... jaunes.

CLAUDE DURIEUX.

ÉDUCATION

Pour protester contre le redéploiement prôné par le ministre

Le Syndicat des instituteurs appelle à une manifestation à Paris le 14 mars

Le Syndicat national des instituteurs (SNI) a décidé de reporter d'une semaine la manifestation qu'il comptait organiser, à Paris le 7 mars contre *« la politique de redéploiement prônée par le ministre de l'éducation »*. Cette manifestation devait consister en un rassemblement dans une salle, d'élus du syndicat. En raison de la *« grande mobilisation »* des adhérents, elle sera transformée en un défilé de la Bastille au Palais Royal, à Paris, ont expliqué les responsables du SNI-P.E.G.C. le lundi 26 février au cours d'une conférence de presse. D'autre part, compte tenu d'une grève de la S.N.C.F. prévue le 7 mars, ils ont choisi la date du 14 mars.

Les menaces que la circulaire ministérielle de rentrée font peser sur les enseignants constitueront le thème central de cette journée. *« Nous ne saurions accepter une redistribution des moyens tant que des besoins tels que l'abaissement des effectifs, l'augmentation des possibilités de remplacement, l'attribution de décharges de service pour les directeurs d'écoles... ne seront pas satisfaits »* a expliqué M. Michel Bouchareissas, secrétaire national du SNI-P.E.G.C.

L'autre mot d'ordre de cette manifestation sera *« pour une école laïque de qualité »*. Le SNI-P.E.G.C. entend ainsi s'élever contre ce qu'il appelle le *« démantèlement »* des Instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques *(IREM)*. Dénonçant le fait que, une nouvelle fois, les organisations syndicales sont mises devant le fait accompli, le Syndicat des instituteurs rappelle que les IREM sont *« un exemple unique et efficace de relations entre universitaires et instituteurs. Non seulement il ne doit pas y avoir de remise en cause des ces instituts, mais au contraire, ils devraient servir d'exemple*, a conclu M. Michel Gevrey, secrétaire pédagogique. *Des structures de ce type seraient à créer pour l'enseignement d'autres disciplines que les mathématiques »*.

JUSTICE

Le procès de MM. Pétridès et Francelet devant le tribunal de Paris

Un policier ne peut penser à tout

La deuxième semaine du procès de MM. Paul Pétridès, Marc Francelet et des neuf autres co-inculpés dans l'affaire des recéleurs de tableaux volés (le Monde des 21 et 22 février) a débuté, lundi 26 février, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris avec l'audition des témoins. Des témoins vedettes puisque se sont succédé à la barre, après Mme Yvonne Lespinasse, épouse de M. Albert Lespinasse, ancien P.-D.G. de la société Banania — dans l'appartement duquel avaient été volées, le 24 avril 1972, trente et une toiles de maîtres, — MM. Pierre Ottavioli, contrôleur général de la police, chef de la brigade criminelle, et Robert Broussard, chef de la brigade de recherches et d'intervention.

Deux policiers connus et qui ont été mêlés à cette affaire de très près, le premier parce qu'il avait été mis en cause dans le déroulement de l'enquête, le second parce que ses deux beaux-frères, MM. Patrick et Jean-Pierre Hillairaud, sont inculpés en raison des soupçons qui pèsent sur eux quant à leur participation au vol chez l'ancien P.-D.G. de Banania — ce que tous deux contestent. Ils ont été arrêtés plus de quatre ans après les faits, bien que M. Broussard lui-même ait, au mois de mars ou avril 1973, signalé au commissaire Ottavioli, alors chef de la brigade de la voie publique, sur la foi de renseignements, que ses deux beaux-frères, ainsi que MM. Francelet et Claude Fenayron, un autre prévenu, étaient susceptibles d'être « dans le coup ». M. Ottavioli répond que Marc Francelet, qui, lui, a été arrêté en juin 1973, les avait mis hors de cause, que les identifications des témoins étaient difficiles à prendre en compte et que, de toute façon, *« on ne pouvait pas faire toujours tout en même temps »*.

Aujourd'hui, Mme Lespinasse émet des réserves sur l'identification *« des deux frères pastis »*, comme on appelait ces spécialistes du trafic d'anéthol ; et un ingénieur, M. Jacques Rouquier, l'une des rares personnes à avoir vu les auteurs du vol à visage découvert, a été convoqué avec plus de quatre ans de retard pour reconnaître sur photos les auteurs du coup de main.

Mais il y a beaucoup plus grave. M. Broussard vient annoncer à la barre qu'après avoir fourni le renseignement à M. Ottavioli, il n'a jamais été tenu au courant des suites, et que le 16 juin 1976, l'un de ses beaux-frères, Jean-Pierre Hillairaud, lui a téléphoné pour lui demander pourquoi il allait être arrêté le 20 juin. Sur l'intervention de M. Broussard, ses deux beaux-frères seront finalement appréhendés le 18 juin. Nombreux sont sans doute les malfaiteurs qui voudraient connaître à l'avance la date de leur arrestation. Le mystère ne sera pas éclairci, pas plus que beaucoup d'autres d'ailleurs. Le tribunal, présidé par M. Michel Guth, a été curieux, mais peut-être pas suffisamment. Il se bornera à constater, au cours de l'audition de M. Ottavioli, que l'enquête n'a finalement pas été menée avec toute la célérité et toute la rigueur nécessaires. Et pourtant les bizarreries ne manquaient pas.

A commencer par ce que l'on a appelé la filière lyonnaise. M. Ange Peretti, expert près des tribunaux à Lyon, qui, selon l'accusation, *« entretenait des relations suivies avec des gens douteux, recéleurs ou brocanteurs sans patente »*, a téléphoné le 16 juin 1973 à M. Lespinasse pour lui dire qu'il était en mesure de l'aider à retrouver ses toiles. Il reconnaissait devant les policiers être en possession de deux tabeaux volés chez Mme Duffau, en juin 1972, et affirmait qu'il avait détenu six œuvres d'art en provenance de chez M. Lespinasse. Les policiers se rendirent à plusieurs reprises à Lyon, furent même invités à dîner par M. Peretti, qui leur prêta sa voiture pour regagner la capitale.

Il faudra en définitive plusieurs mois pour éclairer l'affaire avant l'incarcération de M. Peretti, le 31 janvier 1975. Le président, M. Guth, fait alors remarquer que tout cela n'était pas allé très vite et que, peut-être, une action plus prompte aurait évité d'autres développements. A l'époque, il n'était pas encore question de M. Pétridès, le célèbre marchand de tableaux de la rue La Boétie.

Les relations « courtoises » de M. Ottavioli

L'ancien petit tailleur cypriote, naturalisé français sous l'occupation, connaissait bien M. Ottavioli, et cela, affirme ce dernier, depuis le début des années 50, à l'époque où il travaillait sous les ordres du commissaire Clot. Tous deux avaient des relations « courtoises » comme les qualifie le chef de la brigade criminelle, et ils se voyaient une ou deux fois par an. M. Pétridès appela la première fois M. Ottavioli à la rescousse à la fin du mois de mai 1973 pour l'informer qu'on lui avait dérobé quatre toiles de Renoir dont on n'entendit plus jamais parler par la suite et dont on ne connaît même pas à ce jour les titres. M. Marc Francelet affirme qu'en réalité, à cette occasion, M. Ottavioli fit part à M. Pétridès des soupçons qui pesaient sur lui, Marc Francelet et que le vol des Renoir était un prétexte. A la barre, M. Ottavioli, affirme qu'il n'a jamais été question de M. Francelet ce jour-là.

Le 8 juin, M. Pétridès alertait à nouveau M. Ottavioli et déposait plainte contre M. Francelet, un expert lui ayant déclaré que deux toiles de Boudin remises par ce dernier provenaient de chez M. Lespinasse. Mascarade, mise en scène ? Peu importe. A cette occasion, M. Ottavioli constata que les livres de caisse, d'achat, de vente, étaient incomplets, qu'il n'y avait que six certificats d'authenticité sur quinze et que ceux-ci étaient faux, etc.

Le relevé de ces livres n'est effectué par les policiers que treize jours plus tard. On s'aperçoit alors que les mentions transcrites ne correspondent pas aux déclarations de M. Pétridès, que les livres ont été falsifiés. Il y a des erreurs, des contradicitons, le prix des toiles vendues par M. Francelet n'est pas le même que celui enregistré par M. Pétridès.

Le président : *« Ces différences inexplicables transformaient la présentation du plaignant, dont vous affirmiez, le 8 juin, que vous n'aviez aucune raison de douter de sa bonne foi. C'était devenu un plaignant un peu curieux. »* Pour toute réponse, le commissaire Ottavioli ajoute : *« Cela n'est pas apparu au départ. »*

On n'ira guère plus loin. Le patron de la brigade criminelle est offensif. Il tranche. Il savait qu'il allait être mis sur le gril, il l'a même avoué à l'audience. Il avait sans doute repris le dossier et rappelle avec précision les dates, les faits. Ses hommes sont derrière lui pour le soutenir. Il se défend et accuse : *« On m'a suspecté de complicité avec M. Pétridès. M. Cabié, le juge d'instruction, m'a répondu que non. Aujourd'hui, je crois comprendre qu'il en reste encore quelque chose. »*

Il n'en reste pas moins difficile à admettre qu'un procès-verbal d'audition de M. Pétridès, qui, une nouvelle fois, a fait appel, le 13 juillet 1973, à M. Ottavioli pour lui signaler qu'il avait acheté deux Utrillo dont l'origine était frauduleuse, ait pu être remis au juge d'instruction dix mois plus tard et sur sa demande. Ce procès-verbal n'était plus daté du 13, mais du 11 juillet ; il ne concernait plus deux mais un Utrillo, selon M. Ottavioli, qui affirme qu'il n'a été transmis que lorsque le juge d'instruction a mis fin à la commission rogatoire générale. Le commissaire s'étonne qu'on puisse avoir des arrière-pensées à ce sujet — il est, dit-il, de pratique courante d'attendre pour transmettre plusieurs procès-verbaux à la fois et que, précisément, *« il n'en avait pas eu l'occasion »*, — et il se déclare surpris qu'on lui pose la question seulement aujourd'hui. Le juge d'instruction ne peut tout voir, comme le souligne le président. Et M. Ottavioli ne peut penser à tout.

MICHEL BOLE-RICHARD.

JEAN PORTAIS DEVANT LES ASSISES DE LA COTE-D'OR

Le dernier condamné à mort

De notre envoyée spéciale

Dijon. — Jean Portais parle de lui à la troisième personne. Il s'est composé avec sa barbe grise, ses longs cheveux, un personnage de vieil ermite misanthrope, le regard dur, la parole brève. Dans deux mois, il aura soixante-dix ans, et c'est en vrai « professionnel » des prétoires que cet homme converti à l'hindouisme et à la méditation transcendentale entend mener sa dernière « bagarre » devant son dernier public.

Il comparait depuis lundi 26 février devant la cour d'assises de la Côte-d'Or, que préside M. Henri Prou. Il est accusé de deux meurtres, celui de la fille d'une bijoutière au cours d'un cambriolage à Mâcon (Saône-et-Loire), le 3 août 1968, et celui d'un policier à Libourne (Gironde) le 24 mars 1969. Il avait été condamné à mort par la cour d'assises de la Gironde le 18 décembre 1977 (« le Monde » des 17 et 20 décembre 1977). L'arrêt a été cassé le 22 juin 1978.

Avant d'être jugé par les assises de la Gironde, Jean Portais avait déjà été l'objet de multiples condamnations. En 1947, huit mois d'emprisonnement pour vol ; en 1949, devant la cour d'assises de la Seine, dix ans de travaux forcés pour vols ; en 1951, devant la même juridiction, douze ans de travaux forcés pour vols qualifiés. Ces peines ont été confondues. Enfin, en 1971, la cour d'assises de la Gironde l'avait condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour vol qualifié. A Dijon, il comparait donc pour la cinquième fois devant une cour d'assises, et il fait face, sans trouble, avec une vivacité et un sens de la répartie constants, aux sept femmes et aux cinq hommes chargés de le juger.

Depuis 1949, il a passé, en deux fois, dix-sept années en prison. Entre ces deux séjours, dans les années 60, cet ancien ouvrier des chantiers navals de Nantes avait acheté une petite propriété (2 hectares) à Saint-Denis-de-Pile (Gironde), où il élevait des poules et des souris blanches pour les laboratoires. Il vivait depuis 1937 séparé de sa femme (ils avaient eu une fille), et le village le disait violent et dangereux lorsqu'il avait bu. Portais affirme qu'il avait *« seulement des problèmes avec le maire et pour des raisons politiques »*. La rumeur faisait également de lui une « barbouze », garde du corps à ses heures d'une personnalité politique de la région. En 1967, son élevage a périclité en raison de la concurrence d'élevages américains installés dans la région parisienne. Face au chômage, à cinquante-huit ans, Jean Portais s'orienta vers les « solutions » qui lui avaient déjà valu des condamnations.

Le 24 mars 1969, vers 2 heures, deux policiers, MM. Raymond Kerbrat et Pierre Prevost, patrouillant en voiture dans les rues de Libourne, interpellent les deux occupants d'une Renault 4. Sans papiers, suspects, les deux hommes sont installés à l'arrière du véhicule de police. Pendant le trajet vers le commissariat, l'un d'eux sort un pistolet et tire. Le sous-brigadier Prevost est tué d'une balle dans la tête. L'autre policier se retourne, essayant de désarmer l'agresseur. La voiture heurte un arbre et les deux malfaiteurs s'enfuient à pied.

Trois jours plus tard, Jean Portais est arrêté dans un café de la ville. Reconnu par le sous-brigadier Kerbrat, il avoue avoir tiré sur Prevost. Son compagnon, Fred Viehweger, arrêté, confirme cette version. Portais avoue alors deux autres agressions dont le cambriolage d'une bijouterie à Mâcon, au cours duquel il di avoir tué Mlle Garnier, la fille de la bijoutière.

La lenteur de l'instruction de ces affaires, entachés d'erreurs de procédure, fait que l'arrêt de renvoi définitif devant les assises de la Gironde n'est rendu que le 16 février 1977. Entre-temps, Portais, dès février 1971, est revenu sur ses aveux qu'il avait faits, explique-t-il, *« par mégalomanie, pour entrer dans la saga du grand banditisme et par esprit suicidaire » : « Je voulais devenir un Mandrin. »* Dans les deux cas, il accuse ses complices : pour Libourne, Fred Viehweger, décédé depuis, et, pour Mâcon, Eugène Poujols, l'un de ses anciens codétenus.

Sa parfaite connaissance du dossier lui permet d'en débusquer toutes les faiblesses, en particulier pour le meurtre du policier, l'expertise balistique qui, d'une hypothèse — l'impact supposé d'une balle dans le pare-brise, — tire *« la certitude de » la culpabilité de Portais »*. Malgré les témoignages qui l'accusent — en particulier celui du sous-brigadier Kerbrat — Jean Portais se bat sans laisser l'initiative de sa défense à ses avocats, Mes Robert Badinter et Jean-Charles Gonthier, comme si cette cause était son seul moyen d'exister encore, de n'être pas un vieil homme implorant le pardon et la pitié.

Cela ne fait qu'accroître l'ambiguïté des débats. L'intérêt du procès est loin de la bataille que Jean Portais, *« vieux cheval de retour »* comme il se désigne lui-même, mène sur son dossier. Il a été la dernière personne à être condamnée à mort en France. Sa condamnation a été cassée. Depuis mars 1977, tous les pourvois formés par des condamnés à mort ont abouti à une cassation. Aux seconds procès, devant une nouvelle cour d'assises, aucune peine de mort n'a été prononcée. Jean Portais, dernier des condamnés à mort à être rejugé, est désormais l'enjeu d'un débat qui le dépasse.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LES INQUIÉTUDES DE LA COUR DE CASSATION

Le mur d'argent

La montée vertigineuse du nombre des dossiers qui leur sont confiés jette le désarroi parmi les magistrats. Les mauvaises langues justifient par cette raison les demandes de retraite anticipée qui vont se multipliant parmi les magistrats de la Cour de cassation.

Seuls les avocats, peut-on penser, se réjouissent de ce développement des affaires, si nécessaire à une profession qui connaît plus de misères qu'on ne croit. Ne dit-on pas que cinq cents avocats du barreau de Paris (en tout, près de cinq mille personnes) reçoivent des secours de l'ordre des avocats ? Mais, en même temps, pour expliquer le gonflement du « stock judiciaire », M. André Robert, président du tribunal de Marseille, deuxième barreau français, remarquait le 12 janvier, ceci : *« Il semble que l'augmentation constante des effectifs du barreau ne soit pas étrangère à la croissance du nombre d'affaires. »* Une analyse contestée à Paris.

Quelle que soit la portée de ce diagnostic, il est peu de magistrats pour estimer que la croissance serait l'indice d'un surcroît de considération qui s'attacherait à l'institution judiciaire. Les lamentations l'emportent et de loin sur les réactions satisfaites.

Les audiences solennelles de rentrée dans les juridictions, au cours de la première quinzaine du mois de janvier, ont toutes fait valoir deux ordres de plaintes : d'une part, le fait que les procédures achevées sont très loin de compenser le nombre des procédures nouvelles ; d'autre part, l'état lamentable où se trouvent les juridictions qu'il s'agisse du personnel, du matériel ou des bâtiments. Tous les chefs de juridictions ont prononcé des discours en forme de lamento qui éclairent d'un jour particulier les satisfecit que se délivre périodiquement le garde des sceaux pour ce qui concerne son budget et l'accès à la justice. Ces cris sont trop unanimes, quelle que soit la sensibilité politique de leurs auteurs, trop étayés de chiffres et de faits, pour n'y voir qu'un gémissement classique en direction des finances.

Les quelques nouveaux palais de justice construits — ou plus souvent projetés, — ici et là, ne peuvent masquer la quantité de ceux qui, démodés ou vétustes, mériteraient qu'on leur décerne... un permis de démolir. On ne compte plus les postes de magistrats vacants depuis des mois, ou encore les postes pourvus mais qui attendent qu'on leur affecte les nécessaires collaborateurs, greffiers ou dactylographes.

Bref, il apparaît, en dehors de toute réflexion qui serait conduite sur la fonction de l'institution, qu'elle est matériellement incapable de remplir sa mission traditionnelle, que tout nouveau texte, toute nouvelle attribution ne peuvent que compromettre davantage l'accès déjà médiocre des citoyens à la justice.

Une amende décuplée

Au regard d'une telle situation, une parade est imaginée plutôt qu'une politique. Cette parade, on la connaît (*le Monde* du 1er décembre 1978). Elle consiste, d'une part, à pénaliser lourdement les perdants devant la Cour de cassation ; d'autre part, à restreindre les cas ouvrant droit à cassation des décisions des juridictions inférieures.

Les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, qui ont seuls le privilège de plaider devant ces juridictions, avaient poussé les hauts cris, compte tenu des risques financiers que fait peser un tel projet sur leur cabinet. Mais c'est aussi un problème d'accès à la justice qui se pose, et certains l'ont compris.

Le projet de décret a donc été légèrement amendé en ce sens que, désormais, ne seraient plus pénalisés les perdants, mais les perdants qui auraient abusivement engagé un pourvoir devant la Cour de cassation. En fait, le principe demeure. Il y a lieu de craindre que cette précaution nouvelle, au demeurant faible, ne soit inopérante, tant la haute magistrature est effrayée du développement des affaires. Il lui suffira de glisser dans le cours de ses arrêts que tel argument est *« manifestement »* sans fondement pour que le pourvoi soit jugé *« abusif »* et l'amende civile applicable.

Cette disposition n'est pas une innovation. Mais jusqu'alors l'amende était de 1 000 F. Elle sera décuplée. Ne sont pas davantage une innovation les dommages et intérêts (dits « indemnité ») accordés à l'adversaire qui a gagné. Mais ils étaient jusqu'alors de 1 000 F quel que soit le nombre de ces adversaires. Ils seront dorénavant, selon l'article 531 nouveau, de 10 000 F et accordés à chacun d'eux. Ce n'est plus du réajustement monétaire que pratique la Cour de cassation. C'est presque de l'inflation type République de Weimar.

On déplore souvent que la justice pénale ait la part trop belle dans les discours officiels et les écrits des commentateurs. Il s'agit ici de la seule justice civile rendue à propos de conflits d'honnêtes gens et c'est bien elle qui est menacée.

Les « mauvais procès »

Que va-t-il se passer concrètement ? Lorsqu'un particulier viendra s'enquérir d'un éventuel pourvoi devant la Cour de cassation, quel avocat osera lui cacher les risques qu'il court ? Le risque, s'il perd, de devoir payer, outre ses propres frais, 20 000 F pour cause de « mauvais procès », 30 000 F s'il a deux adversaires, 40 000 F s'il en a trois... Les seuls qui pourront ainsi s'aventurer seront les sociétés. D'abord pour l'évidente raison qu'elles sont plus puissantes qu'un particulier. Ensuite parce que l'Etat paiera comme d'ordinaire la moitié des frais, puisqu'ils sont déduits des bénéfices commerciaux, eux-mêmes taxés à 50 %.

L'argent n'est pas seul en cause dans ce projet que doit bientôt examiner le Conseil d'Etat. Selon la lecture *a contrario* de l'article 613 nouveau il serait désormais impossible de faire casser un arrêt pour cause de *« dénaturation »* si celle-ci ne vise pas *« une convention, une promesse unilatérale ou un testament »*. La *« dénaturation »* consiste, pour les juges du fond, à faire dire à un acte précis le contraire de ce qu'il signifie. Or cette dénaturation peut se produire à propos d'un témoignage, d'un brevet, d'un rapport d'expertise. On voit que le champ est immense. Il est, si l'on ose dire, clos. Il est désormais acquis que dans ces matières les juges ne se tromperont plus.

Une autre restriction est encore prévue aux termes de l'article 613. Dans l'état actuel du droit, si une décision de justice s'appuie sur des motifs contradictoires ou incompatibles ou encore hypothétiques, la cassation est possible. Elle ne le sera plus. Les juges ne seront plus jamais incohérents.

La Cour de cassation renverra le plaideur devant les magistrats auteurs de la rédaction fautive pour... rectification. On peut raisonnablement penser qu'ils seront parfois pris de l'envie de se justifier plutôt que de se corriger. On notera que ce nouvel arrêt ouvrira droit, le cas échéant, à un nouveau pourvoi, etc.

Les dispositions prévues dans ce décret seraient cocasses si elles n'étaient à ce point lourdes de dangers. Cocasse, elles le sont puisqu'elles interviennent à l'époque où le gouvernement se flatte d'avoir institué la *« gratuité »* de la justice civile. A la notable exception des honoraires d'avocats, d'avoués d'appel, d'huissiers, d'experts, etc. (Le procureur du tribunal de Marseille signalait, quant à cette dernière profession, qu'il lui avait été versée en 1978 au seul titre des expertises demandées sous le régime de l'aide judiciaire *« une somme de 2 918 640 F pour deux mille quinze rapports. »*) (1.)

La sélection par l'argent, dix fois dénoncée en d'autres matières, va trouver un domaine supplémentaire et de choix au sein d'une institution où elle règne déjà par trop. L'entrée en vigueur de ce texte est prévu pour le 1er avril. Doit-on aussi préciser qu'il s'appliquera aux instances engagées avant sa publication ? En effet, le principe de non-rétroactivité ne joue pas pour les textes de procédure civile.

Les difficultés de l'institution appelleraient pourtant d'autres solutions que ce recours hypocrite au mur d'argent (2). Mais une telle entreprise demanderait ce qu'on a vu pour la défense, ce qu'on a vu pour l'éducation : un effort qui s'étalerait sur une génération. Or si la magistrature est riche de l'apparat des « rentrées solennelles », elle n'a pas de puissance dans l'Etat. Les foules ne l'admirent pas plus que le gouvernement ne la craint. La révolte des Parlements, pour des causes peu nobles d'ailleurs, est loin dans le temps ; la révolte des usagers de la justice n'est que balbutiante et il serait hasardeux de souhaiter l'une et l'autre. Encore que...

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Dans le livre qu'il vient de publier sur *la Vie quotidienne des Français sous Louis XV* (Hachette), M. Guy Chaussinand-Nogaret rappelle que le chancelier Maupeau édicta la gratuité de la justice en 1771...

(2) L'expression « le mur d'argent » est d'Edouard Herriot.

« ÉTAT D'ESPRIT »

M. Giscard d'Estaing s'inquiète de la sécurité des Français. Il a fait un déjeuner sur ce thème, qui préoccupe tous les gouvernements, car il faut rassurer les peuples, quand on veut obtenir leur docilité.

La sécurité, selon le dictionnaire Robert, c'est l' « état d'esprit confiant et tranquille de celui qui se croit à l'abri du danger ». On doute que les nombreux Français, qui se trouvent au chômage ou qui sont menacés d'en connaître l'infortune, aient gardé cet « état d'esprit ». Le président de la République craint, peut-être, que son premier ministre ne soit, un jour, le seul citoyen à montrer le visage d'un homme qui dort paisiblement.

FRANÇOIS BOTT.

Faits et jugements

Un attentat contre le ministère de l'économie.

Une violente explosion s'est produite, dans la nuit du 26 au 27 février vers une 1 h. 20, au ministère de l'économie, 93, rue de Rivoli à Paris (1er arrondissement). Un engin explosif de plusieurs kilos, et dont la nature n'a pas encore été déterminée, en est la cause. Placé dans les toilettes du ministère, au troisième étage, il a provoqué une déflagration telle que de nombreux débris ont été projetés au travers le la rue de Rivoli et place du Palais-Royal. La direction du personnel et des services généraux a subi des dégâts matériels.

Dans un message téléphonique à l'agence France-Presse, le front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué l'attentat qui, selon lui, est le signe d'une intensification de la lutte *« de libération du peuple corse »*.

Les « groupes autonomes » ont aussi revendiqué l'attentat dirigé, selon eux, *« contre le capitalisme, les impôts et contre tous les principaux exploiteurs »*, notamment.

● *Une information contre X... pour offense envers un chef d'Etat étranger* a été ouverte par le parquet de Paris après l'incident survenu le 14 janvier, vers 23 heures, à l'hôtel George V entre M. Sesse Seko Mobutu, président de la République du Zaïre, et un industriel belge, M. Gustave-Andre Lange (*le Monde* des 18 et 19 janvier). Le dossier a été confié à M. Emile Cabié, premier juge d'instruction.

Dissolution de la société du Palais de la Méditerranée.

Le tribunal de commerce de Nice, présidé par M. Delsanti, vient d'ordonner la mise en liquidation des biens qui constituent l'actif du Palais de la Méditerranée (1). Cette mesure entraîne la dissolution automatique de la société du Palais de la Méditerranée. Elle aurait dû intervenir plus tôt, mais elle avait été différée dans le souci de ne pas laisser passer une éventuelle possibilité de règlement acceptable. Or, la perspective de trouver un terrain d'entente devenant, selon les propres termes du tribunal, tout à fait improbable compte tenu de l'antagonisme des groupes d'actionnaires, il n'y avait plus d'autre solution que d'ordonner la liquidation des biens. — *(Corresp.)*

(1) L'actif de la société est théoriquement évalué à 24 900 000 F et le passif à 8 248 117 F.

Vol de pierres précieuses à la basilique Saint-Marc.

Trois hommes masqués et armés se sont emparés, vendredi 23 février, de quelque cinq cents pierres précieuses du trésor de la basilique Saint-Marc à Venise. La police évalue à 1 milliard de lires (plus de 5 millions de francs) le montant de ce vol commis au prix d'une déprédation. Les voleurs ont, en effet, arraché les pierres qui ornaient une peinture byzantine du dixième siècle qui représente la *Vierge Nicopeia*. Selon le ministre italien de la culture, M. Dario Antoniozzi, treize mille œuvres d'art ont été dérobées en 1978 en Italie, dont la moitié dans les églises ; six mille seulement ont pu être retrouvées.



هكذا من الأصل

ANT LES ASSISES DE LA COTE-D'O

condamné à mort

COUR DE CASSATION

d'argen

VENTES

Les inédits secrets de Paul Valéry

Les inédits de Valéry, certes, abondent mais, pour une bonne part, ils restent voués à le demeurer longtemps. Même publiés « intégralement », il arrive qu'y subsistent des blancs, ou plutôt des noirs occultant une voix — la féminine — quand le soliloque quotidien, certains jours, se fait dialogue amoureux de deux poètes enlaçant sur la feuille leur écriture. Tous sont à la fois rassemblés et dispersés : à la bibliothèque Douce et dans le retrait du Valéryanum : entre les mains de particuliers qui les reçurent ou les acquirent ; formant, ici et là, le gisement enseveli de fonds secrets, si l'on ose ainsi s'exprimer : « enfers » brûlants, parfois discrètement entrouverts, qui alarment légitimement les gardiens naturels du paradis public de l'œuvre.

Hâtons-nous de rassurer, ou de décevoir : il n'y a rien de pareil dans les poèmes qui vont être révélés (1). Rien qu'une extrême ardeur à l'extrême de la vie. Le poète a dit son dessein à celle qui l'a inspiré : « *Il s'agit de se distinguer des lyrismes d'amour connus et de définir l'union « inimitable »... Tu es à la fois la muse, le public, le modèle, le thème et... la récompense.* » Composé avec tant d'amour — un amour aussi d'artisan, avec ses dessins, ses ornements, sous une couronne de gemmes où la plume et le pinceau sont trempés dans la couleur et l'encre d'or — *Corona* est un recueil, un « écrin » de vingt-trois « petits divers joyaux » — *Tes yeux me sont au cœur des pierres enchâssées* — en offrande à la « bien-aimée » :

Mon lit, mon cœur
Ma chair, mes fleurs
O bien-aimée...

Et trop absente :

... Quand la nuit vient, tu m'es insupportable par l'absence
... Voici que la nuit vient et le sentiment de la chaleur de ton corps m'envahit avec la tristesse...

Mais aussi la gratitude, sur une mince feuille bleutée jetée à la poste en la quittant :

Bureau Lapérouse
Crois-tu qu'il soit chose
Diamant ou Rose
De prix plus certain
Qui lit plus de joie
Qu'une heure de soie
Comme ce matin ?

Il invente des litanies de l' « amour perpétuelle » :

Grande Beauté, Rose spirituelle

Plus charnellement, il l'a peinte enveloppée du serpent ; et plus emblématiquement, en grand voilier de haut bord (songeait-il à Baudelaire ?) « beau vaisseau qui prend le large » ; mais c'est une petite nef des fous qu'il dessine en pendant du poème :

O Proue en or de la plus noble nef...

Et puis, cette couronne d'une « tête aux yeux pers », si belle :

Polydore, Front beau
De chevelure drue
O dans mon ombre apparue
O mon dernier flambeau.

La chevelure : « étendard des désirs » de Mallarmé, dont l'érotisme profond allait, chez son disciple, s'épancher librement à la surface. Une surface qui, pour un temps, n'en reste pas moins souterraine.

Corona, unique exemplaire d'un recueil unique : « *Je me fous d'ailleurs que cet ouvrage doive demeurer entre nous. C'est toi qui m'importes, et moi. Nous sommes tout : et le reste n'est que par erreur.* »

Il faut passer trop vite sur le très précieux manuscrit de *Charmes* donné à Mme Jean Voilier : non pas second ou troisième état, mais l'original, fourmillant de variantes, corrections, notations, projets — genèse d'un poème. Et aussi sur le fragile carnet, plein de pensées, où on a laissé une petite fleur séchée, peut-être une pensée.

Le plus secret restera secret, un ultime trésor qui répond à un autre, bien plus ancien : les six cents lettres à Catherine Pozzi, sans doute détruites, dont certains vont jusqu'à dire qu'elles étaient le chef-d'œuvre de Valéry. Le trésor de Mme Jean Voilier, lui, demeure. Et bien scellé, bien gardé. Ce que je puis savoir de ces lettres y montre le Valéry de l'intellect, le Valéry de « teste », s'effaçant devant un Valéry de la passion. Dans le petit carnet bleu, il évoque cette quête : « *...trouver dans l'amour ce que j'ai tant cherché dans les voies de l'intellect.* » Mais dans cette correspondance-journal (il écrit chaque jour, et plutôt deux fois qu'une : « *Si on le savait, on dirait que je suis fou* »), il y a tout : de sa vie, de l'évènement, et l'évènement est riche, entre 1938 et 1945, et il ne cesse d'y discerner, d'y « lire » l'avenir. Tout, jusqu'à cette fascination baudelairienne (encore) des bijoux : tant de fois dessinée, la future bague aux trois rubis où un vers sera gravé. Gravés aussi, le quatrain et les initiales, dans le poudrier d'or.

Toutes ces choses viendront au jour, un jour. Si libérés que nous croyons l'être, il faut encore du temps et de la mort pour que la part, trop liée à l'homme, de sa trace écrite, s'en détache et réintègre l'œuvre. La biographie abolie par décret a l'insolence, fût-ce par ses silences, de manifester qu'elle existe.

Non, les énigmes ne sont pas près d'être dénouées, de l'influence féminine sur l'esprit de Valéry, son être même ; sur une création où le pur intellect n'est pas seul. L'ultime amour, pour lui, serait-il une métamorphose ?

YVES FLORENNE.

(1) Collection de Mme Jean Voilier, qui sera vendue à Drouot - rive gauche, mercredi 28 février.

UN DES POÈMES DE « CORONA »

Sans toi...

Sans toi, pensant à toi, quand j'ai perdu le jour,
Tu me viens dans la nuit, échappée à toi-même,
Tu t'évades en moi, chère Ame de l'amour,
Ombre toute fidèle au seul songe que j'aime.

Quand l'éveil me relève, ô mon premier émoi,
Je te forme, je te vois (1), je prends ce noble torse,
Temple où j'adore un cœur qui serait tout à moi
S'il pouvait dans le mien puiser toute sa force.

Oh !... veuille, ma Beauté, veuille ce que je veux :
Ce que je te redis en flattant tes cheveux
Par le simple retour d'une même caresse.

Nulle voix ne saurait te faire entendre mieux
Le mystere et le sens de toute ma tendresse :
Un échange sans fin des âmes de nos yeux.

(1) *Sic*. Le premier hémistiche a bien une syllabe en trop.

Dessin inédit de « Corona ».

INSTITUT

Élection de M. Tsatsos président de la République hellénique à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi, par 25 voix contre 9 bulletins blancs, M. Constantin D. Tsatsos, président de la République hellénique, au siège d'associé étranger précédemment occupé par Frede Catsberg.

Auparavant, avait été annoncé le départ de M. Jean Chazelas, chef du secrétariat de l'académie depuis près de 20 ans. Il avait toujours réservé, aux représentants de la presse, un accueil bienveillant et coopératif. Il est nommé conseiller administratif de l'université Paris-I où il assurera les fonctions de directeur de la scolarité.

D'autre part, ont posé leur candidature au siège vacant dans la section d'économie politique, statistique et financière, par suite du décès de Jacques Rueff, MM. Maurice Allais, Jacques Brangier et Guillaume Guindey. Election le 19 mars.

Enfin, M. Pierre Auger, de l'Académie des sciences, a fait une communication sur « l'Homme entre l'infiniment grand et l'infiniment petit ».

∴

Né à Athènes le 1er juillet 1899, M. Constantin D. Tsatsos, docteur en droit, a commencé sa carrière comme avocat. De 1931 à 1946, il enseigne la philosophie du droit à l'université d'Athènes. Il était entré dans la vie politique dès 1945, successivement ministre des sciences sociales, de l'intérieur, de la presse, de l'aviation. Il est député d'Athènes de 1946 à 1975, et durant cette période, au terme de laquelle, en juin 1975, il sera élu président de la République hellénique, il exerce de nombreuses fonctions ministérielles : à l'éducation (1949-1950) ; au ministère de la coordination (1950-1951) ; à la présidence du conseil, exerçant à plusieurs reprises les fonctions de ministre des affaires étrangères (1956-1961) ; aux services sociaux (1962-1963) ; à la justice (1967) ; aux affaires culturelles (1971). Enfin, de 1974 à 1975, il préside la commission pour la rédaction de la nouvelle Constitution.

M. Tsatsos est l'auteur de très nombreux ouvrages juridiques et littéraires, notamment le Problème de l'interprétation du droit, le Problème des sources du droit, Etudes de la philosophie du droit, la Théorie de la connaissance de Kant, la Philosophie sociale des Grecs anciens, la Vocation de l'hellénisme, la Politique, Aux sources de la démocratie américaine, Costis Palamas, Essais sur l'esthétique et l'éducation, Aphorismes et médiations *(4 volumes). Son œuvre poétique a été réunie en un volume en 1973. Citons encore dans ce domaine* Dialogues au monastère, Un dialogue sur la poésie, la Grèce et l'Europe, Etudes esthétiques *et maints autres ouvrages critiques et d'essais ainsi que de nombreuses traductions.*

SPORTS

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SQUASH

Les Britanniques entre eux

Les septièmes championnats d'Europe de squash, disputés la semaine dernière à Hambourg, ont consacré la domination des Britanniques. Chez les messieurs, l'Angleterre a battu la Suède en finale (5 victoires à 0). Pour la troisième place, l'Ecosse a dominé l'Irlande (victoires à 1). L'Angleterre s'est également imposée chez les dames en disposant de l'Irlande en finale (3 victoires à 0). L'Ecosse s'est adjugée la troisième place aux dépens du Pays-de-Galles (3 victoires à 0).

Avec quatre défaites contre l'Ecosse, les Pays-Bas, la Suisse et le Danemark, et deux victoires face à l'Italie et à l'Espagne, la France, représentée par Michel Baulac, Peter Salinson, Bernard Rougé, Didier Robin et Paul Lefèvre, s'est classée douzième sur dix-neuf participants. Elle n'était pas en compétition dans l'épreuve féminine, mais il est vrai que la pratique du squash en France n'en est encore qu'au stade des balbutiements.

LE COUSIN DU TENNIS

Ma première expérience du *squash* remonte à une année. C'était, au lendemain des championnats du monde de ski, dans un club munichois aux environs de l'aéroport de Riem. Mon initiatrice, bonne joueuse et fort jolie femme, avait des raisons (filiales) de me ménager. Le premier jour, je tapai de toutes mes forces sur le fronton, rien que pour entendre les détonations sèches de la petite balle, grisantes comme au trinquet. Ce n'est que le lendemain que j'entrevis l'art de se servir des trois autres murs, principalement du « mur de dos », et la pratique de la bande avant, cette fois comme au billard. A chaque occasion, je m'étais retrouvé ruisselant et euphorique sous la douche, requinqué par le confort de vestiaires capitonnés, où les joueuses se promenaient dans le plus simple appareil sans paraître le moins du monde gênées par le (*défaut de*) regard de l'homme.

Ma seconde expérience date d'hier. Quelques balles sans résultat sur le front... de Seine. J'avais humblement pris mes distances dans ce club neuf aux vitres d'aquarium avec deux champions pakistanais (le numéro un mondial s'appelle Quamar Zaman) qui fouaillaient la petite balle avec une adresse et une virtuosité *confondantes*.

Et là, à la lumière de cette exhibition au sommet, j'ai commencé très succinctement à comprendre ce qui avantage, déroute et conquiert le joueur de tennis.

L'avantage acquis, c'est le coup d'œil et le jeu de jambes : Pierre Barthès, super-athlète du tennis et doué comme personne pour ce jeu de réflexes-éclair, de même que Denis Grosdanovitch, excellent « deuxième série », ci-devant champion de France de *squash*.

Ce qui déroute le tennisman, c'est l'absence de coups définitifs (le service, le smash sont nuls), la chute des trajectoires en angles morts, certaines contraintes techniques (on joue bras replié, jamais tendu).

Ce qui convertit le « cousin » du tennis, c'est l'absence d'énervement qui préside au *squash* : ici point de hantise de la faute, du placement sur les lignes, des longues empoignades sur un seul rallye, le jeu est vif, le score crépite et l'on ne perd que par manque de concentration ou de détermination.

Et puis il y a le jeu proprement dit, comme s'il s'agissait de poker. L'adversaire est à vos côtés, pas en face. Il faut le surveiller sans cesse, ne pas se laisser avoir s'il « bluffe » en paraissant hors d'haleine, et à son tour le feinter avec une amortie tombée.

Dernière et incomparable relaxation du *squash* : on peut « gamberger » chez soi, au lit, la partie du lendemain. A comparer avec les ridicules insomnies des tennismen la veille d'un tournoi de *plage*...

Ce sport agile a été inventé en Angleterre à la fin du siècle dernier, pratiqué à l'origine avec une balle molle qui faisait « squash ». Aujourd'hui, un million d'Anglo-Saxons en sont les adeptes sur le sol du Royaume-Uni. Mais c'est l'Australie, avec un court pour mille habitants, qui détient le record des pratiquants. En *Europe, sur le continent, on* compte deux millions de joueurs, l'Allemagne et la Suède étant les nations les plus fanatiques.

En France, le *squash*, avec ses trois mille licenciés, n'est connu que depuis deux ans. Seul le Club de longue paume et de racquets de la rue Lauriston abritait depuis 1972 des ébats privés. C'est le temple sacro-saint où se disputait un *tournoi encore* hier devant des gradins de connaisseurs. C'est en 1974, au pied de la tour Montparnasse, qu'est né le squash « populaire » dont Jean-Claude Logeais, son animateur actuel, vante les bienfaits « anticasseurs ». Incités par la réussite de ce squash à grande échelle, les promoteurs du Front de Seine, Pierre Etcheverry et *Hervé Le Bars, ont réussi la double* performance de construire huit courts et de recruter plus de cinq cents membres en un temps record.

L'avenir du squash réside dans le fait qu'il est praticable à tout âge (hommes, femmes et enfants), *en milieu urbain*, et qu'il entraîne en dehors du prix assez élevé des cotisations, un faible coût de matériel.

L'encombrement réduit du terrain (six courts de squash représentant en surface un court de tennis) est enfin un argument financier non négligeable pour les exploitants.

OLIVIER MERLIN.

Les conditions de jeu

Terrain. — *Le court de squash, avec son fronton agrémenté de deux murs latéraux et d'un mur arrière, rappelle un trinquet en miniature. C'est une fosse fermée aux murs de béton parfaitement lisses, mesurant 9,75 mètres de long, 6,40 mètres de large et 5,50 mètres de haut. Des lignes de jeu sont peintes sur les murs et sur le sol (en parquet d'érable) pour les emplacements destinés aux services.*

Balle. — *En caoutchouc dur. Diamètre : 44/45 mm. Poids : 28,349 g (une once).*

Raquette. — *Aussi longue qu'au tennis mais plus légère, au tamis plus petit.*

Tenue. — *La même qu'au tennis.*

Règle du jeu. — *Le jeu se pratique à deux, côte à côte. Le serveur envoie la balle dans le mur de face de façon à la faire rebondir dans le camp de l'adversaire ; celui-ci a la latitude de la renvoyer en utilisant tous les murs. Un seul rebond est autorisé.*

Marque. — *La partie se joue de bout en bout en trois jeux gagnants. Les jeux sont de neuf points. Le serveur seul marque les points, jusqu'à la faute, comme au volley-ball.*

Une partie de squash excède rarement trois quarts d'heure, qui correspondent à une dépense énergétique égale à deux heures de tennis, quatre heures de golf ou 8 kilomètres de course à pied.

Initiation facile : une ou deux leçons suffisent, chacun progressant ensuite à son propre rythme (consultation médicale essentielle pour les néophytes).

Pratiqué en salle couverte, le squash peut se jouer en toute saison et à toute heure. La brièveté d'occupation des courts évite toute attente prolongée et autorise ainsi le joueur à inclure une partie dans un emploi du temps chargé sans avoir réservé son court.

L'organisation fédérale

Placé sous l'égide de la Fédération française de tennis, le Comité français de squash a été créé en 1975. Son président est M. Pierre Willalme, son secrétaire général pour l'équipement M. Didier Robin.

Les clubs à Paris

— Squash international *(1974), sous-sol de la tour Montparnasse (14e). Sept courts. Salle de culture physique, sauna (avec piscine de trempe), 800 membres. Tél. : 538-66-20.*

— Squash Club Front de Seine *(1978), 21, rue Gaston-de-Caillavet (15e). Huit courts, deux saunas, 800 membres Tél. : 575-35-37.*

— Club du Jeu de Paume *(1927), 74 ter, rue Lauriston (16e). Quatre courts, 420 membres. Tél. : 727-46-86*

— *Stade Français (1978), 2, rue du Commandant-Guilbaud (16e). Trois courts. Tél. : 651-66-53.*

— Cercle Interallié *(1974), 33, faubourg Saint-Honoré (8e). Un court. Tél. : 265-96-00*

— Club Louis Dreyfus *(1976), 87, avenue de la Grande-Armée (16e). Un court. Tél. : 501-54-45.*

[En province, Strasbourg, Aix-en-Provence, Bordeaux, Caen, ouvrent leurs clubs de tennis au squash, à la manière du Stade français à Paris, tandis que Lille, Tours, Nantes, Biarritz, Pau, Avignon possèdent leurs propres clubs de squash.]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

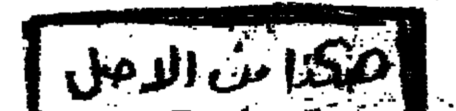
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



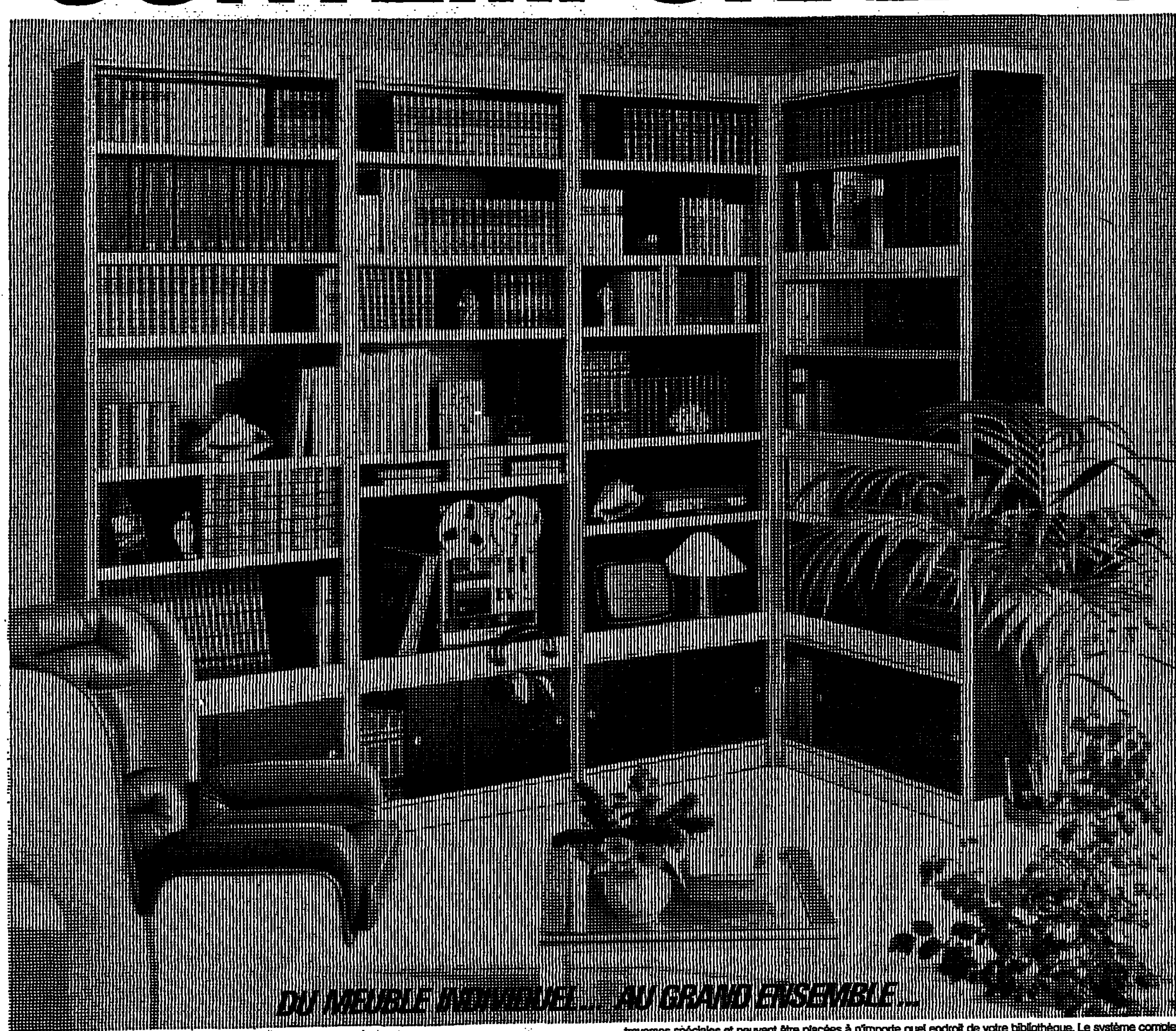
هكذا من الأصل

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

la plus moderne maison spécialisée 61, rue Froidevaux - Paris 14e

ACTUELLEMENT EXPOSITION SENSATIONNELLE DE BIBLIOTHÈQUES

CONTEMPORAINES



Description générale

Nos modèles sont réalisés en PROFILÉ ALUMINIUM ANODISÉ BROSSÉ ATX et en stratifié blanc ou noir. Montage et démontage très faciles, notice de montage et clé jointe. Montants et traverses en aluminium anodisé brossé. Pinces d'assemblage système breveté ATX. Pieds à vérins, plastique noir. Côtés et fonds en stratifié double face 8 mm, crémaillères aluminium encastrées. Étagères réglables en aggloméré stratifié double face 19 mm, chant avant avec T aluminium encastré.

VITRAGES : Nos modèles Contemporains peuvent être équipés facilement et séparément grâce au brevet ATX, de portes coulissantes, en verre ou en parsol bronzé de 6 mm d'épaisseur. Ces glaces coulissent dans des traverses spéciales et peuvent être placées à n'importe quel endroit de votre bibliothèque. Le système complet (2 glaces, 2 traverses) est livré en supplément des meubles.

Ce magnifique ensemble Contemporain constitué par simple juxtaposition de 3 modèles PA 7/35 B et un PA 9/35 B en angle avec profilé d'angle arrondi. La bibliothèque en retour (PA 9/35 B) est équipée d'une vitrine à vitres coulissantes en Parsol fumé. Hauteur : 2,45 m - Largeurs : PA 7/35 B — 78 cm - PA 9/35 B — 94 cm - Profondeur utile : 30 cm. - Contenance totale : 510 volumes club. Le même ensemble peut être réalisé en 2 mètres de hauteur et en profondeur utile 30 ou 20 centimètres. Ces modèles sont entièrement équipables de vitres coulissantes sur option.

Nouveauté : Série contemporaine en laques acryliques de couleurs : rouge, noir, ivoire, etc...

Installez-vous, vous-même, ultra rapidement et facilement



Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins.

Quelle que soit la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur, et le style de votre intérieur...

Quelles que soient les dimensions des volumes à ranger ou la taille de votre poste de télévision ou de votre chaîne hi-fi (si vous désirez les encastrer), LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES répond à tous vos problèmes.

Des portes pleines, des vitres coulissantes, des abattants-bar ou secrétaire, des teintes de bois variées... tout est prévu et figure dans son catalogue pour ranger vos livres et décorer votre intérieur.

Avec le catalogue de LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES (60 pages en couleurs), vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer votre installation et des spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans ses 17 magasins d'exposition dans toute la France.

Visitez nos Expositions-Vente

PROVINCE

Ouvert tous les jours même le samedi. AMIENS*, 3, r. des Chaudronniers, tél. 91.97.15 • BORDEAUX*, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42 • CLERMONT-FERRAND**, 22, r. G. Clemenceau, tél. 93.97.06 • GRENOBLE**, 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75 • LILLE**, 88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39 • LIMOGES*, 57, r. Jules Noriac, tél. 79.15.42 • LYON**, 8, r. de la République, tél. 28.38.51 • MARSEILLE**, 109, r. Paradis, tél. 37.60.54 • MONTPELLIER**, 8, r. Sérane, tél. 58.19.32 • NANTES**, 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35 • NICE**, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89 • RENNES**, 18, quai E. Zola (pr. du Musée), tél. 30.26.77 • ROUEN**, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.98.22 • STRASBOURG**, 11, av. Gal de Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24 • TOULOUSE, 2-3, quai de la Daurade, tél. 21.09.71 • TOURS**, 5, r. H.-Barbusse, tél. 61.03.28. (pr. des halles).

(* fermé le lundi matin — ** fermé le lundi).

ÉTRANGER

AUTRICHE : 1.010 VIENNE Kosmos Buchhandlung Wollzeile 16 - BELGIQUE : Bruxelles 1000, 54, r. du Midi - Liège 4000, 47, bd d'Avroy - Anvers 2000, Mechelsesteenweg, 16 - SUISSE : Genève 1211, Soveco S.A., 17, bd Helvétique 3e, PAYS-BAS : Bussum 1406 N.A., Nwe's Gravelandseweg, 33.

A DES PRIX IMBATTABLES

La maison des BIBLIOTHÈQUES

Paris : 61, rue Froidevaux Paris 14e.

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption.

Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet. Autobus : 28 - 38 - 58 - 68.

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS à retourner à **GRATUIT**

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 Paris CEDEX 14

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ou non contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, etc.

M. ______________________ MO 73

à ______________________

Code Postal ________ Ville ______________

ou par téléphone 24 H SUR 24 (répondeur automatique) **320.73.33**

EXPÉDITION RAPIDE - DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES - FACULTÉ DE RETOUR

A.T.P. S.A. au capital de 842.360 Francs

Petits métiers, grandes voix

Rue des camelots

COMME chaque année, les camelots font preuve de leur vitalité en récompensant un artiste qui leur ressemble. Après Maurice Chevalier, Louis de Funès, Annie Cordy, Jacques Martin, c'est Coluche qui vient de recevoir le titre de *« camelot honoris causa »*. Mais la profession a aussi tenu à récompenser deux de ses jeunes espoirs : Pascal Tober, dix-sept ans, le dauphin des camelots, qui réussit à faire de l'animation en proposant des casseroles, et Géraldine Lécuyer, *« perle de l'éloquence au service de la vente »*.

Cette corporation pittoresque remonte au Moyen Age, et le métier se transmet toujours de père et même de mère en fils. Ils sont aujourd'hui quelque quatre cents camelots en France. Tous des commerçants non sédentaires et payant à ce titre des impôts. Leur profession, ils l'ont choisie pour la liberté. Ils courent donc le monde, ces balladins du commerce, pour vendre des stylos, des bas ou des montres, et même parfois sans connaître aucune langue, comme Georges Tourez, soixante-huit ans et cinquante ans de métier. *« En Suisse, je parlais... français »*, déclare d'une voix encore forte celui qui porte le titre suprême de pape des camelots et qui, en tant que secrétaire général du groupement des commerçants non sédentaires, s'attache depuis trente ans à défendre la profession.

Le camelot s'estime supérieur au démonstrateur car il ne se contente pas de démontrer, il donne du spectacle. Il vend en amusant. A la connaissance technique du produit, cet avocat de l'objet allie l'art d'utiliser les mots. Un art qui dans le cas d'Emile Chaumentin se confondait avec l'exploit. Celui qui fut élu douze fois roi des camelots eut aussi droit au surnom envié de « Monsieur Mille mots-minute ». Quant à « Gégène les bretelles », il aurait pu prétendre au titre de chansonnier de la rue. Avant chaque prestation quotidienne, ce camelot spécialisé dans les fixe-chaussettes, lisait le journal. Lecture qui alimentait des commentaires piquants sur l'actualité politique. D'autant plus piquants d'ailleurs que ledit « Gégène » possédait parfaitement l'argot.

Attirer le public, le convaincre, demande de la voix, des arguments, de la psychologie. Il faut que le discours s'adapte à l'audience. A Belleville, il serait maladroit de tutoyer son public. En province, il faut s'attirer la confiance des spectateurs. Mais, dans tous les cas, un camelot se doit d'être tiré à quatre épingles. Comme il doit présenter de façon attrayante sa marchandise. La valeur d'un camelot se juge enfin à sa recette. C'est en raison de celle-ci que Michel Voisin est appelé « les Mains d'or ».

La profession a, malgré tout, évolué. Si les camelots ont de moins en moins de surnoms, ils *ont des micros, et leur langue* n'est plus aussi verte. La prestation personnelle a cédé la place à l'animation — un mot que les jeunes emploient volontiers. Animation qui s'effectue souvent avec le concours d'artistes.

Mais, surtout, les responsables se sont efforcés de moraliser un métier qui, tout en attirant le public, était loin d'avoir une image sérieuse. Camelot n'est-il pas très voisin de camelote ?

« Il a fallu faire comprendre aux membres de la profession que, s'ils étaient capables de vendre du vent, ils étaient aussi capables de vendre du solide », fait remarquer Georges Tourez. Le camelot joue, en effet, un rôle important en faisant connaître les nouveautés. Grâce à lui, les petits industriels qui n'ont pas les moyens de financer des campagnes publicitaires peuvent faire tester leurs produits. C'est ainsi que le pape des camelots vanta et vendit le premier stylo à bille. En 1946, avant Bic.

Quelques jeunes sont attirés par la profession. Une école de démonstrateurs vient du reste d'être créée. Mais, il faut bien l'avouer, le métier est dur. Il entraîne des frais de route importants. Il y a plus grave : l'exercice de la profession se heurte à des obstacles croissants. Outre le fait que l'attribution des emplacements par la police donne lieu à des pratiques peu délicates, ces emplacements sont de plus en plus supprimés. Pour faire place à la circulation et au stationnement, les fêtes foraines petit à petit disparaissent. Mesures d'autant plus préjudiciables que ces fêtes, auxquelles participent les camelots, procuraient des ressources importantes, notamment aux caisses des écoles, bénéficiaires des droits d'adjudication. Chassé de la rue, chassé des marchés, le « volant », cet ami du grand air et de la foule, émigre désormais dans les grands magasins ou dans les grandes surfaces, ou alors il choisit la province.

Les choses en sont là. La profession se bat, et elle envisage même de descendre dans la rue — son royaume — pour faire entendre sa voix. Comme le dit un jeune camelot, à l'époque où le libre-service s'étend : *« Nous supprimer, nous qui sommes en contact direct avec le public, ce serait déshumaniser la vente. »*

FLORENCE BRETON.

Trop d'intermédiaires, beaucoup trop d'intermédiaires disent les « particuliers »

CHERCHE MARI, VEND TECKEL

AVEC l'introduction récente d'une rubrique « Mariages » dans *la Centrale des particuliers*, on se demande quelles composantes de la vie quotidienne échappent encore au contrôle des journaux de particuliers. En effet, que vous désiriez une Renault 5 de 1971, un teckel à poils longs, une machine à écrire électrique... ou un époux de trente ans, blond aux yeux bleus, nul doute qu'en en parcourant quelques numéros vous n'obteniez rapidement satisfaction.

On assiste à un développement rapide de ce genre de publications depuis la création de *la Centrale*, le plus ancien et le plus important journal de particuliers, il y a une dizaine d'années : ainsi, on compte actuellement plus de dix journaux de petites annonces à Paris, dont cinq *sont exclusivement* réservés aux particuliers.

L'objectif principal poursuivi par ce qui apparaît désormais comme un véritable mouvement est simple : en mettant en contact directement les particuliers, leur faire économiser sur une transaction la commission que prélèverait un professionnel s'il était chargé de l'affaire : garagiste, agence immobilière, agence matrimoniale, revendeurs de toutes sortes... Les économies ainsi réalisées sont variables : elles représentent, par exemple dans l'immobilier, 4 à 8 % du montant de la vente (montant des frais d'agence affiliée à la F.N.A.I.M.) mais sont difficilement appréciables en ce qui concerne les automobiles et surtout les annonces matrimoniales, la formule ne présentant pas les services offerts par les agences sérieuses : plus grand choix, études psychologiques... Néanmoins, seule une répartition égale entre le vendeur et l'acheteur de l'économie totale ainsi réalisée sur la transaction permet à tous deux de réaliser une bonne affaire. Cependant, l'absence de garantie couvrant les achats effectués et la complication relative de certaines transactions (formalités administratives, évaluations...) ont conduit certains journaux de particuliers à créer plusieurs services annexes mettant des spécialistes au service de leurs *adhérents*.

La Centrale des particuliers (tous les jeudis ; 4 F ; pour trois parutions consécutives : annonces de 50 à 200 F selon les rubriques) est le plus ancien et le plus connu. Mais l'importance du tirage, si elle favorise les vendeurs en assurant une très large diffusion à leurs annonces, oblige les acheteurs à consulter la *Centrale* dès sa parution, les bonnes affaires partant très vite. Outre une rubrique automobile classée par prix et par marque qui, avec ses rubriques annexes (utilitaires, voitures anciennes, tout terrain, motos...) occupe encore l'essentiel du journal, la *Centrale* présente une gamme très complète d'annonces : bateaux, animaux, meubles, objets divers, hi-fi, électroménager, et une rubrique immobilier assez peu développée. Introduites récemment, les annonces matrimoniales connaissent un vif succès.

Les garanties offertes sont multiples : ainsi pour l'automobile, un engagement du vendeur certifie que sa voiture n'a jamais été accidentée et s'engage sur les termes de l'annonce. De plus, un tableau précise par modèle les prix pratiqués la semaine précédente par rapport à la cote Argus. Le « club des particuliers » (inscription : 50 F par an) offre en outre toute une gamme de services : assistance judiciaire gratuite, aide pour les formalités, expertises, obtention de crédits... et même organisation de voyages à des prix intéressants.

Si vous cherchez un logement, vous consulterez avec profit trois autres publications, spécialistes de l'immobilier

Ce sont surtout des annonces de ventes d'appartements ou de maisons que présente *De particulier à particulier* (tous les jeudis ; 3,50 F ; 65 F pour une semaine ; possibilité de domicilier les annonces au journal), *principalement sur* la région parisienne, alors que l'*Edition immobilière* (mensuel ; 5 F ; annonces gratuites) propose des fonds de commerce sur toute la France. Comprenant également des ventes, *Sans intermédiaire* (tous les jeudis ; 3 F ; 45 F pour une parution ; domiciliation possible au journal) est spécialisé dans les locations.

Bien que le choix y soit beaucoup plus réduit que dans la *Centrale*, c'est une gamme aussi complète d'annonces que comprend *Entre particuliers* (tous les jeudis ; 3,50 F ; de 30 à 50 F pour une semaine ; domiciliation possible au journal) ; à noter une rubrique « Emplois » (garde d'enfants, cours divers...).

D'autres journaux de petites annonces ouvrent leurs colonnes aux particuliers comme aux professionnels. La *Semaine immobilière* (tous les lundis ; 3 F ; 50 F pour une semaine) et surtout *Locations et ventes* (tous les vendredis ; 3 F ; 50 F pour une semaine) proposent des locations et des ventes d'appartements et de maisons, principalement dans la région parisienne. Les ventes de fonds de commerce, offres de gérance figurent dans *les Petites Annonces* (bimensuel ; 2,50 F) mais surtout dans *les Annonces* (tous les lundis, 2 F) qui offre un choix très important, classé par types de commerces.

NICOLAS PERIN.

Asseyons-nous...

Sièges français ou sièges italiens ?

CHAQUE année, à la mi-janvier, le Salon du meuble de Paris est le rendez-vous professionnel des fabricants et des négociants. Dans un océan de copies d'ancien, de rustique et de meublés sans style du tout, le mobilier contemporain est concentré dans un îlot. Dans cette « réserve » à l'indienne (qui ne représente qu'un seul niveau de l'un des cinq halls d'exposition), les fabricants français ont présenté leurs dernières créations. Ils étaient concurrencés (chaque année impaire, le Salon est international) par les Italiens venus en force.

Après cette confrontation professionnelle, que trouvera-t-on de nouveau dans les boutiques au printemps prochain ? Pas d'innovations qui feront date mais des sièges encore plus confortables et des meubles en vrai bois.

Les nouveaux sièges en mousse sont des nids douillets au sein desquels on se love pour regarder la télévision. Les formes sont compactes pour se loger facilement et les tissus sont surpiqués à larges côtes. Le modèle Sandra de Cinna a une assise bien marquée, en fauteuil et canapés de deux ou trois places ; Argo, de Dunlopillo est un ensemble de chauffeuses et de banquettes qui peuvent se transformer en lits d'appoint. Les sièges créés par Pierre Cardin, et fabriqués par Steiner, sont des chauffeuses (droites et d'angle) de ligne pyramidale.

Deux types de canapés : à deux places et à bords hauts et droits, pour un intérieur de jeunes (Steiner ; Bégué), ou grand canapé à dossier galbé et accoudoirs en forme de crosse, recouvert de moire (C.B.Z.). Les fabricants italiens restent dignes de leur réputation avec des canapés revêtus d'un cuir si souple que leurs coussins, de siège et de dossier, sont artistiquement chiffonnés (Brunati ; Poltronova). Les sièges de Saporiti sont en veau retourné ; ceux de Zanotta en cuir blanc, à haut dossier. Dans la section suisse, le spécialiste du siège de luxe De Sède présentait des canapés habillés de cuir sable, légèrement plissé sur les côtés.

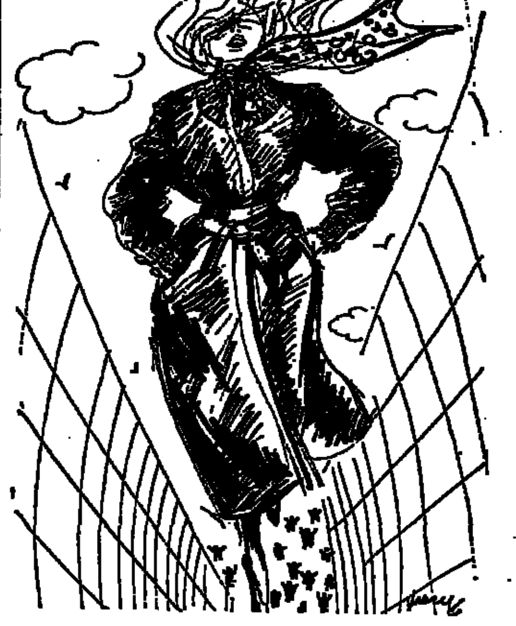
Quoi de plus naturel que le bois ? C'est sur ce sentier écologique que se précipitent la plupart des fabricants. Le côté « bon genre » de l'orme massif convient à une harmonieuse bibliothèque, dont la partie centrale est vitrée (Regain). C'est en orme blond que Roset a construit son nouveau programme de table, chaises et éléments de rangement. Deux nouvelles manières de travailler le bois ont donné naissance à des meubles contemporains de bon aloi. Sous le nom de Chêne sauvage, des concepteurs français et suédois ont créé un mobilier utilisant toute la matière du chêne, aubier et nœuds compris. Ce chêne « total » est travaillé en petites lattes d'aspect très diversifié ; les plus réussis de ces meubles sont des tables rondes à gros pied central à facettes et de longues tables rectangulaires accompagnées de chaises à haut dossier plein.

En vedette au Salon du meuble, un nouveau style campagnard pour citadins nostalgiques des chaumières de jadis. Pour sa ligne « artisane », en sapin du Nord laissé brut, J.-C. Maugirard s'est inspiré des meubles paysans du dix-neuvième siècle (Monta). Le pin a pris une teinte miel roux chez Benoteau qui présente la salle à manger « Carolus magnus », meublée d'une longue table, de chaises à dossier bas et de buffets à crédence ; ce même pin teinté se retrouve dans les chambres provinciales de Résistub. L'arbre-roi des forêts de Finlande et de Suède qu'est le pin garde sa blondeur naturelle chez les fabricants scandinaves ; leurs meubles ont toujours des lignes très contemporaines. Encore plus clair, le bouleau presque blanc est superbement utilisé par l'Italien Driade, dont les meubles de rangement, vitrés ou non, ont des proportions parfaites.

JANY AUJAME.

Sous les giboulées

Annonciateurs du printemps, les premiers imperméables allient des matières coupe-vent aux tons à la mode. C'est notamment le cas chez Philippe Vallereuil, fabricant périgourdin installé à Saint-Astier, qui vient d'ouvrir une boutique à Paris.



PHILIPPE VALLEREUIL : imperméable « Superwoman » en satin laqué de Bucol bleu roi ou noisette, à encolure et poignets élastiques, ceinture nouée en corselet et poches fendues en diagonale. 1 800 F, 85, Faubourg Saint-Honoré.

Sa spécialité : le cuir qu'il adapte aussi en vêtements de toile à bâche, en synthétiques suédés lavables et en satin laqué. Tout est léger et seyant, à base de confortables carrures raglan, en cinq coloris à coordonner, deux neutres et trois vifs. Les tailles vont du 38 au 48.

N. M.-S.







Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Dans les galeries parisiennes.

● UN CRITIQUE, UNE COLLECTION. — *Galerie N.R.A., 2, rue du Jour, jusqu'au 4 avril. L'itinéraire de Pierre Restany depuis les années 50 : ses préfaces, ses manifestes et ses écrits entourés d'œuvres de Klein, Arman, Dufrêne, Hains, Villeglé, Spoerri, Tinguely, Cesar, Rotella..., en témoignage d'une critique d'art « active », pour la défense du Nouveau Réalisme et du Mec'art, et plus récemment de l'art sociologique.*

● LES QUINZE ANS DU MEC'ART *(lire mécanical art), à la Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (premier étage), jusqu'au 20 mars. Une exposition que l'on peut coupler avec la précédente, qui présente (après Rotella et avant Nikos : 20 mars-22 avril), Yenuda Neiman, adepte du report photographique et de divers procédés de reproduction pour clicher, tramer, composer des paysages de corps féminins.*

● GODFRIED WIEGAND. — *Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud, jusqu'au 17 mars. Dessins de 1977 et 1978. Le charme insolite et troublant de gestes tranquillement déviés de la vie quotidienne.*

● ANTONIO SEGUI. — *Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille, jusqu'au 21 mars. Peintures, pastels et dessins autour de visages et de personnages singuliers d'un artiste argentin fixé à Paris depuis quinze ans, qui expose peu.*

● ZUKA. — *Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, jusqu'au 10 mars. Détournement de papiers peints pour retrouver de vieilles histoires californiennes vraies et légendaires, et la joie de vivre.*

La Jungle, de Lam à Beaubourg.

Wilfredo Lam a peint la Jungle en 1943. Ce tableau majeur du peintre cubain est prêté par le Museum of Modern Art de New-York, jusqu'à fin mars, au Musée national d'art moderne, qui le présente entouré de dix-sept autres peintures de 1942 à 1947 provenant essentiellement de collections particulières françaises. Une occasion de retrouver un des moments les plus forts de l'œuvre magique, les arbres, les fleurs et les personnages totémiques, liés par un rythme de jazz, d'un artiste qui, remarque André Beton, a dû fasciner Picasso parce qu'il avait accompli le chemin inverse au sien : « atteindre à partir du merveilleux primitif qu'il porte en lui le point de conscience le plus haut en s'assimilant pour cela les plus savantes disciplines de l'art européen ».

Théâtre

KATJA RUPE, POLLY 79

Katja Rupe est une jeune femme blonde, allemande, actrice. Un type d'actrice que les metteurs en scène recherchent, car elle est une véritable interlocutrice. Elle sait vivre, sans névrose ni chichis, une sensualité animale et une lucidité d'individu conscient. Elle est la vedette d'un « nouveau-nouveau cinéma » que l'on connaît à peine, celui des Geissendorfer, des Van Ackeren. Elle a participé à la mise en scène de l'Allemagne en automne. Mais surtout elle est comédienne de théâtre. Elle a appartenu au collectif Rote Rübe (Terror, Paranoïa) et, avec le groupe Skarabaüs, qui en est issu, elle est Polly dans l'Opéra de quat' sous, que met en scène Hans Peter Cloos aux Bouffes-du-Nord (à partir du 5 mars).

« J'ai toujours voulu faire du théâtre, dit-elle, dès l'âge de onze ans en tout cas. Il s'agissait d'abord d'échapper à une perspective de vie monotone. Ensuite de déclencher des émotions, de provoquer l'imagination. J'ai débuté en 1970 et les Allemands s'étaient endormis dans la richesse.

» Le métier d'actrice est complexe : on voyage entre sa vérité propre et la soumission au personnage. On doit être à la fois créatif et disponible, une image et un être humain. Ces contradictions, on les trouve dans toutes les circonstances de la vie sociale, au théâtre elles sont poussées jusqu'à leurs limites extrêmes. On marche sur une corde raide, mais j'aime le risque.

» Quand nous avons fondé la Rote Rübe, en 1970, nous voulions casser une hiérarchie organisée qui nous entravait. Nous voulions découvrir un mode de vie et de travail. L'utopie était plus importante que la réalité. Nous l'avons réalisée en partie, je ne la renie pas. Pour nous, pour notre génération, le désir de changement était clair : nous refusions la bonne conscience confortable. Il était valable alors de choquer, de provoquer. A présent, nous vivons dans la peur et le désarroi, et nous devons aller vers des actions positives. Rossellini, par exemple, a su montrer la réalité des hommes sans les écraser, en exprimant sa confiance, c'est ce que j'appelle être positif. »

« Que signifie être Allemand ? Très peu le savent, beaucoup refusent de se voir. C'est en tournant l'Allemagne en automne *que j'ai clairement ressenti ce que ça voulait dire. J'ai pris conscience de l'intellectualisme tarabiscoté qui, souvent, nous fait perdre de vue la chose à dire. Le film est important parce qu'il est une œuvre collective et qu'il traite d'un sujet qui divise l'Allemagne. Le seul fait que nous ayons obtenu de l'argent pour le faire est extraordinaire.*

» Mais il faut retrouver la liberté, la simplicité impertinente des Fritz Lang, des Murnau. Nous devons replanter des racines au lieu de décorer des branches mortes. C'est pourquoi reprendre Brecht à la base est important. J'ai mis longtemps à comprendre sa forme de pensée et d'humour, la forme d'humour qu'il demande aux comédiens. L'Opéra de quat' sous *est une pièce superbement macho, tous les personnages sont ignobles. Leur vérité est décelée dans l'outrance. Il faut jouer la vérité et l'outrance. Si je ne présente que l'image sociale de Polly, j'arrive à la fin du spectacle avant de l'avoir commencé. Je veux montrer ses rêves, son évolution émotionnelle. Nous, Allemands, devons nous méfier de notre tendance à cacher nos émotions, elles risquent de nous déborder. Les questions d'identification et de distanciation ne se posent plus comme à l'époque où Brecht critiquait Stanislavski. Les spectateurs doivent pouvoir se retrouver dans les personnages, les juger, se juger. »* — C. G.

★ Bouffes-du-Nord, à partir du 5 mars.

« GRAAL THÉATRE » à Marseille

Avec *Graal Théâtre*, Marcel Maréchal porte à la scène la légende arthurienne, les Romans de la Table ronde, dans une adaptation de Florence Delay et Jacques Roubaud. Cette entreprise occupe, au théâtre de Marseille, *trois soirées. J'ai assisté* aux deux premières, privé du courage d'affronter la troisième, que j'ai lue dans le train, en rentrant.

L'enchanteur Merlin conduit, à pied d'œuvre ou bien de derrière les nuages, ces pièces où figurent Gauvain, Lancelot, Perceval, le roi Arthur, plusieurs fées et reines, des chevaliers mystérieux, un lion aventureux. L'adaptation ne néglige pas les liens qui semblent unir la célèbre table ronde à la table de la Cène, le mythe breton et gallois à la tradition chrétienne.

Florence Delay et Jacques Roubaud sont deux écrivains de talent. Leur découpage est clair, ils ont mis parfois pas mal de choses dans des scènes d'une approche simple. Leur personnage de Merlin est marqué par les imaginations de Guillaume Apollinaire (dans son *Enchanteur pourrissant*). Ils ont écrit un dialogue volontairement plat, sans couleur ni musique, qui est éloigné de la poésie de Chrétien de Troyes, et ils ont parsemé leur texte de beaucoup de plaisanteries, allusions à la vie d'aujourd'hui, qui provoquent le rire, et qui sont comme des croche-pieds qui font sans cesse tomber par terre et la pièce et la légende qu'elle transmet.

Tout cela, certes, est voulu. Mais fallait-il le vouloir ? N'était-ce pas céder à une mode, la mode du « moins-dit » et de la dérision ? Ces dialogues sans vie réelle, ces plaisanteries faciles, rejoignent le boulevard, et les passages qui ont *une dimension, qui se font* bien écouter sans ennui ni honte, sont ceux où Florence Delay et Jacques Roubaud abrègent simplement des pages de la légende.

La musique de Arie Dzierlatka, jeune musicien israélien qui vit en Suisse, est souvent belle. Alain Batifoulier a réalisé des costumes, des arbres, des tentes, des chevaux, des armures, habités de poésie, et modestes.

Marcel Maréchal joue Merlin, il est fin, drôle, ses façons rusées et sa diction doucereuse, aux syncopes habiles, amusent, mais Maréchal n'invente pas un personnage de Merlin comme il l'a fait pour *le Malade imaginaire*. Bernard Ballet est un roi Arthur ennuyé et ennuyeux, il y a là une erreur de distribution, ou d'interprétation, grave. Font bonne figure : Bernard Mesguich, Bernard Meulien, Thierry Digonnet.

Trop puéril pour toucher les enfants d'aujourd'hui, trop maigre pour retenir l'attention des adultes, ce *Graal Théâtre* vaut pour quelques images lumineuses, quelques paroles qui ont un horizon, un sourire. Attendons avec constance le prochain spectacle de Maréchal.

MICHEL COURNOT.

AVIGNON SANS « THÉATRE OUVERT »

Paul Puaux rend public le 7 mars le programme du prochain festival d'Avignon qu'il dirige. On sait déjà que, pour la première fois depuis 1971, Théâtre ouvert n'en fait pas partie. Avec les « mises en espace », le Gueuloir, la cellule de création — trois étapes du travail théâtral sur des textes français inédits, — Théâtre ouvert représente en France l'un des seuls terrains d'expériences auxquels le public est mêlé, puisqu'il est appelé à suivre la cellule de création, à participer aux dialogues qui prolongent les représentations et les lectures.

Les arguments de Paul Puaux reposent essentiellement sur son désir d'un *« changement de formule »*, sur la difficulté de collaborer avec *« une équipe autonome qui a son propre service de presse, un Etat dans l'Etat ». « Il faut,* dit-il, *en priorité, aider des compagnies à monter de vrais spectacles en leur achetant leurs premières représentations. Elles sont susceptibles ensuite d'être reprises par des tourneurs, des associations, des directeurs. »* Cette éventualité s'est d'ailleurs réalisée à plusieurs reprises dans le cadre de Théâtre ouvert. Il semble que des conflits de personne et d'autorité quant au choix des auteurs et des metteurs en scène soient à la base de cette exclusion.

Théâtre ouvert appartient autant aux auteurs, metteurs en scène, comédiens et spectateurs, qu'à l'équipe de *Lucien Attoun* qui l'a fondé et le tient en vie. Chaque manifestation est suivie par un public nombreux, et de Jean-Pierre Vincent à Antoine Vitez en passant par Jean-Paul Wenzel et Armand Gatti, on ne compte plus les artistes qui y ont participé et entendent continuer à le faire. Le ministère de la culture maintient sa subvention et France-Culture les enregistrements des « mises en espace » où qu'elles soient réalisées. Mais la décision de Paul Puaux en prive les spectateurs d'Avignon. — C. G.

Exposition

Olivier Debré le peint et le vécu

Olivier Debré cite Dylan Thomas : le peintre doit donner une image de l'espace, *« pour commencer par le commencement »*. Chez lui, cet espace mêle le temps et le lieu. Le geste qui trace le tableau est émotion et couleurs, organisation complexe de diaprures et de transparences, de superpositions et de trajectoires. Pour Olivier Debré, cette action de la peinture est une quête des paysages, lesquels ne sont jamais dans la réalité ce qu'ils sont sur la toile.

Ceux que présente Olivier Debré sont des paysages de Loire, dans cette Touraine qu'il connaît bien et où il a peint l'an dernier ces toiles d'une couleur plus pelliculaire que jamais. Le cérémonial est toujours le même, les résultats toujours différents. Cela dépend du temps, de la lumière, de l'heure, de la réalité géographique et de la subjectivité de l'homme sur le moment.

Il peint en plein air, la toile posée sur l'herbe, les bacs de couleurs, les pinceaux et les brosses à portée de la main, brosses qu'il bricole lui-même et calibre à la dimension des tableaux. Pour sa grande toile de 5 mètres sur 1,80 mètre au flamboyant rythme vertical, intitulée *l'Automne de Saint-Savin*, il a utilisé des brosses larges de 1 mètre, faites de petites brosses accolées les unes aux autres. A l'aide de cet outil, pour d'autres ingouvernable, le peintre travaille à grands coups l'espace du tableau. Et pour que ces trajectoires, modulées d'une main qu'une longue pratique a rendue maîtresse de ses gestes, restent apparentes et que les nouvelles se différencient des précédentes, il laisse sécher ses premières interventions, plusieurs jours et parfois davantage. L'important est de garder la fraîcheur du geste, témoignage du temps qui passe à travers l'espace. Et le danger, toujours la grisaille qui guette la peinture lorsque tout se mélange.

Olivier Debré a maîtrisé son travail. Le voici, à cinquante-neuf ans, à l'âge mûr, capable de peindre inlassablement sans jamais « fatiguer » les couleurs et de leur garder une fraîcheur de premiers instants. Elles coulent et coulent de source de tableau en tableau, de *Blancheur de Loire* en *Raies coulantes*, de *Jaune pâle* en *Rose transparent d'Amboise*.

Cette abstraction ample et rigoureuse n'est que paysage. Paysage réel et paysage mental, qu'un songe intérieur élabore. Bien des « coloristes abstraits » américains ont cherché, sans toujours l'atteindre, cet accord de la pensée contemporaine avec la « mère nature ». S'il avait été de New-York au lieu d'être de Paris, Olivier Debré aurait sans doute eu, plus qu'il ne les a aujourd'hui, les honneurs des cimaises des musées du monde.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes d'Olivier Debré, galerie Templon, 30, rue Beaubourg. Jusqu'au 15 mars.

Musique

Une « fille de Mozart »

(Suite de la première page.)

Mais le chemin des reines n'est pas moins semé d'épines que les autres ; l'adoration de ses parents pour elle et l'affection profonde qu'elle leur portait la vouaient peu à peu à la solitude. Le talent primesautier de la jeune fille devait, lui aussi, passer par le creuset de l'épreuve. Mieux que personne, elle savait que les dons se dessèchent à moins d'être relayés par le travail et la maturation ; *« si le grain ne meurt... »*. Pour un pianiste aussi, il faut mourir à son enfance. Après la disparition d'Edwin Fischer en 1960, elle était devenue son propre maître et nous assistions depuis à sa métamorphose, à cette lente remontée intérieure.

« Fille de Mozart », disait Mauriac, elle était aussi fille de Bach et de Beethoven, sœur de Schubert et de Schumann, de toutes les musiques qui scintillent dans une lumière spirituelle où la passion est sublimée. Elle était moins proche de Debussy et de son bien-aimé Chopin, dont l'élégance suprême recouvre des complexités psychologiques et un tourment morbide où n'entrait pas son âme flamboyante.

Mais la spontanéité de son jeu, dans les dernières années de sa vie, n'était qu'apparente : *« On n'est jamais trop strict dans le travail, jamais assez libre dans l'exécution »*, disait-elle. Si parfois elle se confiait à sa facilité par mégarde, elle revenait au niveau de l'enfant qu'elle avait été ; certaines œuvres qu'elle avait trop jouées jadis restaient ainsi en deçà d'elle-même.

C'est dans le doute que Reine Gianoli édifiait les interprétations limpides ou sublimes qui resteront dans nos souvenirs, telles la *Fantaisie chromatique et fugue* de Bach, irradiée de lumière indomptable, aux arpèges jaillissants et aux récitatifs flexibles branchés *sur* le *silence intérieur* ; la *Sonate* opus 110 de Beethoven, cueillie sur les lèvres d'un mourant et s'élevant à tire-d'aile vers la vie, dans la dernière fugue, comme un hirondelle fait le printemps ; la *Sonate posthume en la* de Schubert, dont elle disait : *« Il faut la jouer la tête dans les étoiles, avançant dans l'inconnu à travers ces modulations inouïes qui sont autant de cercles du paradis poétique »*, ou l'œuvre intégrale pour piano de Schumann qu'elle mit deux ans à enregistrer, descendant toujours de plus en plus au cœur de cet univers pour atteindre à une transparence parfaite, jusqu'à ces dernières pages écrites au bord de la folie, dans la nudité métaphysique de l'être, qu'elle a gravées avec une sonorité, une tendresse divines, mettant Schumann à demi inconscient sous la protection de Bach.

C'est à travers ces disques que l'on retrouvera l'essence même de cette vie, le charme, la fantaisie et la profondeur de Reine Gianoli, et son courage qui, tout au long de sa lutte silencieuse contre la maladie qui devait l'emporter, ne s'est jamais démenti, tandis qu'elle transmettait à ses élèves du Conservatoire ce qu'elle-même avait appris de ses maîtres et enrichi de son trésor intime. JACQUES LONCHAMPT.

Le Festival de Saintes aura bien lieu

Né dans l'enthousiasme de jeunes audacieux et bénévoles, atteignant d'emblée à une fulgurante réussite, le Festival de Saintes a été pendant six ans le prophète et le témoin de l'extraordinaire renaissance de la musique ancienne, dans des conditions d'acrobaties techniques et financières peu communes. Mais les miracles artistiques se doublent rarement de miracles financiers : à la fin du Festival 1978, on pouvait craindre que celui-ci n'ait vécu, se trouvant au bord d'un gouffre de 1 600 00 F de déficit.

A vrai dire, ce déficit n'affectait pas seulement le Festival, mais un organisme permanent, le Centre international de recherches musicales et d'animation régionale (CIRMAR), logé dans l'admirable abbaye aux Dames de Saintes, organisme né du Festival dont l'activité s'étend sur toute l'année.

Malgré l'importance de cette dette, la Direction de la musique au ministère de la culture, la municipalité de Saintes et le conseil général ont estimé à juste titre qu'il était impossible de laisser s'éteindre une activité aussi brillante et dont le succès populaire est considérable, surtout à un moment où le Festival de Royan est mort et les Rencontres de La Rochelle plus que menacées.

Une convention établie par les trois organismes de tutelle va donc être signée : le CIRMAR recevra en 1979 une subvention de 2 200 000 F (pour moitié de l'Etat et pour l'autre moitié de la municipalité et du département), mais devra combler en trois ans son déficit de 1 600 000 F. Le fondateur, Alain Pacquier, incomparable animateur qui a vraiment créé de toutes pièces le Festival et le centre, reste à leur tête, mais la gestion sera assurée par un bureau que préside M. Guy Antoons, conseiller municipal, et les objectifs seront restreints : plus d'animation théâtrale, plus de musique contemporaine, la musique ancienne restant la marque spécifique du Festival.

Celui-ci se déroulera du 6 au 14 juillet et sera consacré à la musique française baroque. Il se prolongera du 15 au 21 juillet par d'autres concerts à travers toute la Charente-Maritime et sera précédé et suivi, comme auparavant, par deux séries de concerts, « Musique en pays roman », de mars à juin et en octobre-novembre.

L'académie de musique ancienne, qui recevait de nombreux musiciens dans ses ateliers pendant le Festival, a malheureusement été jugée trop onéreuse (2 000 F de déficit par élève). Elle sera remplacée par des stages de haut niveau où notamment des groupes (cette année, cinq groupes vocaux français) travailleront à monter des concerts qui seront ensuite donnés au Festival. Mais il y aura d'autre part toute l'année des ateliers pour les chanteurs et instrumentistes de la région.

La crise financière, en passe d'être résolue, s'est doublée de dissentiments au sein de la petite équipe (sept personnes) du CIRMAR où l'on a mis en question les méthodes d'Alain Pacquier et son refus de concertation. Des licenciements ont été opérés, justifiant l'inquiétude manifestée en janvier par la section syndicale du SNETAS-G.G.T. Il est à souhaiter que le souci d'une gestion administrative saine, trop justifié par le passé, n'en vienne pas à briser une amitié et un esprit d'initiative sans lesquels Saintes n'existerait pas sur la carte de la musique.

J.-L.

Rock

Queen au Pavillon de Paris

Queen est le type même du groupe qui émerge en période d'inaction lorsque la production s'essouffle. Queen est apparu en Grande-Bretagne au milieu des années 70 en faisant une synthèse grossière des principales tendances musicales du moment. Les compositions du groupe hésitent entre un « hard rock » systématisé et des arrangements sophistiqués d'inspiration néo-classique. Les albums se suivent, toujours construits à partir du même schéma, des mêmes accords, des mêmes idées, jusqu'à usure des thèmes. Une succession de clichés auxquels le groupe s'accroche désespérément dans un but commercial évident, but atteint néanmoins.

Bien sûr, les musiciens sont de bons techniciens, le chanteur est doué d'une voix séduisante, c'est le moins, mais ils travaillent en fonctionnaires laborieux du rock, et leur talent est définitivement effacé par l'absence de sincérité et de relations avec la sensibilité du quotidien. Sur scène, on assiste à une débauche de matériel, d'effets superficiels qui paraissent étrangers à la musique. Au-delà d'un certain don pour « accrocher » le public, grâce à des mélodies qui semblent avoir été entendues des milliers de fois auparavant, Queen n'a pas grand-chose à offrir, sinon la vulgarité de ses options. Une fois le succès passé, il est peu probable que l'on se souvienne de ce groupe anglais.

ALAIN WAIS.

★ Les 27 et 28 février et le 1er mars au Pavillon de Paris. Chez Pathé-Marconi.

Photo

Les Chimigrammes de Pierre Cordier

Inventé en 1956 par Pierre Cordier, le chimigramme — signe d'écriture chimique — diffère du photogramme, utilisé par Man Ray ou Laszlo Moholy-Nagy : là aussi, on se passe de l'appareil photographique et on travaille directement sur des surfaces photo-sensibles, *mais sans pellicule*, et en pleine lumière. Pierre Cordier manipule le papier qui sert aux tirages, le plonge indifféremment, et *a contrario*, dans des bains d'émulsions chimiques, fixateur ou révélateur, le plie, le casse, y appose certains objets, des colorants, des dessins et des photos. L'intérêt n'est pas tant le *procédé lui-même, qui pourrait* être un palliatif d'infirme (pour une technique photographique, elle est bizarrement coupée du monde et n'en reproduit aucune réalité), une création *ludique enfantine*, que la façon de le compliquer au fur et à mesure de son exploration.

L'espace général est quadrillé, en *bandes, en répétitions abstraites ; un* objet figuratif se superpose sur le fond : un arbre, une figure détachée, reprise d'une photo de Marey ou de Muybridge, dont il ne reste que les contours, noyés dans les couleurs. La seule photo que réinsère Cordier est donc cette photo, presque scientifique, de pionniers qui s'entêtaient à *décomposer le mouvement* et le temps. En fait, une photo laborieuse, et non flânante. Les séquences de *Marey et de Muybridge* collent à ses photos-tableaux qui n'ont pas un style univoque, mais semblent chaque fois *discourir sur* des styles picturaux : le pop'art, la bande dessinée, les lacis de Pollock, l'abstraction géométrique.

Pierre Cordier pratique un art accidentel, une peinture par attouchements, par dosages et éparpillements. Les couleurs s'inséminent les *unes les autres, vibrent et résonnent* comme des cailloux jetés à l'eau : des micas, de ces papiers de reliure pleins de filaments d'or, de minuscules lamelles, des écailles, des cellules, des striures, des bulles, de fins émaux.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois, Paris 2e. Jusqu'au 31 mars.

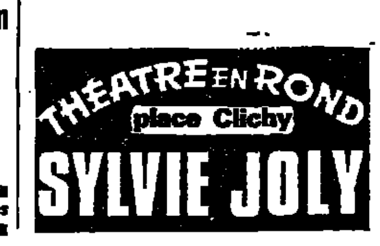
■ En complément de notre compte rendu, dans « le Monde » du 26 février, du concours international de danse de Lausanne, on nous prie de préciser que outre les deux principaux lauréats cités dans l'article (Koenrad *Onzia, médaille d'or, et* Jessica Funt, prix de Lausanne, premier nommé), trois prix ont été attribués à Sylvia-Inès Voisard (France), Jan Broeckx (Belgique) et *Phillip Broomhead* (Grande-Bretagne) et le prix du meilleur Suisse à Mylène Rathfelder.



1

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS





SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 27 février

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Lulu.
Salle Favart, 19 h. 30 : Tom Jones.
Chaillot, 20 h. 30 : Bernard Haller. — Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : les Incertains.
Petit TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : Chemins de fer.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau. — II, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 20 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30 : Elektra.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Plaideurs.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : Marionnettes de Compagnie Bonnadonna.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 23 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platanov.
Clamart, C.C. J.-Arp, 20 h. 30 : Claire Heggen, Yves Marc.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.
Saint-Germain-en-Laye, Salle Denis, 17 h. 15 : Guitara da Camera.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Timbre et la Baguette.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, soprano ; J.-C. Gardes, piano (chants russes, romances tziganes).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection (Fauré).
Temple de Pentemont, 20 h. 30 : M. Bonnet, J. et S. Sachs (Mozart, Beethoven, Brahms).
Radio-France, studio 105, 19 h. : Chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel (Jannequin).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Haydn, Purcell, Charpentier, Vivaldi, Lully).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm (Mozart).
Palais des congrès, 18 h. 30 : B. Rigutto, S. Risler, Trio Pastor, Fido (Bach, Brahms, Stravinski).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Z. Ruzickova, clavecin (Purcell, Haendel, Bach, Scarlatti).
Cité internationale universitaire, 21 h. : G. Poulet, violon ; D. N'Kaoua, piano (Schubert, Beethoven).
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 30 : les Petits Chanteurs de Vienne, dir. P. Burian (polyphonies sacrées et profanes, Kodaly, Brahms, Debussy, Schubert, Viadana, Mendelssohn).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Persson et K. Scholtz, piano (Cage, Kagel, Denissov, Satie...).

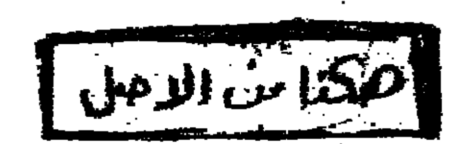
La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Tiempo Argentino ; 22 h. 30 : M. Portal et ses invités.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Colliers London Allstars.
Campagne-Première, 20 h. : Yoschko Seffer. — II, 20 h. : Alcev Valenca.
Le Patio, 22 h. : Dorothy Donegan.
Pavillon de Paris, 20 h. : Queen.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Colorado Moonshine.
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Mujo (jazz).





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 18 h. : Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford ; 18 h. : Dancing Pirate, de Lloyd Corrigan ; 20 h. : Tu ne tueras point, de C. Autant-Lara ; 22 h. : Signora di Tutti, de M. Ophüls.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (344-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FÜHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débats tous les soirs).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZÉS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mar.).
CES FLICS ÉTRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U G C.-Odéon, 6e (325-71-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-am.) v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Athéna, 12e (343-07-48).
COMME LES ANGES DÉCHUS DE *LA PLANÈTE SAINT-MICHEL* (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
COUP DE TÊTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), *Quintette*, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; *v.f. : Maxéville, 9e* (770-72-86).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (633-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e ; Cambronne, 15 (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRÈS LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : Parnassien, (236-83-93) ; U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GALACTICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; *v.f.* : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKÉ (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES HÉROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (It., v.o.) : U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LÉA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MOLIÈRE (Fr.) *(deux époques)* : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f : *Paramount-Marivaux*, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) *Madeleine*, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U G C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), *Publicis Matignon*, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-*Montparnasse*, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DAMNÉS (It.-All., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

Les films nouveaux

LE BLEU DES ORIGINES, film français de Philippe Garrel : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ARGENT DE LA BANQUE, *film américain de Daryl Duke* (*). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA TERRE AU VENTRE, film *français de Tony Gatlif* : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LES CHAINES DE SANG, film américain de Robert Mulligan. — V.o. : *Studio Médicis*, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-*Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e *(606-34-25)*.

LA FUREUR DU DANGER, film américain de Hal Needham. — V.o : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEW GENERATION, film français de J.-P. Lowf-Legoff : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



SPECTACLES

LA DENTELLIERE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), mer. à sam.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JESUS DE NAZARETH (It.) (deux époques, v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS SUPERSTAR (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE HAPPY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU LE VAMPIRE (All.) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It.) v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.) v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
ROLLERBALL (A.) (*) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd.) v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Epée de Bois, 5e, D. à Mar. (337-57-47).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A.) v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.). Styx, 5e (633-08-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jam.) v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o. : Actua Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A.) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.) v.f. : Cosmos, 6e, Mer., S., D. a.-m. (548-62-25).
ZARDOZ (Ang.) v.o. : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20.
LES DIABLES (A.) (**) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 15.
DUELLISTES (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
FLESH (A.) (**) Olympic, 14e, 18 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Sue., v.o.) : Le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 30.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (**) (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 19 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e 24 h.
SHANGAI GESTURE (Jap., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
UNE FEMME LIBRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (**)(Jap., v.o.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30.

Les festivals

QUATRE GRANDS RENOIR, Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Règle du jeu.
D'APRES SCOTT FITZGERALD Tendre est la nuit.
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Homme de Kiev.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I : 12 h. 50 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 20 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 13 h. : Freaks ; 14 h. 15 : le Milieu du monde ; 16 h. 10 : la Fureur de vivre ; 17 h. 55 : Nos plus belles années ; 19 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. : Panique à Needle Park.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANCAIS, Action République, 11e (805-52-33) : Entente cordiale.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Dernière Chasse.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, GODARD, Olympic, 14e : Tout va bien.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Remember my Name.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 28 février au 7 mars)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 28, 3, 4 et 7, à 15 h. : Cirque à l'ancienne ; les 28, 1er et 2, à 14 h. 30 : le Ballet-Théâtre Kodia (Théâtre du Jardin) ; les 6 et 7, à 14 h. 30 : les Ballets Ethery Pagava (Théâtre du Jardin).
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le sam., à 15 h. 30 : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), à partir du 3, marionnettes, tous les sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri ; tous les mer., à 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye (à partir du 3).
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), tous les mer., à 15 h. : Juha et son âne (dernière le 28).
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Théâtre Adyar (878-33-47), les 5, 6 et 7, à 14 h. 30 : le Magicien des couleurs.
Palais des glaces (878-33-47), le 28, à 14 h. et 15 h. 30 ; les 1er et 2, à 14 h. 30 : le Magicien des couleurs ; le 6, à 14 h. 30 : Juha et son âne.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre Montparnasse (535-57-84), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Mogador (285-28-80), les 1er, 2, 6 et 7, à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 27 FÉVRIER

Le « programme minimum » sera appliqué par les trois chaînes de télévision. Les programmes de France-Musique ne sont pas diffusés partout en raison d'arrêts de retransmission par Télédiffusion de France.

CHAINE I : TF 1

19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Variétés : Carnaval des carnavals 78.
Un film de F. Morane et A. Delarive sur le carnaval des carnavals organisé par Europe 1 et la mairie de Paris le 17 juin dernier.
21 h. 35, Documentaire : Des paysans.
Suite de la série de J.-C. Bringuier et M. Knapp. Un regard particulier, nostalgique sur un monde en train de disparaître.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres (M.-P. Belle) ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Dramatique : L'assassinat de Garcia Lorca, d'A. Cane ; 22 h. 30, Musique : Chants grégoriens de l'abbaye de Solesmes.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : L'APPAT DE L'OR NOIR, de H. Philipp (1965), avec P. Brice, S. Grant, M. Meril.
Winnetou, chef apache, et son éclaireur blanc protègent un convoi de colons contre des aventuriers.
Encore les personnages de Karl May ! Ce western allemand est une imitation maladroite de John Ford.
21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Certaine France de mon grand-père », de H. Poulain ; 19 h. 25, Sciences : la richesse animale.

20 h., Dialogues... avec R. Aron et H. Boll : Les intellectuels dans la communauté, aujourd'hui et demain ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : G. Aperghis ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le grand jour, par M. Rotier.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., En direct de Courchevel : Kiosque ; 19 h. 45, Jazz.

20 h., En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France : « Alfonso et Estrella » (Schubert), par le nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. M. André, avec J. Megens, M. Laubenthal, P. Binder, W. Sene ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 28 FÉVRIER

En raison du préavis de grève, le « programme minimum » sera appliqué sur les chaînes de télévision et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.
20 h. 30, FILM : LA DERNIERE CORVEE, d'A. Ashby (1973), avec J. Nicholson, O. Young, R. Quid.
Des marins en bordée dans une comédie plutôt vulgaire. Mise en scène brillante mais racrocheuse. Numéro à effets de Jack Nicholson.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Journal ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.
21 h., Dramatique : Un coin charmant, d'A. Barron, avec F. Weaver ; 21 h. 40, Concert : Concerto pour orchestre (Bela Bartok), par l'orchestre national de Radio-France, dir. C. Dutoit, sol. K. Wha Chung.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM : PASSAGE ATABAC, de G. Pollock (1964), avec M. Rutherford, S. Davis, C. Tingwell, J. Benham.
Miss Marple, vieille demoiselle détective amateur, enquête sur la mort mystérieuse du président d'une œuvre de reclassement de blousons noirs.
« blousons noirs ».
Un scénario original, inspiré par un personnage d'Agatha Christie. Ce scénario est aussi incohérent que la réalisation est maladroite.

FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE

Emissions et musique enregistrées ; bulletins d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures.

● *L'association du R.P.R. Action ouvrière et professionnelle de l'audio-visuel*, regroupant des personnels des diverses sociétés de radiotélévision, rappelle, dans un communiqué, que des représentants de l'Etat siègent au conseil d'administration de la S.F.P. et qu'il est « *trop facile de faire endosser par l'ensemble des travailleurs les conséquences d'une gestion dont personne n'ignorait les abus* ».

L'A.O.P. de l'audio-visuel exige l'application stricte de la loi au sein des entreprises issues de l'O.R.T.F., et précise qu'elle « *s'opposera à toute tentative de démantèlement des diverses sociétés dont l'ensemble constitue le service public de radiotélévision, ainsi qu'à la fusion de T.D.F. (Télédiffusion de France) avec la direction des télécommunications* ».

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Chardon, François Moné, Gilbert Couléon, Ernest Hantz, Jean Guillaud.

MM. Jacques Archimbaud, Jean Aumonnier, Henri Badel, Jean Benque, Georges Blisson, François Blondeau, Auguste Bourlon, Gérard Bourliout, Bertrand Brézet, André Carjuzaa, Joseph Cavalin, Jean Chatras, Fernand Coché, Jean Coftier, René Collignon, Domy-Joseph Colonna-Cesari, André Coste, Jules Coudray, Jean Courtet, Xavier du Crest de Villeneuve, Roger Cuzin, Henri Daniès, François Descombes, Pierre Despinoy, Albert Domenach, Emile Dupont, Robert Dupré, Henri Durand, Robert Fardeau, Jean Favreaux, Ferdinand Fournier-Foch.

MM. Pierre Gain, Guy Gérard, Franciszek Gniewek, Oleg Ionnikoff, René Jacquemin, Jean Launay, Paul Leduc, Oscar Lefebvre, Charles Le Roi, Pierre Leroux, Jacques Le Sellier de Chézelles, Gérard Lobligeois, Pierre Lory, Roger Mainy, Jean Marande, Jean Marqués, André Martinie, René Mathis, Pierre Moreau, Jacques Muller, André Olivi, Georges Perez, Henri Perrier, Albert Peyronnet, Emile Plan, René Proisy, Marcel Quentin, Pierre Robin, Lucien Rousset, Marcel Rousse, Jules Sandrat, Jacques Simon, Georges Tahier, Albert Tillequin, Henri, Robert Vernaz-Gris.

MM. : Gilbert Gabillot, Louis Guy, Raymond Laporte, Pierre Lassalle, Hubert Périn, Francis Platon, Benjamin Simionesco, Jules Martin, Roland Belfort, Pierre Saverot, Aymar Achille-Fould, Jean Bruyère, Fernand Perraut.

Louis Bresson, Edouard Dugast, Henri Egalité, Jean Ephritikine, Pierre Frantz, René Lhotellier, Fritz Mattei, Marcel Pellé, Jean Thuel, Jean Dupont, Yves Garnier, Louis Labeille, Michel Lesquibe, Macel Nicolau.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Francis Bergeret, Henri Guillo, Charles Majérus, Jean Prat, René Roesch.

MM. Jean Garcin, Roger Jicquet, Jean Loubère, Pierre Louisot, Adolphe Niger, Jean Rolland, René Stern, Jean Bernère, Roger Marion, Guy Canzano.

MM. : Jacques Ann, Pierre Antoine, Joseph Arfeux, Aimé Avit, Bernard Baguet, Jacques Barrois, Alain Baur, Arsène Begkoyian, Jean Bellouard, Pierre Berschem, Jean Blaise, Lucien Bonnin, Pierre Bréart Ballouard, Pierre de Berschem, Jean Caenen, Claude Caillet, Jacques Cailloux, Jean Carreté, Jean-Claude Cassaigne, Claude Cayla, François Chalard, Jacques Charles, Pierre Chavaroche, Joseph Claus, Jean Coget, Michel Collin, Elie Colpier, Pierre Combessis, Jean Coquard, Jean Cornot, Charles Costantini, Jean-Philippe Decré, Daniel Déher, Robert Delahaye, Maurice Delort, Robert Dellinger, Guy Doger, Raymond Dohet, Noël Doyon, Maxime Druez, Bruno Duffard, Jean Dufour, André Durupt, Fernand Escamilla.

René Faucher, Jean Fify, Claude Forgues, Antoine Formosa, Jean Frédéric, Frédéric Fullenwarth, Jacques Gaillot, Yves Galouzeau de Villepin, Serge Garrouste, Philippe Gausseron, Norbert Gessinn, Pierre Ginoux, Christian Gomez, René Gourin, René Goze, Daniel Grandpierre, Roger Grosjean, Claude Hary, Maurice Helmling, Claude Hermeline, Louis Hodoul, Robert Hugon, Gérard Humann-Guilleminot, Georges Jouven, Paul Jugant, Paul Jusseaume, Jean Kervern, Lahcen Khallouqui, René Kuntz, Célestin, Joseph Labbé, Emile, Joseph Labbé, Yves Laboucarié.

MM. Eddy Lainé, Henri Larget, Gilbert Larsen, André Lefebvre.

Mme Madeleine Bernard.

MM. Roger Le Marre, Roger Livache, Albert Loesch, Bernard Magniny, Michel Maillet, Jean Mangoni, Alfred Martinez, Didier Meaux-Saint-Marc, Serge Mellinger, Roland Mercier, Yves Michel, Jean-Marie Mineur, Charles de Monchy, Bernard Morault, Yvan Morin, Régis Mortemard de Boisse, Charles Muller, Jacques Nicod, Pierre Noël, Daniel Novacek, Roger Ossipenko, René Paillier, Jean Paraire, Hervé Parscau du Plessis, Jean Peninou, Jean-Joseph Perre, Noël Perros, François Pic-Paris, Michel Pinon, Robert Pollet, Claude Rabat, Aimé Randriambololona, Michel Reiniche, Alain Renault, Pierre Reynaud, Michel Ribardière, Léon Richer, Elie Rives, Jean Robert, Robert Roger, Antoine Roumens, Roger Rousse, Marie de Salye Villedieu Fernand Sapin, Gustave Schlosser, Jean Sempey, Allal Senhadji, Georges Sergeant, Eugène Signoretty, Jacques Simon, Georges Touret, René Toussaint, Georges Tridat, Maximilien Vaussenat, Paul Vellez, Claude Vidalain, Pierre Villar, Jaques Voirin, Claude Wain.

MM. René Besançon, Léonce Bottin, Robert Boulay, Jean Carboni, Raymond Castillan, Max Caulet, Fernand Collard, Pierre Colombani, Armand Domenge, Charles Drygala, Charles Duquenne, Henri Ferraton, Henri Gabet, Pierre German, Sigmund Kapron, Jean Léauté, Jacques Lebigre, Georges Léopold dit Offite, Marcel Loppin, Jean Marchal, Henri Merigot, Albert Nard, Marc Pié, Pierre Podevin, Marcel Quesniot, Georges Rabier, Joseph Trapes.

MM. Auguste Barré, Bernard Loitron, André Pigeon.

MM. Raymond Alfaro, Jules Blin, Henri Brugière, Robert Marzolf, Eugène Dubac.

MM. Paul de Andolenko, Gilbert Bonin, Jean-Claude François, Pierre Naza, Marcel Raoul, Bertrand Regnauld de la Soudière, René Sorel.

MM. Paul Camasses, Lucien Friderich, Maurice Haichette, Elie Le Palh, Auguste Mahévas.

MM. Philippe Andrieux, Henry Ardourel, André Beaudelot, Gérard Bertrand, Gérard Brice, Jean Brun, Auguste Carnel, Francis Chauvet, Pierre Colomb, Gérard Damon, Pierre Decroix, Henri Ferrié-Gay, Alain Piquemo, Maurice Fontaine, Roland Grand, Pierre Le Guyader, Jean-Pierre Lelong, Daniel Lortet, Michel Mathieu, Jacques Rocherieux, Louis Rondot, Dominique Roy, Lucien Sanchez.

MM. Bernard Bouché, Fernand Choquet, Jean Lamagat, René Ollivier.

CIRCULATION

Les retours des vacances de février

EMBOUTEILLAGES FORCÉS

M. Jean Lesage de Saint-Gratien dans le Val-d'Oise, nous apporte son témoignage à propos des dernières vacances scolaires.

Il m'a fallu le 14 février dix-sept heures de voiture pour joindre une station de Savoie (Les Menuires) à Enghien-les-Bains au nord de Paris, soit 680 kilomètres à la vitesse impressionnante de... 40 kilomètres-heure.

A quelles absurdités aboutit-on donc avec le nouvel « étalement des vacances » ? Alors que dans l'ancienne formule (vacances d'une semaine comprise entre deux week-ends), les retours pouvaient s'étaler sur quarante-huit heures, ils sont désormais concentrés sur une seule journée et le trafic de touristes s'ajoute à celui des poids lourds.

Cette concentration des retours — sans doute comparable à celle des départs — est d'autant plus grave pour les Parisiens, qu'il n'y a pas d'étalement géographique des vacanciers au retour : la majorité venant des champs de ski se retrouvent dans les goulets d'Albertville, Chambéry et Annemasse-Nantua, puis presque tous sur l'axe autoroutier A 6 Lyon - Châlon - Paris, ou encore sur la R.N. 6 tout aussi encombrée.

On se demande si vraiment ce genre de disposition a été pensée et on est bien tenté de répondre que non car la logique, le bon sens et quelques rapides sondages auraient montré facilement que les retours traditionnels de week-ends ne sont rien — en février — à côté du flot considérable de vacanciers épris de montagne et de ski et qu'au lieu de favoriser la circulation on allait l'aggraver en concentrant sur une seule journée.

Que fera-t-on si ce genre de disposition est maintenu ? On cherchera à ne pas recommencer cette pénible expérience et on sera conduit à tricher avec les congés scolaires et à faire manquer la classe à ses enfants, un jour avant et un jour après les congés normaux.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LE CONFLIT A LA S.F.P.

M. de Clermont-Tonnerre accepte de revenir sur 69 licenciements

La grève continue ce mardi à la S.F.P. et dans les sociétés de télévision ; elle se prolongera mercredi et s'étendra à Radio-France à l'occasion de la journée nationale d'action organisée par les syndicats, et marquée par *une manifestation suivie d'un meeting*.

Les discussions entre M. Antoine de Clermont-Tonnerre président-directeur général de la S.F.P. et les syndicats de l'entreprise, commencées jeudi, reprises samedi jusqu'à dimanche matin, se sont poursuivies lundi matin 25 février. Au cours de cette réunion, M. de Clermont-Tonnerre a proposé de renoncer à 69 licenciements sur 424 précédemment annoncés. Le reclassement s'effectuerait de la façon suivante : quinze reconversions à l'intérieur de la S.F.P. sur trois ans ; vingt-quatre transferts dans les autres sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. ; maintien de trente personnes du secteur de la production, en attente, dans les postes internes ou externes à la S.F.P.

En outre, cinquante autres personnes pourraient être reclassées dans la fonction publique, et obtenir leur titularisation au bout de quatre ans.

Les représentants syndicaux ont rendu compte de ces propositions à l'assemblée générale qui avait lieu en début d'après-midi aux Buttes-Chaumont. Elles ont été rejetées par le personnel qui a reconduit le mouvement de grève jusqu'à mercredi minuit.

Vers 16 heures, une cinquantaine de grévistes ont occupé l'Agence nationale pour l'emploi des professionnels du spectacle et bloqué la circulation rue Pigalle, pendant près d'une heure, afin de « populariser le conflit ».

En fin d'après-midi, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a reçu l'intersyndicale pendant trois heures. A l'issue de la réunion, les représentants syndicaux ont déclaré : « *Les réponses de M. de Clermont-Tonnerre, ainsi que celles de M. Lecat, ne sont pas satisfaisantes* ». Les syndicats expliquent, dans un communiqué, que le ministre de la culture et de la communication « *s'est contenté de répondre, sans donner de calendrier, que des solutions pourraient être recherchées à son niveau par le reclassement au sein du groupe O.R.T.F. et par l'extension dans tous les organismes de l'incitation au départ anticipé à la retraite* ». Selon le même communiqué, « *pour ce qui est du volume des commandes de production à la S.F.P., par les sociétés de programme, le ministre n'a pas voulu donner de garantie tout en indiquant qu'il essaierait de faire un effort. Il a exprimé son intention de solidifier les rapports entre les sociétés et la S.F.P. par rapport à la convention collective nationale que nous demandons* ».

De son côté, dans un communiqué, le ministre de la culture et de la communication déclare avoir indiqué « *les différentes mesures que le gouvernement pourrait prendre pour favoriser la production audiovisuelle française : aménager les départs de certains membres des personnels de la S.F.P. et examiner, en concertation avec les organisations syndicales représentatives, les effets des évolutions technologiques* ». Le ministre a rappelé que « *c'est dans l'entreprise et avec le président de celle-ci, que doit être trouvée la solution des problèmes de la S.F.P.* ». Il a souligné « *la gravité de la prolongation des mouvements de grève actuels et l'inquiétude croissante de l'opinion devant la disparition d'un service public essentiel* ».

Le comité d'entreprise devait se réunir ce mardi à 17 heures.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE DE LA SECTION C.G.T.

« Les propositions de la direction sont inacceptables »

M. Marcel Huart, secrétaire de la section C.G.T. de la Société française de production, a répondu à nos questions à l'issue de l'assemblée générale.

« *Cette grève n'est-elle pas suicidaire pour l'avenir de la S.F.P. ?*

— Ce n'est pas la grève qui est *suicidaire pour l'avenir de la S.F.P.*, mais la politique suivie par M. de Clermont-Tonnerre et le gouvernement. Les propositions de la direction sont inacceptables. Le débat de fond, débat éminemment politique, se pose en ces termes : *privatisation totale de la télévision* ou maintien du service public.

» Cependant, des solutions existent : l'augmentation du volume des productions peut permettre le plein emploi du personnel de la S.F.P.

» En effet, ce n'est pas le volume, mais la nature de l'emploi qui est en cause. La direction veut pouvoir utiliser un personnel corvéable à merci pour pallier l'insuffisance de planification des productions. Par le système mis en place, la S.F.P. est condamnée à long terme.

— *Pourquoi demandez-vous la signature d'une convention collective commune aux huit sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. ?*

— La signature d'une convention collective commune permettrait une utilisation plus harmonieuse du potentiel accumulé et une meilleure cohésion de la démarche syndicale. Elle faciliterait, de plus, la formation professionnelle et la mobilité inter-entreprise.

— *Que pensez-vous de l'effet de la grève sur le public ?*

— Nous n'avons jamais joui d'autant de sympathie. Chaque jour, télégrammes et motions de soutien affluent à la S.F.P. Je pense qu'une grande partie du public est réceptive à notre mouvement. Dans une conjoncture où le nombre de chômeurs et de licenciements ne cesse de s'accroître, les gens comprennent ce que signifie notre lutte pour la sauvegarde de l'emploi.

— *Les grévistes ne semblent pas très nombreux dans les chaînes.*

— Le mouvement est largement suivi par les techniciens, dont le rôle est déterminant. »

(Propos recueillis par Dominique Mariette.)

UNE LETTRE DE M. CONTAMINE AUX DIRECTEURS RÉGIONAUX DE FR 3

M. Claude Contamine, président-directeur général de FR 3, vient d'adresser une lettre aux directeurs régionaux de la station, dans laquelle il attire leur attention sur « les menaces que la prolongation de la grève fait peser sur les objectifs et le développement de cette société de programme ». *Il écrit notamment :*

« On voit mal comment l'interruption prolongée du travail serait de nature à résoudre les problèmes de la S.F.P. puisqu'elle aboutit à la laisser sans activité et donc sans ressources.

» Il est évident que l'affaiblissement délibéré des sociétés de programme ne peut que nuire au service public. En effet, en misant sur l'extension de la crise financière, on ne peut apparemment escompter rien d'autre que des difficultés supplémentaires.

» Le propre d'un service public est d'assurer pour ses usagers le fonctionnement normal que ceux-ci sont en droit d'attendre. Défendre le service public, ce n'est pas s'installer abusivement dans le service minimum. »

Les enfants privés de télévision

Vivre sans Goldorak

Il suffit de prononcer le mot télévision à la sortie d'une école pour aussitôt être entouré d'une grappe d'enfants se disputant la parole pour crier leur colère. « Écrivez, écrivez qu'on s'ennuie, qu'on n'a plus rien, qu'il faut protester. Je m'appelle Saber et je veux demain que la télé revienne. » *Saloi, Karim et Carole, élèves du groupe scolaire Romain-Rolland, à Garges-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), ne savent pas* « ce que c'est la grève ». *Serge, qui a réponse à tout, est* « sûr que c'est la faute du chef, qui les paie pas bien. Mais c'est des bouffons ceux qui font la grève et nous on n'a plus Goldorak ». *et* « on a déjà qui font la grève, et nous on n'a raté deux épisodes de *l'Homme venu de l'Atlantique*.

Face à ce déferlement de cris et de trépignements, les parents, venus attendre leurs enfants à la sortie de l'école, hésitent entre le rire et une certaine irritation. Inquiète d'affronter le groupe, une dame vient dire que la grève est bénéfique : « Les enfants travaillent mieux. Ils parlent avec leurs parents. D'habitude, ils sont perturbés. Et je sais de quoi je parle, j'ai deux télés à la maison », *lance-t-elle en partant sans attendre de réponse. Les enfants n'ont qu'un haussement d'épaules :* « Les parents, c'est toujours la même chose. Quand il y a la grève, ça te demande de travailler. » *Les parents, d'ailleurs, selon Saber, ne sont pas mécontents de la grève. Ils ont un film chaque soir.*

Un chauffeur de taxi, âgé de quarante ans, père de deux enfants, qui n'est « pas un fana de télé », *trouve* « la situation plutôt marrante ». *Le soir, il joue à la bataille navale avec sa fille de dix ans, avant qu'elle n'aille lire. Le seul problème, au début de la grève, a été de faire comprendre à Thierry, quatre ans, qu'il n'y avait plus d'émissions pour les enfants. Il restait devant l'image fixe et criait pour* « faire venir la télé ». *Son père lui a appris à faire des puzzles. Depuis une semaine* « il en est devenu fana, dit-il. On n'arrive plus à nourrir ». *Mais, dès qu'il rentre de l'école, il pousse quand même le bouton de la télévision,* « pour voir ».

« Ils l'ont fait exprès »

Passés les cris, les enfants se demandent comment organiser leur protestation. Certains parlent de manifestation. En tout cas, il faut « mettre dans le journal » *leurs exigences :* « Qu'on nous remette les émissions, *dit Saber*, et tout de suite. » *Karim demande que le cinéma soit gratuit pendant la grève, et Serge, qui a découvert* « que le cinéma c'est bien mieux », *réclame* « le cinéma gratuit, tout le temps, et tous les autres loisirs gratuits ».

A quelques mètres de là, dans une classe de sixième du collège Paul-Eluard, le sujet, s'il ne manque pas d'intérêt, ne suscite pas la même indignation. Après avoir fait le constat du désagrément que leur cause cette grève, les enfants cherchent à l'analyser. Adeline fait remarquer qu'elle a commencé juste au moment des vacances. La question vient donc spontanément : « L'ont-ils fait exprès ? » *Et si oui, était-ce* « pour embêter les enfants ? » *Eric, persuadé que rien n'était innocent dans le déclenchement du mouvement, se livre à une savante analyse : les grévistes ont voulu priver les enfants de télévision pour que les parents, exaspérés, exigent un règlement rapide du conflit. Après l'intervention d'Aline, qui explique les mobiles de la grève, la menace de licenciements et le chômage futur des employés de la S.F.P., l'accord se fait dans la classe pour reconnaître que cette grève* « n'est pas un amusement. C'est très grave ». *Il n'est donc pas question de mettre en accusation ceux qui la font.*

« Le livre, c'est mort »

Alors, il faut bien s'organiser pour vivre sans télévision. On lit, « mais le livre, c'est mort », *on met plus de temps à faire son travail. M. Claude Lenair, professeur de géographie, se félicite de la grève. Les cahiers sont mieux tenus, tous rivalisent de précision et d'application pour dessiner les croquis. Mais ceux qui rentrent chez eux avant leurs parents se sentent étrangement seuls.* « La télé, c'est comme un ami, *dit Olivier*. Il y a une voix, c'est vivant. En ce moment, il n'y a plus que moi et mon petit frère. » *Ils doivent, seuls, attendre l'heure du dîner pour que leurs parents reviennent,* « et c'est long ».

Au début de la grève, de l'avis général, on s'ennuyait ferme en fin d'après-midi. Mais la plupart n'ont pas eu envie d'en rester là et d'attendre que le petit écran se ranime. Ceux qui ont le moins de problèmes d'argent vont au cinéma. Fabrice et un ami font une enquête d'histoire, vont à la bibliothèque faire des recherches. Finalement, en sixième, on prend les choses avec beaucoup de calme, voire d'intérêt. En troisième, où l'on s'exprime avec plus de lassitude, une partie de la classe semble s'être mise en hibernation, la préparation du B.E.P.C. permettant d'attendre la fin de la grève. Pour Malika et ses camarades musulmanes, qui ne sont pas autorisées à sortir de chez elles « la grève c'est comme un grand vide » *que la lecture et les occupations ménagères ne suffisent pas à combler.*

Pourtant, à tous les collégiens, bon gré, mal gré, s'impose l'utilité de cette grève, dans leur vie. Pour la première fois, ils s'interrogent sur la nécessité de la télévision, sur la valeur des compensations qu'ils ont trouvées, en son absence. Outre le travail, que tous ont le sentiment de mieux faire, beaucoup ont développé la vie collective : ils vont ensemble à la piscine, à la patinoire « ou simplement se promener ». *Nadia, une élève de troisième, prend maintenant le temps de parler à sa sœur. Après les cours,* « on n'est plus pressé, on reste plus longtemps au collège ». *Franck estime que* « sans doute avant, dans un monde sans télé, les familles étaient plus unies, on parlait avec les parents ».

Beaucoup expriment l' « intoxication de la télévision » *et comment* « maintenant, il faut s'adapter ». « Mon frère, *dit Amner*, dès qu'on lui a enlevé Goldorak, il a cessé d'y penser. » *Christophe ne craint pas d'expliquer comment il est* « conditionné par la télé » *qu'il regarde des jours entiers.* « La grève m'a obligé à être plus actif, *conclut-il*, à sortir, à parler, à voir des gens. Même écouter la radio, ça demande un effort. »

Si en sixième on est optimiste, pensant que la vie de groupe continuera, le cinéma aussi et même les jeux de société qu'on a ressortis, les élèves de troisième, plus pessimistes ou plus réalistes, n'y « croient pas trop ». *Christophe, dit sans détour que tout recommencera comme avant. Les autres sont moins affirmatifs, mais il faudrait sans doute une longue, très longue grève pour que la* « télémanie » *n'envahisse pas à nouveau leur vie, pour que Franck, Abdel, Philippe, Martine et tous les autres renoncent aux charmes de leur passivité.*

J. S.

La projection d' « Holocauste »

LE DERNIER ÉPISODE EST REPORTÉ AU 6 MARS

Le dernier épisode d' « Holocauste » ne sera pas diffusé ce mardi soir sur Antenne 2, la grève empêchant l'organisation du débat prévu aux « Dossiers de l'écran ». Sagement, les responsables de l'émission ont décidé de surseoir à la projection de la fin du feuilleton américain jusqu'au jour où, précédé d'un court montage des trois premiers épisodes, il pourra être prolongé par un débat nécessaire, impératif. Si la grève est terminée la semaine prochaine, l'émission aura lieu mardi 6 mars.

Des dizaines de millions de téléspectateurs s'interrogent, en effet, sur la réalité des événements qui viennent de leur être montrés, sur le pourquoi et le comment de l'initiative la plus démente et la plus raisonnée de l'histoire de l'humanité et sur le silence complice des nations en guerre avec le Reich. Pour les éclairer, tout est en place. Des jeunes et des journalistes se sont rendus à Auschwitz. Des invités sont en route, ils arrivent d'Israël et d'Amérique. Mme Simone Veil attend elle aussi de savoir si l'émission pourra avoir lieu. Il faut les entendre. — C. S.

LE FILM PASSERA SUR LES ÉCRANS SUISSES

(De notre correspondante.)

Genève. — La télévision suisse romande revient sur sa décision : « Holocauste » passera sur ses écrans. La télévision suisse romande, qui avait décidé de projeter « Nuit et brouillard » à la place d'« Holocauste » (*le Monde* du 23 février) est revenue sur ses positions après da projection du documentaire d'Alain Resnais. Pour M. Guillaume Chenevière, chef du service spectacles et culture de la télévision suisse romande, les réactions provoquées par « Holocauste », que les téléspectateurs suisses romands ont pu voir sur la deuxième chaîne française, ont suscité un tel « phénomène sociologique » qu'il a jugé nécesaire de projeter ce film au mois d'avril.

En outre, la majorité de ces téléspecteteurs, notamment ceux qui appartiennent à la jeune génération, ont été déçus que les grèves françaises les aient privés de débats qui leur auraient permis de mieux comprendre le drame dont le film s'inspire. Aussi chaque épisode sera-t-il suivi de la présentation d'un dossier et de maints témoignages. Il y sera question, entre autres, de la politique de la Suisse envers les juifs qui cherchaient asile.

ISABELLE VICHNIAC.

CARNET

Naissances

— M. Jérôme ABA et Mme, née Françoise Baerd, Caroline et Isabelle, ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

Paris, le 15 février 1979.
28, rue du Cdt-Mouchotte,
75014 Paris.

— M. et Mme BENOIT-MARCON et Nicolas, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Hervé.

— Michel RAFFOUL et Mme, née Sophie Carton, ainsi que Cyrille, sont heureux d'annoncer la naissance de

Cédric.

Le 23 février 1979.
15, av. Victor-Hugo, 75016 Paris.
POB 20220 Bahrein.

Fiançailles

— M. et Mme Max COINTREAU,
Mme Denise VALLEE-MICHAL,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Valentine et Christian.

Gensac-la-Pallue, 16130 Segonzac.
— 92100 Boulogne.

Mariages

Benoît DEVARRIEUX et Martine MARET
se sont mariés à Paris, le 23 février.

Décès

— M. et Mme Roger Kadouch et leurs enfants,
M. et Mme Roland Bollaert et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Fernand-Bernard Dauger et leur fils,
M. et Mme Alain Bollaert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile BOLLAERT,
née Flora Willem,

survenu le 26 février 1979, en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 1er mars 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, bd du Montparnasse, Paris-6e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

26, rue Vavin, 75006 Paris.

— Vera Pagava,
Tous ses amis et la galerie Darial, ont la douleur d'annoncer le décès du peintre

Vano ENOUKIDZÉ,
dit « Vano ».

La levée du corps aura lieu le mercredi 28 février 1979, à 14 h. 30, 11, rue Cabanis.

Le service et l'inhumation suivront à Leuville-sur-Orge le même jour, à 16 heures.

— Mme Roger Launay,
M. et Mme Jean-Yves Launay et leurs filles,
M. et Mme Guy Geoffroy et leurs filles,
M. Jean-Michel Launay,
M. et Mme Hilaire Roy et leurs fils,
M. Jean-Noël Launay,
M. Jean-Dominique Launay,
Les familles Tomi-Sorel, Cicile, Breville, Blanchot, Le Blanc, Pesche et Madelaine, et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger LAUNAY,
administrateur civil hors classe honoraire,
au ministère des finances,
officier de la Légion d'honneur,
lauréat des facultés de droit,
leur époux, père, grand-père, parent et ami,

pieusement survenu à Paris, le 23 février 1979, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée *en l'église de Mouen (Calvados)*, le mardi 27 février, à 15 h. 30, dans la plus stricte intimité, et suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, où il reposera auprès des siens dans ce village qui lui était si cher.

Une messe sera dite à son intention, *le vendredi 2 mars, à 11 heures*, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes, des prières *et des messes*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine ;
« *La Bazoque* », *14790 Mouen, par* Verson.

— Mme Régine Levecque,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès, dans sa cinquante-septième année, de leur époux, père et grand-père,

M. Marcel LEVECQUE,

et remercient des témoignages de sympathie qui leur ont été adressés.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean-Pierre et Anne-Marie Marchand,
Nicolas et Annie,
Christophe et Marie,
Juliette,
Alice et Marion,
ses enfants, petits-enfants et *arrière-petites-filles*,
Mme Irène Cantor,
Ida et Wladimir Posner,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Elizabeth LOTAR,

survenu subitement le 22 février 1979 à son domicile, à l'âge de soixante-dix ans.

Incinération mercredi 28 février 1979, à 16 h. 30, au colombarium du Père-Lachaise.

59, rue Lhomond, 75005 Paris.

— Les Spectacles ALAP et les Spectacles Lumbroso tiennent à s'associer au deuil de la famille de

Elizabeth LOTAR

et souhaitent rendre un dernier hommage à celle qui fut leur précieuse collaboratrice depuis 1953.
23, rue Royale, 75008 Paris ;
20 bis, rue La Boétie, 75008 Paris.

— On nous prie de faire part du décès, survenu à Nice, le 26 février 1979, de la

princesse **Nicolas OBOLENSKY,**
née Elisabeth DEMIDOFF.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale russe de Nice, le mercredi 28 février, à 14 h. 45.

Un service de neuvaine sera célébré en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, rue Daru, à Paris, le 5 mars 1979, l'heure sera précisée ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Emile RIVALIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien chef de laboratoire
à l'hôpital Saint-Louis,
président honoraire
de la Société française de mycologie,

survenu subitement en son domicile, le 23 février 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 26 février, à Meudon, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Loches (Indre-et-Loire).

De la part de
Mme Emile Rivalier,
Le docteur et Mme Jean-Claude Rivalier,
MM. Alain et Gérard Rivalier,
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue Alexandre-Guilmant, 92190 Meudon ;
5, rue d'Amiens, 60000 Beauvais.

— M. Edgard Schall et sa fille Manon (Manoëla),
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claire SCHALL,
née Gradenwitz,

leur épouse et mère,
survenu à l'hôpital Beaujon-Clichy, le 18 février 1979.

La défunte aimait servir. Ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

5, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris ;
13, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret.

— M. Jean-Marie Texier, son épouse,
Aurélien Texier, son fils,
Mme Henri Texier, sa mère,
M. et Mme Jacques Texier et leurs enfants, ses frère, belle-sœur, neveu et nièce,
M. et Mme A.-L. Caudron, ses beaux-parents,
David et Sophie Seligmann,
Mme Jacqueline Rebineau,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie TEXIER,

survenu le 24 février 1979, dans sa quarante-troisième année.

La levée du corps se fera, mercredi 28 février, à 8 heures, au pavillon Reconnaissance de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif. La cérémonie religieuse sera célébrée, à 8 h. 30, en l'église Saint-Cyr-Sainte-Julie, *9, rue Paul-Bert, à Villejuif.*

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Vivien, à Saintes (Charente-Maritime), à 16 h. 30.

(« Le Monde » du 27 février.)

Remerciements

— Les familles Zeghdoudi, Korbal et Khadraoui de Annaba, très touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à la suite du décès de

Hadj Tahar ZEGHDOUDI,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil par leurs messages, leur présence ou leurs prières.

Communications diverses

— Une plaque commémorative sera apposée le 10 mars, à 11 heures, en souvenir de

Claude PARIS,
écrivain et poète,
sociétaire de la Société des gens de lettres de France,

5, rue Fernand-Widal, 75013 Paris, à l'entrée de son domicile.

— Dans le cadre des « Rendez-vous de la rue d'Ulm », Catherine Riboit donnera une conférence sur « Censure et autocensure dans l'écriture féminine », le mercredi 28 février, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm.

— Claudel et Renan, conférence par André Espiau de la Maëstre, professeur à l'université de Vienne (Autriche), présidée par Henri Gouhier, de l'Académie française, Études renaniennes, Collège de France, samedi 3 mars, 17 h. 15.

Visites et conférences

MERCREDI 28 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Vermeersch : « Le quartier latin ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, *Mme Bouquet des Chaux* : « Paris au XVIIIe siècle ».

17 h., entrée exposition, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Exposition Chardin » (entrées limitées).

18 h. 15 : porte Denon, bureau d'information, Mme Lemarchand : « Au Louvre le soir » (Caisse nationale des monuments historiques)

15 h., palais de Chaillot : « Musée des monuments français » (Mme Angot).

21 h., 21, rue Cassette : « La fête à Venise au XVIIIe siècle » (Arcus).

14 h., Musée du Louvre, porte Champollion : « L'art et la vie quotidienne en Égypte » (Approche de l'art).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Au Marais, visite de l'hôtel *de Soubise* » *(Mme Ferrand)*

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Trésor d'art du XVIIIe siècle » (M. de La Roche), entrées limitées.

14 h. 30, 80, rue des Archives, M. Guillier : « Hôtel de Soubise ».

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tou*risme culturel*).

15 h. 15, hall d'entrée du Petit Palais : « Exposition l'Inde » (Visages de Paris).

CONFERENCES — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Chardin ».

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Mi*chel Balard : « Prémices de la colo*nisation ? Les Italiens en Méditerranée orientale du XIe au XVe siècle ».

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. D. Lombard : « Les débuts de l'art musulman à Java », projection (entrée libre).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

banque

Etes-vous un homme de contact et d'action ?

Notre banque implantée en Afrique et en Europe vous propose dans ce cas, un poste à fortes responsabilités :

MEMBRE DU DIRECTOIRE

de sa filiale à HAMBOURG

Cette filiale est une banque au service des Exportateurs et Importateurs, de bon standing local, ayant un courant d'affaires appréciable avec l'Afrique Francophone et le Nigéria.

Elément de coordination avec les autres unités de notre réseau et en particulier avec notre siège à Paris, vous devrez essentiellement soutenir le dynamisme commercial de cette filiale et veiller à la réalisation des objectifs poursuivis, à l'élaboration desquels vous serez associé.

Votre Profil :

- être Français,
- avoir assumé des responsabilités de haut niveau depuis au moins 3 ans,
- avoir une bonne connaissance des opérations bancaires internationales et si possible du contexte financier et commercial propre à l'Europe du Nord et à l'Afrique,
- maîtrise parfaite de l'Allemand et si possible de l'Anglais.

Votre rémunération sera à la hauteur des qualités requises.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 6705-M à I.C.A. qui transmettra:

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

responsable administratif

NIGERIA 210.000 F+AVANTAGES

Groupement d'entreprises françaises de TRAVAUX PUBLICS recherche pour très important chantier au NIGERIA son responsable administratif. Sous l'autorité du Directeur des travaux, il aura en charge : ● les relations avec les autorités locales, ● les services administratifs et comptables, ● la gestion du personnel (3000 locaux, 130 expatriés), ● les services généraux (base-vie, écoles, hôpital. . .).

Le titulaire du poste aura une formation supérieure en gestion (HEC, ESSEC, SUP. de CO. . .), une expérience confirmée de la gestion administrative et comptable et une excellente aptitude à la négociation en langue anglaise. Une expérience de chantiers de Bâtiment ou de Travaux Publics outre-mer sera particulièrement appréciée. La rémunération ne sera pas inférieure à 210.000 F nets d'impôts locaux + logement et voiture de fonction.

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature sous référence 9/01 M à :

OP organisation et publicité

IMPORTANT GROUPE T.P.
recherche pour le
NIGER

Directeur de Travaux

Meneur d'hommes et organisateur, 35 ans minimum et une solide expérience du bâtiment et de l'Afrique Noire.

Pour assumer la Direction de plusieurs chantiers (usines, logements, V.R.D.) dans un secteur en plein développement.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 9400 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02

SALOMON

Leader mondial de la fixation de ski, dans le cadre de son expansion

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour Belgique et Luxembourg, bilingue français-flamand, nationalité française, skieur, possédant l'expérience de la vente.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à:
SALOMON - Export Divers
J.R. BELLIARD
30, rue du Tremblay, 74600 SEYNOD

LE COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE ALGER

Recrute :

— **Ingénieurs Informaticiens**
— **Analystes Programmeurs**

ayant une grande expérience sur des chaînes et des projets complexes.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

Direction des Etudes - C.N.I.
Route Nationale n° 5
Cinq-Maisons- El Harrach
ALGÉRIE

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Constructions Métalliques

UNITÉ ENGINEERING
(Bureau d'Études)

	Réf.
INGÉNIEURS DIPLÔMÉS + 10 ANS D'EXP.	
● Etudes d'installations mécaniques appliquées aux industries minières et sidérurgiques.	2001 M
● Planification de projets industriels pour études et travaux. Références : Génie Civil, Béton armé, Charpentes, Electicité et Fluides Industriels. Planning Pert.	2005 M
INGÉNIEURS DIPLÔMÉS + 5 ANS D'EXP. OU BTS + 10 ANS D'EXP.	
● Engineering fluides industriels - Référence IFP apprécié.	2000 M
● Charpentes métalliques lourdes.	2002 M
● Génie Civil avec spécialisation Béton armé.	2003 M
● VRD industriel y compris terrassements et tous fluides.	2004 M
● Etudes de prix et estimation TCE d'ensembles industriels.	2006 M
● Etudes des installations électriques des projets industriels HT - MT - BT, sous station, équipements.	2007 M

Les références et les qualifications sont impératives.

Il est offert :
– Un logement.
– Sécurité Sociale et retraite Cadre selon convention Algéro-Française.
– Rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL, 6 rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
1er CHARPENTIER MÉTALLIQUE DANS SON SECTEUR
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL TRILINGUE

Français, Anglais, Arabe
Résident permanent à Ryad (Arabie Saoudite).

Ecrire N° 7194 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

STÉ EXPORT TEXTILE
recherche
JEUNE COLLABORATEUR
Célibataire pour visiter clientèle HORS EUROPE.
ANGLAIS COURANT - 280-09-96.

Pour Moyen-Orient et Afrique
INGENIEURS
1) PLANNING PETROLE
2) MECANIQUE
TECHNICIENS
1) COST
2) TUYAUTERIE PETROLE
3) ELECTRICITE
DIXIT 45, rue Turbigo - 3e 274-32-55

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Recherchons Afrique Nord Francophone

1) INGÉNIEUR
Spécialiste transmissions radar, sondeur.
30 ans min. 180.000 FF/an.

2) TECHNICO-COMMERCIAL
pour magasin vente radio-télévision. 150.000 FF/an.

3) DIRECT. ADJOINT
Administr. et commercial
Matériel de travaux publics
150.000 FF par an.

Env. C.V. à SWEERTS n° 1727
B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Impte Société Marocaine pleine expans. ch. Agent Technique, connaiss. Menuiserie Industrielle. Agencement, décoration. Poste à responsabil. Ecr. : K 5079, Havas 33000 Bordeaux

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 86), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

STE DE CONSEILS D'ENTREPRISES offre en PROVINCE situations intéressantes à

CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX

Sérieuse expérience professionnelle indispensable.
Adr. C.V. à Mme KOERPER, 8, chemin Scribe, 92190 MEUDON, qui transm.

IMPORTANT LABORAT. PHARMACEUTIQUE
recherche
pour GRENOBLE et sa région
UN (E) DELEGUE (E) MEDICAL (E)
même débutant ; 24 a. minim.
BACHELIER
Domiciliation obligatoire GRENOBLE ou banlieue
VOITURE FOURNIE - STAGE FORMATION REMUNERE
Adr. C.V., photo et enveloppe retour à Mme MINOTTE
22, rue des Félibres
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
qui transmettra.
Discrétion garantie.

POUR SOLIDE ENTREPRISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Directeur Technique
120/160.000 F. an

32 ans min., de formation ingénieur, il dispose d'une bonne expérience des problèmes techniques et de production acquise de préférence dans une industrie alimentaire (ou mieux encore laitière).

Il prendra en charge :
— Les investissements de technologie et d'entretien.
— Les travaux d'entretien.
— L'organisation des unités de production.
— La planification de la production.
— La gestion et le traitement des matières.
— Le contrôle qualité.

Siège: Agréable Ville Moyenne FRANCHE COMTE.

Envoyer CV sous référence 691 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

Directeur Technique
190/230.000 F. an

35 ans min., Ingénieur diplômé de haut niveau, c'est d'abord un patron d'équipe orienté vers la recherche et le développement et très ouvert aux problèmes industriels.

Il dispose de plus, d'une bonne expérience (ou d'une très solide formation) en PHYSIQUE DU COMPOSANT.

Sa fonction couvrira la direction d'équipes (100 ingénieurs et techniciens de bon niveau) orientées vers des TECHNOLOGIES AVANCEES.

Anglais indispensable.

Siège: VILLE UNIVERSITAIRE Quart Sud Ouest.

Envoyer CV sous référence 692 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Usine Moderne de l'Est (400 personnes) Fabrications Mécanique grande série pour l'automobile, faisant partie d'un puissant groupe international en expansion, recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ETS techniques quantitatives de gestion ou similaire, 3 à 5 ans d'expér. de comptabilité analytique et contrôle budgétaire en liaison avec l'informatique, de préférence au sein d'un groupe industriel multinational. Anglais parlé et écrit indispensable.

Responsabilités : collaborateur direct du directeur financier, il devra préparer les rapports mensuels, améliorer le contrôle de gestion, préparer et suivre les budgets, suivre et perfectionner la comptabilité analytique, contrôler les prix de revient.

Poste d'avenir stable.
Adr. C.V. dét. sous réf. 840 à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

Jouveinal Laboratoires

crée, à l'intérieur du service "RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT DES PROCÉDÉS" de son usine d'Angers un poste d'

ingénieur biochimiste

pour développer ses activités dans le domaine de la biochimie (notamment chimie enzymatique) et de la chimie extractive.
Il travaillera en liaison avec le Centre de Recherches du Groupe et en étroite collaboration avec les services d'Installations et de Production.
Ce poste demande une formation scientifique de haut niveau (Doctorat) et une expérience de 3 à 5 ans acquise dans l'Industrie (pharmaceutique de préférence).

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1679 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE TÉLÉCOMMUNICATION LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE
recherche pour ses services d'ETUDES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
« Plate-forme »

Ayant une bonne formation en électronique logique ou analogique.

Ce poste est à pourvoir au sein des services techniques qui assument la responsabilité du développement de sous-ensembles ou d'ensembles pour des systèmes de commutation téléphonique utilisant les technologies de pointe, notamment les microprocesseurs.

Une expérience de 2 ans au minimum et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.

Une préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience des travaux de plate-forme d'intégration.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. à n° 265, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

GRENOBLE

Pour notre siège Europe nous recherchons un

CHEF DE SERVICE REGLEMENTATION

chargé d'identifier les réglementations pouvant concerner nos produits, de les faire connaître des unités de fabrication, d'établir et de mettre en œuvre tous moyens de contrôle pour s'assurer que ces règlements sont respectés par nos Sociétés en Europe, chargé aussi des relations avec les confrères d'autres Sociétés et avec les Services de règlementations en Europe, en particulier avec les Ministères de la Santé.

Ce poste demande un diplôme universitaire à orientation technque ou scientifique, 3/5 ans d'expérience en milieu industriel se rapportant aux questions de normalisation et de règlementation de produits destinés à l'univers de la santé, sinon une expérience, du moins un intérêt marqué pour un travail qui comporte des implications européennes.

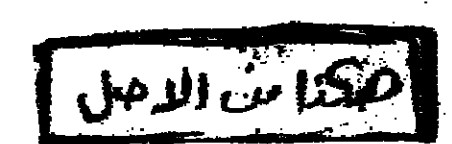
Il faut pratiquer parfaitement l'anglais et d'autres langues si possibles.

Adresser C.V. en anglais et niveau de salaire recherché au Directeur des Relations Humaines.

BECTON DICKINSON 47, Av. Marie Reynoard 38100 Grenoble-France









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

développer l'exportation

Réf. P 08

Un département du Groupe BSN-Gervais Danone développe son activité exportatrice et crée la fonction de responsable des ventes export. Sa mission sera d'implanter une gamme de produits industriels en Europe. A partir de l'analyse des principaux marchés il devra proposer des objectifs de vente par pays, sélectionner des agents, mettre en place et animer les réseaux de vente.
Ce poste intéresse un jeune diplômé de l'enseignement supérieur disposant d'une expérience commerciale comportant au minimum deux années de vente à l'exportation.
Il est nécessaire qu'il parle couramment l'anglais et qu'il connaisse l'allemand.
Lieu du poste : région Rhône-Alpes. Fréquents déplacements à prévoir.

ESC, Sc. Po, débutant

Réf. P 09

La Direction Commerciale des Brasseries Kronenbourg propose à un jeune ESC, Sc. Po... (option comptable et financière), d'assurer le suivi financier de la clientèle, en particulier par l'analyse des bilans et des comptes de gestion.
A partir de l'ensemble des informations commerciales, financières et de gestion, il recommandera les mesures adaptées, en liaison étroite avec la Direction des Ventes et la Direction Financière, dans le cadre de la stratégie distribution.

Ce rôle de diagnostic et de conseil suppose de nombreux contacts sur le terrain auprès de la clientèle. Des stages d'application en gestion financière seraient appréciés.

Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec cv. détaillé, sous réf. correspondante, à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

telesystemes

Importante Société de Services en Téléinformatique recherche pour le lancement, à NANCY d'un centre équipé d'un CII-HB DPS7

CHEF de GROUPE SYSTEME

Il aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs, qui sera chargée du démarrage, de la mise en place, du bon fonctionnement de CII-HB DPS7, et de l'assistance aux utilisateurs.

Réf. C.G.S.

INGENIEURS SYSTEMES CONFIRMES

ayant trois à quatre ans d'expérience système sur des matériels de haut de gamme

Réf. I.S.C.

INGENIEUR SYSTEME DEBUTANT

Réf. I.S.D.

Tous ces candidats devront avoir de préférence une formation système CII-HB 66.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à Monsieur J. GIGNOUX, TELESYSTEMES 115, rue du Bac - 75007 PARIS

AUCHAN

L'ÉQUIPE DE CHEFS DE RAYON, CHEFS DE SECTEUR ET LA DIRECTION DE L'HYPERMARCHÉ AUCHAN OLIVET (à côté d'Orléans, Loiret) s'est fixé pour objectif et pour défi...

- d'embaucher, d'intégrer de futurs responsables de secteurs commerciaux ou fonctionnels (responsables de caisse ou contrôleurs de gestion) dans l'équipe du magasin,
- de leur donner une formation par "parrainage" pour permettre dans un an l'expansion de la Société et l'évolution des hommes qui la composent.

les candidats de niveau supérieur

(universitaires, autodidactes ou hommes de métier)

- capables de s'assumer
- sont adaptables et volontaires
- doivent allier le sens du concret et de l'analyse pour faire face à leurs futures responsabilités.

L'équipe d'Auchan Olivet s'engage à leur donner la formation et l'expérience qui leur permettra grâce à leur personnalité :

- de faire progresser les rayons ou secteurs où ils seront affectés,
- d'égaler, voire de dépasser leurs "parrains" successifs.

Contactez-nous : – par téléphone au (38) 66.04.35 les mardi et mercredi entre 16 et 19 heures,
– ou adressez votre C.V. sous réf. N 175 à M. Maurice FARCY 20, avenue de Verdun 45610 OLIVET.

Statisticien Contrôle Qualité Lyon

Le Département Assurance-Qualité d'une très importante entreprise d'ingénierie souhaite recruter un statisticien de haut niveau pour lui confier la gestion de données de fabrication.
Responsable des contrôles statistiques pour l'ensemble du Département, ses activités concernent aussi bien les problèmes d'analyse de la qualité et la définition des critères de réception que les prescriptions d'amélioration ou d'autres techniques de contrôle souhaitables.
Ces fonctions l'amèneront à conseiller différents services de l'entreprise, et à se déplacer auprès des usines.
2 à 3 années d'expérience de la fonction sont requises, de préférence dans une entreprise industrielle d'un certain niveau technologique. Des connaissances informatiques (FORTRAN) sont aussi indispensables.
Les dimensions de notre Groupe et nos perspectives de développement ouvrent d'intéressantes opportunités professionnelles.
Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la référence 76175, à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann – 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STRAFOR

Leader Européen de l'aménagement des espaces de bureaux renforçant sa Direction Marketing recherche un

chef de produit junior

et s'adresse à

HEC, ESSEC, ESC...

possédant de préférence première expérience dans poste Marketing inséré dans société connue pour son dynamisme dans le lancement de nouveaux produits.
Lieu de travail : STRASBOURG.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1677 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

HAVAS CONTACT

Adjoint au Directeur Administratif et Financier 120 000 F +

JABOULET-VERCHERRE

négociant-exportateur de Vins de Bourgogne, recherche l'Adjoint de son Directeur Administratif et Financier ; âgé d'au moins 30 ans le candidat aura une solide formation comptable (niveau expertise) complétée par une double expérience : 2/3 ans en cabinet et autant dans une PME ; il doit surtout vouloir s'installer dans une ville de province et évoluer au rythme d'une société familiale dynamique en expansion constante. Poste d'avenir.
Siège de la Société : BEAUNE.
Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 902136 M (à mentionner sur l'enveloppe)
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Cerci

SYSTÈME EN INFORMATIQUE DE GESTION
employant 500 personnes à Paris et dans ses agences régionales

recherche pour l'Agence de Lyon

Son responsable commercial

De formation technique ou commerciale, il aura pour mission de promouvoir les activités régionales de l'Agence.

Il devra justifier de 5 années d'expérience.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-S-BOIS.

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

Entreprise industrielle, région EST,

recherche pour renforcer son laboratoire :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

(niveau B.T.S. ou Ingénieur)

— Ayant quelques années d'expérience dans le domaine des peintures, encres, vernis.
— Connaissant l'allemand ou (et) l'anglais.

Salaire en fonction du niveau et de l'expérience

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétent. au n° 7.193 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

InterSub

Recherche pour son siège à Marseille

DIRECTEUR TECHNIQUE MÉCANIQUE

A.M. ou équivalent

responsable des services maintenances et engineering d'une flotte de 15 mini sous-marins.
35 ans minimum, anglais indisp., dispon. pour nombreux déplac., exp. prof. en engins sous-marins et/ou industrie offshore.

Envoyer C.V., photo et prétent. à :

INTERSUB - Service Personnel
99, traverse Bovis, Estaque-Gare
13016 MARSEILLE

Important Groupe français

recherche pour une de ses filiales située dans l'Est de la France

1 JURISTE ADJOINT AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Ce poste conviendrait à un homme jeune mais ayant 3 à 5 ans d'expérience dans l'entreprise.

Formation : une maîtrise de droit axée sur le *Droit civil, commercial, des affaires.*

Nous offrons une situation stable et d'avenir.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur C.V. lettre manuscrite, désidérata sous référence 924 à EUROLEAD, 68, rue de Rennes, 75006 PARIS.

Important groupe de sociétés de services Région OUEST, proximité de la mer

recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

— pour rechercher, concevoir, analyser, mettre en place toutes procédures informatiques apportant une aide concrète aux directions opérationnelles et fonctionnelles ;
— pour assurer la circulation régulière de l'information.

Le candidat devra être titulaire d'une maîtrise informatique et justifier d'une réussite de 5 années dans la fonction.
Il devra maîtriser parfaitement le Cobol.
La connaissance du matériel I.C.L., du télétraitement et des problèmes propres au transport sera appréciée.
Le candidat devra faire preuve d'une grande capacité à dialoguer et à comprendre les besoins et devra avoir une aptitude certaine à convaincre et à entraîner.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et salaire actuel s/réf. 1722 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

agents commerciaux

TRES BON NIVEAU

INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE

Deux implantations possibles :
base RHONE ALPES ou CENTRE-OUEST

pour prendre en responsabilité une clientèle existante de Transformateurs et de Distributeurs.

Formation supérieure souhaitée : Commerciale ou à la rigueur *Technique, mais de toute nécessité, prolongée d'une expérience* de terrain probante dans la VENTE de PRODUITS INDUSTRIELS.

- âge minimum 28 ans,
- mobilité indispensable (60 % terrain).
- ouverture aux aspects de gestion que comportera le rôle de Conseiller et d'Animateur du marché.

La société assurera une solide base préliminaire d'adaptation aux *produits et aux marchés.*

Statut cadre.

Adresser au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle, photo sous référence 915-M.

RC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS



CROUZET VALENCE

recherche pour son département aéronautique

INGÉNIEURS

débutants ou confirmés

Formation et/ou expérience dans domaine aéronautique, en vue de prendre des responsabilités de maîtrise d'œuvre, de projets, systèmes ou équivalents. Anglais souhaité.

Adr. curriculum vitae, références et prétentions, à : CROUZET, Service du personnel, sous numéro 106 26029 VALENCE - CEDEX.

PUISSANT GROUPE

recherche pour l'une de ses divisions spécialisées dans les

COMPOSANTS ELECTRIQUES et ELECTRONIQUES

INGÉNIEURS

— diplômés grandes écoles ou équivalent ;
— spécialisés physique/électricité ;
— expérience minimale cinq ans ;
— anglais souhaité ;
— désirant rejoindre une équipe dynamique et performante de

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

POSTES EVOLUTIFS
ne pouvant convenir qu'à des candidats de valeur

Lieu de travail : ville universitaire

150 KILOMETRES NORD-EST PARIS
facilités de logement

Adresser C.V. + photo + prétentions base annuelle à n° 4709 PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire 75011 Paris, qui transmettra.

CROUZET VALENCE

recherche pour sa division composants d'automatismes

CHEF DE PRODUIT

(commutation de faible puissance)

animateur, avec formation technique solide plus particulièrement électromécanique jointe à des connaissances en électronique

Il devra coordonner l'ensemble des actions liées à l'élaboration et à l'avancement de ses plans MARKETING.

Expérience indispensable,
poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. détaillé, références et prétentions à CROUZET, réf. 107, Service du personnel, B.P. 1014, 26010 VALENCE Cedex

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ÉTUDES MACHINES TOURNANTES

BOURGOGNE
140.000 F +

Ce Centre de profit se bat pour rester en tête du rapport Qualité/Prix face à la concurrence française et étrangère. Le Service Etudes (14 personnes) apporte à la Fabrication (produits grandes séries) des matériels fiables et des innovations rentables. Le chef de ce Service doit être un Docteur Ingénieur (électronicien ou électrotechnicien) de plus de 35 ans, venant *par exemple* de l'électroménager, de l'automobile, ou de l'outillage Grand Public.
Adressez votre dossier sous n° 355 LM.
GABRIEL MARCU.
154, bd Malesherbes,
75017 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

COFABAC

Entreprise (80 personnes) de construction, assemblage et montage de maisons bois terminées ou vendues en kit ou semi-kit au LORRAIN en MARTINIQUE, dans le cadre de son développement, crée le poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En relation directe avec le Directeur Général, il l'assistera dans toutes ses activités d'organisation, d'animation et de contrôle. En fonction de ses résultats, il pourra devenir DIRECTEUR ADJOINT dans un avenir proche.

Le candidat souhaité a une expérience de gestionnaire, si possible dans le bâtiment, et a le désir de vivre dans une entreprise ayant une volonté de politique sociale évoluée.

Possibilité de logement - voiture de service fournie - possibilités importantes de participation aux résultats - avantages sociaux identiques à ceux de la métropole.

Veuillez écrire à notre conseil Richard Bénatouïl, sous référence 049 M, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.
Discrétion totale et réponse assurée fin Mars.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE TRANSPORT
quartier LA DEFENSE
recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Maîtrise/D.U.T.
2 années d'expérience sur mini-ordinateur de gestion
pour participer au développement et à l'implantation de systèmes de gestion décentralisée

Position cadre, avantages sociaux.

Ecrire sous réf. 764 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux de MATERIEL DE MANUTENTION ET STOCKAGE DES GRAINS
déjà implantés à l'étranger

Nous souhaitons développer nos ventes sur de larges secteurs du marché international.

Pour réaliser ce programme, nous recrutons

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

En tant que responsable de cet objectif d'expansion, il concevra et, surtout, mettra en œuvre une politique de présence et d'implantation systématique sur des marchés très prometteurs.

Il s'agit d'un poste d'avenir qui s'adresse à un élément jeune disponible et combatif. De solides connaissances techniques sont indispensables :

— Trilingue - anglais - espagnol,
— Expérimenté dans l'exportation de biens d'équipements.

Résidence souhaitée : ILE-DE-FRANCE.
Téléphoner PARIS : 225-53-69, poste 24.

GROUPE
Societe Generale de Fonderie
Leader dans l'équipement de l'Habitat

Marques : JACOB DELAFON, CHAPPEE, IDEAL STANDARD, EMAUX DE BRIARD, COMERA, FRANCIA HOVAL, TECHNIBEL, etc...

recherche pour ses Services MARKETING

2 CHEFS DE PRODUITS

Mission commune :
sous l'autorité du responsable marketing du secteur d'activité :
- définir les produits en fonction des besoins du marché
- suivre leur création en liaison avec les bureaux d'études
- participer à leur lancement en liaison avec les directions des ventes
- suivre leur rentabilité et leur évolution.

Profil commun :
- formation commerciale de type HEC, ESSEC, ESC ....
- première expérience acquise comme Chef de Produits Junior, de préférence dans le secteur des biens d'équipement durables.

SOCIETE GENERALE DE FONDERIE PARIS
(Réf 10)
Département Marketing sanitaire
JACOB DELAFON
Produits : baignoires, éviers, appareils de collectivité.
Anglais courant souhaité.

TECHNIBEL
Filiale climatisation
(Réf 11)
TREVOUX (30 kms Nord de Lyon)
Produits : appareils de climatisation, pompes à chaleur.
Poste crée
Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence à Mme M.T. MARTIN S.G.F. - 8, Place d'Iéna PARIS 16ème

---

Société française études et réalisations grands ensembles industriels recherche pour son siège (proche banlieue Sud Paris)

ingénieur

d'études et d'installation générale pour conception appareillages et circuits fluides liés à procédés physico-chimiques.
Cet ingénieur sera intégré au sein d'une équipe chargée actuellement
- d'adapter unités de production existantes à évolution besoins
- de créer unités connexes
- et de développer nouveaux appareillages dans études d'une installation future

Formation souhaitée : Ingénieur A.M. ayant 2 années pratique industrielle dans domaine Génie Chimique (montages, essais, ou fabrication) et si possible une vocation pour l'ingénierie.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 5304 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche

DES CHEFS DE PRODUITS

Formation électronique de haut niveau ESE - ENST

Ils auront la responsabilité commerciale d'une famille de produits :

— Définition des caractéristiques ;
— Suivi du développement ;
— Préparation et animation des programmes de lancement ;
— Assistance sur le terrain des services de vente ;
— Politique de vente en général.

Une expérience industrielle dans le domaine électronique communications de 5 ans minim. est indispensable ; ainsi qu'une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Postes non sédentaires, pouvant évoluer vers le commercial export.

Les candidats à ces postes sont priés d'adresser C.V., photo et prét. n° 307 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

varian
ORSAY

Une des premières Sociétés mondiales d'instrumentation

RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE

Pour promouvoir auprès des Laboratoires et Industries de la Région Parisienne et Nord de la France une vaste gamme d'instruments physico-chimique d'analyses (SPECTROPHOTOMETRIE, absorption atomique, UV-VIS, CHROMATOGRAPHIE), nous recherchons :

ingénieur technico-commercial

- Vous avez une formation supérieure qui vous permet de dialoguer avec des interlocuteurs de haut niveau afin de cerner et définir des solutions techniques.
- Vous aimez VENDRE : toute votre action de conseil et de négociation contribuera à conquérir et fidéliser une clientèle très variée.
- Vous avez une bonne pratique de l'anglais qui vous permettra de participer régulièrement à des trainings de formation technique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous réf. 49M036
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
Partenaire pour la France de Consult-Eur

DEVENIR CONSEIL MARKETING " NIELSEN "

Diplômé d'une Grande Ecole commerciale (HEC-ESSEC-ESCP) ou scientifique (Centrale - Mines...) Votre première expérience d'une à deux années vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.
Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, et vous estimez en avoir les capacités : qualité d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.
Nous proposons à un candidat correspondant à ces exigences, des fonctions de Conseil en Marketing. Totalement responsable des dossiers qui lui seront confiés, il prendra en charge l'exploitation et le développement d'études de marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Etudes AD-HOC) : analyse des résultats, établissement et présentations des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels. Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant un stage à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, à :
Mademoiselle THORBAHN
A.C. NIELSEN Co.
28, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS.

A.C. NIELSEN COMPANY

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES BIEN IMPLANTÉE SUR SES MARCHÉS

ATTACHÉ DE DIRECTION

Dépendant du Directeur Général, ce cadre sera chargé dans un premier temps d'assister le Directeur des Ventes et de participer à la définition des produits. Il sera en outre chargé de missions ponctuelles.
Ce poste devrait mener rapidement à de hautes responsabilités pour un candidat dynamique et efficace.
La connaissance du milieu médico-chirurgical est recommandée pour postuler.
Anglais et autres langues appréciées.
Poste à pourvoir dans la région parisienne mais comportant de nombreux déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., prétentions, références et photo sous réf. 60009 B à Bleu Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Société liée à un IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
Métro : Michel-Bizot

recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

— ayant connaissances calculs d'échanges thermiques ;
— expérience de 5 ans dans la branche souhaitée ;
— bonne connaissance de la langue anglaise ou allemande appréciée.

Envoyer C.V., prétentions sous référence 6.509 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

FILIALE GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
recherche
POUR SON SIEGE PARIS-ETOILE

JURISTE D'ENTREPRISE

Bonne connaissance et expérience indispensables du droit des Sociétés, des contrats, du contentieux et des assurances.

Adr. C.V., photo + prét. à ARCHAT (réf. W 102) 34, bd Haussmann, 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE (700 personnes)

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- 3 ans d'expérience minimum
- COBOL indispensable
- Matériel ICL souhaité

lieu de travail ASNIÈRES

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à MICROFUSION
80, rue du Moulin de Cage
92230 GENNEVILLIERS

bleu

emplois régionaux

Diplômé études supérieures
(de préférence ponts, ETP, AM)
une forte expérience bâtiment - immobilier
a marqué votre formation à travers plusieurs années vécues dans la construction, le bâtiment, la promotion immobilière.
Une importante prise de responsabilité en province vous tente. Nous vous proposons d'être notre

chef d'agence à Caen

Vous représentez sur la région PROMOGIM (l'un des premiers promoteurs français, réalisant des villages de maisons traditionnelles de qualité) et vous êtes l'interlocuteur des autorités locales. Responsable de la mise en œuvre d'une politique régionale, en étroite coopération avec le siège, vous prouvez votre capacité à mener une unité autonome.
Vous savez coordonner toutes les étapes d'une opération importante de promotion immobilière et en maîtriser les aspects techniques, financiers, commerciaux.
Vous avez bien sûr l'habitude des contacts et des négociations à des niveaux très divers.
Vous attendez une rémunération importante et motivante.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence A 6670 à Madame Greff au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Filiale C.G.V. fabricant petit matériel électrique et électromécanique
RÉGION ROUEN
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND
Formation ingénieur électromécanique, complétée par formation électronique I.E.G., I.N.S.A. ou similaire. Quelques années expérience dans B.E. ou fonction analogue.
En liaison avec clientèle de gros industriels, il devra sous la responsabilité de la Direction technique et commerciale déterminer en prise directe avec les clients France et Etranger, les orientations produits, négocier les projets, participer à leur mise au point en liaison avec le développement.
Le poste implique des voyages fréquents.
Le niveau de rémunération sera discuté avec le candidat.

Ecrire avec C.V. et prét. ss réf. 5.317 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE USINE MÉTALLURGIQUE
DU NORD DE LA FRANCE
recherche pour son Bureau d'Etudes

JEUNE INGÉNIEUR

A. et M. - I.C.A.M. - I.D.N. C.E.S.T.I. - E.N.S.I., etc.

Ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience et intéressé par les études de développement de matériel.

La fonction comporte des déplacements à l'étranger

Adr. réponse, C.V. à n° 388 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

CHARGE D'ETUDES
dans équipe pluridisciplinaire, études urbanisme agglo.
AMIENS.
Exp. min. 5 ans agence urban., DDE, SCET ou coll. loc.
rémunération barème DAFU.
Adr. C.V. à Mairie AMIENS, 80 - Téléph. : 91-78-31.

P.M.E. Construction biens d'équipement pr industrie alimentaire et chimique
recherche

SON INGÉNIEUR COMMERÇANT

Pour vente grande exportation.
Anglais et Espagnol parlé et écrit indispensable.
Ecrire HAVAS n° 9.652 B.P. 319 72007 LE MANS, qui transmet.

Centre handicapés physiques
recherche

ANIMATRICE PLEIN TEMPS

CAPASE ou ds. cycle CAPASE
Ecr. avec C.V., Centre Joseph-Arditti, 27220 St-André-de-l'Eure

---

BUREAU D'ÉTUDES ANNECY
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Format. gdes écoles ayant 5 à 10 ans expér. domaine bâtiment. Expér. T.C.E. indispensable. Lib. de suite. Ecr. avec C.V., prétent. SERALP, 5 ter, av. 3-Fontaines, ANNECY.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche pour son activité dans le domaine pétrole et pétrochimie

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIPLOME GRANDE ECOLE

Chargé de l'élaboration et de la négociation de propositions techniques et commerciales.
Ce poste convient à un ingénieur ayant quelques années d'expérience en procédés de raffinage ou pétrochimiques. Le candidat devra parler anglais. Déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions Direction du Personnel.

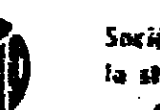
---

offres d'emploi



INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

CONTROLEUR BUDGETAIRE



jeunes ingénieurs diplô[més] de grandes écoles

responsables de zones d'exporta[tion]

responsable du service marketi[ng]

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Ayant de bonnes connaissances en techniques digitales pour études des procédures d'assurance qualité à appliquer à des matériels aéroportés et à leurs logiciels. Référence Pa 1
- Intéressé par la physique et la technologie pour études sur la fiabilité et la mise en œuvre de composants avancés de micro électronique. Référence Pa 2
- Bon expérimentateur et connaissant les techniques digitales pour diriger un laboratoire d'appareils de mesure et de métrologie. Référence Pa 3

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence à :
Mme CHARRIER - THOMSON CSF
48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Importante Sté Multinationale située à Rueil Malmaison (face RER) recherche :

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Homme ou Femme

La Personne que nous engagerons devra : Etre diplômée Ecole de commerce (option finance comptabilité), avoir au minimum 2 à 3 ans d'expérience du Contrôle budgétaire de préférence dans une Société *Multinationale*.
Facilité de contact à tous niveaux,
Anglais lu, parlé, écrit indispensable.
Elle sera chargée notamment de la préparation et du suivi des différents budgets de la Société et des études financières prévisionnelles. Ce poste est à pourvoir le 1er juin.

Adresser C.V. détaillé photo et prétentions s/réf. 7118 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur filiale de distribution
référence CR 293 CM

LIMAGRAIN
LEADER DANS SON SECTEUR D'ACTIVITES (recherches - production - commercialisation de semences de maïs)

recherche le Directeur d'une de ses filiales de distribution (conditionnement et ventes) qui réalise un CA de 80 millions avec un effectif de 200 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé grande école, 32 ans mini., ayant une expérience à un niveau de direction impliquant activités commerciales, animation de personnel et gestion.
Poste à LYON.

Ingénieur conception produits nouveaux
référence NU 335 AM

APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE AUTOMOBILE. UNE SOCIETE FRANÇAISE DE 500 PERSONNES

recherche dans le cadre de son expansion un Ingénieur ayant une double formation mécanique et électronique. Ce cadre sera responsable de l'étude des produits futurs de la société.

Une expérience de quelques années dans des produits de grande série est indispensable. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.
Poste : ville HAUTE-SAVOIE.

Informatique : responsable système et télécommunications
référence FM 328 AM

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES

recherche pour son centre informatique (puissant ordinateur HONEYWELL BULL 66/60) son Responsable "Système" et Télécommunications. Ce poste implique la coordination et l'animation d'une équipe de spécialistes.

La fonction nécessite une formation d'ingénieur ESE - INPG - ENSEEIHT - AM ou équivalent ainsi qu'une expérience de 5 ans environ, une connaissance du GECOS 66 et une compétence en matière de télécommunications. Poste intéressant pour candidat à fort potentiel.
Lieu de résidence : ORLEANS.

Deux analystes programmeurs
référence GN 329 AM

MEME FIRME recherche deux Analystes Programmeurs. Maîtrise. 2 années expérience professionnelle, connaissant COBOL (une expérience acquise dans branche gestion d'immeuble serait appréciée dans l'un des deux postes).
Lieu de résidence : PARIS.



Chef des ventes
référence PW 337 AM

APPAREILLAGE ET ACCESSOIRE POUR L'AUTO. SIEGE PARIS.

recherche dans le cadre de son expansion un Chef des Ventes Réseau Grossistes, disposant d'une bonne formation de base et d'un contact humain ouvert, ayant *acquis une expérience confirmée de la vente dans la distribution d'articles d'équipement*, ce cadre aura pour tâche d'animer et contrôler une équipe d'inspecteurs.

Le poste peut convenir à un candidat jeune ayant une forte personnalité et un dynamisme marqué.
Nombreux déplacements courte durée.
Poste à PARIS.

Importante société d'électronique
Proche Pont de Saint-Cloud
recherche

jeunes ingénieurs GRANDES ECOLES

(ESE - ENST - ENSAe - ECP - MINES - *ISEN - ISEP...*)
pour renforcer ses services Logiciel.

Ils participeront à l'étude, la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans des domaines d'activité aussi divers que :
- l'informatisation de processus en temps réel
- le logiciel de base
- l'informatique de gestion
- la conception assistée par ordinateur
- les tests automatiques en fabrication.

Perspectives de carrière intéressantes dans société en expansion.

Dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à adresser à No 99.726 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

FIRME INTERNATIONALE
Siège PARIS
recherche pour renforcer son équipe
d'AUDITEURS INTERNES

2 JEUNES CADRES

Formation HEC, ESSEC, SUP CO PARIS + DECS

BILINGUES ANGLAIS + deuxième langue courante (Espagnol, Portugais, Italien ou Allemand).

Débutants ou expérience professionnelle inférieure à 2 ans.

Déplacements dans les filiales françaises et étrangères.

Discrétion totale assurée.

Adr. C.V. manuscrit dét., photo et prét. nº 99.898, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



Société de Conseil spécialisée dans la stratégie, la diversification et le développement commercial

recherche

jeunes ingénieurs diplomés de grandes écoles

Intégrés au sein d'une équipe de 20 personnes, ils interviendront, suivant leur profil et leurs compétences dans les domaines suivants :

- réalisation d'études stratégiques
- recherche et mise en place d'activités nouvelles
- *développement et dynamisation des structures commerciales.*

Nous leur proposons d'acquérir une expérience variée, de réaliser des actions débouchant sur des résultats concrets et d'intervenir progressivement à haut niveau.

Une première expérience dans une entreprise ou société de conseil est nécessaire ainsi que la connaissance de l'allemand et/ou anglais. Nous vous présenterons nos activités avec plus de précision lors *d'une prochaine réunion d'information.* Nous vous en indiquerons la date dès réception de votre candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. adressée sous réf. nº 333 à

M.I.D., 51, rue Pierre, 92110 CLICHY

KRAUSS MAFFEI FRANCE

Nous sommes constructeurs de presses à injecter pour matières plastiques et mondialement connus. Nos machines *jouissent d'une excellente réputation.*
Avec NOTRE NOUVELLE SÉRIE DE PRESSES, nous envisageons de renforcer notre part du marché français, c'est pourquoi

nous recherchons

DES CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

pour un travail autonome, avec bonnes connaissances techniques et expérience commerciale. l'allemand sera apprecié.

3 secteurs à pourvoir :
1) avec domicile région parisienne
2) avec domicile region Nancy
3) avec domicile Centre Sud-Ouest

Nous offrons :
- Fixe élevé, intéressement, voiture de fonction et forfait de deplacement.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur lettre de candidature avec C.V. à KRAUSS MAFFEI FRANCE ou à téléphoner pour un premier renseignement à Monsieur MITTELHAM

KRAUSS MAFFEI FRANCE
4, rue Louis Armand - 92600 ASNIERES
Téléphone : 791.27.32

Société de Conseil spécialisée dans la stratégie, la diversification et le développement commercial

recherche

un consultant confirmé

pour l'intégrer à une équipe de 20 personnes, ouverte aux apports extérieurs. Nous lui proposons de participer à l'évaluation, l'orientation et à la mise en place des structures de distribution. Il participera à des actions *débouchant* sur des résultats concrets. Il développera *et dynamisera* les équipes commerciales de nos clients.

Pour réussir, il faut être diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale et avoir une expérience minimum de 4 ans en entreprise ou dans une société de conseil, une personnalité affirmée, être *dynamique et rigoureux, avoir une bonne connaissance de l'anglais* et/ou allemand.

Nous vous présenterons nos activités avec plus de précision lors d'une prochaine réunion d'information. Nous vous en indiquerons la date dès réception de votre candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. sous réf. nº 266 adressée à

M.I.D., 51, rue Pierre, 92110 CLICHY

Principal fabricant français de compteurs d'électricité, appareils de mesure et protection de réseaux et leader en instrumentation et systèmes électroniques, recherche :

POUR SA DIRECTION EXPORTATION

responsables de zones d'exportation

pour assurer la prospection et l'identification des marchés et la négociation des affaires. Nous recherchons des candidats Ingénieurs Grandes Ecoles ayant une expérience de quelques années dans un Service Export. La pratique de l'Anglais est indispensable. La connaissance d'autres langues sera appréciée (Réf. RZE)

POUR SON DEPARTEMENT APPAREILS DE MESURE

responsable du service marketing

il aura à développer trois lignes de produit et à assurer le support technique des réseaux de vente. Nous recherchons un ingénieur diplômé ayant une expérience confirmée dans l'animation d'une équipe de marketing. Anglais nécessaire. (Réf. RSM)

Ces postes s'adressent à des candidats de valeur ayant un fort potentiel.
Si vous pensez avoir les compétences recherchées pour l'un de ces postes, adressez sous référence correspondante lettre de candidature + C.V. et photo à : ENERTEC - Service du Personnel - 12, place des Etats-Unis - B.P. 620 92542 MONTROUGE CEDEX

ENERTEC
Schlumberger

CGO — COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION

pour renforcer nos groupes de conception et de réalisation, nous recherchons :

6 Analystes Programmeurs

ayant de 1 à 3 ans d'expérience

- ayant pratiqué une méthode de programmation, connaissant ou désireux de se perfectionner en techniques de télétraitement et *bases de données* (IMS, DL1, CICS, IDS1 et 2, TDS,...).
- plan de formation individuel,
- responsabilités et rémunération très évolutives.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Envoyer photo et C.V. à : COGI-C.G.O
12 Bis, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX
ou tél. 776.42.01 postes 303 - 309

Importante Société de CONSTRUCTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE (Ile de France) recherche pour son Siège Parisien :

UN DIRECTEUR FINANCIER

de formation supérieure et d'un dynamisme tenace

soit grande école économique, connaissant les *MARCHÉS* FINANCIERS, si possible du logement aidé, et âgé d'au moins 32 ans,
soit ayant une grande expérience de réussite dans le FINANCEMENT des OPÉRATIONS DE PROMOTION IMMOBILIÈRE et dans la gestion prévisionnelle et âgé d'au moins 40 ans.

Bonne maîtrise du CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE EXIGÉE.
Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 790547 M à Régie Presse 85 bis rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

---

chef de produit

Nous sommes un très important Groupe de presse et d'édition et recherchons un chef de produit pour l'une de nos Sociétés. Agé au moins de 25 ans et *diplômé d'études supérieures, il aura une* expérience réussie d'un poste similaire, dans le domaine des produits de grande consommation. Imaginatif, il saura apporter des idées nouvelles en bénéficiant de l'appui d'un Groupe de *premier plan.*
Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.
Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous référence 9512 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

mini-informatique scientifique

ingénieurs commerciaux

Pour développer la vente de nos mini-ordinateurs sur le marché des applications industrielles, nous recherchons des candidats de formation *supérieure, possédant,* si possible, une première expérience professionnelle et attirés par la vente à haut niveau.

Postes à pourvoir à PARIS.

Pour un premier contact, envoyer C.V. sous réf. H.K. - OLIVETTI *France* - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

PHILIPS
DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche

CHEFS DE PROJETS
AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL
3 à 5 ans d'expérience en mini-calculateurs.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
possédant une expérience en INFORMATIQUE TEMPS REEL

INGÉNIEURS DÉBUTANTS DIPLOMÉS
Désireux d'entreprendre une carrière technique et commerciale évolutive dans le secteur professionnel.

Envoyer C.V. à PHILIPS Science et Industrie, Service du Personnel, 105, rue de Paris, 93002 BOBIGNY

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE A VOCATION INTERNATIONALE
40 km OUEST PARIS, recherche

AUDITEUR INTERNE

Les Candidats âgés de 27 ans minimum, devront posséder :
— une formation de base effectuée dans une Ecole Supérieure de gestion, option finance/comptabilité,
— une expérience d'au moins 2 ans en Cabinet spécialisé,
— une expression aisée en langue anglaise,
— le goût des contacts humains.

De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir

Adresser curric. vitae détaillé, photo et prétent., sous la référence 3.760 à :
J.G.M. - CONSEIL
2, av. du Mal-Foch. — 92260 Fontenay-aux-Roses.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES,
dans le cadre de sa mission de Conseil aux Banques du Groupe, recherche :

Animateur-conseil junior
en organisation et formation commerciales (réf. 423)

Sa mission :
- conseiller, sur place, les banques régionales dans les domaines de l'organisation, l'animation et la formation commerciales ;
- participer à la conception et à l'animation d'actions de formation dans ces mêmes domaines, soit en «chantiers» régionaux, soit au Centre de Formation du Groupe.

Il doit :
- avoir acquis une expérience bancaire de 3 à 5 ans, de préférence en Exploitation ;
- être capable de conseiller des décideurs (Sièges et Réseaux).
- posséder une pratique de l'organisation, de l'animation et/ou de la formation ;
- avoir une formation supérieure économique, commerciale et/ou psychologique ;
- être disponible, sa mission nécessitant UN RYTHME SOUTENU DE DEPLACEMENTS en province (120 à 150 jours par an).

Conseil junior en exploitation bancaire
(réf. 424).

Sa mission :
- CONSEILLER les banques du Groupe dans leur fonction d'Exploitation notamment en matière de gestion marketing et de planification d'exploitation.

Il doit posséder :
- une nette aptitude à la fonction de Conseil
- une formation supérieure économique ou commerciale
- une connaissance de la banque et du marketing
- une pratique de l'animation des groupes de travail
- une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans au moins un des domaines cités.

Ce poste implique de fréquents déplacements en province, de courte durée.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un CV, photo et prétentions sont à adresser à Monsieur CASTETS (en indiquant la référence).

Banque Populaire 131, Avenue de Wagram - 75847 PARIS Cédex 17.

TSC carrières

CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
recherche

1 ingénieur agronome
avec un minimum de 3 à 4 années d'expérience dans le développement des produits phytosanitaires. Il devra être diplômé d'une école supérieure d'Agronomie, et sera responsable du développement technique de nouveaux produits et de la promotion des produits déjà établis. Il dépendra directement du Directeur-Commercial. Il devra avoir une bonne connaissance de l'Anglais et si possible de l'Allemand.

1 ingénieur agronome stagiaire
diplômé d'une école supérieure d'Agronomie ayant une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand. Désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits phytosanitaires. Ce stage peut déboucher sur un poste au sein de notre Société.

Envoyer C.V. à :
Chevron Chemical Company SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 Paris

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER (région VERSAILLES) recherche :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
INGÉNIEURS-PROGRAMMEURS
IBM 370/158 sous OS/VS1

pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des titres, de la tenue des comptes, des opérations sur l'étranger et de la trésorerie.
— Formation maîtrise informatique + 2 à 3 ans d'expérience.
— Bonne connaissance COBOL/ANS et ASSEMBLEUR IBM.
— Connaissances CICS et mini-ordinateurs appréciées.

Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 218 Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er qui tr.

---

directeur du personnel

Un groupe français d'assurances (1100 salariés) dont le siège est dans l'Est cherche son directeur du personnel. Après un stage long et sérieux auprès de la Direction générale, il prend sa place au sein de celle-ci et exerce ses fonctions : - à titre opérationnel pour le siège et les établissements en dépendant directement ; - à titre de conseil pour les autres établissements du groupe. Bien qu'exercées différemment, ses compétences sont les mêmes dans les deux cas : politique, réglementation, négociation.
Diplômé de l'enseignement supérieur, ingénieur ou formation similaire, parlant anglais ou allemand, proche de la quarantaine, il a dix ans d'expérience de la gestion du personnel (ce qui veut dire qu'il a aussi celle de la fabrication, de la vente ou, pourquoi pas, de l'assurance).

Ecrire à J.E. LEYMARIE, à Paris, réf. 3533 LM.

directeur d'agence
Maisons individuelles - Ouest de Paris

Un des principaux réalisateurs français de villages de maisons individuelles étend son implantation nationale et cherche un DIRECTEUR pour créer une nouvelle agence à l'Ouest de Paris.
En liaison et avec l'assistance financière, administrative, juridique et technique du siège, ce Directeur recherche et négocie les terrains, définit les programmes et monte les opérations, en assure la commercialisation et la gestion, passe, avec les entreprises de travaux, les marchés dont il contrôle l'avancement comme l'exécution technique. C'est un professionnel de 33 ans minimum, de formation supérieure IEP par exemple, qui saura mettre en œuvre son expérience et de véritables qualités de patron.

Ecrire à G. BARDOU, à Paris, réf. 3535 LM.

pharmacien, responsable du développement et de la production chimiothérapiques

L'INSTITUT DE SEROTHERAPIE DE TOULOUSE cherche un pharmacien, responsable du développement et de la production chimiothérapiques. Nous sommes spécialisés dans la recherche, la production et la commercialisation de produits vétérinaires (250 salariés, 90 MF de CA).
Le pharmaco-technicien que nous cherchons dirige le développement et la fabrication de produits chimiothérapiques. Ce poste convient à un pharmacien de 35 ans, diplômé d'un institut de pharmacie industrielle et ayant une expérience d'au moins trois ans comme responsable pharmaco-technique et galénique dans un laboratoire de pharmacie humaine ou vétérinaire.

Ecrire à R. BEROUD, à Lyon, réf. 510 LM.



ingénieur en génie civil

Le service EQUIPEMENT (ingénierie), à Paris-La Défense, qui conçoit et réalise les installations industrielles de la SCF cherche un ingénieur en génie civil. Il participe aux réalisations : étude des projets, estimation et préparation des budgets, appel d'offres, suivi des commandes, des études, des chantiers, contrôle des situations. C'est un ingénieur ou équivalent de 33 ans minimum, ayant l'expérience des études et de la direction des chantiers, connaissant bien le béton armé et précontraint, la charpente métallique. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire à G. BARDOU, à Paris, réf. 3490 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

---

roussel-uclaf
recherche pour son
UNITE DE FERMENTATION DE ROMAINVILLE

un microbiologiste ingénieur d'une grande école

(INA), possédant une bonne spécialisation en microbiologie acquise par une expérience : ● industrielle de 3 à 5 ans ● ou universitaire à l'occasion d'un Doctorat.
Il sera chargé, au sein du **DEVELOPPEMENT BIOCHIMIQUE** de l'étude, de la sélection et de l'amélioration des souches industrielles.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf 6292/F à **A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS** qui transmettra

amp

Cadre Comptable
proche banlieue EST

Important Groupe Américain recherche pour renforcer la direction de ses services comptables, un Cadre de haut niveau, bon technicien - Comptable.
Formation supérieure de Gestion complétée par DECS. Bonnes connaissances de l'Anglais et expérience de l'utilisation de l'outil informatique. Expérience minimum de 3 ans dans un service comptable si possible anglo-saxon.
Après mise au courant, il sera chargé de la réalisation et supervision de toutes sortes de travaux comptables, déclarations fiscales, analyses ponctuelles, etc....
Il devra allier de bonnes connaissances de gestion aux connaissances comptables et avoir le sens du commandement.
Le salaire annuel, en fonction de l'expérience et de la valeur des candidats, sera de l'ordre de 120.000 F : avec possibilité d'évolution à moyen terme au sein du groupe.
Envoyer CV et photo sous réf 9399 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER (région VERSAILLES)
recherche pour son secteur
Développement logiciels

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
pour concevoir et réaliser des outils informatiques et assister techniquement les utilisateurs du centre de traitement
— 2 années d'expérience.
— Très bonne connaissance ASSEMBLEUR IBM.
— Connaissance CICS souhaitée.

Envoyer C.V., photo, prétent. et salaire à n° 375 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

La Division des Approvisionnements est l'une des plus importantes de notre entreprise. Son budget atteint 3 à 3,5 milliards de francs par an, et la technologie particulière des réalisations industrielles que nous concevons et construisons l'amène à traiter avec de nombreux fournisseurs français et étrangers.
Nous recrutons, pour seconder le Chef d'un service de cette Division, un

SPECIALISTE DES ACHATS MATERIELS INDUSTRIELS

Collaborateur direct du Chef du Service, il l'assiste dans tous les domaines de ses activités : problèmes généraux touchant à la gestion et l'organisation du service, participation aux négociations avec les fournisseurs, relations avec les différents secteurs de l'entreprise, prise en charge et suivi d'achats de robinetterie industrielle, pompes, matériels chaudronnés, systèmes de manutention, etc.
Les candidats souhaités ont une solide expérience de la fonction Achats de matériels industriels lourds, y compris dans ses aspects commerciaux, juridiques et administratifs. De bonne formation initiale (École d'ingénieurs ou Grande École de Gestion), ils sont capables d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement.
Ce poste implique des déplacements en France et à l'Étranger. Une bonne maîtrise de l'Anglais est donc indispensable.
Les candidatures accompagnées d'un CV seront transmises, sous la référence 76.170, par HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Une carrière évolutive des activités diversifiées

15 personnes en 1970, 2000 personnes en 1978, réparties dans des équipes autonomes de dimensions humaines.
Notre développement est parmi les plus rapides de ces dernières années.
Cette progression nous amène à renforcer de manière importante notre potentiel, et nous recrutons pour cela plusieurs

INGENIEURS SYSTEMES

ayant au moins 2 années d'expérience de la fonction.
Ces postes intéressent des ingénieurs formés aux équipements IBM et connaissant le C.I.C.S., attirés par des activités diversifiées, mobiles et évolutives.
Les candidatures seront directement reçues et traitées par les responsables des Départements concernés, avec une totale discrétion. Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 27911 M à :
SG2, 12-14, av. Vion Withcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



---

offres d'emploi

analystes-programmeurs

Un Ingénieur pour la Fonction

social • fonctions

jeunes

informatique

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

analystes-programmeurs

Equipe de Conseil en Gestion et Systèmes cherche à s'adjoindre plusieurs Analystes-Programmeurs *intéressés par les problèmes de* gestion industrielle et désireux de développer leurs compétences dans ces domaines. Travail avec des Consultants chevronnés au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Les candidats devront posséder : expérience des mini-ordinateurs, bonne pratique de l'anglais.
Des déplacements fréquents font partie des contraintes de la profession de Conseil.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo récente au
Groupe INTERMACO
I.C.G.P.
7 Place Vendôme - 75001 Paris

Programmeurs Systèmes expérimentés
Analystes Programmeurs débutants

Deux ans après votre DUT informatique ou votre MIAGE ou vos études d'ingénieur, vous avez opté pour le développement des systèmes informatiques. Vous connaissez bien l'assembleur IBM et le système MVS. Cela fait de vous des candidats très au point pour les postes de PROGRAMMEURS SYSTEMES que nous proposons - (sinon nous pouvons vous former).

La fin de vos études est encore très récente. Nous avons besoin de vous. Nous avons aussi besoin d'ANALYSTES PROGRAMMEURS pour le développement de nos applications.

Notre Matériel : un des derniers nés de la série IBM, le 3033 et un réseau de télétraitement de 200 terminaux.

Mais qui sommes-nous? Le Groupe Drouot. 4ème Groupe privé d'assurances. Installés à Marly le Roi, en bordure même de la forêt, nous développons - entre autres - d'importants projets informatiques. C'est pour cela que nous attendons votre concours.

Lorsque vous adressez votre CV et votre lettre manuscrite sous la référence M 792 à :
Claude BERGES - Chargé de Recrutement -
GROUPE DROUOT - 1, place Victorien Sardou - 78 161 MARLY LE ROI,
précisez bien le poste pour lequel vous êtes candidat (e).



Société Filiale d'un Groupe International
située dans la RÉGION PARISIENNE et commercialisant des produits de consommation destinés au
BRICOLAGE et à la DECORATION
recherche

Responsable Marketing

ayant au moins
2 ans d'expérience professionnelle

Fonction : Etudes de marchés et de produits. Lancement nouveaux produits. Relations avec agences de publicité et de promotion.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à
POLYFILLA S.A.
B. P. 91 - 93123 LA COURNEUVE

Un Ingénieur pour la Fonction Personnel

La gestion du personnel dans une entreprise qui compte 4000 personnes, (dont 50 % d'Ingénieurs), nécessite la conception et l'utilisation de techniques rigoureuses.
C'est le rôle du Département "Recherche et Développement du Personnel" pour lequel nous souhaitons recruter un Ingénieur ayant une bonne expérience industrielle (5 ans au moins).
Attiré par les problèmes de gestion du personnel et désirant s'y former dans une entreprise importante, il possède une excellente culture statistique et mathématique.
Il se verra confier, dans un premier temps des problèmes de gestion salariale pour les 5 établissements de l'entreprise.
Il aura, dans ce domaine à élaborer les outils de gestion, participer à la définition de la politique salariale et préparer les tableaux de bord pour la Direction Générale.
Ce poste, très formateur, prépare à d'autres responsabilités dans la fonction personnel.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un CV, sous la référence 76167 à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société d'Ingénieurs-Conseils
recherche
INGÉNIEUR
CONFIRMÉ ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTROMÉCANIQUE
5 à 10 ans d'expérience
Formation de base :
SUPELEC, INPG, ARTS ET METIERS
Adresser C.V. et prétentions à SAFEGE
78, rue des Suisses — 92000 NANTERRE

FONDS D'ASSURANCE FORMATION
recherche
CONSEILLERS (ÈRES) EN FORMATION
pour
— Déceler les besoins des entreprises,
— Conseiller les moyens de formation,
— Evaluer les résultats,
— Promouvoir la formation professionnelle continue.

Véhicule personnel exigé
Travail PARIS PROVINCE
Expérience PMI appréciée
ECRIRE A M. J.-L. BUVAT
32, AV. KLEBER, 75116 PARIS

UFB LOCABAIL

Bac + 2 à 3 ans d'économie ou de commerce
jeunes collaborateurs débutants

Le Groupe de la Compagnie Bancaire vous offre dans le cadre de l'une de ses sociétés spécialisée dans le financement professionnel :
• Une formation aux techniques du crédit et du leasing afin de vous confier la responsabilité de l'étude des demandes de financement faites par une clientèle de professionnels : PME, PMI, commerçants, artisans, professions libérales.
• *Des possibilités d'évolution*, en particulier vers une fonction commerciale à Paris ou en province.

• Ecrire avec C.V. + photo sous référence 110 à Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

Important Groupe Électronique
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
de langue maternelle allemande
EXCLUSIVEMENT

30 ans minimum, sera chargé de la rédaction en langue allemande de divers documents de haut niveau technique (articles, notices, publicité rédactionnelle, etc.). Expérience des matériels hyperfréquences souhaitée.

Bonne connaissance français et anglais appréciée.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét. n° 505 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PARIS

Débutant Diplomé d'études supérieures

DROIT - SCIENCES ECO

Division « MARITIME ET TRANPORTS » d'un Groupe d'Assurances de premier plan, nous recherchons un débutant qui, après une formation d'un an, sera appelé à seconder directement le chef du contentieux.

L'activité proposé implique : études de contrats, gestion de tous dossiers « Sinistres », contacts avec les organismes professionnels et les intermédiaires et, à terme, la responsabilité d'une équipe de rédacteurs. L'Anglais est apprécié.

Ce poste pourrait également convenir à un jeune cadre ayant 1 ou 2 ans d'expérience.

sélé CEGOS

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous réf. *71499/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES*

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Tour Maine-Montparnasse
recherche
ATTACHÉ DE DIRECTION

Chargé des relations avec la clientèle, dépendant directement du responsable du Département.
— 30 ans minimum ;
— Bonne formation générale ;
— Expérience de crédit-man ou de services achats ou comptabilité fournisseurs ;
— Pratique études de bilans ;
— Sens des contacts et goût des relations publiques ;
— Libre de suite.

Le poste suppose des déplacements de courte durée en province.

Ecrire avec CV À FACTOFRANCE HELLER
Service du personnel
Tour Maine - Montparnasse
33, avenue du Maine — 75755 Paris-Cedex 15.

Nous sommes une entreprise jeune et performante, dans le domaine de l'informatique, filiale d'un groupe multinational puissant, et dont les effectifs croissent à un rythme élevé.
Pour nous adapter à cette évolution en poursuivant une gestion dynamique et évoluée de notre personnel nous créons le poste de responsable (H. ou F.)

social • fonctions • rémunérations

100 000 F +

Vous rassemblerez, analyserez et exploiterez tous les indicateurs sociaux. En liaison étroite avec *les hiérarchiques, vous évaluerez les fonctions des cadres (environ* 200) que vous tiendrez sous comparaison permanente avec le marché et avec nos sociétés soeurs en Europe, sur le plan des responsabilités et des rémunérations correspondantes. Vous étudierez les différentes formules de rémunération, directe et indirecte, pouvant concourir à la satisfaction des motivations.

Envoyer votre dossier de candidature sous réf. M 672 à
Publiscope Junior - 11 rue Royale 75008 PARIS.

steria

Pour la participation à des projets temps réel faisant appel aux techniques les plus récentes,
steria
recherche pour la région parisienne des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS

- formation D.U.T.,
- *ayant au moins 1 an d'expérience professionnelle* en informatique de gestion,
- connaissant COBOL et PL 1, la pratique d'IMS serait appréciée.

Les postes offerts présentant un intérêt certain dans un milieu d'informaticiens où les possibilités d'évolution sont grandes.

Les candidats adresseront leur C.V. et prétentions à

steria RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles, 75017 PARIS

contrôleur de gestion

160 000 +

Filiale française d'un important groupe international nous diffusons, à travers nos propres unités et nos distributeurs, deux grandes lignes de produits : biens d'équipement, et produits de consommation. Nous avons une forte notoriété tant auprès des particuliers que des entreprises.
Notre C.A. approche 1 milliard.
Intégré à notre direction générale, vous travaillerez dans le cadre des axes de développement de la Société, à court et moyen terme.
Vous mettrez en place un système et des procédures permettant :
• de suivre et de contrôler la gestion de nos divisions au siège et de nos unités de distribution.
• de retenir les informations nécessaires à la Direction Générale pour ajuster sa politique.
L'homme que nous recherchons aura 35 ans minimum, une formation commerciale supérieure complétée par un DECS ou équivalent. Il aura non seulement une grande expérience mais aussi une forte personnalité lui permettant de s'associer rapidement à *notre équipe de direction* et d'établir des relations solides et efficaces avec notre réseau.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 6662 à Madame Greff au 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'ORDINATEURS
nous recherchons de

jeunes diplômés informatique

Après une formation sur nos produits (matériel et logiciel), ils se verront confier des missions d'assistance technique auprès de notre clientèle dans les domaines suivants : avant-vente, mise en place, suivi des réalisations.

POSTES À POURVOIR : PARIS, LILLE, LYON, NANTES, BORDEAUX, NANCY, STRASBOURG.

Notre groupe offre de réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur. Une disponibilité rapide et une bonne connaissance de l'anglais sont souhaités.

Adresser CV détaillé et prétentions à COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon, 185 rue de Bercy, 75012 Paris
sous référence 9 DC
à qui nous avons confié cette recherche.

SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT EN PLEINE EXPANSION
recherche pour son Agence française
TRÈS BONS VENDEURS
PARIS ET PROVINCE
ayant expérience auprès des particuliers pour vendre des produits de haut niveau.
Possibilité de promotion rapide (responsabilités régionales et nationales)
Envoyer *C.V.* manuscrit à *A.D.F.*,
57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris - Tél. : 285-89-79.

Chez nous vous suivrez de très près les techniques informatiques de pointe.
Nous avons doublé nos effectifs tous les deux ans, et nous continuons cette progression importante *pour être en mesure de répondre à une demande croissante.*
Nous recrutons pour **Paris et Lyon** des

ingénieurs logiciel
mini-ordinateur ou grand système

qui participeront *à l'étude et à la réalisation de projets informatiques.*
• Expérience appréciée en système ou application dans les domaines industriels (réf. M 25) et gestion (réf. M 26).
• Anglais nécessaire pour être à même d'évoluer dans la fonction.
Ecrivez-nous en précisant la référence et le lieu de votre choix à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital
18, rue Saarinen Silic 225
94528 Rungis Cédex

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Fonction Personnel

La Direction du Personnel d'un important établissement financier

recherche pour étoffer son équipe

UN CADRE D'ÉTUDES RÉMUNÉRATIONS

(Réf. 101)

Outre les études habituelles sur les problèmes de gestion de personnel, il lui sera plus particulièrement demandé de se pencher sur les questions de politique salariale et sociale et également de concevoir et de proposer des outils de gestion.

- Ce poste conviendrait à un cadre très confirmé dans ces différents domaines et maîtrisant parfaitement les techniques statistiques et les procédures informatiques.

Le poste est basé à PARIS.

UN CADRE DE GESTION

(Réf. 202)

Il secondera l'actuel Chef de service, principalement dans ses fonctions de gestion administrative et dans les relations avec le représentant du personnel.

Il pourra être appelé à représenter le service du personnel dans une unité décentralisée (Région VERSAILLES).

- Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures rompu à tous les aspects de la fonction personnel au sein d'une entreprise importante, et possédant une solide connaissance pratique du droit du travail et de ses applications. Des connaissances informatiques seraient appréciées.

Adresser curriculum vitae, prétentions et salaire sous n° 99.813 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, qui transmettra.

ingénieurs électriciens diplômés

CHEF DE PROJET chantier de distribution d'énergie électrique - électricien haut niveau - expérience confirmée en gestion d'affaires à l'export. *réf. 0811*

SPECIALISTE ESSAIS et mise en route de centrale de production d'énergie électrique d'un ensemble industriel. *réf. 0812*

SPECIALISTE ELECTRICIEN essais et mise en route sur matériel thermique. *réf. 0813*

GESTION D'AFFAIRES ingénieur électricien - expérience orientée sur matériel thermique - poste technico-administratif. *réf. 0814*

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
expérience Ingénierie Domaine : distribution d'énergie, de fluides automatismes. *réf. 0815*

INGENIEUR CONTROLE QUALITE surveillance et réception sur site. Domaine : électricité et électrotechnique *réf. 0816*

ACHETEUR D'ENTREPRISE connaissance de l'Ingénierie - niveau BTS électromécanique. *réf. 0817*

Pour tous ces postes, sont acceptées les candidatures de débutants et jeunes diplômés 2/3 ans d'expérience. Déplacements sur chantiers outre-mer possibles. Bon niveau d'Anglais indispensable.

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste

MANPOWER CADRES
STAFF & LINE
98, rue Lafayette PARIS 10e

dmp

Filiale d'un important groupe international, nous commercialisons en France des biens d'équipement qui s'adressent tant aux entreprises qu'aux particuliers, à travers un réseau de succursales et de distributeurs. Nous recherchons aujourd'hui trois

contrôleurs budgétaires

Pour nos succursales de Paris, Lyon, Bordeaux

100.000 +

Rattachés au Directeur de la succursale, ils ont pour mission d'assurer une gestion rigoureuse. Ils sont responsables de l'élaboration, de la mise en place et du suivi des budgets annuels. Il gèrent la trésorerie et participent aux relations courantes avec les banques.

Les trois collaborateurs que nous cherchons auront une formation commerciale supérieure, une formation comptable (DECS ou équivalent) et une pratique de 2 à 3 ans en entreprise.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 6661 à Madame Greff, 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom





FRANCE

Ordinateurs de gestion et systèmes de bureau ayant triplé son chiffre d'affaires sur les trois dernières années

recherche un

cadre administratif et financier

En collaboration avec le Directeur Administratif et Financier, il assumera des fonctions Financières, Administratives et de Relations Humaines.

Poste très évolutif.

INDISPENSABLE :
- 3 à 5 ans d'expérience en finances et comptabilité
- anglais courant.

SOUHAITABLE :
- bonnes notions Administratives et de Relations Humaines,
- connaissances de la comptabilité anglo-saxonne.

Envoyer lettre, CV et prétentions à Monsieur HOBBS, WANG France 78/80 av. Galliéni, 93170 BAGNOLET.

Discrétion absolue de rigueur.



Responsable Gestion et Administation

90 000 F +

Filiale d'un groupe multinational, notre société française réalise 900 Millions de CA/an dont 15 % à l'exportation.

Nous recherchons un cadre administratif et comptable confirmé : ESC, option comptabilité - contrôle de gestion - plus 2 à 3 ans d'expérience de la fonction.

Bilingue français/anglais, il doit être sensibilisé aux problèmes commerciaux à l'exportation ; dans un premier temps, il participe à une nouvelle organisation du service export sur le plan administratif et budgétaire pour en assurer ensuite la gestion : analyse budgétaire, suivi des commandes, transport/douanes, contrôle et animation du service (10 personnes).

NB : Une expérience similaire dans un service export n'est pas indispensable.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 81265 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

un économiste évolutif...

Parce que nous sommes un groupe pharmaceutique important (plus de 4.000 personnes), et parce que notre activité est très spécifique, il nous faut un HEC, par exemple, qui soit suffisamment adaptable pour s'intégrer progressivement à une équipe qu'il aura ensuite à diriger au sein de la Direction Commerciale.

Cette équipe - son équipe donc dans quelques temps - est composée de 4 cadres et de 10 employés, chargés de l'économie des ventes et des études statistiques. Le poste, qui est à pourvoir à notre siège à Paris, convient à un candidat intéressé par les statistiques, qu'il aura à interpréter.

Il devra gérer et faire évoluer notre système de gestion commerciale qui concerne plus de 14.000 clients.

Une première expérience réussie de 4 ou 5 ans minimum est certes nécessaire, savoir traiter avec les informaticiens est bien sûr un atout.

Le salaire est compétitif.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. R80 à :

INFRAPLAN

Tour de Lyon - 185 rue de Bercy
75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.



THOMSON-CSF

Division Radio Télévision

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)

Ayant bonnes connaissances des techniques documentaires, possédant anglais (allemand souhaité).

Devra faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation au langage technique, soit par expérience préalable, soit par une formation scientifique ou technique.

Devra avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, aura le sens des relations publiques.

Ecrire C.V., photo et prét. à S. JOUBIER THOMSON C.S.F.-D.R.T. - Service du Personnel 94, rue du Fossé-Blanc - 92230 GENNEVILLIERS.

Entreprise à taille humaine
SECTEURS LOISIRS EN EXPANSION
BANLIEUE NORD-EST DE PARIS
recherche pour renforcer ses moyens informatiques

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous êtes âgé de 35 ans, de formation US programmation répartie, vous avez acquis : - des connaissances Background et Foreground sous Moniteur - - langages Cobol, Assembleur, Basic - l'expérience des systèmes IBM, Bull et Digital.

Adressez c.v. manuscrit avec photo s/réf. 2144 à PRESTINOX - Direction du Personnel - B.P. 5 31 à 35 route de Tremblay - 93420 Villepinte.

prestinox



Conseil et assistance en informatique

RESPONSABLE PERSONNEL / ETUDES

Ce cadre jeune, mais expérimenté devra :
- être dynamique, méthodique, d'une grande disponibilité,
- aimer les relations humaines,
- développer et satisfaire la clientèle,
- assurer le recrutement et le suivi du personnel études.

Ce poste sera confié, à un homme (ou femme) de 25 ans minimum ayant déjà eu des responsabilités informatiques.

Envoyez C.V., prétentions et photo
A.B.P.I. Madame GAUTHIER
66, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

AUDITEUR INTERNE

Le candidat sera chargé du contrôle des établissements du groupe en France et à l'étranger.

IL DEVRA POSSEDER :
- une formation D.E.C.S. et des connaissances en informatique ;
- une expérience de 1 à 2 ans, soit d'auditeur interne, soit d'auditeur externe ;
- la pratique de l'allemand ou de l'italien, anglais apprécié.

Le poste à Paris implique de nombreux déplacements de durée variable.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 21 166 sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade Paris 75008, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER MONTPARNASSE
recherche

CHEF DE GROUPE (Comptable homme)

- Expérience confirmée en comptabilité générale.
- Aptitude au commandement.

Adresser lettre man. avec C.V. et prétentions à n° 99.864 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ELECMA

DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

RECHERCHE

INGENIEURS AVANT-PROJETS SYSTEMES

chargés d'établir des avant-projets techniques à dominante électronique et de participer à la mise au point des spécifications et devis des matériels à développer.

INGENIEURS PROJETS MATERIELS EMBARQUES

chargés d'assurer le développement d'équipements aéronautiques de haut niveau de qualité.

INGENIEURS ELECTRONICIENS QUALIFIES EN TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS

chargés d'étudier les conditions d'emploi des composants sur les matériels en développement et de participer à la validation de certains procédés de fabrication et de contrôle.

INGENIEURS ELECTRONICIENS QUALIFIES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION

chargés de participer à la conception et à la réalisation de systèmes numériques d'acquisition de données.

INGENIEURS BUREAU D'ETUDES MATERIELS ELECTRONIQUES

chargés d'établir les projets relatifs à la partie mécanique des matériels électroniques et de réaliser les dossiers de fabrication.

Ces postes concernent des ingénieurs grandes écoles (X, Télécom, Sup. Aéro, Sup. Elec...) débutants ou possédant une première expérience industrielle, capables de diriger une petite équipe et aptes aux contacts avec les industriels. Maîtrise de la langue anglaise parlée souhaitée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor, 75724 PARIS CEDEX 15.



Analyste Programmeur Process

Paris

La filiale française d'un important groupe multinational souhaite compléter l'équipe informatique d'une de ses divisions en pleine expansion dont la vocation est l'engineering et la construction d'équipements électriques clés en mains pour laminoirs, cimenteries, papeteries etc...

Nous proposons à un analyste-programmeur connaissant le matériel DIGITAL EQUIPMENT, langage ASSEMBLEUR MACRO 11 et système d'exploitation RSX 11 M de poursuivre sa carrière au sein d'une "équipe projets" très dynamique.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 902128 M. (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06





HEWLETT PACKARD

Très importante société américaine à vocation internationale développant en France, à travers des activités industrielles et commerciales un volume d'affaires en très rapide expansion (C.A. 1978 : 525 Millions de F HT), recherche pour son siège à ORSAY.

directeur juridique

Bilingue Anglais - 30 ans minimum

Titulaire d'un Doctorat en Droit (M.B.A. apprécié) et ayant un minimum de cinq années d'expérience de Conseil Juridique en Cabinet ou de fonctions similaires au sein d'un groupe international, il aura pour mission de conseiller la Direction Générale française de manière à optimiser les choix sur toutes les questions juridiques nationales et internationales en liaison avec le Centre Européen de Genève.

Ce poste, directement rattaché au Directeur Général de la filiale française, fait appel, au-delà des compétences et de l'expérience indispensables, à l'esprit d'initiative, au goût de la décision et au réalisme pratique.

Adresser un résumé de carrière, avec indication de rémunération, à SVP RESSOURCES HUMAINES (Réf. 593) qui organisera les entretiens nécessaires avec une discrétion rigoureuse.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL
recherche pour son siège français à Paris
un(e) candidat(e) à haut potentiel
pour lui confier un poste de

JURISTE

La Direction Juridique de la Société est directement rattachée à la Direction Générale et est chargée de missions de Conseil auprès des instances françaises, européennes et U.S. La nature des activités, le niveau de responsabilités et la représentativité de la fonction justifient les exigences très strictes requises pour faire acte de candidature :

- *Doctorat en droit*
- *Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris apprécié.*
- *Bonne expérience professionnelle centrée sur le droit social et le droit des affaires.*
- *Langue anglaise parfaitement maîtrisée.*
- *Aisance dans les relations à haut niveau.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 31459, à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Filiale d'un important groupe multinational fabriquant des produits de grande consommation (non alimentaires) *recherche*

UN (E) CHEF DE PRODUITS JUNIOR

Ce poste conviendrait à un ou une jeune assistant (e), de formation supérieure, ayant au moins 1 ou 2 ans d'expérience dans la gestion marketing de produits appartenant au circuit alimentaire. L'anglais est indispensable. Le poste à pourvoir est à Paris.
COFAP nous transmettra votre dossier qui sera étudié confidentiellement. Discrétion de rigueur. Réponse à toutes les candidatures.

Ecrire en indiquant les Sociétés que vous ne souhaitez pas rencontrer, sous n° 7180.

COFAP 40, rue du Chabrol 75010 Paris tr.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES ou équivalent
Débutants ou 2 à 3 années d'expérience

Pour l'étude et la production de logiciels dans le cadre de l'I.T.T. :

I - Logiciel de base sur calculateurs I.T.T. ou I.B.M., principalement moniteurs et compilateurs.
II - Logiciel de tests de mini-calculateurs et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.
Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à L.C.T. 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78-VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE recherche

FORMATEURS ÉLECTRONICIENS

- Niveau minimum B.T.S.
- 5 ans d'expérience en automatismes numériques analogiques.

Postes à pourvoir : ISSY-LES-MOULINEAUX
7 semaines de congés payés.
Formation pédagogique assurée.

Adr. C.V., photo, prét. sous réf. 770 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

FIRME INTERNATIONALE
Siège PARIS
recherche pour son

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UN CADRE

Formation HEC - ESSEC - SUP CO PARIS SCIENCES PO section ECO-FI

Bilingue ANGLAIS + deuxième langue courante.

Formation complémentaire valorisée (Droit...).

Débutant ou expérience professionnelle inférieure à 3 ans.

Pour études juridiques, fiscales et financières d'entreprises.

Discrétion totale assurée.

Adres. C.V. manuscrit dét. photo et prét. n° 99.897, CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Important Groupe Français recherche

CADRE de haut niveau
32 ans minimum

5 ans d'expér. au moins dans le courtage terrestre. Le candidat sera chargé dans un premier temps d'assurer le développement du Cabinet de courtage puis, à court terme, d'en prendre la direction. (rémunération en rapport). Anglais courant exigé.

Env. CV, photo et prét. à n° 7167 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

LES CAFES JACQUES VABRE
recherchent pour leur Direction Financière

CONTROLEUR BUDGETAIRE
des dépenses de publicité, promotions, engagements commerciaux.

Le candidat HEC, ESSEC-ESC devra avoir une première expérience professionnelle d'une ou deux années.

Anglais indispensable.
Rémunération 78.000/90.000 suivant expérience

Ecrire avec C.V. et *prétentions* CAFES JACQUES VABRE - Département du Personnel Zone industrielle des Petites Haies - 6, rue Charles Martigny 94701 MAISONS ALFORT.

Pour renforcer le potentiel technique de plusieurs Départements et satisfaire une clientèle en progression très soutenue, SG2 recrute des

INGENIEURS SYSTEMES (IBM-CHB)

Ils ont une expérience de la fonction de 2 à 3 années au minimum, acquise dans une société de services, chez un constructeur important ou dans une grande entreprise utilisatrice.
Ils interviendront dans le cadre de projets très diversifiés, aussi bien en France qu'à l'étranger.
Les candidatures sont directement reçues et traitées par les responsables des Départements concernés, avec une totale discrétion.
Merci de les adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 27913/M à SG2, 12-14, av. Vion Withcomb - 75016 PARIS.

SG2

HAVAS CONTACT

ORDRE PROFESSIONNEL recherche

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE
(H.E.C., ESSEC, ...)
ou DOCTEUR EN DROIT + DECS

Ayant une expérience comptable et juridique de 2 à 3 années.
Responsabilités, contacts professionnels et rémunération intéressants.

Ecrire à n° 99.704, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ORGANISME SOCIAL recherche

pour mission d'intervention à Lyon (9 mois) puis au siège Paris mission de coordination

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— Grandes écoles (X - Centrale),
— 32 ans environ,
— 10 ans d'expérience informatique dont 5 sur matériel HB 66 ou HB 6000 ou GE 600. Autres expériences seraient appréciées.

Adr. C.V. + photo + prétent. n° 7206 « Le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Composants Electroniques

Directeur Commercial Adjoint

La Société vend des composants actifs et passifs, des appareils de mesure et des systèmes.
Secteur d'activité géographique : la Région Parisienne.
Clientèle : industries, incorporateurs, maintenance, laboratoires, BE, enseignement, dépannage...
Structure légère. Implantation solide. Bonne image de marque (filiale d'un des tout premiers de la profession).
Ce *Directeur Commercial Adjoint* est un personnage essentiel de l'organisation. Il connaît bien le produit et son marché et a une expérience vécue, dans une entreprise bien organisée, de l'animation d'une équipe de vente. Il recherche un avenir ouvert dans un contexte sain.
Sa rémunération ne sera pas inférieure à 120 000 F.

Les spécialistes commerciaux des composants que cette proposition concerne sont invités à adresser leur dossier sous référence CE 257 M à SEFOP qui les en remercie.



11, rue des Pyramides, 75001 PARIS.

STE MULTINATIONALE PARIS - LA DEFENSE rech. pour son département

CONDITIONNEMENT D'AIR

DIRECTEUR ECIAL FRANCE

— 30 ans minimum.
— Solide expérience dans la climatisation.
— Bien introduit auprès clientèle installateurs.
— Dynamique, meneur d'homm.
— Connaissance anglais indisp.

Ecr. avec C.V., photo et prét., s/réf. 1687/M, à Swaerts, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, q.tr.

Cie Américaine d'Assurances Quartier ETOILE recherche

pour son Service tous risques chantiers - Bris de machines :

JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation assurée
Anglais apprécié

Ecr. avec C.V., photo et prét. : A.I.U., Service du Personnel, 24, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS

Important groupe d'usines Produits modernes d'étanchéité pour le bâtiment rech. (résidence rég. paris.)

CHEF DE VENTE
Zone Nord
Niveau B.T.S. Bâtiment

5 à 10 ans d'expér. technique de l'étanchéité (études ou chantiers) et de Vente sont nécessaires.

Mission :
Animation de la force de Vente sur 35 départements du Nord et de l'Ouest.

Assistance aux clients, professionnels de l'étanchéité (problèmes d'études, de devis, d'application, etc.).

Adr. C.V. dét. s/réf. 850, à : SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-EST recherche

AGT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
Coefficient 285
(circuits analogiques et digitaux)
Niveau BTS ou DUT
2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V. et prétent. sous n° 00.738 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS cédex 01, qui transmettra.

Impte Société d'Engineering, PUTEAUX, rech. pour son service CLIMATISATION et FLUIDES

TECHNICIEN-THERMICIEN
(domaine du Bâtiment)
Ayant bonnes connaissances en chauffage, ventilation, climatisation, récupération d'énergie.

Pour études, avant-projets et devis.

Expérience chantier souhaitée

Adr. lettre manuscrite av. C.V., photo et prétentions, à n° 153, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE PRODUITS POUR INDUSTRIE ALIMENTAIRE (quartier Opéra)

recherche pour LABO-CONTROLE et produits nouveaux

INGÉNIEUR CHIMISTE
30 ans minimum.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prét., à n° 99.830, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Société de négoce

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recrute pour Paris

TECHNICO-COMMERCIAL
pour
— prospection engeneerings et clientèle industrielle.
— établissement des devis et suivi des affaires.
Expérience similaire et connaissance clientèle région parisienne indispensable.
Envoyer C.V. + photo au n° 7.205 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Filiale française société multinationale recherche

ATTACHÉ (E) CCIAL (E)

pr promot. produits chimiques sur le marché français, anglais et/ou allemand courant obligatoire. Déplac. fréquents de courte durée. Expé. 2 à 3 ans industrie peintures ou plastiques souhaitée. Mais examinons candidature débutants av. format. chimie. Env. C. V. + ph. à n° T 11.455 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ADMINISTRATION recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour maintenance application IRIS 80, niveau maîtrise, débutant accepté. Ecrire au C.T.I., 33, rue de Picpus, 75012 PARIS.

Service Education surveillée Consultation - Milieu ouvert Paris, cherche

UN (E) ASSISTANT (E) SOCIAL (E)
Libre immédiatement
Tél. heures bureau : 250-85-40

FERODO

No 3 européen de l'équipement automobile - C.A. 4,2 milliards - Effectif : 29.000, recherche afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

pour sa DIRECTION DU PERSONNEL (Paris-17e)

CADRE DÉBUTANT

obligatoirement diplômé grande école (ECP, HEC...). Au sein de l'équipe responsable de la gestion des Collaborateurs et Agents, il sera chargé, après formation, des questions de rémunération et de qualification. Ces missions d'étude et de conseil le conduiront à être en relation avec tous les établissements de la société.
Réf. 27542/1

pour sa DIVISION SOFICA (78 - La Verrière), Centre de Recherches Thermiques

INGÉNIEUR THERMICIEN

ayt une première connaissance de la recherche, acquise par une thèse de Doctorat en Thermique et ayant de préférence une formation initiale grande école d'ingénieurs (Mécanique). Au sein d'une équipe responsable de l'évolution de nos produits d'équipement thermique automobile, il sera chargé de recherches théoriques et expérimentales en vue d'approfondir la compréhension des phénomènes d'échanges thermiques.
Allemand ou anglais apprécié.
Réf. 27542/2

pour sa DIVISION SOFICA (28 - Usine de Nogent-le-Rotrou)

INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT DÉBUTANT

obligatoirement diplômé grande école d'ingénieurs Mécanique (Centrale, A.M., I.D.N., Mines...). Après formation, il assurera la gestion des moyens de production du département climatiseurs véhicules et participera aux modifications de ces moyens et au démarrage de produits nouveaux. Allemand ou anglais apprécié.
Réf. 27542/3

Adresser C.V., prét. et photo (avec la référence du poste) : Groupe FERODO Service du Recrutement 43, rue Bayen - 75017 Paris

---

MEUDON-LA-FORÊT
clinique cherche
PANSEUR (SE) D.E.
I.D.E. DE BLOC OPERATOIRE
Tél. directeur 630-21-31.

ALBA INFORMATIQUE
recherche
pour son service d'application

GROS SYSTÈMES (réf. 1)

INFORMATICIENS
niveau maîtrise
IBM 370 OS/VS
Assembleur + PL1 et/ou Cobol
IMS et/ou CICS - DL1

pour son service d'application

MINI-SYSTÈMES (réf. 2)

INFORMATICIENS INGÉNIEURS
expérimentés ou débutants
Connaissance temps réel et logiciel de base
Formation complémentaire

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions souhaitées, au : 116, rue de la Tour, 75016 PARIS.

IMPORT. ENTREPRISE T.P. Banl. OUEST - 7 mn 1 R.E.R. recherche

AGENT ADMINISTRATIF
ayant pratique paie informatique
ANGLAIS lu, écrit indispensable
Connaissances droit social appréciées

Adresser C.V. et prétentions ss n° 44.943 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Organisme de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Régions : Marine - Paris, Nancy, Mont-de-Marsan - Dax, Toulouse, Strasbourg, Lille - Arras
Envoyer C.V. à : S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris

Impression CARTONNAGE

TECHNICO-COMMERCIAL

aimant la vente, pour reprendre et dével. client. Ecr. av. C.V n° T 011.433 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Le Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de CERGY-PONTOISE recrute d'urgence

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
pour son service espaces verts

Les candidats, remplissant les conditions d'accès aux emplois communaux, devront être inscrits sur la liste d'aptitude du C.F.P.C. ou être titulaires de l'un des diplômes figurant à l'annexe 1 de l'arrêté ministériel du 19-7-1974 (E.N.S.H. Versailles, E.N.T.A.H., Angers, etc.). Traitement brut mensuel de début 4 374 F.

Candidature avec C.V. et copie des diplômes à adresser avant le 10 mars 1979 à M. le président du S.C.A., B.P. 68, 95012 CERGY.

Société de Conseil en Communication recherche

UN (E) RESPONSABLE DE LA GESTION DE BUDGETS
Publicité - Edition - Promotion

Ce poste à évolution rapide requiert de grandes qualités de rigueur et de contact, une bonne connaissance de la gestion de budgets moyens et

une grande expérience de la fabrication

Env. CV av. lettre de motivation et rémun. actuelle à M. SAGNE, 104, bd Arago - 75014 PARIS.

Sté DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

EXPERT COMPTABLE
OU EQUIVALENT
INFORMATICIEN
DE HAUT NIVEAU
pour animer son service D'AUDIT INFORMATIQUE.
Ecrire avec C.V., SECOR, 8 bis, r. d'Annam, Paris (20e).

POUR VELIZY
AT3B/ATP électroniciens animation équipe études
AT2/AT3 électroniciens plate-forme essais et mise au point matériel logique et analogique.
AT2 électromécaniciens pour essais sur gyro.
POUR PUTEAUX :
AT2 A/B électroniciens plate-forme e dépannage.
Tél. pour R.-VS : C.L. OBJOIS 292-28-73.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE de Conseil et de Formation en milieu hospitalier recherche

JEUNE HOMME
23 ans min., bne format. génér. biochimie ou ques années de médecine ou de pharmacie, passionné p. formation adultes. Adres. C.V., photo, prétent. à : A.S.S.E.H.A. B.P. 18, 95210 SAINT-GRATIEN.

S.S.C.I. recherche pour très importante société

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN
Diplômé grande école, connaissances mini appréciées.
Env. C.V., photo et prét.
LEASE INFOR.
61, rue Blanche, Paris-9e.

La ville de SAINT-DENIS (93) recherche
UNE DIRECTRICE DE CRECHE
D.E. de puériculture.
Possib. de logement, avantages particuliers. Renseignements au Service du Personnel Mairie. Tél. : 820-63-83, poste 378.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR CALCUL
GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT

Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience pour participer au développement de programmes de calcul du comportement dynamique des structures.

Une bonne connaissance de la résistance des matériaux de la mécanique générale ainsi que de la méthode des éléments finis est nécessaire.

Expérience en calcul informatique souhaitée.
Anglais indispensable.

Adres. C.V., photo et prétent. n° 602 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

COMPTABLE 2e échelon pour SOCIETE de Production et Distribution de films. Expér. souhaitée ds ce domaine. Adresser C.V. et prétent., sous n° 49.082 à RUSH Publicité, 84, r. d'Hauteville, Paris-10e.

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE recherche des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL ANS - CICS - DL 1

Lieu de travail : PARIS

Adr. C.V., photo et prétentions n° 98874, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er *qui transmettra.*

Centre chirurgical Marie-Lannelongue
133, avenue de la Résistance, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON recherche
hme préparateur en pharmacie, Diplômé, libre début mars. Tél. pour rendez-vous 630-21-33 poste 3605.

Société Etrangère recherche pour la France son

AGENT EXCLUSIF
pouvant prendre en charge la ccilisation de services dans le domaine des télécommunications. Gain intér. Env. C.V. et photo n° T 011436 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société LOGABAX
recherche pour son département ARTS GRAPHIQUES

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Le poste conviendrait à un ingénieur ayant 1 ou 2 années d'expérience en *Electronique Digitale.* Connaissances en Micro-Informatique appréciées.

Lieu de travail : SAINT-ETIENNE puis Région Parisienne.

Adresser C.V. et prétentions Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 Arcueil sous réf. 293.

STE TRAVAIL TEMPORAIRE faisant partie d'un groupe de sociétés, recherche

CADRE COMMERCIAL

ayant une expérience dans la *profession.*
Tous secteurs sauf industrie.

Poste d'avenir dans une *société en expansion.*

Env. C.V. *manuscrit* (+ photo) et prétent. sous réf. LM 229.

E.I. SELECTION
8, rue de Sèze, 75009 Paris.

représentation offres

G A F (France) S.A.
multinationale
recrute pour sa Division

PRODUITS BATIMENT
en développement
(revêtements de sols)

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour :

— la RÉGION PARISIENNE,
— le NORD-NORMANDIE
(habitant de préférence une de ces régions)

Les candidats intéressés devront :
- avoir une formation commerciale universitaire ;
- connaître la distribution et éventuellement ce type de marché ;
- être bons vendeurs.

Il leur sera offert :
- un salaire motivant évolutif lié aux résultats ;
- le remboursement des frais de vie et route ;
- une formation sur le terrain ;
- des possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo récente + prétentions à
GAF (France) S.A.
Z.I. - B.P. 21 - 95380 LOUVRES.

OFFRES D'EMPLOI — La ligne 46,00 — La ligne T.C. 52,62
DEMANDES D'EMPLOI — 11,00 — 12,58
IMMOBILIER — 32,00 — 36,61
AUTOMOBILES — 32,00 — 36,61
AGENDA — 32,00 — 36,61
PROP. COMM. CAPITAUX — 85,00 — 97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES — Le m/m col. — T.C.
OFFRES D'EMPLOIS — 27,00 — 30,89
DEMANDES D'EMPLOIS — 6,00 — 6,86
IMMOBILIER — 21,00 — 24,02
AUTOMOBILES — 21,00 — 24,02
AGENDA — 21,00 — 24,02

secrétaires

Sociologue recherche
SECRÉTAIRE
organisée et efficace.
Excellente dactylographie.
Travail et salaire intéressants en rapport avec qualités exigées.
Emploi stable.
Ecr. avec C.V. et photo à : A.M.P., sous réf. 6322/F 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

I.X. CONSEIL
S.S.C.I. de taille humaine recherche
SA SECRÉTAIRE
— sténodactylo bilingue.
— Libre rapidement.
Env. C.V. et prétent. ss réf. I.A. au 38, r J-Jaurès, 92800 Puteaux

SECRETAIRES DIRECTION
Excellents salaires
G.K. Conseils - 225-12-94

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
Tél. : 633-67-28.

SESSIONS INTENSIVES D'AMÉRICAIN NON-STOP
IMMERSION TOTALE
déb. les 26 fév., 5 et 12 mars.

COURS DE PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.
pour l'examen du 7 avril, début le 12 mars.
Inscriptions immédiates.

formation profession.

CEFIA
Formation privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
en 14 semaines.
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission.
Tél. 357-90-69
62, rue Amelot, 75011 Paris.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit 368-47-84, 893-30-02.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

A vdre en totalité ou associat. affaire location-vente BATEAUX, activité florissante. Représentat. GRANDES MARQUES. Ecr. au nº T 11.442 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

occasions

Achat comptant, bijoux, or, brillants, etc., argenterie.
4, Chaussée-d'Antin/Opéra
37, av. Victor-Hugo/Etoile.
PERRONO. Ventes - Occasions.

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2 choix, 100.000 m² en stock. Téléphone : 355-66-50.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collaborateur Renault vend pour cause départ RENAULT 18 TL (peinture saintonge+intér. simi). 1.400 km. Prix 31.000 F. Tél. : 645-00-17, tous les jours.

divers

104 - 305 - 504 - 604
1978-1979, peu roulé, garanties.
A.P. XV, Tél. : 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

demandes d'emploi

INGÉNIEUR
RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT
12 ans d'expérience
recherche
- Mise au point procédés dans domaine polymérisation ;
- Thermodynamique ;
- Technologies spéciales.

Excellente culture scientifique. Esprit ouvert. Anglais courant.

Etudierait toutes propositions pour ANIMATION EQUIPE DANS ENTREPRISE DYNAMIQUE
Préférence province

Ecrire nº T 011425 M. REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CADRE NIVEAU SUPÉRIEUR (doctorat)
Expérience :
— animation de stages de formation générale (p. adultes ayant diplôme universitaire) ;
— 15 ans d'enseignement supérieur interdisciplinaire : psychologie, ethno-sociologie, etc. (France, Etats-Unis) ;
— enquêtes sur terrain : AFRIQUE FRANCOPHONE ;
— bilinguisme parfait anglais-français ; autres langues : allemand, italien ;
— traductions, Freelance, interprétariat.
recherche secteurs :
FORMATION, INFORMATION, COLLATIONS INTERNATIONALES
Etudierait ttes proposit. (y compris p. l'étranger)
Libre rapidement.
Ecrire nº T. 11350 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

INFORMATICIEN, ORGANISATEUR, FORMATEUR CONFIRME
ayant guidé son champ personnel d'évolution vers la fonction commerciale dans le domaine du conseil, apte à prendre la
DIRECTION COMMERCIALE
d'une S.S.C.I. ou d'un Cabinet d'Organisation tant en France qu'à l'étranger
35 ans, ENSI, 12 ans expérience en conseil et réalisation de projets informatiques chez des prestataires de service.
Ecrire nº 728 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

VOTRE DELEGUE PERMANENT AU
VENEZUELA
ET PAYS PACTE ANDIN
devra vous ouvrir les portes des Marchés prometteurs mais difficiles.
Ce sera un homme concret, réaliste, efficace, qui a fait ses preuves sur place 4 années durant.
CONTACTS TOUS NIVEAUX
— VENTES
— SUIVIS DE CONTRATS
— ASSISTANCES TECHNIQUES
— FORMATION DU PERSONNEL.
Nombreuses relations, références morales et professionnelles de premier ordre.
Libre sous 3 mois.
Ecrire SIAM, 34, Champs-Elysées 75008-PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 36 ans, formation supérieure
SPÉCIALISTE EXPORT
— gestion, animation succursales
— organisation expositions
cherche à rencontrer son P.-D.G.
(Paris ou banlieues ouest et nord)
Merci d'écrire au journal sous le nº T 11452 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 75002.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 45 ans. — CADRE COMMERCIAL P.M.E. — Responsable d'un département « Produits Imprimerie » expérience réussie dans : animation des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion des stocks. Position V.R.P.

RECHERCHE : fonction similaire ou approchante (Section E).

JEUNE INGENIEUR AGRICOLE. — 25 ans. — I.S.A.B. Stages divers en entreprises. Anglais - Espagnol. 16 mois de coopération au Pérou (préparations de terrains dans plantations de palmiers à huile et phitopathologique).

RECHERCHE : poste d'ingénieur (technico-commercial dans filiale Société française implantée à l'étranger (Section BCO/JCB).

DIRECTEUR DE COMPTABILITE. — 43 ans — B.P. comptable. — Gestion d'entreprise. Très bonnes connaissances juridiques, fiscale, sociale (gestion personnel) et organisation d'entreprise sur support informatique. — Anglais. — 20 ans d'expérience comptable (générale - analytique et audit) dans les secteurs para-chimie. — Arts graphiques. — Services.

RECHERCHE : situation similaire, Paris ou R.P. (Section BOO/JCB).

CADRE COMPTABLE. — 32 ans. — E.S.C. + Sciences Eco. — Informatique de gestion — 5 ans exp. prof. en contrôle de gestion (PME à vocation internationale).

RECHERCHE : poste à responsabilité axé sur le contrôle de gestion. — France - Etranger. (Section E).

ANPE
s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE COMMERCIAL (30 ans)
DIPLOMÉ E.S.C. - SC. ÉCO
très bon niveau allemand, angl. 1 an expérience Angleterre, 4 ans expérience Maroc dans vente de produits industriels et équipement
TRES BIEN INTRODUIT AU MAROC
recherche
POSTE D'ADJOINT D.C. OU DE CADRE
PARIS-PROVINCE
LIBRE IMMEDIATEMENT
Ecr. nº T 011444 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

MBA + DES SCIENCES ECO + IAE
8 ans expérience multinationales
MARKETING INDUSTRIEL
recherche fonction similaire
36 ans, imaginatif, bilingue anglais
Libre préavis négociable
Ecrire nº 711 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie industrielles)
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES et Redressement et Développement de Sociétés
Etudierait toutes propositions.
Parle anglais, espagnol, portugais.
Ecrire nº 737 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

L'IMAGE DE MARQUE
de votre société, de son P.-D.G., de vos produits, c'est important !
je suis spécialiste de la communication et des RELATIONS PUBLIQUES avec des références et une solide expérience je peux vous apporter une aide efficace.
Ecrire pour rendez-vous à CONTESSE nº 99.071 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
chimiste, trilingue (angl.-all.)
Exp. produits chimiques spéciaux, intermédiaires et additifs pour plastiques. Problèmes ignifugation. Etudie toute proposition sérieuse indiquant
POSTE ET ACTIVITE PROPOSES
Ecrire nº 735 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

ANALYSTE GESTION
H. 33 a., 5 a. SSI, 5 a. banque D.B. - T.P. - D.O.S. - O.S. PL1 Cobol Fortran cherche pl. responsabilité Province, Paris. Ecr. nº T 011.434 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Anc. réd. en chef crit. de ciné. dipl. ét. sup. journal., lic. théol. conn. lang. et civil. grecques modernes, ch. empl ds la presse édition, etc. Constantin Papadopoulos 15, r. Danton, 92 Vanves.

Jne Fme Américaine, 24 ans, HEC-MBA ch. poste mi-temps (gest. cciale, ét. de marché, fin., aff. int.) ou trad. (rapp annuels franç., angl.) Ecrire THIERY, 24, avenue de Saint-Ouen, 75018.

Franç., 35 a., cad. direct cciale expér. direct. Afr. noire, bil. franç., esp., bnes conn. d'angl., format. univ., cherche situation direction cciale export. Ecrire nº 7.144 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e q tr.

J.F. 25 a., dég. O.M. bacc math. lic. lettres, formation psychoanalytique. Sens rédactionnel. Expérience service commercial librairie-édition cherche travail

EDIT. PRESSE ou PUBLICITE.

Ecr. nº 738, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE FEMME 25 ANS
cherche emploi tourisme.
— Agent de comptoir ;
— Hôtesse accompagnatrice ;
— Culture gén. et linguistique.
Habitude des voyages.
Ecr. nº 6.004 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

J.H. 26 a. dipl. école sup. de Co angl., allem. cour., gde dispon., rech. p. MARKETING EXPORT libre de suite. Tél. : 413-52-47. Ecr. nº T 011.435 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 a., libéré O.M. études supér. commerces IDRAC-BTS. Distribution - Gestion - Anglais. Etud. toutes proposit. Tél. au 603-40-42 ou écr. M. PISTONO, 13, r. Mollien, 92100 Boulogne.

J.H. 26 a., BTS compt. DECS, 3 ans expér. cabinet d'expert comptable ch. poste comptable jusqu'au bilan en entreprise. Libre de suite. Ecrire à REGIE-PRESSE, nº 87 934 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE H., 33 ans, maîtrise droit privé, 4 a. expér. établ. public national, cherche poste à RESPONSABILITES.
Ecr. nº 726, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POURQUOI NE POURRAIS-JE M'INTEGR. A VOTRE EQUIPE MALGRE MES 47 ANS ?

Suis organisée, capable initiative, ai sens responsabilités, sérieuses références cherche poste autonome 5.000 × 13 × 8. Ecrire sous référence 18 à : GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 PARIS qui transmettra.

INGENIEUR ETP 35 ans, 16 mois de B.E. aux U.S.A. + 8 ans de conduite de travaux en France cherche poste DIRECT. TRAVAUX ou équiv. rég. AQUIT. ou COTE D'AZUR. Ecrire sous nº 1932 à HAVAS, 136, avenue Charles-de-Gaulle. 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

H. 41 a (nat. algér. tit. DECS av. 20 ans d'expér en entrepr. ch. stage ds cab. expert-compt. (acc. miss./empl. à l'étrang.). Ecr. nº 733, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monitrice saisie de données ch. place stable.
saisie de données.
TEL. : 589-90-82.

H. 38 ans - INGENIEUR, agréé ARCHITECTURE, polyglote, ch. situation France / étranger.
Accepte déplacements
Libre à toute proposition
Tél. : 278-32-12

ING. TECHNICO-COMMERCIAL
Biens d'équip., France et export. diplômé électricité mécanique, technique, 43 a., haut niv., angl., allem., ch. poste en conséquence, libre ss 3/mois. Accepte étrang. Ecr. à T 011.432 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE - 24 a.
Maîtrise droit privé, DESS droit des affaires, dipl. de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.), expérience rédaction juridique, anglais, notions italien, étud. ttes propos. Paris et rég. Paris. Ec. à 87.951 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JURISTE EXPÉRIMENTÉ
Plus de 10 ans d'exper. notariale (droit immobilier, fiscalité), licence en droit, cherche poste responsabilité, Paris, rég. paris. Normandie. Ecr à T 11.451 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
(21 ans)
cherche emploi stable
Paris ou Essonne.
BAC G1, BTS secrétariat direction, 6 mois expérience, 3.500 F - Tél. : 016-37-84.

J.F. américaine, 24 ans, HEC-MBA, ch. poste mi-tps (gestion comm., études de marché, finances, aff. intér) ou traductions (rapports annuels franç.-angl.). Thiery, 24, av. St-Ouen, 75018.

Dame 47 ans, D.E.S.S.
JURISTE D'AFFAIRES
CHEF SERVICE JURIDIQUE et CONTENTIEUX pte banque. Ancien clerc d'avoué. Dynamique. Bons contacts humains. Grande faculté d'adaptation. Ch. sit. PARIS - Banl Sud-Est ou ouest de la France. Ecr. nº 99.918, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

CADRE COMPTABLE - 38 a.
DECS, ECONOMIE, GESTION, ORGANISATION INFORMATIQ., GDE EXPER. BANCAIRE + CABIN. EXPERTISE + 8 ans ENTREPRISE INDUSTRIELLE (organisation informatiq., prévision et contrôle budgétaire), ch. SITUAT. ds ENTREPR. de préfér. ARABE ou FCO-ARABE PARIS ou proche banlieue.
Rémunération souhaitée : 180.000 F annuels.
Ecr. nº T 11367 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Français 35 a. Cadre de direct. cciale. Exp. direct. Afriq. noire. Bil. franç.-esp. Bonnes connaiss. d'anglais. Formation universit., ch. situat. direct. cciale export. Ecr. nº 7144, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, Paris, qui tr.

L'immobilier

Immobilier (information)

locations non meublées Offre

Paris

Sur JARDIN LUXEMBOURG, imm. gd stdg, séjour + 4 chbr., 2 bains, cuisine équipée, parking, 8.000 F + charges. SERGE KAYSER : 329-60-60.

Face NOTRE-DAME, imm. neuf gd stdg, living + 1 chambres, bains, cuisine équipée, 3.200 F + charges. — Tél. : 626-16-98.

Face NOTRE-DAME, imm. neuf gd standg, living, 2 chambres, 2 bains, cuisine équipée, 4.500 F + charges. — Tél. : 626-22-78.

R. DU THEATRE, 2 P., 50 m2, cuis., S. de B., 1er étage, cave, 900 F + charges. Tél. 522-81-10.

Près MONTPARNASSE - Imm. neuf, standing 2 P. cuis. équipée, bains, tél. Possib park. 1.750 F + charges. GEFICO - 755-99-40

Région parisienne

VERSAILLES « La Roseraie », beau 5 Pièces, 126 m2, 2 bains, 1er étage, cave, parking en sous-sol, téléphone, 2.800 F + charges. Téléphone : 522-81-10.

JOUY-EN-JOSAS (78)
à 5 km Versailles
A LOUER
maisons individuelles de bon standing dans nouvelle résidence.
Loyer moyen : 2.700 F.
Tél. : 052-14-87.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill. ttes banl., loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

RESIDENCE SERVICE
Spécialiste accueil résidents étrangers recherche : beaux appartements ou villas, banlieue ouest. - Tél. : 742-62-65.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES, pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. - Propriétaire directement. — 265-67-77.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE
rech. appts gd stand. et luxe.
TEL. : 325-28-77.

fonds de commerce

CONSEILLER EN RESTAURAT. Excellentes références, achèterait affaire restauration ou étudierait toute proposition. Ecr. nº 721 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

NICE 4, rue SEGURANE
Vds fonds de commerce Antiquités - Décoration - 180 m2
Tél. : (93) 55-34-74

maisons individuelles

OTHIS 4 km ERMENONVILLE
vds maison, 4 pces + cuis., s. de bains, S. d'eau, s/560 m2 terr. clos, gar. indép. 265.000 F + CF. Tél. après 19 h. - 003-17-11

forêts

MAYENNE FORET
360 ha, feuillus seul tenant. Etang. Bel ensemble.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL
Tél. (43) 53-25-21

bureaux

Ch. en tte ppté, 1.200 m2 burx pr association Paris seulement Tél. 770-07-55

8e, MONCEAU, avenue HOCHE, r.-de-ch., 366 m², gd standg, bon état, pptaire bur. 227-07-06 - Domicile 622-22-43.

IMMEUBLE RÉCENT DE 4.800 m2
Paris 15e. Niveaux de 500 m2 cloisonnés - Standard et postes en place. Restaurant. Parkings local informatique équipé. Disponibilité immédiate.
GIM - 766-35-60

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON 5 burx, 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2, grande hauteur sous plafond. 4 parkings.
Prix 950.000 F.
Tél. : 707-02-31

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

Boutiques

PARIS-12e Tous cces ou burx Propriétaire loue
Bail nf ou vend ss pas-de-porte 225 m2. R.-de-c., vitrine+170 m2 ss-sol. - Tél. : (93) 35-89-95.

15e IDEAL PLACEMENT
Dans un quartier en plus-value constante, BOUTIQUE louée 28.800 F, prix 240.000 F - Local à usage de bureau 21.600 F, px 180.000 F. Propriétaire - 873-11-01

ODÉON - 480 m2.
Loué à importante société. Rapport 135.000 F l'an net.
PRIX : 1.450.000 F.
PROMOTIC. - 222-42-49

gérances libres

Recherche gérance libre LIBRAIRIE-PAPETERIE Banlieue ou Paris. Ecr. à 6.003, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

locaux commerciaux

Bail à céder, 2.500 m2, Nation accès camions. Loyer 105.000 F Prix 500.000 F à déb. 373-60-47

XIe - Rue Faubourg-du-Temple
A VENDRE LIBRE
local commercial 500 m², à rénover, avec 200 m² jardin privatif, bâtiment indépendant. Différentes activités possibles, 800.000 F - 227-22-62.

De part. à part. A VENDRE maison type F5 avec bureau, magasin superficie 60 m² attenant, 1 atelier superf. 80 m², le tout sur terrain de 10 ares, situé à 1 km de BELFORT. S'adr. à TRAINA G., 16, rue A.-Briand, OFFEMONT 90000. Tél. : 16 (84) 21-36-08.

PORT-ROYAL, appt 75 m², rez-de-ch., possibil. professionnel ou commercial. Prix 450.000 F. Etude RIVE GAUCHE. 544-19-46.

12e 650.000 F - Récent 105 + 50 m2 ss-sol aménagé, luxueux. - 266-27-55.

VINCENNES
métro Bérault
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer ds imm. standing 207 m2 en rez-de-chaus. divisibles hauteur sous plafond 5,30 m, 180 m2 en rez-de-jardin, hauteur sous plafond 5 m. + 90 m2, hauteur sous plafond 2,30 m.
BUREAUX NEUFS
SOGEI, 7, rue des Cordelières 75013 PARIS - 331-65-61

hôtels-partic.

NEUILLY (secteur Château Madrid) - 600 m2 sur 4 niveaux, asc.-desc., gd standing, sous-sol, parking 6 voitures. Terrain 450 M2.
M.G.H. 387-71-55 387-75-02

VERSAILLES
NOTRE-DAME
Hôtel particulier, XIXe dans charmant jardin clos de murs, sans vis-à-vis.
Plein soleil 300 m2, habitable, belle réception, 7 chambres, bon état.
Prix 1.650.000 F.

CPH IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

immeubles

LEVALLOIS. Mº Anatole-France. Imm. commerc. R. + 3. Façade briques. LIBRE, 727-83-94.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre, Paris ou périphérie. Téléphone, M. Gérard : 563-11-40 (heures bureau). C.F.I., 8, avenue Hoche, 75008 PARIS.

ACHÈTE
IMM. LIBRE OU OCCUPE tous quartiers Paris ou proche banlieue pour investissements ou rénovation.
267-58-24 - 25,
267-59-88 - 89.

propriétés

A vendre, Côte du Languadoc, ppriété vitic., vignes, appellation 10 ha, av. garrig. 86 ha. Vue panor impr. s/Méditerranée. Bât. exploit. à restaur. Ecr. M. Louis Salinas, 40210 Labouheyre.

VILLE D'AVRAY
Près gare de Sèvres, 15' de Paris (St-Lazare).
Propriété ancienne à colombage sur 1.900 m2 (rivière). Réception, salle à manger, bureau, 6 chbres, 5 s. de bains, sous-sol (labo photo), garage 2 voitures. Tél. 926-21-45 après 19 h.

PARC MAISONS-LAFFITTE très belle propriété sur 4.700 m2 Maison de maître et de gardiens. Nombreuses dépendances et 6 boxes chevaux. BOURDAIS. - 766-51-32

Vends mas provençal meublé 3-4 p., av. pisc, terr. tot. 550 m2 près Fréjus/St-Raphaël. 280.000 F LEMOINE. - Tél. 204-34-61

MAISONS-LAFFITTE
(PARC propriété de classe, 7 P., cuis., bains, sous-sol, parc paysager, 1.500 m2, impeccable. 1.600.000 F.
PLACOR. - 989-60-60

GENTILHOMMIERE, XVe 10 km, Rouen, remarquablement située, 3 récept. bur., 15 chbres ttes avec sanitaires, chapelle, tennis, nombr. dép. dont écurie, 10 boxes - Fruitiers - Bûcher, grange, serre, etc., parc séculaire, 10 ha, maison de gard. Px 1.600.000 F possib. adjoindre 12 ha bois. él. (35) 73-31-73

LISIERE FORET DE
MONTMORENCY
Propriété Mansart, 8 PIECES, cuis. équipée, 2 bains, 2 garages, sous-sol, maison gardien.
PARC 4.800 M2.
Impeccable. - 1.900.000 F.
PLACOR. - 989-60-60

SUD-OUEST 1/2 h. PARIS
MAISON XVIIIe, 460 m2 habit. + dépend. Possib. (interdépend.) 2 familles. Jard. 1.700 m2. Parf. état. 1.600.00 0F. - 705-31-13

ALBY - CORDES
demeures anciennes de caractère restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours dont : splendide gentilhommière avec parc et piscine, intérieur de grande classe. Ensemble de qualité exceptionnelle, 760.000 F. Renseign. sur place. P. BARRIER, 81170 CORDES Tél. (63) 56-02-07 ou Paris 833-62-60 sauf le matin.

terrains

Part. vd 15 km lac du Salagou, 20 km mont., 40 km mer. Parcelles viabilisées de 600 à 800m2 départ. 34. Téléph. 16-67 96-41-89 de 11 h. à 12 h. et 17 h. à 19 h.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2319

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■	■	
II		■		■		■			
III									
IV									
V		■							■
VI	■					■			
VII		■					■		
VIII				■					
IX		■					■		■
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui risque de faire mauvais effet. — II. Pas des masses. — III. Pas large. — IV. Trouvent toujours quelque chose à louer. — V. Qu'on peut classer avec les fauves. — VI. Lettres pour un diplôme ; Le sujet pour Kant. — VII. Eprouvé sur un plateau ; Bout de bois. — VIII. On s'y met quand on n'est pas bien ; Peut *fournir un abri à des vauriens.* — IX. Pays pour des poètes. — X. Actionné ; Sans queue ni tête quand il s'agit d'un acéphale. — XI. Quand il est droit, c'est un second ; On y porte tout ce qu'on veut louer.

VERTICALEMENT

1. Quand on tape dessus, ça peut amener une explosion ; Permet de faire de bons soldats. — 2. Article étranger ; Evoque un patriache. — 3. Se réduit en cendres quand on tire dessus. — 4. Charge de dame ; Nom qu'on donne à un *chef.* — 5. Utile quand on veut bien faire bouffer. — 6. Jetés pour jouer ; Suit la préface. — 7. *Entre deux exercices* ; Voyelle doublée. — 8. Qu'on doit donc trouver dans le brouillard. — 9. Peuvent suivre des essais ; Très salé ; Préposition.

Solution du problème n° 2318

Horizontalement

I. Minutier. — II. Ane ; Arche. — III. Initiales. — IV. Nègre. — V. Eu ; Etre. — VI. Iota. — VII. Poltrons. — VIII. Ir ; Elites. — IX. ED ; Sol ; Ra. — X. Cou ; Né ; Il. — XI. Ente ; Erne.

Verticalement

1. Mains ; Pièce. — 2. Inné ; Cordon. — 3. Neige ; Ut. — 4. Truites. — 5. Tafe ; *Orion.* — 6. Ira ; Etoilée. — 7. Eclatant. — 8. Rhé ; Serin. — 9. Esses ; Salé.

GUY BROUTY.

Voyages

● *La Fondation franco-américaine* propose un séjour d'un mois aux Etats-Unis à quatre-vingts professeurs d'anglais, de l'enseignement public ou privé. Ce séjour est réservé exclusivement aux professeurs de terminale, enseignant depuis trois ans, âgés *au plus de quarante-cinq* ans, et n'étant jamais allés aux Etats-Unis. Ce voyage devrait avoir lieu du 13 juillet au 4 août 1979. Les frais de participation s'élèvent à 3 500 F par personne.

★ Les candidatures doivent être envoyées avant le 1er mars 1979 à la Fondation franco-américaine, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. 359-71-72.

P.T.T.

● *Deux mille cinq cent quatre-vingts circuits téléphoniques entre la France et le Maroc.* — M. Ségard et M. Aberdane, ministres des postes et télécommunications respectivement de France et du Maroc, ont inauguré, le vendredi *23 février,* le premier câble téléphonique sous-marin « Amitié » reliant Martigues (Bouches-du-Rhône) et Tétouan. Les deux mille cinq cent quatre-vingts circuits de cette nouvelle artère viennent compléter les sept cent trente-six circuits existants et proches de la saturation. En effet, on a comptabilisé, en 1978, plus de vingt millions de minutes de conversation dans chaque sens entre la France et le Maroc, soit autant qu'entre la Farnce et les Etats-Unis.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.02.79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28-II-79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 février à 6 heure et le mercredi 28 février à 24 heures :

Les hautes pressions axées mardi matin du large du Portugal à l'Europe centrale vont continuer à *s'affaiblir en se morcelant et en se* déplaçant vers le sud. De ce fait, les perturbations qui atteignent le nord des îles Britanniques pénétreront à travers la France. Elles seront suivies par de l'air assez frais et instable.

Mercredi matin, en liaison avec ces perturbations, une bande de ciel très nuageux à couvert s'étendra en début de matinée de la Vendée et des Charentes aux Ardennes et au nord des Vosges, avec des pluies pouvant être précédées d'un peu de *neige sur les hauteurs dans l'inté*rieur. Cette zone perturbée, moins active dans sa partie occidentale, continuera à progresser vers le sud-est dans la journée ; elle atteindra au début de la nuit les régions s'étendant des Pyrénées orientales au Jura et aux Alpes. Elle sera accompagnée d'un adoucissement passager le matin et sera suivie par un temps frais et variable, où les éclaircies alterneront avec les averses. Avant l'arrivée de cette perturbation, le temps sera nuageux et frais avec quelques brouillards de vallées.

Les vents, de sud-ouest, puis de nord-ouest, se renforceront ; ils deviendront assez forts sur les côtes de la Manche orientale et le Pas-de-Calais.

Les températures maximales marqueront une baisse par rapport à celles de mardi.

Mardi 27 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,5 millibars, soit 771,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 février ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 12 et 0 degré ; Biarritz, 8 et 0 ; Bordeaux, 9 et —4 ; Brest, 11 et — 1 ; Caen, 7 et — 3 ; Cherbourg, 7 et —3 ; Clermont-Ferrand, 7 et —8 ; Dijon, 6 et —2 ; Grenoble, 5 et —5 ; Lille, 5 et —3 ; Lyon, 5 et —4 ; Marseille, 7 et —1 ; Nancy, 5 et —6 ; Nantes, 9 et —4 ; Nice, 9 et 2 ; Paris-Le Bourget, 7 et —4 ; Pau, 8 et —3 ; Perpignan, 11 et 1 ; Rennes, 10 et —4 ; Strasbourg, 5 et —3 ; Tours, 8 et —1 ; Toulouse, 8 et —3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 2 degrés ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 10 et 5 ; Berlin, — 2 et —6 ; Bonn, 2 et —5 ; Bruxelles, 4 et —2 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 4 et —3 ; Lisbonne, 14 et 4 ; Londres, 7 et —1 ; Madrid, 9 et —4 ; Moscou, —2 et —4 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 10 et 6 ; Rome, 9 et 0 ; Stockholm, 5 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 26 et 27 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve ;

● Relatif à la durée des fonctions des présidents et de certains dirigeants des établissements publics de l'Etat, des entreprises nationalisées et sociétés nationales et de certains organismes publics.

DES ARRETES

● Relatif aux pièces d'identité exigées des électeurs au moment du vote pour l'élection des députés, des conseillers généraux et des conseillers municipaux dans les communes de plus de 5 000 habitants ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif à l'organisation du deuxième cycle des études médicales.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS nés entre le 25 octobre 1959 et le 12 janvier 1960

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1979/04 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er avril 1979 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1979 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1979 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1979, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 25 octobre 1959 et le 31 décembre 1959, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la *classe 1979 ;*

b) Omis et naturalisés recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1980 ;

c) Nés entre le 1er janvier 1960 et le 12 janvier 1960, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens seront appelés dans les trois armées à partir du 2 avril 1979.

L'immobilier

Le Monde

équipement

LA RÉFORME DE L'ARCHITECTURE AU CONSEIL DES MINISTRES

Deux ans de retard

Un centre national de l'architecture va être créé pour offrir des possibilités de formation complémentaire aux architectes (le Monde *du 15 février). D'autre part, des crédits supplémentaires, une vingtaine de millions de francs au total, seront consacrés à l'enseignement de l'architecture et à la mise en place, dans les départements, des conseils d'architecture prévus par la loi du 3 janvier 1977.*

Ces mesures devraient être annoncées mercredi 28 février lors du conseil des ministres, qui doit entendre une communication de Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sur la politique de l'architecture, souhaitée par le présidet de la République, notamment dans le discours prononcé le 20 octobre 1977 au colloque de l'Académie d'architecture.

1979 sera-t-elle l'année de l'architecture que 1978 n'a pas été ? Dix-sept mois après le discours prononcé par M. Valery Giscard d'Estaing au colloque de l'Unesco, deux ans après la promulgation de la loi sur l'architecture, le bilan est plus que mince.

« *Il y aura une politique de l'architecture que nous sommes décidés à mener* », avait déclaré M. Giscard d'Estaing en octobre 1977. *Mon ambition est que nous puissions réconcilier tous les Français avec l'architecture, permettre aux architectes d'exercer leur métier dans sa plénitude, favoriser la création d'une nouvelle architecture française inventive et comprise des Français.* »

La nouvelle architecture française « *faite d'humilité, de continuité et de mesure* », que M. Giscard d'Estaing appelait de ses vœux est encore très marginale. Çà et là, des équipes d'architectes de la génération montante travaillent dans cet esprit, soutenu par des élus, des constructeurs, des responsables de ville nouvelle, plus audacieux et plus réfléchis que les autres. Mais les conditions générales de la production d'une architecture de qualité n'ont pas changé d'un iota.

La crise économique, et celle du bâtiment en particulier, en masque les conséquences. On construit moins, donc on construit moins d'horreurs. Les tours, les ensembles gigantesques, tout ce qui « passe la mesure » est banni. Mais on s'apercevra bientôt que la médiocrité plus discrète de la production courante, les styles bâtards et timorés, sont un mal insidieux qui résiste fort bien aux traitements de choc et aux grands revirements spectaculaires.

La tâche est immense. Il s'agit à la fois de redonner confiance à une profession désemparée, minée par les difficultés économiques, aigrie par les querelles corporatistes, *privée par sa faute* d'un contact authentique avec la population et, pour la génération nourrie des thèses du Mouvement moderne, coupée de ses racines culturelles. Il s'agit d'encourager le renouveau de l'enseignement et de le financer correctement.

Du côté du public, il s'agit de favoriser et même de créer de toutes pièces une culture architecturale pratiquement absente de l'éducation des Français, y compris dans lesclasses sociales favorisées.

L'architecture de qualité se fait à deux, au moins : face à l'architecte, celui qui commande, le maître d'ouvrage, le client, qu'il soit chef d'entreprise, directeur d'hôpital, fonctionnaire ou commerçant, préfet ou maire, a son mot à dire. De la richesse de son jugement, de la qualité de ses exigences, dépend aussi le résultat de ce travail en commun.

Il y a tant à faire pour redorer le blason de l'architecture dans notre pays et donner à tous, responsables ou spectateurs, le goût de la qualité que personne ne s'attendait à une révolution. Du moins pouvait-on espérer une évolution, les réformes promises et annoncées par un président de la République qui se pique d'être un « amateur » d'architecture. Ce n'est pas si courant.

13 millions pour les conseils

Un an et demi plus tard, rien n'a bougé, les réformes piétinent. Certes, la rentrée universitaire s'est déroulée sans fracas — les responsables en sont fiers — malgré la menace de la sélection en fin de première année.

Mais on cherche en vain un autre événement qui aurait marqué l'année 1978. Si ce n'est la prouesse de M. d'Ornano, qui a réussi à fair ereporter de trois ans — jusqu'en janvier 1983 — par le Parlement, l'obligation de consulter les conseils d'architecture pour ceux qui construisent sans architecte. Quel que soit au fond l'intérêt véritable de cette contrainte, nécessaire selon l'ordre des architectes, abusive selon l'administration, soudain soucieuse de ne pas importuner les citoyens, c'est bien là une victoire négative.

Elle met surtout en lumière ce qui aurait dû être au centre des débats : l'absence de conseils d'architecture, faute d'une volonté politique et d'un financement suffisants, dans les trois quarts des départements organisés en associations « à côté » de l'administration, ces conseils sont investis de missions multiples : sensibiliser le public à l'architecture, former les artisans, les constructeurs, conseiller gratuitement les particuliers qui construisent sans architecte une maison de moins de 250 mètres carrés (au-delà, la loi impose le recours à l'architecte).

Si on leur en donne les moyens, les conseils d'architecture (C.A.U.E.) pourront être très actifs et très utiles : les expériences lancées avant même que la loi les généralise étaient très l'intendance n'a pas suivi : cinq millions de francs seulement étaient inscrits au budget de l'architecture, alors qu'il en faudrait treize au moins pour donner à chaque département une « cagnote » de cent cinquante mille francs. Les architectes-consultants de l'équipement vont être « versés » dans les C.A.U.E. Mais quand ?

Enfin, les conseils généraux sont appelés à voter une taxe additionnelle à la taxe locale d'équipement de 0,3 % pour financer les C.A.U.E.. Mais celle-ci ne rapportera vraiment à plein que dans trois ans, et certains départements — le Pas-de-Calais et le Val-de-Marne par exemple — ont déjà refusé de la voter. Le gouvernement peut-il lancer une politique ambitieuse, sans un sou ? La rallonge qui sera vraisemblablement accordée ces jours-ci ne suffira pas. D'ores et déjà, il est clair que tous les conseils d'architecture (vingt-six sont en place actuellement) ne seront pas installés avant le 31 mars, comme l'avait promis M. d'Ornano. D'ici à la fin de l'année, peut-être.

La lenteur et les réticences à mettre en œuvre le volet le plus intéressant de la loi sur l'architecture sont d'autant plus regrettables que les effets de ce texte, tant réclamé par la profession, sont par ailleurs discutables. Pour les architectes, la loi du 3 janvier 1977 ressemble fort, par certains aspects, à un marché de dupe : décrétant le recours obligatoire à l'architecte pour toutes les constructions, la loi exclut les maisons de moins de 250 m2 (80 % de la production) et de l'autre fait entrer dans le clan, pour préserver les « situations acquises », les maîtres d'œuvre en bâtiment, les principaux concurrents des architectes pour les constructions petites et moyennes. Quinze cents ont déjà été agréés sur titres et 6 500 candidats prétendent l'être sur dossier. Même si leur admission est rigoureusement contrôlée — les architectes y veillent, trop jalousement, selon les maîtres d'œuvre — les effectifs vont augmenter... sans que les commandes en aient fait autant. Voilà pour la loi des architectes, dite loi sur l'architecture.

L'exemple de l'État

Reste l'architecture. Conscient qu'il devait donner l'exemple, l'État s'est penché depuis quelques années avec un œil critique sur sa propre production. Les écoles, les hôpitaux, les bureaux de poste, les maisons de vieux, les préfectures, les perceptions, les palais de justice, sont-ils à la hauteur de leur rôle de monument public ? Comment faire pour amélorer leur qualité, pour pour qu'ils servent de modèles aux autres constructions ? Une mission a été confiée, en octobre 1977, à M. Bernard Tricot, conseiller d'État. Celui-ci vient de remettre son premier rapport à M. d'Ornano, après un an d'études, la réunion de multiples groupes de travail et l'envoi de missions d'enquête dans les pays étrangers.

Sur le terrain, exploré il y a deux ans par un kamikaze de l'administration, M. Claude Cornuau, qui avait décelé quelques-uns des blocages du système (listes d'agrément des architectes qui construisent « à vie » hôpitaux ou cimetières ; modèles répétitifs parachutés sur tout le territoire, irresponsabilité des chaînes de fonctionnaires et de commissions « responsables » du choix...), la mission Tricot a fait un travail de défrichage. Moins spectaculaire, et plus courtois : les directeurs des grands ministères constructeurs sont membres de la mission et donc invités à faire leur autocritique.

Les résultats sont à l'image de cette règle du jeu. Dans son rapport, M. Tricot souhaite que les ministres eux-mêmes prennent plus à cœur la mission qui lui est confiée. Il rappelle que la répétition de « modèles-types » de bâtiments publics doit être abandonnée, à la demande du chef de l'État. Il propose des réformes destinées à rendre les fonctionnaires qui exercent la maîtrise d'ouvrage plus responsables (tenue d'un livre de bord pour chaque affaire, nomination de « commissaires à la construction » pour les grandes opérations, etc.). Il suggère que les textes sur l'ingénierie (décrets de 1973) soient révisés de façon à permettre un dialogue plus ouvert entre les architectes et le « client » administratif, tout en leur conservant la vertu de contrôle du coût des chantiers qui était leur but premier.

Cette réforme, soit dit en passant, est d'ailleurs souhaitée et réclamée de tous côtés, et M. Giscard d'Estaing lui-même l'avait évoquée en 1977. On ne comprend pas qu'elle n'ait pas été encore engagée.

La mission Tricot a déjà connu quelques succès. Ainsi le ministère de l'éducation a-t-il décidé de supprimer le catalogue des collèges industrialisés et de suggérer seulement des « systèmes constructifs » et non plus des modèles. Un bon point. D'autres ministères, en revanche, comme les postes et télécommunications ou la santé, semblent nettement plus réticents. Sans doute parce qu'ils sont dans une phase plus active de construction. Plus préoccupés de tenir les délais et de respecter les programmes — comme le fut l'éducation à une autre époque, — ils sont tentés de reporter à plus tard le souci de l'architecture. On peut se demander si la manière douce, mais ferme, choisie par M. Tricot est la plus efficace.

Les secteurs-pilotes que chaque ministère devait mettre en place dès cette année pour se prouver à lui-même que des progrès étaient possibles à coût égal ou légèrement supérieur, sont restés en 1978 à l'état de projets. Un rapport style « Cour des comptes » qui aurait choisi quelques exemples, bons et mauvais, pour les décortiquer au grand jour n'aurait-il pas été plus stimulant ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

M. LE THEULE : l'amélioration de la R.N. 4 ne peut être que progressive.

Répondant, dans le *Journal officiel* du 24 février, à M. Antoine Porcu, député P.C. de Meurthe-et-Moselle, à propos des travaux d'amélioration de la route nationale 4, M. Le Theule, ministre des transports indique : « *L'aménagement de la R.N. 4 entre Paris et Strasbourg, décidé par le gouvernement, est bien engagé puisqu'un crédit d'environ 300 millions de francs lui a été consacré depuis le début du VIe Plan, ce qui a permis de traiter les parties les plus sensibles de l'itinéraire, notamment en Lorraine, où près de 50 kilomètres ont été aménagés à deux fois deux voies et où d'importantes opérations ont été réalisées ou sont en voie de l'être, dont la déviation de Ligny-en-Barrois et le contournement de Toul, auquel 90 millions de francs de crédits d'État ont déjà été affectés.*

» *Cet effort sera naturellement poursuivi au cours des années qui viennent ; toutefois, il doit être bien entendu que, compte tenu de l'effort financier très substantiel déjà consenti par ailleurs pour l'équipement routier et autoroutier de la région lorraine, la poursuite de la modernisation de la R.N. 4 ne peut être que progressive.* »

● *L'entretien avec le président d'Air France.* — Dans l'entretien avec le président d'Air France paru dans *le Monde* du 27 février, il fallait lire : « *Nous avons écarté l'hypothèse de concentrer l'ensemble de notre trafic à Roissy. Nous disposons, en effet, à Orly d'installations considérables dont nous trouverions difficilement preneurs.* »

CORRESPONDANCE

L'art de construire et ceux qui l'enseignent

Nous avons publié, le 15 février, des extraits du rapport de M. Alain Lamassoure, remis en mars 1978 à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en vue de la création d'un centre d'études architecturales, aujourd'hui étudiée par le ministère, sous l'appellation de Centre national de l'architecture.

Les jugements portés par M. Lamassoure, devenu depuis la rédaction de ce rapport conseiller technique à l'Elysée, sur la nécessité d'améliorer dans son ensemble la qualité de l'enseignement, ont provoqué une vive émotion dans les unités pédagogiques d'architecture. Nous publions ci-dessous des extraits des lettres de chercheurs et d'enseignants.

Tous insistent sur la responsabilité de l'État qui n'a jamais donné à l'enseignement de l'architecture des moyens à la hauteur des besoins. Ils soulignent les progrès constatés depuis 1968 dans les U.P. et les bienfaits de la diversité. Ils s'indignent que, faute d'un effort financier suffisant, M. Lamassoure puisse souhaiter — au-delà de la sélection des étudiants en fin de première année appliquée depuis la rentrée 1978 — une réduction du nombre des U.P.

Bien qu'aucun projet de ce genre n'existe à l'heure actuelle, le ministre de l'environnement et du cadre de vie n'a pas jugé utile de le faire savoir après la publication de cet article, ce qui alimente l'inquiétude. Pourtant, des crédits supplémentaires, assez limités, devraient être dégagés en faveur de l'enseignement à l'occasion du conseil des ministres.

Des moyens

M. Jean Perrottet, architecte et nseignent à UP 1, critique de projet de Centre national de l'architecture étudié par le ministère :

M. Alain Lamassoure constate, dans son rapport, que « *70 % des diplômés sont incapables de construire* » ; *il s'agit là* des diplômés formés après 1968. Malheureusement, on constate que 70 % des architectes formés avant 1968 sont incapables de bien construire.

La pauvreté de la production architecturale française des trente dernières années, à quelques rares exceptions près, en porte témoignage. L'enseignement actuel de l'architecture, bien qu'encore médiocre, produit chaque année en valeur absolue un plus grand nombre de bons architectes que n'en produisait l'École nationale supérieure des Beaux Arts. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater que la plupart des lauréats des PAN (Programme d'architecture nouvelle) ou des derniers concours publics sont soit de jeunes diplômés récemment sortis des unités pédagogiques d'architecture, soit leurs enseignants.

L'ENSBA apprenait aux architectes à dessiner (ce qui est nécessaire), mais en dehors de toute réflexion théorique. La plupart des UPA, malgré de sérieux manques, apprennent aux architectes à penser et à réfléchir. Le dessin est un moyen qui peut aider à cette réflexion, mais, en aucun cas, une fin en soi.

Le seul moyen d'améliorer la qualité de l'enseignement est avant tout de donner les moyens nécessaires aux vingt-trois unités pédagogiques d'architecture, plutôt que de créer un centre national d'architecture qui, bien que s'en défende l'auteur du rapport, « *tentera d'organiser le sauvetage par le haut* ».

La qualité de l'architecture d'un pays se mesure à sa production de masse et non à quelques réalisations spectaculaires. La production de masse est faite par la masse des architectes. Il faut donc former sérieusement et complètement l'ensemble des architectes. Le secret de la qualité de l'architecture de l'Angleterre, de la Suisse, du Danemark, de l'Allemagne, est que ces pays ont su donner un enseignement de qualité à tous leurs architectes (...).

Contre la sélection

M. Michel Huet, docteur en droit, membre du conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture, nous écrit notamment :

Tordre le cou au mythe de la sélection est un tâche ambitieuse, mais nécessaire. L'État considère qu'il est de sa mission de pratiquer le contrôle des flux, et c'est ce qu'il avait entrepris depuis plusieurs années non seulement dans le domaine de l'architecture mais aussi dans celui de la médecine, qui lui sert de modèle dogmatique pour l'architecture. C'est la pratique du *numerus clausus*, c'est-à-dire de la limitation des places disponibles à l'entrée de toutes les écoles ou, plus insidieusement, la limitation du nombre d'inscrits par école (universités).

Est-ce faire confiance aux capacités du libéralisme créateur que d'appliquer un système de planification guillotine qui ne joue, d'ailleurs, que sur le court terme alors qu'un cursus d'enseignement et de formation dure six ans (moyen terme), qu'un projet d'enseignement et de formation est un projet à long terme sur tout un secteur-clé de l'économie. Et si, six ans plus tard, vers les années 1985, le premier ministre avait réussi à redresser la situation économique du pays ? (...)

Alors la suppression de dix-huit U.P.A. sur vingt-trois, on ne peut y croire. L'absence d'une réflexio napprofondie sur ce qu'implique un *numerus clausus*, on ne peut y croire. Je dirai même que j'attends avec confiance un démenti du ministère de l'environnement et du cadre de vie. (...)

Ravage culturel

Quatorze enseignants (O. et E. Girard, J. Lucan, H. Ciriani, F. Montes, P. Panerai, H. Gaudin, F. Laisney, D. Spinetta, H. Bressler, M.-C. Gangneux, G. Naizot, M. Vernes, J.-P. Dolle) ont signé le texte dont nous publions les principaux passages :

Confisquée aux architectes à la faveur d'une crise de confiance largement fondée, la « qualité architecturale » devient une affaire d'État. (...) Au terme d'un ravage culturel dont on mesure à peine l'étendue et qu'il sera dorénavant difficile de relativiser, voici que les pouvoirs politiques et professionnels constitués entreprennent de diffamer l'enseignement de l'architecture mis en place après 1968 et qui se voit imputer des crimes qu'il expie depuis dix ans sans les avoir commis. Dix années de débats, de réflexions et d'hésitations et une lente renaissance à l'architecture qui laissent augurer enfin un dénouement possible et une relève. (...) L'architecture doit maintenant se libérer d'un demi-siècle d'emprise comptable, se laver de tous les soupçons de barbarie, se redéfinir comme expression artistique, comme médiation, contre le fatalisme de la technique, de l'hygiène et de la finance.

Ce qui nous est proposé en haut lieu ? Un enseignement à l'image de cette déconfiture, un enseignement professionnel « adapté » et « rentable », un enseignement assujetti à la conjoncture économique, oublieux du passé et de l'avenir, un enseignement qui ne devrait retenir comme seul critère de sa rénovation que la capacité à construire de ses jeunes diplômés, alors que les stages de chantier leur sont refusés et qu'un pareil critère ne prévaut pas même dans les écoles qui forment les ingénieurs de la construction. (...)

On ne peut prétendre du jour au lendemain reconstituer dans les unités pédagogiques une mémoire et un savoir perdus, encore moins concevoir une « bonne architecture » opposable au néant. S'il est un accord possible de tous, c'est, hélas ! sur le niveau de la production architecturale de ceux qui mettent en cause, par haut *fonctionnaire interposé, notre enseignement*, et au-delà, toute pensée architecturale. Il est consternant d'apprendre que l'on entend améliorer la qualité architecturale en menaçant des étudiants et des enseignants qui se font si peu entendre et accèdent si rarement à la commande. Osera-t-on soutenir qu'il n'y a pas de place en France que pour quelques architectes de la génération montante ? (...)

Pourquoi se cacher qu'il faudra des années d'efforts et de tâtonnements, de confrontations et d'émulation pour regagner la qualité architecturale. Sacrifier la recherche et l'enseignement par souci d'économie et d'efficacité, revenir aux certitudes illusoires de la technique par refus des incertitudes de l'art, c'est oublier tragiquement le passé immédiat, c'est n'avoir su tirer aucun enseignement d'une misère architecturale qui n'en finit pas de durer.

Pour la recherche fondamentale

Un groupe de chercheurs, parmi lesquels MM. Philippe Boudon, Bernard Hamburger, Bruno Fortier, François Chaslin, Christian Devillers, Bertrand Lemoine, Jean-Michel Salvignat, Bernard Huet, a d'autre part répondu aussi au xarticles de MM. Jolain et Lang, qui évoquaient à leur manière la « crise de l'architecture » :

(...) Si les moyens d'une recherche fondamentale étaient donnés (il faut faire savoir aux lecteurs du *Monde* qu'ils ne le sont pas), on saurait peut-être mieux quel « enseignement de l'architecture digne de ce nom » souhaité par M. Lamassoure il conviendrait de prodiguer. Et on ne le réduirait pas à la formule magique « savoir construire », qui, bien évidemment, ne saurait aujourd'hui recouvrir une notion unitaire. On voit mal par ailleurs comment une recherche pourrait être « appliquée » avant même que d'avoir été fondamentale.

En prévoyant donc une recherche appliquée, on saisit bien que l'objectif visé par les pouvoirs publics est de se dédouaner de la question d'une recherche fondamentale en octroyant quelques deniers à des architectes de la façon la plus aléatoire qui soit, puisque aucune recherche fondamentale n'indiquerait les voies à suivre. C'est ainsi que cet aléa entraînerait des choses comme « M. Piano serait invité à construire des maisons mobiles adaptables au site, M. Boffil à concevoir un nouveau type de hangar agricole ». Pourquoi ne pas demander, dans un autre domaine, à M. Levi-Strauss de laisser les Indiens et d'aller plutôt étudier le folklore breton en vue d'une application éventuelle ?

Si une recherche fondamentale existait, on éviterait peut-être la confusion faite par M. Jolain entre « architecture réglementaire » et architecture ordonnancée, confusion grotesque qui lui fait *plaider pour* les *prescriptions* d'architecture et d'urbanisme, au nom de la régulairté de la place des Vosges et de la place Vendôme (...).

Qualité améliorée

Par ailleurs, le collège des directeurs des unités pédagogiques d'architecture, affirme la « vitalité de l'enseignement » :

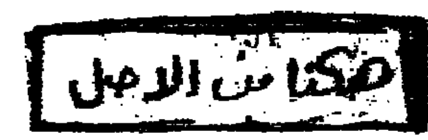
La mise en place de la réforme de l'enseignement de l'architecture au cours de ces dernières années a permis d'améliorer la qualité des programmes pédagogiques, le niveau des diplômes délivrés, de passer des conventions avec des universités françaises et étrangères et de remporter de nombreux succès aux concours organisés par les instances officielles de recherche (D.G.R.S.T., CORDA, Plan-Construction).

De plus, on peut constater que les lauréats aux concours organisés par la commande publique sont très souvent des enseignants ou de jeunes diplômés appartenant à la nouvelle génération d'architectes formés dans les unités pédagogiques d'architecture.

Pas de sauvetage par le haut

De son côté, M. François Lautier, enseignant à U.P. 6, nous écrit notamment, en réponse au passage suivant du rapport :

« La tentation (...) du pouvoir d'organiser le sauvetage par le haut » de l'enseignement et les « responsabilités (de l'État) envers les étudiants qu'il laisse s'inscrire *dans les unités pédagogiques d'architecture* ». Après dix ans d'incohérences, de réformes et de réformettes, de coulage systématique des expériences (les avatars de l'Institut de l'environnement, par exemple, qui n'en est qu'à sa cinquième ou sixième formule depuis 1970), de refus de fournir des conditions matérielles et financières minimales à l'enseignement de l'architecture (les sommes allouées par étudiant dans ce secteur sont le tiers de celles que reçoivent en moyenne les enseignements techniques supérieurs), après une dizaine de ministres aussi, il est trop évident que le haut est bien bas et que l'État n'est pas trop étouffé par ses responsabilités. Il a plutôt tendance à étouffer celles des autres, étudiants, enseignants, administratifs des écoles qui, malgré lui, ont réussi à créer un enseignement de l'architecture sur les débris d'une École des beaux-arts qui, en 1969, a explosé en raison d'un trop ancien archaïsme.



Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Expérience de consultation à Carry-le-Rouet

Un port de plaisance mis aux voix

De notre correspondant

Marseille. — Le projet d'agrandissement du port de plaisance de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), station balnéaire blottie au fond d'une calanque entre Marseille et Fos, vient de faire l'objet, de la part du ministère de l'environnement et du cadre de vie, d'une expérience de consultation. Cette « audition publique » avant la lettre est tentée pour la première fois en France. Elle doit permettre à une population, divisée par un projet qui aura des conséquences sur l'environnement et l'avenir de la ville, de s'exprimer.

L'opération s'est déroulée à la mairie du 15 au 30 janvier. Le dossier et la maquette du projet ont été, durant quinze jours, mis à la disposition des Carryens et des plaisanciers. Les avis écrits ont été recueillis sur place : 431 réponses (170 individuelles et 261 collectives) ont fait l'objet d'une synthèse en huit chapitres, portant sur l'environnement, la pollution, les aménagements nautiques, les accès, les aspects juridiques, financiers et économiques du projet.

Le plan d'agrandissement date de 1963. Il n'est donc pas soumis à l'obligation des études d'impact ni aux interdits de la circulaire Chirac condamnant les ZAC en bord de mer ni aux obligations de la loi du 1er juillet 1977 soumettant les ZAC à enquête publique. Cependant, à la demande de la délégation régionale à l'environnement et de la mission interministérielle pour l'aménagement de l'espace méditerranéen, il a fait l'objet d'un complément d'enquête. Depuis deux ans, en effet, le projet municipal divise les habitants de Carry-le-Rouet en deux camps irréductibles. Il aboutirait à multiplier par cinq la superficie de l'actuel port de plaisance, portant le nombre d'anneaux de 395 à 1 100 et à clore le tout par deux digues de 195 à 240 mètres barrant toute la calanque.

Le coût des travaux est estimé à 45 millions de francs. Il faut donc, compte tenu de la modicité des subventions, confier la réalisation à un promoteur privé, l'entreprise Spada. Celle-ci a demandé, bien entendu, la concession d'une ZAC privée englobant l'actuel port public, ce qui revient à privatiser le domaine maritime public (*le Monde* des 4 et 5 décembre 1977 et du 14 octobre 1978).

A ce projet, l'association pour la protection du site de la commune de Carry-le-Rouet (APROSICAR) oppose le sien, réduisant de moitié le plan de la municipalité et éliminant toute construction n'ayant pas une vocation exclusivement nautique.

Tout cela n'est pas nouveau. Ce qui le fut, en revanche, c'est que pour la première fois, en présence du préfet des Bouches-du-Rhône, M. Lucien Vochel, les intéressés purent, au cours d'une réunion publique organisée le 16 février dernier et à laquelle quatre cents personnes ont participé, débattre du pour ou du contre.

Cette forme de démocratie est à encourager. A condition toutefois que l'on en précise le mode d'emploi et que les citoyens apprennent à s'en servir avec sérénité. Malheureusement, l'affaire n'a pas été abordée par tous après une étude sérieuse du dossier et certains n'ont pas laissé au vestiaire les passions et les inimitiés personnelles. La réunion publique de Carry-le-Rouet a fréquemment tourné à l'empoignade de type électoral.

On a senti aussi les limites de l'entreprise : il suffirait désormais d'une salle judicieusement composée pour que l'une ou l'autre tendance ait l'air d'être majoritaire. Certes, la réunion ne débouchait sur aucune décision immédiate. Mais il faudrait, pour que de semblables expériences aient un sens et qu'elles puissent être reprises et étendues, qu'elles se déroulent à l'avenir dans un climat apaisé et que les décisions qui en découleraient ne dépendent pas d'un quelconque « applaudimètre ».

M. Lucien Vochel a évité le piège. Tout en laissant apparaître qu'il avait perçu une légère dominante en faveur du projet municipal, et ce en dépit de l'avis défavorable du représentant de la mission interministérielle pour l'aménagement de l'espace méditerranéen, il a su tenir compte des objections. Tout en rappelant que les vingt questions les plus pertinentes feront l'objet d'un nouvel examen, le préfet a suggéré une troisième voie qui ramènerait les ambitions du projet municipal de onze cents à neuf cents places.

Cette solution ne satisfait personne, ni les partisans du grand port, ni les tenants d'un aménagement respectueux du site. En fait, personne ne l'avait demandé. La municipalité voit d'un mauvais œil son projet rogné de deux cents anneaux à 41 000 F pièce et l'association juge la réduction insignifiante.

JEAN CONTRUCCI.

Bretagne

POINT DE VUE

LES BINIOUS DU PRÉSIDENT

par XAVIER GRALL (*)

Il y a comme un bruit de biniou au palais de l'Elysée. Déclinant l'invitation d'un certain nombre d'écrivains de se rendre en Bretagne, le président de la République, après avoir envisagé de les rencontrer à Locronan chez Jean Marin, héros de la France libre, a finalement repoussé cette idée en quelque sorte gaullienne pour se rabattre sur un compromis très style Régence.

Le « Prince » ne quitterait pas sa capitale, mais ferait quelques pas jusqu'à la Maison de la Bretagne à Paris où, entre autres notables, dans un « dîner régional » amplement fourni en crêpes et en cidre, au son des cornemuses, il entendrait les doléances de ces mêmes écrivains. Les services élyséens peuvent faire l'économie de quelques bristols : ni Jean-Edern Hallier, ni Michel Le Bris, ni Glenmor, ni moi-même, entre autres, n'avons l'intention de participer à une comédie aussi dérisoire.

Il est sans doute plus aisé de comprendre les « nouveaux philosophes » que les Bretons ! Nous, nous ne sommes point nouveaux ! Nous avons dans la bouche des cris de mille ans, et dans le cœur des fiertés séculaires. Nous sommes de cette pensée aventureuse et folle qui jeta Chateaubriand sous le ciel du Nouveau Monde et fracassa Lamennais contre les lourdes portes vaticanes. Hommes d'océan, nous avons cette capacité de rêver l'univers et cette naïveté de prêter aux Grands, fussent-ils de France, cette liberté de l'esprit, cette gentillesse sans protocole qui font la valeur des rencontres humaines et donc politiques.

J'ai aimé Jean-Edern Hallier pour la témérité de cette invitation dont il avait eu l'initiative. Il y avait là une rupture avec les traditions de l'Etat, avec l'appareil de l'Etat, avec la chienlit de l'Etat. Une démarche en quelque sorte poétique. Et nous vous faisions cet hommage de vous y croire sensible. C'était du temporel certes, comme aurait dit Charles Péguy. Mais c'était aussi du spirituel. Car nous sommes de ce pays où l'un ne va pas sans l'autre, où la cohérence est moins formelle qu'intérieure, où sur les grands chemins de la mer vont en même temps la fureur du vent et le cantique des troménies. Car les Bretons ne sont pas hommes de puissance. Si cela avait été, ils eussent depuis longtemps dominé leur destin.

Nous voulions vous le rappeler, très respectueusement, dans les deux langues qui nous sont chères. C'est raté... Votre dérobade ajoute à la longue liste des malentendus qui ont toujours surgi entre le pouvoir central et ses lointains administrés, entre une vision terrienne, pour ainsi dire notariale des choses politiques, et une vision plus souple, plus maritime, des choses de ce monde. Faut-il que la sécheresse de l'énarque domine en vous pour que vous ayez si mal compris le sens de notre démarche ? Nous vous aurions dit, par-dessus la tête creuse et basse des courtisans et des caciques, l'âme d'un peuple qui ne veut pas périr en tant que tel, sa dignité souvent bafouée, son ancienne opulence, son actuelle pauvreté. Nous vous aurions dit nos danses et nos fêtes et notre statuaire et notre architecture, tout cela qui relève de l'esprit et qui ne s'évalue pas au clavier des ordinateurs. La mystique, monsieur Valéry Giscard d'Estaing, est notre premier réalisme. Dans le débat européen qui s'annonce et qui paraît vous passionner, voilà qui n'est pas rien.

Réalités charnelles

L'Europe nous est tout de même plus perceptible qu'à la plupart des citoyens français. Ses richesses passent au large de nos côtes et nous aimerions que ce ne soit pas pour leur dégradation comme ce fut le cas, il y a un an, après le monstrueux gâchis de l'Amoco-Cadiz.

Jusqu'au rattachement de la la Bretagne à la France, nos ducs avaient une flotte plus puissante que celle de vos rois. Des caravelles joyeuses ornent le granit de nos sanctuaires marins. Beaucoup de nos matelots connaissent moins Paris que Rotterdam ou Gênes, Londres ou Hambourg. Toujours à nos portes et dans nos inquiétudes et dans nos espérances, l'océan, qui est, dans sa nature, supranational, plus vaste que l'Hexagone, plus fort que tout l'Etat, nous renouvelle ses promesses fabuleuses.

N'en doutez pas : ces promesses iront battre les murs du Parlement de Strasbourg plus vigoureusement que ceux du Palais-Bourbon. Le corollaire de l'unification du continent passe par l'autonomie culturelle et administrative de certaines provinces. Les députés bretons de Strasbourg retrouveront, sur les mêmes travées, ces frères que sont les Gallois, les Irlandais, les Ecossais. Que vaudra une étiquette hexagonale, fût-elle de couleur chiraquienne, devant ces réalités pour ainsi dire charnelles ? La vérité est que nous croyons au destin de la Bretagne.

Que ce soit à Dublin, à Anvers ou à Munich, Bretagne est un mot qui veut dire quelque chose. Et qui chante et qui résiste ! C'est ainsi. Il faudra bien en tenir compte. Nous avons une histoire qui ne se confond pas avec celle de la France. Dans nos solitudes, survit notre langue, et nos mères, comme elles allaient droites dans les matins blêmes vers ces oratoires où la prééminence du latin lui-même se trouvait disputée ! Et n'est-ce pas au nom de toutes ces singularités que certains compatriotes se lèvent depuis dix ans dans la nuit de la clandestinité ? Si maladroits soient-ils, que se passerait-il demain si des intellectuels plus convaincus et plus courageux que nous le sommes se joignaient à eux ? Toute révolte, fût-elle minoritaire, ne présente-t-elle pas un grave danger dès lors qu'elle se trouve rationalisée dans un programme politique précis, clair et populaire ?

Voilà des propos que vous n'entendrez certainement pas dans ce dîner absurde et folklorique. On ne visite pas la Bretagne en se rendant dans son arrière-cuisine. On ne sonde pas une nation par le truchement des bénis-binious, version régionale des bénis-oui-oui. Nous disons « non » à cette aimable mascarade.

● *La Côte d'Albâtre, site classé.* Située entre cap d'Antifer et Yport (Seine-Maritime), cette côte est classée comme site pittoresque par un décret publié au *Journal officiel* du samedi 13 janvier. Le secteur classé s'étend sur les communes de La Poterie-Cap d'Antifer, le Tilleul, Etretat, Benouville, les Loges Vattelot-sur-Mer, Saint-Léonard et Yport. Elle se trouve juste au nord du nouveau port pétrolier en eau profonde construit pour accueillir les super-pétroliers.

D'UNE PROVINCE A L'AUTRE

LORRAINE

Le tunnel rapportera... dans huit ans

Trois ans après l'ouverture du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines, les dirigeants de la société qui le gère sont satisfaits. En effet, les prévisions de trafic et de recettes faites par la direction de l'équipement pour 1978 ont été dépassées de près de 25 %. L'an passé, 512 260 véhicules ont franchi le tunnel transvosgien, laissant dans les caisses la somme de 5 730 000 francs.

Le trafic des véhicules légers a progressé de 21 %, celui des poids lourds de 44,5 %. Du coup, des formules d'abonnement-camion, non plus de cent passages mais de cinq cents à mille, sont à l'étude.

Les recettes de juillet 1978 — 546 000 francs — ont été dépassées en janvier 1979 avec 636 000 francs avant frais financiers et amortissement. « *Il faudra encore attendre quelque huit années avant que le tunnel Maurice-Lemaire ne rapporte de l'argent* », précise le Dr Naudo, président de la société du tunnel de Sainte-Marie. — Y. C.

CENTRE

Des barrages contre les crues

Réunis récemment à Tours, les riverains de la Loire ont demandé en toute priorité la réalisation d'ici dix ans d'« un programme d'urgence » pour lutter contre la faiblesse des étiages du fleuve. Ce programme comporte la construction de cinq ou six barrages réservoirs, un sur l'Allier, au Veurdre, un autre sur le Cher, à Chambonchard, deux autres sur la Loire supérieure, à Cublaise et Serre-de-la-Fare, un ouvrage sur le cours de la Vienne dont la localisation reste à préciser. Enfin, une retenue pourrait être envisagée en amont de Nantes. Ces ouvrages s'ajouteront aux deux autres barrages dont la construction est actuellement en cours à Villerest, dans le département de la Loire, et à Naussac, dans le département de la Lozère.

Les élus ont en outre décidé que les départements les plus concernés par les risques d'inondations, en particulier le Loiret et l'Indre-et-Loire, sous réserve de l'approbation de leurs conseils généraux, apporteront une participation financière à la réalisation du barrage de Villerest dont le coût s'est considérablement accru. Estimée à 188 millions de francs en 1975, la note du barrage s'élève aujourd'hui en effet à plus de 400 millions de francs. 70 % des dépenses doivent être prises en charge par l'Etat, les 30 % restants par l'agence du bassin Loire-Bretagne, qui se voit dans l'obligation de demander une rallonge aux « inondables ». — R. G.

LIMOUSIN

La Creuse dans l'abandon

MM. André Chandernagor, président (P.S) du conseil général de la Creuse et du conseil régional du Limousin, et Michel Moreigne, sénateur (P.S.) de la Creuse, président du comité d'expansion économique et touristique, ont présenté récemment à Paris la campagne « Vivre en Creuse ». Sept semaines d'animation et d'exposition auront lieu à la Maison du Limousin, 18, boulevard Haussmann, Paris (9e).

La Creuse (cent quarante mille habitants) est le département qui, en pourcentage, a le plus perdu d'habitants entre les deux recensements de 1968 et 1975. « *Ce département est sûrement un de ceux qui a le plus été pénalisé par le centralisme. Il a été abandonné par les pouvoirs publics* », a déclaré M. Moreigne. Et la conjoncture est ici aussi morose qu'ailleurs. Par exemple, à Boussac (deux mille habitants), la plus grosse entreprise de la ville est en train de sombrer, entraînant trois cents suppressions d'emplois, « *ce qui est, à l'échelle de la ville, aussi grave que Manufrance pour Saint-Etienne* ».

M. Chandernagor, pour sa part, a indiqué que depuis six ans le conseil général avait mis en application un « *plan ordonné d'équipement* ». Ce plan s'est traduit par l'aménagement de la route Centre Europe Atlantique, l'aide à la petite hôtellerie rurale, mais aussi des actions culturelles (la création d'une école départementale de musique, la seule de ce type en France). Le premier coup de pioche des travaux de l'aéroport commun à la Creuse et à l'Allier, sur le site de Lépaud, aura lieu début mars.

PICARDIE

Le Vexin a peur de Paris

La région du Vexin, de l'Oise, vient de se doter d'un plan d'aménagement rural (PAR) qui doit lui permettre de mieux résister au phénomène né du voisinage de la région parisienne : croissance considérable du nombre des résidences secondaires et exode des habitants. Ce document de deux cents pages comprend deux rapports qui sont la synthèse des études menées et des actions à entreprendre. Deux ans et demi de concertation à laquelle ont contribué élus locaux, administrations, chambres consulaires et associations, ont été nécessaires pour élaborer ce qui veut être la « charte des années futures du Vexin ». L'article 7 du décret du 8 juin 1970, relatif au PAR précise qu'il « *servira de cadre aux décisions administratives tendant au développement et à l'aménagement du territoire intéressé* ».

Les conseils municipaux des quarante-trois communes concernées — toutes celles du canton de Chaumont-en-Vexin, plus six du canton de Méru — vont devoir maintenant adopter ce PAR, qui pourtant ne sera pas opposable aux tiers, à l'exception des documents d'urbanisme : plan d'occupation des sols (POS) et zones d'environnement protégé (ZEP).

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La Fédération F.O. de la métallurgie refuse de participer à la réunion intersyndicale proposée par la C.F.D.T.

Après des débrayages de trente minutes à deux heures observés, le lundi 26 février, dans la sidérurgie et après diverses manifestations, notamment à Denain — où plusieurs centaines de « métallos » d'Usinor ont défilé derrière un camion-benne, perturbant la circulation — et en Lorraine — où le bureau du directeur de Sacilor à Hayange a été occupé — les syndicats devaient se concerter sur la poursuite des actions revendicatives.

La fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie, qui propose un arrêt de travail avant la mi-mars et « une action de très grande ampleur » au moment de la marche sur Paris, devait rencontrer mardi matin, les métallos C.F.D.T., avant de se réunir dans l'après-midi, avec les autres fédérations de la métallurgie. Mais F.O., qui, traditionnellement, refuse de prendre des initiatives au sommet et laisse à ses syndicats le soin de déterminer les modalités d'action, ne participera pas à cette réunion. La fédération F.O. de la métallurgie « s'oppose à toute violence et manifestation dans les édifices publics », mais elle appuie les « actions engagées par ses syndicats », tout en estimant que « les grèves à la carte et à répétitions proposées par la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas appropriées ».

Tout en insistant, comme les autres fédérations sur la nécessité de réexaminer le plan de restructuration de la sidérurgie et de prévoir une véritable industrialisation des bassins de Longwy et Denain, elle admet que les propositions de M. Giraud constituent de « premières ouvertures qui doivent être précisées et élargies ». Elle entend notamment obtenir des précisions sur les futures « sociétés de reconversion ».

M. PORCU député communiste de Meurthe-et-Moselle DEMANDE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans une lettre adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Antoine Porcu, député communiste de Meurthe-et-Moselle, accuse le président de la République et son gouvernement de porter *« l'écrasante responsabilité des incidents »* de Longwy en *« organisant systématiquement la violence contre les travailleurs qui, avec légitimité, refusent l'application du plan* [de] *liquidation de la sidérurgie ».*

« En sabotant le bassin ferrifère lorrain, en détruisant les appareils de production dont un grand nombre sont hautement compétitifs, vous placez l'économie nationale en état de dépendance vis-à-vis de l'étranger et notamment de trusts ouest-allemands qui acquièrent, du fait de cette politique d'abandon national, une position dominante. Cela, aucun patriote ne peut l'accepter », ajoute le député.

Après avoir rappelé que *« ce n'est que grâce à l'esprit de responsabilité des élus et militants communistes que des conséquences dramatiques ont pu être évitées le 24 février »*, il affirme que les travailleurs et les élus communistes *« sont fermement décidés à poursuivre leur lutte afin de contraindre* [le] *gouvernement à modifier sa néfaste politique économique ».*

Il demande enfin la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire *« afin que les élus de la nation puissent délibérer et se prononcer sur cette grande question d'importance nationale ».*

Les « sociétés de reconversion »

Le résultat d'expériences en cours

La création prochaine par Usinor d'une *« société de reconversion »*, qui prendra en charge les salariés dont l'emploi aura été supprimé et s'efforcera de leur trouver un nouvel emploi, constitue une importante innovation. Elle s'inspire, pourtant, d'expériences en cours, dont l'objet, il est vrai, est beaucoup plus limité.

Au Luxembourg, un autre « géant » sidérurgique, ARBED, qui emploie vingt et un mille personnes, a créé à la fin de 1976 une *« division anti-crise »* où l'excédent de personnel résultant d'un « dégraissage » massif a été « ré-employé », à hauteur de deux mille à deux mille huit cents personnes. Ce personnel, toujours appointé par l'ARBED, est soit affecté à des travaux d'investissements dans la société elle-même, soit mis à la disposition d'entreprises extérieures, la diminution éventuelle des salaires versés dans ce dernier cas étant compensée par la société sidérurgique. Cette initiative de l'ARBED a été prise en raison d'un *« engagement moral »* d'éviter le chômage partiel. Rappelons que le régime d'indemnisation du chômage dans le Grand-Duché du Luxembourg est moins favorable que celui existant en France.

Depuis quelque temps, de grandes sociétés françaises ont créé de leur côté des organismes chargés non pas de prendre en charge le personnel excédentaire mais d'élaborer des solutions pour son reclassement et de susciter des activités nouvelles, à l'intérieur ou à l'extérieur de ces sociétés. C'est le cas de la SOPRAN pour le groupe Rhône-Poulenc, qui a contribué à créer sept cents emplois en deux ans à Albi ; cette société a pu réemployer les trois cents employés d'un atelier de viscose dans des unités nouvelles dépendant du groupe (chaînes et rubans pour cassettes) et dans des entreprises venant d'ailleurs.

C'est également le cas de Saint-Gobain-Promotion, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui a trouvé de nouveaux emplois pour les trois cents personnes licenciées au printemps dernier par la filiale papetière du groupe, en provoquant ou en facilitant l'implantation de trois P.M.E. aux activités diverses. C'est enfin celui de la direction de l'aménagement industriel et régional créée il y a quelques années au sein de l'état-major du groupe P.U.K., qui va installer à Paimbeuf une unité de fabrication de tubes en zirconium en remplacement d'une unité d'ammoniac. Il est à noter que tous ces organismes, sortes de « petites DATAR privées », se cantonnent dans un rôle de promotion et dans la recherche de nouveaux emplois, sans prendre en charge directement le personnel privé d'emploi.

La « société de reconversion » d'Usinor à qui ce personnel sera transféré, sans rupture de contrat, assurera, elle, à la fois la continuité des ressources, la formation professionnelle et la recherche d'activités nouvelles, ce qui lui conférera un caractère original. Autre nouveauté, son mode de financement, dont la charge sera partagée entre la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et le Fonds national de l'emploi. Reste à savoir dans quelle mesure cette combinaison d' « atelier national », de centre de formation accélérée et de « petite DATAR » ne deviendra pas le *« parking à chômeurs »* dénoncé par les syndicats. L'avenir le dira, car, en dépit des expériences en cours, il n'existe véritablement aucun précédent valable. — F. R.

● *Le rapport de M. Georges Egret* sur l'amélioration des rapports entre l'administration et les contribuables adopté par le bureau du Conseil économique et social, après étude de la section des finances (*le Monde* du 15 février), a été publié par le *Journal officiel* du 6 février (Avis et rapports du Conseil économique et social).

NOUVELLE GRÈVE DES BANQUES LE MERCREDI 28 FÉVRIER

Réunie, le lundi soir 26 février, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. du secteur bancaire a lancé un nouveau mot d'ordre de grève pour le mercredi 28 février. Une consigne identique a été passée dans les compagnies d'assurances.

Cette journée d'action ne devrait pas, toutefois, entraîner de répercussions majeures sur les services ouverts au public. Les syndicats de la banque envisagent, d'autre part, le blocage des « compensations », c'est-à-dire des échanges avec les banques, le 5 mars prochain — mouvement qui devrait frapper surtout la province. Le 6 mars, une délégation se rendra à l'association patronale pour obtenir une nouvelle négociation sur les revendications de ce secteur, et qui portent notamment sur un salaire de 2 600 F minimum et sur l'horaire hebdomadaire de 35 heures. Si aucune réponse positive n'est apportée le 6 mars, déclare un communiqué de l'intersyndicale, les fédérations lanceront un *« mouvement de grande ampleur, du 13 au 16 mars, par régions. »*

Depuis plus d'un mois, ces branches du secteur tertiaire connaissent des conflits, marqués notamment par des grèves et des occupations de locaux — pour la première fois, dans certains cas, depuis 1968. Des établissements financiers tels que le Crédit agricole sont en grève depuis plusieurs semaines sur des revendications pratiquement identiques, ainsi que certaines grandes compagnies d'assurances. A l'U.A.P., notamment, plusieurs centres parisiens sont occupés depuis plus d'une semaine. Au groupe des assurances nationales, des mouvements de débrayages ont été marqués, à la Défense, par le licenciement d'un délégué C.G.T., M. Jean-Claude Bourdier et par la mise à pied pour trois semaines d'un autre délégué cégétiste, M. Reninger et, pour une semaine, d'un délégué de la C.F.D.T., M. Farge, après la « séquestration » d'un cadre.

Déléguée à la condition féminine

Mme PELLETIER VEUT ENCOURAGER LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES FEMMES

Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a réuni, le lundi 26 février, à Paris, les vingt-six déléguées régionales à la condition féminine. M. Raymond Barre a participé à la seconde partie de cette réunion.

Mme Pelletier a indiqué aux déléguées que leur tâche prioritaire doit s'exercer dans le domaine de l'emploi. Elles devront suivre de près l'orientation scolaire et la formation professionnelle des filles dans leur région et établir, pour le mois de novembre, le bilan — pour les femmes — du deuxième pacte pour l'emploi.

Mme Pelletier souhaite que les déléguées *« s'efforcent d'obtenir la création d'emplois en faveur des femmes »*, suscitent des expériences d'aménagement du travail *« dont les hommes pourraient éventuellement être appelés à bénéficier »* et facilitent la création de centres d'information féminins. Elles seront assistées, dans chaque département, d'une « chargée de mission » (1).

« Vous porterez une attention particulière, a déclaré le ministre, *aux femmes au foyer dont la dignité doit être reconnue et la liberté de choix respectée, tout en vous efforçant de réduire le comportement discriminatoire à leur égard, par exemple en matière d'accès des enfants aux cantines scolaires, et de susciter pour elles et avec elles des expériences de service collectif de voisinage. »*

(1) Une trentaine de « chargées de mission » ont déjà été nommées.

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Les partenaires sociaux progressent vers la conclusion d'un accord

Sauf brusque revirement, toujours possible, on semble s'acheminer vers la signature d'un accord contractuel en matière de nouvelles indemnisations du chômage. C'est du moins le sentiment qui dominait, le lundi 26 février, malgré l'éclat de la délégation C.G.C., après la onzième réunion — la deuxième depuis l'adoption de la loi-cadre du 5 janvier — entre les partenaires sociaux (*le Monde* du 27 février). La prochaine séance de négociations, fixée au lundi 5 mars, pourrait être décisive à tous égards.

Certes, l'ensemble des syndicats continuent de souligner *« l'insuffisance »* des propositions du C.N.P.F., mais ils sont loin de l'apprécier de la même façon. La C.G.T. juge la position du patronat *« très en retrait »* par rapport à celle qu'il avait soutenue en décembre — en fait, si le C.N.P.F. propose aujourd'hui une indemnité équivalente à 42 % du salaire antérieur au lieu de 45 %, il a assoupli son attitude sur d'autres points — et la C.G.C., qui a menacé, lundi, de quitter la table des négociations — *« il nous a fallu faire preuve d'un grand esprit de conciliation pour ne pas claquer la porte »*, a déclaré M. Menin, qui conduisait la délégation — considère que, s'il était entériné, le nouveau système *« pénaliserait fortement le personnel d'encadrement ».*

En revanche, la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. demandent bien sûr au patronat de revaloriser encore les montants de l'assurance-chômage qu'il préconise, mais elles estiment que, d'ores et déjà, les chômeurs, et notamment les plus défavorisés, sont assurés d'une *« amélioration substantielle »* de leur sort. En effet, que l'on prenne en compte la proposition du C.N.P.F. (42 % du salaire brut antérieur ajoutés à une « part fixe » de 18 F par jour) ou la contre-proposition syndicale (45 % et 20 F), les prestations seront supérieures, quelle que soit la condition du travailleur sans emploi, à celles versées précédemment (40,25 % et 16,50 F). Elles représenteront, selon l'hypothèse patronale ou syndicale, 69 % ou 75 % du salaire brut antérieur pour un traitement mensuel de 2 000 F ; jusqu'à 45 % ou 48 % pour un salaire de 16 000 F — plafonnement actuel.

Il n'en va pas de même pour ce qui concerne l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), soit, dans le système actuel, 90 % du salaire brut antérieur versés pendant un an aux travailleurs licenciés pour raisons économiques. La loi-cadre fait désormais obligation de rendre cette prestation dégressive — avec possibilité de dérogations pour les salariés particulièrement touchés par la crise, notamment dans la sidérurgie. Mais les partenaires sociaux achoppent sur les pourcentages à donner à cette nouvelle *« perte ».*

Les propositions patronales

Le C.N.P.F. propose : 60 % du salaire pendant le premier trimestre, 55 % pendant le second, 50 % pendant le troisième, et 45 % pendant le quatrième, avec, en plus, pendant un an, une « part fixe » de 20 F par jour. Du premier au quatrième trimestre, les prestations réellement perçues seraient alors de 90 % du prévoit que l'ASA ne peut être inférieure à 90 % du SMIC), 75 % à 60 % pour 4 000 F (...), et 63 % à 48 % pour 16 000 F. Ce sont ces derniers pourcentages qui ont littéralement *« révolté »* les cadres C.G.C.

Les autres syndicats, qui réclament aussi le maintien des 90 % du salaire pendant le premier trimestre pour tous les « licenciés économiques », et qui demandent une dégressivité moins forte, ne sont pas aussi « choqués » : d'une part, ils ont bien conscience que, si l'on veut mettre en place un système plus égalitaire, il faut bien, compte tenu des finances de l'UNEDIC, « rogner » sur les prestations des salariés les plus favorisés — 48 % de 16 000 F représentant tout de même 7 800 F, — et, d'autre part, comme l'a dit M. Michel Rolant au nom de la C.F.D.T. : *« Il n'est pas pensable que les 7 milliards de francs de l'Etat soient redistribués en fonction de la hiérarchie des salaires. »*

La prolongation de six mois — au-delà d'un an de versement — des indemnités d'assurance-chômage pour les salariés de plus de cinquante ans, le maintien de la garantie de ressources (70 % du salaire brut) pour les travailleurs de plus de soixante ans et la prolongation de ce droit pour deux ans — à compter du 1er avril 1979 — en cas de démission sont les points d'ores et déjà acquis entre les partenaires sociaux. Le C.N.P.F. répondra le 5 mars aux actuelles contre-propositions syndicales. Mais la C.F.D.T., la C.F.T.C. et F.O., notamment, doivent noter que le patronat n'est plus aussi éloigné qu'au début des négociations de la plate-forme syndicale élaborée en particulier par la centrale de la rue Cadet. Et c'est pourquoi, comme le notait M. Yvon Chotard au nom du C.N.P.F., un accord est *« possible ».* — M. C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U. ..	4,2520	4,2565	— 150	— 115	— 285	— 245	— 885	— 815
$ can. ...	3,5450	3,5505	— 125	— 80	— 250	— 200	— 710	— 635
Yen (100)	2,1055	2,1105	+ 40	+ 80	+ 95	+ 135	+ 265	+ 330
DM	2,3050	2,3090	+ 40	+ 75	+ 115	+ 155	+ 315	+ 375
Florin	2,1320	2,1370	— 20	— 15	— 20	— 14		+ 55
F. B. (100)	14,5780	14,6010	— 115	— 5	— 355	— 165	— 820	— 370
F. S.	2,5480	2,5530	+ 155	+ 170	+ 275	+ 315	+ 845	+ 910
L. (1 000).	5,0655	5,0727	— 240	— 180	— 460	— 390	—1510	—1390
£	8,6190	8,6295	— 500	— 425	— 895	— 795	—2460	—2295

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 15/16	4 5/16	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	4 1/16	4 7/16
$ E.-U.	10	10 3/8	10 1/4	10 5/8	10 7/16	10 13/16	11 1/8	11 1/2
Florin	3/8	2 1/8	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	6 5/8	7 1/8
F B. (100)	7	8 1/2	7 3/8	8 1/8	7 1/2	8 1/4	7 13/16	8 9/16
F. S.	— 1/16	+ 5/16	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	11 3/4	12 3/8	11 3/4	12 3/8	12 5/8	13 5/8
£	13 1/4	14 1/4	12 3/4	13 5/8	12 5/8	13 1/2	12 3/4	13 1/2
Fr. franç..	6 1/4	6 3/4	6 7/8	7 3/8	7 3/8	7 7/8	8 3/8	8 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

TIERS-MONDE

BILLET

L'effet « boomerang »

L'idée qui s'esquisse n'est-elle pas de modifier l'aide au développement, en fonction surtout — une fois encore — des intérêts des pays nantis ? Durant des décennies les hommes d'affaires occidentaux, les Français comme les autres, ont cherché et réussi à installer des usines modernes dans certains pays en développement. La présence sur place d'une main-d'œuvre à bon marché ne suscitait pas alors de pharisiennes lamentations. Au contraire, c'était un des atouts dont les industriels souhaitaient jouir et que les pays concernés eux-mêmes mettaient en avant pour les attirer.

Voici qu'avec la crise l'effet « boomerang » joue. Sortis de ces usines dotées d'un équipement souvent dernier cri, les produits arrivent sur les marchés occidentaux, où ils mettent à mal des branches ou des entreprises fragiles. Dès lors, n'est-il pas tentant de transformer un protectionnisme — toujours mal vu — en une conception nouvelle des échanges internationaux et du développement mondial ?

Les pays industriels ont jusqu'à présent davantage profité de leur commerce avec le tiers-monde qu'ils n'en ont souffert. Ainsi les importations de produits manufacturés, en provenance d'ailleurs d'un nombre limité de pays (Brésil, Mexique, Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hongkong...), si elles ont représenté 8 % du total des achats de l'O.C.D.E. en 1977, contre 2,5 % en 1963, ont atteint seulement 33 milliards de dollars, soit 0,7 % du produit national brut de la zone développée. En revanche, les exportations de produits manufacturés vers ces mêmes pays dits « *intermédiaires* » ont atteint 52 milliards (globalement les ventes de ces produits vers l'ensemble des pays en développement avaient atteint 120 milliards en 1976) et leur déficit est passé, en quatorze ans d'environ 4 milliards à une vingtaine de milliards de dollars. « *Contrairement à ce que l'on dit souvent*, souligne un expert de l'O.C.D.E., M. Stephen Morris, *le commerce avec ce groupe de pays a créé, et non pas supprimé, des emplois.* »

Pour l'avenir, il est vrai, souligne-t-il, « *une augmentation équilibrée du commerce devrait se solder dans la zone O.C.D.E. par une perte nette d'emplois assez faible, mais non négligeable et fortement concentrée sur un petit nombre d'industries* ». En effet, les secteurs de l'O.C.D.E. touchés par la concurrence ont un taux de main-d'œuvre plus fort que les branches exportatrices des pays en émergence du tiers-monde. Cela dit, telle est la loi des échanges internationaux. « *S'il n'y avait pas de pertes d'emplois, il ne vaudrait pas la peine de faire du commerce* », d'autant que celui-ci entraîne, à terme, par la stimulation de la concurrence, une amélioration du niveau de vie.

Une nouvelle « vision politique »

Le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, souligne lui-même la contradiction dans la dernière publication de l'Organisation : « *Nous ne pouvons pas nous féliciter de voir les pays en développement constituer des marchés en expansion pour nos produits et nous plaindre en même temps de la menace que leurs exportations de produits manufacturés font peser sur l'emploi dans nos pays. Nous ne pouvons pas non plus prétendre que les investissements soient considérés comme bénéfiques pour la croissance économique mondiale, seulement dans la mesure où ils ne débouchent pas sur des productions risquant de concurrencer les producteurs existants.* » La part des pays en développement — dont l'endettement, qui ne cesse d'augmenter, est de l'ordre de 250 milliards de dollars (les dépenses d'armement dans le monde représentant environ 400 milliards par an), — stagne aux environs de 7 % de la production industrielle mondiale, en outre ces secteurs n'assurent que moins de 20 % du commerce international, contre 25 % en 1960.

Or, « *les besoins essentiels de quelque huit cents millions d'habitants de la planète ne sont pas assurés* », écrit, dans la même publication, M. James Grant, président de l'Overseas Developpement Council, organisme privé à but non lucratif situé à Washington. Sur 15,5 millions d'enfants âgés de quatre ans ou moins décédés en 1975, 15 millions étaient nés dans les pays en développement, dont la moitié sont morts de faim ou de mainutrition.

A deux mois de l'ouverture de la cinquième session de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et à la veille de la troisième décennie du développement, une nouvelle « *vision politique* » s'impose. « *Les discours prononcés par les dirigeants de nos pays sont de plus en plus perspicaces*, souligne M. Grant ; *mais l'action ne suit pas... Jusqu'à présent, on a le sentiment que les dirigeants, au Nord comme au Sud, ont clairement conscience des possibilités qu'ouvrirait une coopération mutuellement bénéfique. La question clé est de savoir comment traduire cela en actes.* »

Après dix-huit mois de négociations, la conférence sur la coopération économique internationale a échoué. Toutefois du pire peut parfois sortir le mieux. Trop fréquemment l'aide au tiers-monde a servi d'alibi ou de masque à la rentabilité des économies industrielles. Trop fréquemment, les projets de développement n'ont bénéficié qu'aux intérêts de quelques firmes d'Occident ou de quelques catégories sociales dans les pays récepteurs. Trop fréquemment, la démesure industrielle n'était pas adaptée aux besoins réels des peuples prolétaires.

Un nouvel examen s'impose certes. Toutefois, si comme le ministre français de l'économie paraît le souhaiter, l'opinion doit être informée de cette grave question du développement, pourquoi ne pas créer un impôt de solidarité — ou du moins affecter une partie des taxes actuelles — en faveur du tiers-monde ? Il ne doit pas s'agir, en tout cas, de ressusciter l'aide d'autrefois aux « petits Chinois »...

MICHEL BOYER.

« UNE NOUVELLE ORIENTATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EST INDISPENSABLE »

déclare M. Monory

« *Les pays industrialisés doivent prendre conscience tout à la fois de leur solidarité et de leur responsabilité vis-à-vis de l'ensemble du monde* », a déclaré le 26 février M. Monory, ministre de l'économie, à l'occasion d'une réunion organisée à Versailles par l'O.C.D.E. sur l'avenir de la coopération économique mondiale. Au cours de cette réunion ont été examinées les conclusions du projet « Interfuture », lancé en janvier 1976 à l'initiative du gouvernement japonais portant sur « *l'évolution à long terme des sociétés industrielles avancées en liaison avec celle des pays en développement* ».

« *Il ne peut y avoir de retour*, a souligné M. Monory, *à une croissance plus rapide des pays industriels sans une accélération de la croissance dans le tiers-monde. Il ne peut y avoir d'accélération de la croissance dans le tiers-monde sans une politique active et nouvelle à l'égard de ces pays. Mais c'est aussi une nécessité politique.*

M. Monory a poursuivi : « *Une croissance soutenue reste un impératif pour nos pays ; elle est possible, mais elle passe par la recherche d'une plus grande efficacité économique (...). Il importe en premier lieu que la cohérence entre les contraintes économiques et les objectifs sociaux soit mieux assurée. Une plus exacte mesure des coûts, directs ou indirects, explicites ou implidomaine social est nécessaire (...). doivent être réexaminés (...).*

» *La recherche d'une plus grande efficacité passe aussi par un double mouvement de décentralisation de décisions et de renforcement de la coopération internationale.* »

« *Les liens entre les pays industrialisés et les pays en développement devront*, a-t-il ajouté, *être renforcés et diversifiés.*

» *L'approche des problèmes du tiers-monde, le plus souvent globale jusqu'ici, devra être adaptée aux différences de situation entre ces pays. Dans certains d'entre eux, le développement excessif d'industries fortement capitalistes se traduit par une production tournée vers les marchés extérieurs, sans bénéfice réel pour l'ensemble des revenus intérieurs. La perspective de déficits alimentaires préoccupants et la nécessité d'une diffusion mieux répartie des fruits de la croissance devraient conduire à encourager dans certains cas le développement des productions agricoles et l'implantation d'industries faiblement capitalistes.*

ÉNERGIE

La hausse du pétrole se généralise

L'Iran vendrait directement son pétrole, sans passer par les compagnies internationales

La décision d'Abou-Dhabi et de Qatar d'augmenter de 7 % le prix de leur pétrole léger a fait tache d'huile. Depuis le 14 *février, la Libye et le Venezuela* l'ont imitée ; l'Algérie a laissé *entendre qu'elle relèverait ses* prix le 1er avril, lors du renouvellement trimestriel de ses contrats, comme le fera sans doute aussi le Nigeria. C'est maintenant au tour du Koweït. Sans parler des Etats non membres de l'OPEP.

Il semble désormais vraisemblable que ces hausses seront entérinées le 26 mars, lors de la réunion à Genève de l'Organisation des pays exportateurs. Contrairement à 1973, où les augmentations planifiées à deux reprises avaient été massives et brutales, la crise de 1979 se caractérise par une réaction en chaîne difficile à interrompre dans la conjoncture actuelle.

Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, après avoir annoncé le 26 février à Londres « *de nouvelles brèches dans les prix* », a ajouté que son pays s'en tiendrait pour sa part aux hausses décidées par l'OPEP pour le 1er avril (+ 3,809 %). Mais c'est pourtant le Royaume wahabite — traditionnellement modéré — qui a donné le signal de la hausse en renchérissant les barils produits au-dessus du plafond de 8,5 millions de barils par jour, pour compenser le tarissement de la source iranienne. Ea Abou-Dhabi et Qatar n'ont sûrement pas agi sans l'accord de Ryad. Les pays de l'OPEP profitent tous des circonstances. *L'avenir dira* s'il s'agit d'un simple acompte sur la basuse étalée de 14,5 % décidée pour 1979 ou si, au contraire, la hausse étalée de 14,5 % devait intervenir.

Ces difficultés doivent-elles durer ? M. Hassan Nazih, le nouveau directeur de la National Iranian Oil Company (NIOC), a certes annoncé le 26 février devant plusieurs milliers de travailleurs de la raffinerie géante d'Abadan, que les exportations reprendraient *la semaine prochaine* : mais bien des inconnues restent encore à lever, tant sur le niveau de production que sur les prix de vente. Le quotidien en langue anglaise *Kayhan International*, citant des sources pétrolières, a précisé lundi que l'Iran ne passerait plus par l'intermédiaire des quatorze compagnies internationales du consortium pour vendre son pétrole. Dans les milieux diplomatiques de Téhéran, cette solution de vente directe au plus offrant apparaît peu vraisemblable, mais on y voit un « *ballon d'essai* » traduisant la volonté des dirigeants de profiter d'un marché au jour le jour, fort rémunérateur à l'heure actuelle.

D'autre part, si un officiel de la NIOC a *affirmé* que la production pouvait atteindre 3 millions de barils par jour en moins d'une semaine, le délégué de M. Bazargan auprès de la compagnie iranienne, M. Bani-Assadi, aurait précisé qu'il faudrait près d'un mois pour dépasser le million de barils par jour. Et il aurait ajouté que les exportations ne dépasseraient plus 3 millions de barils par jour, chiffre que les dirigeants iraniens pensent pouvoir atteindre sans l'aide des techniciens étrangers.

Si elle était effective, cette réduction des exportations de plus de 2,5 millions de barils par jour — par rapport à l'avant-crise, — risquerait fort de se traduire par une poursuite des tensions sur le marché. Que l'Iran se range alors à nouveau dans le camp des « durs » à l'OPEP, et l'addition pétrolière des pays industrialisés en sera alourdie. Car sur un tel marché, et malgré sa production, le pouvoir de modération de l'Arabie Saoudite se trouve fortement entamé.

« *Les pays consommateurs doivent intensifier leurs efforts pour produire de nouvelles sources d'énergie et réduire leur demande* », réclamait encore le 26 février Cheikh Yamani. Une manière d'affirmer que la maîtrise du marché lui avait échappé. Ce qui n'est pas rassurant.

BRUNO DETHOMAS.

COURTIERS ET NÉGOCIANTS

Après l'article paru dans « le Monde » du 21 février sur « La contagion du marché libre », nous avons reçu de M. Spuller, de la société Fretoil, les précisions suivantes :

« Nous sommes courtiers en pétrole depuis quarante-trois ans, parmi les plus importants, et nous n'avons jamais acheté une cargaison pour notre *compte, car c'est* le propre du courtier de travailler pour un commettant. Il y a une grande différence entre le négociant (trader), qui prend des positions spéculatives — et qui peut, en effet, tirer avantage d'une situation donnée — et le courtier, qui est rémunéré par une commission basée sur la quantité et qui ne peut, de ce fait, suivre les prix à son avantage, à la hausse comme à la baisse. »

ÉTRANGER

ARABIE SAOUDITE

● *Les chefs d'entreprise français* peuvent tirer avantage pour leurs affaires en Arabie Saoudite du climat politique « *sain* » existant entre Paris et Ryad depuis le général de Gaulle, a déclaré, le 26 février, le ministre saoudien du commerce, M. Soliman Al Solaim, en visite officielle en France. La balance commerciale entre les deux pays est fortement déficitaire pour la France : 18,4 milliards d'importations contre 3,9 milliards d'exportations, soit un taux de couverture de 21,2 %. L'amélioration de ce taux, qui était seulement de 14,3 % en 1977, provient de la réduction (—7,7 %) des achats français de pétrole et d'une progression (+ 30 %) des ventes. Assurant 34 % des approvisionnements en brut, l'Arabie Saoudite, qui a livré 39,2 millions de tonnes en 1978, est de loin le premier fournisseur de la France.

AFFAIRES

L'AGENCE TASS CONVOITÉE PAR LES CONSTRUCTEURS D'ORDINATEURS

Le comité olympique des Jeux de Moscou 1980 a finalement choisi la firme britannique International Computed Limited pour fournir les deux ordinateurs (I.C.L. 2904) qui assureront l'enregistrement, l'édition et la transmission des informations sur les compétitions aux cinq grandes agences de presse mondiales, y compris l'agence Tass.

A l'origine, les Soviétiques et le comité olympique avaient lancé un appel d'offres auprès des constructeurs occidentaux pour la fourniture d'un système d'édition de textes. Il devait servir non seulement pour les J.O., mais aussi, par la suite, pour les besoins propres de Tass. Univac avait emporté le contrat.

En août, le président Carter annulait purement et simplement le contrat.

Le temps pressant, les Soviétiques auraient donc finalement choisi de scinder leur projet. D'une part, l'édition de textes pour les J.O., d'autre part l'équipement informatique de l'agence Tass. I.C.L. vient donc d'être choisi pour la partie Jeux olympiques, mais rien n'est encore apparemment décidé pour le second volet. On murmure qu'I.B.M. serait finalement bien placé, qu'après tout Univac... Enfin, C.I.I.-Honeywell-Bull espère toujours (en coopération avec le groupe Thomson) être *choisie* par Tass. — *J.-M. Q.*

Renforcement du protectionnisme américain dans la chimie

Les négociations commerciales multilatérales (« Tokyo-round ») engagées dans la chimie entre les pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis reprennent mardi 27 février à Genève, après plusieurs jours d'interruption. M. MacDonald, chef de la délégation américaine, s'est, pour sa part, déclaré convaincu qu'un accord pouvait être signé d'ici à la mi-avril. Déclaration pour le moins optimiste dans la mesure où ledit accord reste subordonné à la bonne volonté américaine, une bonne volonté qui se fait pour le moins attendre. Fidèles à leur objectif de libéraliser le commerce international, les négociateurs européens essaient en vain d'obtenir de vrais concessions de leurs interlocuteurs pour accéder plus librement au marché des Etats-Unis. Or, jusqu'à présent, chaque fois que les Américains ont accordé quelque chose, ils se sont ingéniés à le reprendre d'une manière détournée.

Les dernières discussions avaient porté sur les problèmes tarifaires des produits dérivés du benzène et les positions avaient paru se rapprocher avec la décision des Etats-Unis de supprimer l'american selling price, régime très protectionniste appliqué aux produits chimiques. *Cette décision aurait* pu être satisfaisante, si elle n'avait été presque immédiatement assortie de contraintes replaçant les chimistes européens dans la situation précédente. Ainsi, pour les produits non encore commercialisés outre-Atlantique, les Etats-Unis ont exigé, en contrepartie, qu'ils soient définis en fonction de l'inventaire prévu dans le cadre de la loi américaine sur le contrôle des produits chimiques (Toxic Substances Control Act).

Or pour les chimistes européens, toute référence à cet inventaire est inacceptable. D'abord parce qu'elle lierait l'établissement des procédures douanières à une législation sur l'environnement et la santé ; ensuite parce que le nombre de substances chimiques en cours de recensement dans le cadre de cet inventaire serait proche de 70.000, laissant ainsi peu de place dans l'avenir à l'identification de produits nouveaux susceptibles de bénéficier des avantages offerts ; enfin parce que l'inventaire américain n'étant toujours pas officiellement établi, il est impossible de le prendre comme référence aujourd'hui. De surcroît, et s'agissant de l'importation des produits non fabriqués aux Etats-Unis, les propositions américaines conduiraient à un relèvement parfois considérable des droits *au moins pendant la période de* mise en œuvre des accords du GATT, c'est-à-dire huit ans, et parfois au-delà.

Les Américains ont-ils eu le sentiment d'avoir été un peu loin ? Ils ont en tout cas proposé aux chimistes européens de justifier, cas par cas, le droit de douane qu'ils paient actuellement pour leur entrée aux Etats-Unis. Malheureusement les Européens ne peuvent accepter cette proposition car elle entraînerait des contraintes particulièrement lourdes pour les petites entreprises ; elle se justifie d'ailleurs d'autant moins que les produits benzéniques non fabriqués aux Etats-Unis sont répertoriés officiellement depuis longtemps.

La position rigide des Etats-Unis est peu compréhensible en Europe, puisque l'industrie chimique américaine, à peu près équivalente en chiffre d'affaires à celle de l'Europe communautaire (112 milliards de dollars pour 114 milliards de ce côté de l'Atlantique) bénéficie d'avantages considérables et croissants en ce qui concerne le coût de ses matières premières et de son énergie, et qu'elle possède une balance commerciale largement excédentaire vis-à-vis de la C.E.E. Le Conseil européen des fédérations d'industries chimiques (CEFIC) a pour sa part recommandé la plus grande fermeté aux gouvernements des Neuf, ainsi qu'aux institutions communautaires partie prenante dans les négociations. — A. D.

CONJONCTURE

LES PRÉVISIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE CORRESPONDENT A UNE CROISSANCE LENTE constate l'INSEE

« *La production industrielle continue de croître à un rythme modéré* », écrit l'INSEE dans son enquête de février auprès des industriels. « *Les appréciations portées par les chefs d'entreprise sur leurs carnets de commandes et leurs stocks de produits finis n'ont pratiquement pas varié depuis la rentrée. Ainsi paraît s'être instauré un état d'équilibre : la production s'est adaptée à la demande après lui avoir été inférieure sur la plus grande partie de 1978. Dans l'ensemble, par comparaison avec la moyenne des opinions passées, les stocks apparaissent encore un peu excessifs et les carnets de commandes légèrement inférieurs à la normale. La bonne tenue des carnets-étranger confirme le décalage apparu en fin d'année entre la demande étrangère et la demande intérieure, en faveur de la première.*

» *Les prévisions des chefs d'entreprise pour l'ensemble de la production industrielle et celles qu'ils formulent pour leur propre activité sont convergentes, et correspondent à une croissance lente. Un ralentissement se dessine dans le secteur des biens de consommation.*

» *Les perspectives de prix varient peu depuis trois mois. Les industriels demeurent moins nombreux qu'en 1978 à prévoir une hausse de l'ensemble des prix à la production. Leurs perspectives personnelles, qui font preuve d'une modération persistante en termes qualitatifs, paraissent en contradiction avec les fortes hausses annoncées dans l'enquête trimestrielle de janvier* (le Monde *du 6 février). On peut penser que la libération des prix industriels à la production a modifié le calendrier habituel des relèvements de tarifs. Ceux-ci seraient concentrés sur le début de l'année, expliquant les hausses importantes prévues dans l'enquête trimestrielle pour janvier-février. Les perspectives qualitatives, portant sur une période plus longue, indiqueraient que malgré les réajustements de prix opérés en début d'année, il n'y a pas de changement durable dans le rythme moyen de hausse.* »

MOINS DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN JANVIER

Le nombre des défaillances d'entreprises (règlements judiciaires, liquidations de biens, faillites) s'est élevé en janvier, pour la France entière, à 1 265 (contre 1 264 en janvier 1978 et 1 453 en décembre 1978), soit autant qu'il y a un an, mais une diminution de 12,9 % par rapport au mois précédent. Rappelons que 1978 a été une année record en la matière, avec 15 589 jugements, total supérieur de 5 % au précédent record, qui datait de 1975.

Si l'on considère les chiffres corrigés des variations saisonnières, la baisse de décembre atteint 14,2 % par rapport à décembre (1 185 défaillances en janvier, contre 1 381). Elle est particulièrement sensible dans le bâtiment et les travaux publics (— 24,8 %) et dans le commerce (— 12,3 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER OBC

Le conseil de la BanqueO.B.C., lors de sa réunion du 23 février 1979, a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice au 31 décembre 1978.

Le total du bilan s'élève à 1 milliard 478.819.457 francs, en augmentation de 41 %. Les dépôts de la clientèle passent de 787.160.332 francs à 1.102.593.344 francs, en augmentation de 40 %.

Le bénéfice d'exploitation après amortissement et provisions, mais avant paiement de l'impôt exceptionnel sur les banques, s'élève à 11.620.631 francs, contre 10 millions 471.434 francs, en augmentation de 11 %. Le bénéfice net de l'exercice s'établit après prise en charge de la participation des salariés aux fruits de l'expansion pour 556.153 francs, à 6.010.606 francs contre 6 millions 70.132 francs, dont 1.627.737 francs de plus-values à long terme l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 mars 1979 de verser aux 300.000 actions de 100 francs composant le capital un dividende de 9 francs (avoir fiscal de 4,50 F) contre 8 francs l'année précédente (avoir fiscal de 4 F).

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU MAROC

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, s'est rendu au Maroc du 19 au 21 février. Au cours de son séjour, il a été reçu en audience par M. Ahmed Osman, premier ministre, en présence de M. Mohammed Bargach, président de la Société générale marocaine de banques. Leurs entretiens ont porté principalement sur la coopération économique entre le Maroc et la France et la participation de la Société générale dans le financement du développement industriel du Royaume du Maroc.

Ces thèmes ont longuement été développés au cours des entretiens de M. Lauré avec M. Ghissassi, ministre des finances ; M. Ben Cheikh, ministre chargé du Plan ; M. Bennani, vice-gouverneur de la Banque du Maroc ; M. Karim Lamrani, président de l'Office chérifien des phosphates ; M. Benslimane, président de la Banque nationale de développement économique ; M. Benjelloun, président de la Banque marocaine du commerce extérieur ; S.E.M. Jean Herly, ambassadeur de France.

Au cours de ce déplacement, qui confirme l'intérêt que la Société générale porte au développement économique du Maroc, M. Lauré a également rencontré de nombreuses personnalités du monde politique, administratif et industriel.

Rappelons que la Société générale détient, aux côtés de la Société marseillaise de crédit et du Crédit suisse, une participation de 34,50 % dans la Société générale marocaine de banques, dont le siège social est à Casablanca, et qu'elle est par ailleurs intervenue à plusieurs reprises en qualité de chef de file dans des opérations financières internationales lancées pour le compte du royaume du Maroc lui-même et pour des sociétés publiques, Office chérifien des phosphates notamment.



SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE (SNIM)

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM)
CAPITAL 9.059.500.000 UM
SIÈGE SOCIAL NOUAKCHOTT
R.C. NOUAKCHOTT N° 4579

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

AVIS DE PRÉQUALIFICATION - C

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) se propose de passer des contrats de fournitures et de travaux pour la mise en valeur de nouveaux gisements de minerai de fer en Mauritanie.

En vue de financer ce projet, dont le volume est de l'ordre de 400 millions de dollars, la SNIM a demandé des prêts aux organismes suivants :

- — ABU DHABI FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- — ARAB FUND FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT
- — BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
- — BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS
- — BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
- — CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE (FRANCE)
- — KUWAIT FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- — OPEC SPECIAL FUND
- — SAUDI FUND FOR DEVELOPMENT.

En plus de ces prêts, la SNIM disposera de fonds provenant de :

- — LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
- — L'ARAB MINING COMPANY
- — L'ISLAMIC DEVELOPMENT BANK.

Ces organismes se proposent d'utiliser ces prêts de fonds, qui seront disponibles en monnaies diverses, pour régler les paiements autorisés dans le cadre des marchés pour lesquels le présent avis est lancé. Ces organismes n'effectueront les paiements que sur demande de la SNIM et après les avoir approuvés conformément aux conditions et modalités des différents Accords de Prêts, lesdits paiements étant régis à tous égards par les modalités et conditions énoncées dans les Accords. A moins que les différents organismes n'en disposent expressément de façon différente, aucune partie autre que la SNIM ne peut se prévaloir des dispositions des Accords de Prêts ni prétendre détenir une créance sur les prêts.

La Société de Coopération Minière et Industrielle (SOCOMINE), Paris, a été chargée par la SNIM de la gestion de ce projet.

Le présent avis de préqualification vise la fourniture ou l'exécution des travaux suivants :

C.1. - CHARPENTES METALLIQUES

Les charpentes sont destinées aux ensembles suivants :

- — bâtiments industriels (centrale électrique de 36 MW, ateliers d'entretien et magasins) : 1.500 tonnes ;
- — usine de traitement des minerais (broyage, criblage, séparation magnétique, etc.) : 10.000 tonnes.

Les sociétés intéressées pourront demander leur qualification soit pour la fourniture seule, soit pour le montage seul, soit enfin pour la fourniture et le montage de ce lot de charpentes.

C.2 - ELECTRICITE - MONTAGES ELECTRIQUES ET MECANIQUES

a) Fourniture de 140 moteurs électriques normalisés basse tension.

b) Fourniture de 50 moteurs électriques normalisés moyenne tension (5,5 et 11 kV ; 160 à 3.500 kW).

c) Fourniture de 20 kilomètres de câble électrique souple de 5,5 kV pour appareils mobiles de manutention.

d) Fourniture de 20 transformateurs de 100 kVA à 20 MVA (tension primaire de 5,5 à 11 kV).

e) Fourniture et montage de l'équipement électrique de l'usine de traitement des minerais (14 Mt/an), comprenant notamment les armoires de puissance et de contrôle, l'automatisme, les pupitres, synoptiques, capteurs, le câblage et les lignes de transport électrique (30 kV ; 11 kV ; 5,5 kV). Le poste *e)* comprend également le montage des lots C.2. *a*, C.2. *b*, et C.2. *c*, et C.2. *d*.

f) Montage mécanique des appareils de traitement (concasseur primaire, broyeurs, cribles, séparateurs magnétiques, convoyeurs, engins mobiles de manutention, etc.) et des engins miniers (pelles, perforatrices, etc.) sous la supervision des différents constructeurs.

C.3 - FOURNITURES DIVERSES

a) Fourniture de 28 ponts et poutres roulants de 5.000 à 80.000 daN.

b) Fourniture de 27 bascules sur bandes (débits : 250 à 4.000 t/h ; largeurs : 0,80 à 1,60 m).

c) Fourniture de 10 groupes électrocompresseurs stationnaires (pression de refoulement : 4 à 8 bars ; volume aspiré : 1.000 à 2.000 Nm3/h).

d) Fourniture de 2 réseaux de transport pneumatique de poussières 0-80 microns (débit unitaire : 80 t/h) sur une distance de 150 mètres, comprenant notamment le matériel suivant : sas d'expédition, tuyauteries de transport, silo de récupération (capacité 500 tonnes) avec son dépoussiérage.

e) Fourniture d'appareils pour la climatisation et le conditionnement d'air de locaux électriques et salles de contrôle (1.500 m3 environ). Climatisation : à plus ou moins 2 degrés près. Conditionnement d'air : surpression de 10 mm d'eau dans les locaux, température de moins 5 degrés par rapport à l'extérieur.

f) Fourniture d'un tour à roues de wagon double chariot à grand débit pour voies normales, diamètre : 1,20 m.

En vue de sélectionner les sociétés qui participeront aux appels d'offres définitifs qui seront lancés par SNIM/SOCOMINE pour l'exécution de ce projet, toute firme qui serait intéressée par les fournitures et travaux désignés ci-dessus est invitée à faire parvenir à SOCOMINE une déclaration de préqualification accompagnée de tous documents et brochures indiquant clairement :

1) Raison sociale, capital (*), rapport annuel (*) et bilan (*).

2) Informations sur le matériel fabriqué ou travaux exécutés de même nature que celui ou ceux demandé (s) (catalogues et références).

3) Usines de fabrication de ce matériel et leur importance. Charge de travail actuelle et prévue en pourcentage de la capacité sur une base trimestrielle.

4) Service après-vente et service des rechanges.

5) Délai de fourniture prévisible après commande. Délai de fourniture prévisible des plans guides et données techniques d'installation après commande. Délai demandé pour la préparation de l'offre.

Cette déclaration, qui précisera le numéro et l'indication du ou des lots pour le ou lesquels la firme demande à être qualifiée, devra parvenir avant le 15 avril 1979 à l'adresse suivante :

Société de Coopération Minière et Industrielle
(SOCOMINE)
30, rue Cambronne
75015 PARIS - FRANCE

Sous la référence « Projet Guelbs » - Avis de Préqualification « C ».

SNIM/SOCOMINE se réservent le droit de vérifier les déclarations de société pour confirmer leur capacité d'effectuer les ouvrages concernés.

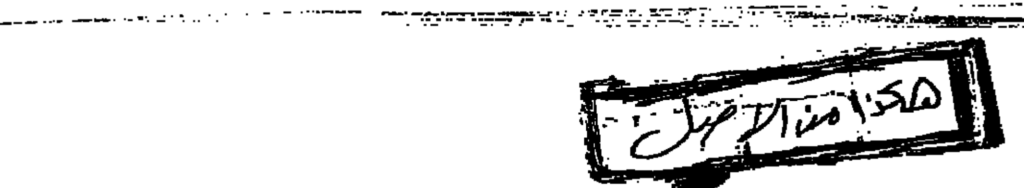
SNIM/SOCOMINE se réservent également le droit de rejeter toute offre d'un fournisseur potentiel sans autre justification de leur part.

Les sociétés qualifiées en seront informées par une lettre qui précisera entre autres le montant de la somme non remboursable à régler par chaque société pour pouvoir retirer les dossiers d'appel d'offres.

Ces dossiers seront disponibles uniquement en langue française.

Les fournisseurs qualifiés devront fournir une caution au moment de la remise de leur offre. D'autres avis de préqualification concernant d'autres fournitures et d'autres travaux, toujours dans le cadre du Projet Guelbs, paraîtront ultérieurement.

(*) *Inutile pour les entreprises ayant déjà répondu à l'avis de préqualification A ou B.*



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 FÉVRIER

Légère amélioration

Timidement amorcée à la fin de la semaine dernière, une certaine amélioration a été enregistrée lundi à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises a progressé de 0,75 % environ, tandis que le cours de l'or fléchissait légèrement.

Quelques hausses notables ont même été relevées, notamment Métallurgique et Navale de Dunkerque (+ 14 %), Saulnes et Gorcy (+ 8 %), Chiers Châtillon (+ 4), Babcock, Générale de Fonderies. Sur les grands titres, Michelin et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, des achats ont fait progresser les cours.

Autant dire qu'une certaine détente s'est manifestée : espoir, bien fragile, d'un retour au calme après les incidents de Longwy et les propositions du gouvernement pour éviter le chômage dans la sidérurgie, atténuation des inquiétudes sur la situation en Extrême-Orient, perspectives de voir l'Iran reprendre sa livraison de pétrole incessamment.

Ajoutons que les « gendarmes » ont discrètement contribué à ce petit raffermissement.

A la Bourse elle-même, le personnel devait se prononcer, lundi après-midi et à la demande des syndicats, sur le principe d'une grève qui devrait s'étendre sur mardi et mercredi. Le suspense a pesé quelque peu sur les transactions.

Aux valeurs étrangères, les allemandes ont monté et les mines d'or se sont effritées.

Sur le marché du métal, le cours du lingot a perdu 135 F à 34 360 F, tandis que le napoléon restait inchangé à 285 F, et que le 4 1/2 % 1973 baissait de près de 3 %.

LONDRES

Le marché poursuit son avance amorcée en début de semaine. Aux industrielles, hausse des vedettes (Courtaulds, I.C.I., Beecham). Progrès également des pétroles et des Fonds d'État. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 247 80 contre 248 60

VALEURS	CLOTURE 26 2	COURS 27/2
Beecham	631 ...	630 ...
British Petroleum	930 ...	994 ...
Courtaulds	108	111 ...
De Beers	470	472 ...
Imperial Chemical	382 ...	387 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	296 ...	294 ...
Shell	644 ...	650 ...
Vickers	174 ...	174 .
War Loan 3 1/2 %	30 1/2	30 5/8
*West Driefontein	32 3/8	31 5 8
*Western Holding	28 11 16	27 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LIQUID AIR CORP. — Cette filiale américaine de L'Air liquide a dégagé en 1978 un bénéfice net de 18,31 millions de dollars (— 8 %). Cette baisse des résultats est imputable à la diminution des revenus accessoires, à l'augmentation sensible des charges d'intérêt et des impôts, ainsi qu'à une perte de l'activité revente des matériels de sondage aux États-Unis.

SOFICAL. — Le bénéfice net pour 1978 s'élève à 4,92 millions de francs contre 4,95 millions de francs. Dividende global : 40,50 F contre 37,50 F. Attribution d'une action nouvelle pour deux.

FINANCIÈRE DE BRETAGNE. — Bénéfice net pour 1978 : 2,07 millions de francs contre 2,29 millions de francs. Dividende global : 7,50 F contre 6,84 F.

MUSÉE GRÉVIN. — Bénéfice pour 1978 : 1,65 million de francs contre 1,40 million de francs. Dividende global : 22,50 F contre 19,50 F.

CHRYSLER CORP. — Déficit pour 1978 : 204,6 millions de dollars contre un bénéfice de 163,2 millions de dollars. Le retour à l'ère des profits pourrait, selon le président du groupe, s'effectuer cette année.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 2	27.2
1 dollar (en yens)	201 80	202 65

NEW-YORK

La baisse se ralentit

La baisse des cours s'est ralentie en début de semaine à Wall Street et, à l'issue d'une séance modérément active, l'indice des industrielles s'établissait à 821,12, soit à 2,18 points seulement en dessous de son niveau précédent.

Les échanges ont porté sur 22,36 millions de titres contre 22,86 millions précédemment.

Les opérateurs ont finalement prêté peu d'attention à la décision de la Bank of Saint-Louis de porter son « prime rate » de 11,50 % à 11,75 %.

Pour l'instant, c'est l'attente autour du Big Board, attente de nouveaux développements dans la situation internationale, et pétrolière en particulier, après la décision du Venezuela de majorer le prix de son brut. Mais attente aussi de la conférence de presse que le président Carter doit donner mardi en fin d'après-midi.

VALEURS	COURS 23 2	COURS 26 2
Alcoa	52 1/2	52 1 2
A.T.T.	61 7 8	61 7 8
Boeing	65 1 4	65 1 8
Chase Manhattan Bank	29 1,2	29 1,4
Du Pont de Nemours	132 3 8	132 ..
Eastman Kodak	61 1 8	61 1 8
Exxon	50 3 8	50 1,2
Ford	40 1 2	40 5 8
General Electric	48 3/4	48 3 4
General Foods	33 1 4	33 1 2
General Motors	54 5,8	54 3 8
Goodyear	16 5 8	16 5 8
I.B.M.	302 1 2	304 1/4
I.T.T.	27 7 8	28 ...
Kennecott	23 7.8	23 1/2
Mobil Oil	72 5 8	73 ...
Pfizer	30 ...	30 ...
Schlumberger	100 7 8	100 7 8
Texaco	24 5/8	24 1 2
U.A.L. Inc.	24 5 8	24 7/8
Union Carbide	37 ...	36 3 4
U.S. Steel	22 3/8	23 .
Westinghouse	17 3:4	17 3 4
Xerox	56 3/8	55 1 2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	23 fév.	26 fév.
Valeurs françaises	95,5	96,2
Valeurs étrangères	119,6	118,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	82,5	82,8

Taux du marché monétaire

Effets privés ...... 6 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 26 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	..	1 225	GAN (Sté Centr.)	663	663	Laffitte-Bail.	160	160	Immolnvest.	110	108
5 %	58 85	0 356	S.P.E.G.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 % 1920-1980	[illegible]	0 356	Protectrice A.I.R.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762	4,5 % 1973	886 10	784	788	788
2830	C.N.E. 3 %	2947	2875	2877	2830
345	C.N.E. 3 %	345	350	350	356 90
380	Air Liquide	375	376 50	376 50	376 50
85	Als. Part. Ind	83	82 20	82 20	82 20
290	Als. Superm.	289	300	300	300

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 274	4 288	4 28
Allemagne (100 DM)	230 790	230 860	229
Belgique (100 F)	14 633	14 614	14 26
Pays-Bas (100 fl.)	213 780	213 880	210 50
Danemark (100 krd)	83 860	83 150	82
Norvège (100 k)	83 940	83 860	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 580	8 610	8 50
Italie (1 000 lires)	5 082	5 078	5 10
Suisse (100 fr.)	256 720	258 100	251
Suède (100 krs)	98 940	97 900	95 75
Autriche (100 sch.)	31 499	31 510	31 50
Espagne (100 pes.)	6 186	6 178	6 90
Portugal (100 esc.)	9 010	8 965	9
Canada ($ can. 1)	3 573	3 654	3 565
Japon (100 yens)	2 121	2 113	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 2
Or fin (kilo en barre)	34450	34100
Or fin (en lingot)	34496	34360
Pièce française (20 fr.)	285	285
Pièce française (10 fr.)	218	221
Pièce suisse (20 fr.)	273 ..	273 60
Union latine (20 fr.)	250	248 60
Souverain	300	300 60
Pièce de 20 dollars	1310 40	1315 20
Pièce de 10 dollars	726	723
Pièce de 5 dollars	460	454
Pièce de 50 pesos	1338 50	1328 50
Pièce de 10 florins	263	268 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1979 a été tiré à 619 145 exemplaires.

A B C D E F G

Pretoria signe un important accord de coopération avec le Mozambique

De notre correspondante

Johannesburg. — Les gouvernements sud-africain et mozambicain ont signé, lundi 26 février à Johannesburg, un accord portant sur la coopération entre leurs compagnies de chemin de fer. Celui-ci prévoit notamment une assistance réciproque concernant des échanges de techniciens et l'entretien du matériel, et est en substance semblable aux accords en vigueur avant l'accession du Mozambique à l'indépendance en 1975. Depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, l'Afrique du Sud a continué d'utiliser les ports du Mozambique pour exporter une partie de ses marchandises. Mais comme l'a reconnu M. Alcantara Santos, responsable des chemins de fer du Mozambique, son pays « *a connu une période difficile où il a perdu un grand nombre de techniciens* ». A présent, toujours selon M. Santos, Maputo a recruté de nouveaux experts et forme intensément son personnel.

Selon M. Loubser, directeur général des chemins de fer sud-africains, les exportations de son pays par le Mozambique s'élèvent à 15 000 tonnes par jour, mais devraient atteindre de 30 000 à 35 000 tonnes d'ici deux ans. Un accord a été signé récemment pour l'exportation par Maputo de 800 000 tonnes de charbon sud-africain.

« *Nous sommes des hommes d'affaires,* a déclaré M. Santos. *Nous devons trouver des solutions réalistes. Personne ne doit s'étonner de cet accord. Maputo et Matola sont les deux ports naturels du Transvaal.* »

Ce premier accord entre Maputo et Pretoria confirme en tout cas de façon spectaculaire la coopération qui existe entre le pays de l'apartheid et le Mozambique marxiste-léniniste. Le mois dernier, une délégation mozambicaine a visité l'Afrique du Sud et a eu des entretiens avec le gouvernement et la chambre des mines à propos des quelque trente mille mineurs mozambicains que Maputo souhaite voir demeurer en Afrique du Sud. Cette visite n'a cependant jamais été annoncée.

Le barrage de Cabora Bassa, au Mozambique, fournit d'autre part environ neuf pour cent des besoins en électricité de l'Afrique du Sud. Les milieux officiels de Pretoria se disent « *enchantés* » des relations actuelles avec le Mozambique. Dans le même temps, l'ancienne colonie portugaise est régulièrement bombardée par la Rhodésie pour son aide aux nationalistes du Zimbabwe.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES COSMONAUTES DE SOYOUZ-32 SONT ENTRÉS DANS SALIOUT-6

Moscou *(A.P.)*. — Les deux cosmonautes soviétiques lancés dimanche 25 février dans l'espace à bord du vaisseau spatial Soyouz-32 ont rejoint lundi la station orbitale Saliout-6, dont ils ont remis les appareils en marche.

L'agence Tass annonce que le commandant de vol Vladimir Liakhov et l'ingénieur Valeri Rioumine ont constaté que le matériel était en parfait état ; ils ont entrepris aussitôt leur programme d'expériences.

Les deux hommes ont trouvé dans la station un petit message laissé à leur intention par le précédent équipage, Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivanchenkov, qui séjournèrent pendant quatre mois et demi dans Saliout-6. « *Camarades, nous vous félicitons à votre arrivée dans la station,* déclare le message. *Vous avez une route difficile à parcourir, mais faites-le avec confiance et sérénité. Ne vous énervez pas. Economisez votre énergie et ayez de la considération l'un pour l'autre. Nous vous souhaitons bonne chance, un plein succès et nos meilleurs vœux.* »

Selon certains observateurs, les Soviétiques pourraient lancer prochainement un second vaisseau, peut-être avec un Bulgare ou un Mongol à bord, qui accompagnerait un commandant de bord soviétique.

Expansion modérée mais fragile dans un climat plus favorable

prévoit le C.N.P.F.

« *La conjoncture économique, notamment dans l'industrie, est marqué actuellement par une croissance modérée. L'expansion qui s'était quasiment interrompue au milieu de l'année dernière a reprise depuis et devrait se prolonger au début de 1979* », écrit le C.N.P.F. dans son dernier bulletin de conjoncture. « *Cependant,* poursuit l'organisation patronale, *dans certains secteurs, comme le bâtiment, les travaux publics ou les transports, les variations climatiques ont fortement pesé sur l'activité des dernières semaines.* »

« *Pour les prochains mois,* ajoute le C.N.P.F., *les entreprises prévoient, dans un climat plus favorable, la poursuite d'une expansion modérée qui demeure néanmoins fragile. Les carnets de commandes, encore insuffisamment étoffés, se regarnissent progressivement grâce notamment à la demande étrangère. En outre, la situation financière des entreprises présente quelques signes d'amélioration.(...) Toutefois, et c'est là le plus important, les résultats d'exploitation ne sont pas encore suffisamment redressés pour permettre aux entreprises de réaliser notamment tous les projets d'équipement qui seraient nécessaires.* »

« *Nos ventes sur les marchés extérieurs devraient continuer de se développer, en raison de la réanimation de la conjoncture internationale, et d'abord de la reprise allemande. Encore faudra-t-il que la compétitivité française soit assurée par une parité satisfaisante du franc et par la maîtrise des coûts de production, pour maintenir un équilibre commercial encore fragile, déjà éprouvé en décembre, et qui le sera plus encore au cours des prochains mois.* »

« *En définitive, l'activité des prochains mois dépend pour une large part de la poursuite de la modération de l'inflation. Un ralentissement durable de la hausse des prix passe par une évolution plus modérée des revenus nominaux. L'expérience allemande des dernières années atteste que telle est bien la condition d'une reprise de l'expansion et d'une baisse du chômage.* »

LES SOCIÉTÉS DE RECONVERSION NE SONT PAS DES « GHETTOS » affirme M. André Bergeron (F.O.)

« *Les sociétés de conversion prévues par le ministre de l'industrie ne sont pas les « ghettos de chômeurs » dont on a parlé. Elles correspondent, d'une certaine manière, à ce que nous avions demandé sous le vocable* de « mise en place de structures » intermédiares permettant de » prendre en main les travail- » leurs concernés pour les aider » à traverser, dans les meilleures » conditions possibles, la période » de difficultés », écrit M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., dans *F.O. Hebdo*, l'hebdomadaire confédéral, daté du 28 février. M. Bergeron, qui « *condamne le recours à la violence* », écrit aussi :

« *Nos camarades doivent également refuser d'engager les organisations F.O. dans des manifestations à caractère politique.*

Et, cela, d'autant plus que certains entendent utiliser la crise de la sidérurgie dans la campagne pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Or, nous n'avons cessé de le dire, la Communauté économique européenne n'est pas responsable des difficultés actuelles. »

Lisbonne cherche à se rapprocher de ses anciennes colonies d'Afrique

De notre correspondant

Lisbonne. — Les diplomates du Portugal et de l'Angola étudient l'hypothèse d'une visite réciproque des chefs d'Etat des deux pays. « *Cela peut encore se concrétiser en 1979* » a précisé le général Eanes lors d'une conférence de presse réunie le 24 février, dernier jour de sa visite en République de Guinée-Bissau.

Faisant le point des relations entre le Portugal et ses anciennes colonies, le chef de l'Etat s'est montré optimiste sur l'avenir de la coopération avec l'Angola. Il a évoqué, en revanche, l'existence de certains problèmes avec le Mozambique : « *Le contentieux entre nos deux pays,* a expliqué *le président portugais, comprend des aspects d'ordre psychologique, économique, financier et même d'ordre politique. Aussi faudra-t-il aller plus lentement dans ce domaine.* » Le général Eanes n'a pas exclu l'éventualité d'une rencontre, à terme, avec le président du Mozambique, M. Samora Machel.

Pour sa « *politique africaine* », le général Eanes compte beaucoup sur l'appui de la République de la Guinée-Bissau dont le président, M. Luis Cabral, a déjà visité le Portugal en janvier 1978. « *Ayant accepté de se rendre à Lisbonne avant tout autre président d'un pays africain d'expression portugaise et en dépit des préjugés et des traumatismes liés à la décolonisation qui restaient encore à régler, M. Luis Cabral a manifesté une grande lucidité politique* », devait souligner le chef de l'Etat portugais au cours du banquet qui a clôturé son voyage en Guinée-Bissau.

Les présidents Eanes et Luis Cabral ont exprimé leur « *inquiétude* » face à la situation en Afrique australe. Condamnant la politique d'apartheid, ils ont affirmé leur soutien aux résolutions des Nations unies concernant « *les droits légitimes de la Namibie et du Zimbabwe à l'autodétermination* ». La recherche de la paix au Proche-Orient passe, dans leur opinion, par le retrait d'Israël des territoires arabes occupés en 1967, ainsi que par la reconnaissance du droit du peuple palestinien à « *créer sa patrie* ». Ils ont enfin fait remarquer « *le rôle positif de la politique de non-alignement dans le rapprochement entre les Etats en voie de développement* ».

J. R.

NOUVELLES BRÈVES

● *Pour intelligence avec un agent d'une puissance étrangère* (en l'occurrence l'Union soviétique), Giovanni Ferrero, cinquante-cinq ans, de nationalité italienne, a été condamné, lundi 26 février, à six ans de détention criminelle par la cour de sûreté *de l'Etat. Il lui était reproché* d'avoir livré, alors qu'il était rédacteur à la société Fiat-France, des plans et renseignements concernant un avion de chasse supersonique fabriqué par Fiat. Giovanni Ferrero avait été condamné à huit années de la même peine, le 1er février 1978, par la même juridiction siégeant dans une formation différente. L'arrêt avait été cassé pour vice de forme (*le Monde* du 5 décembre 1978).

● *Appartements en Espagne.* — La trente et unième chambre correctionnelle de Paris a condamné, lundi 26 février, MM. Pierre Bahon et Jean-Pierre Marchand, respectivement président et attaché de direction de la Société immobilière Pierre Bahon, le premier à 15 000 francs d'amende, le second à 3 000 francs pour publicité mensongère.

Les deux hommes faisaient croire à l'existence d'une garantie bancaire d'achèvement des travaux pour des appartements construits en Espagne, alors qu'il s'agissait d'une simple garantie de rapport locatif. La réalisation de ce programme immobilier avait finalement été arrêtée. M. Albert Mocaer, partie civile, qui avait souscrit l'achat de deux appartements, obtient 10 000 francs de dommages intérêts.

● *Deux avions de combat Mystère-IV* de la base de Cazaux (Gironde) se sont écrasés, lundi 26 février, après être entrés en collision au décollage. Les deux pilotes, le lieutenant Dominique Rivals, trente-deux ans, et le sergent Gilles Jouve, vingt-trois ans, ont été tués.

M. HERSANT AFFIRME QU'IL NE LÈSE PAS LES INTÉRÊTS DES JOURNALISTES ET DES CONSOMMATEURS

Au nom de M. Robert Hersant, Me Benattar a déposé des conclusions entre les mains de M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, pour demander à ce magistrat de déclarer irrecevables les constitutions de parties civiles formées contre lui par les syndicats de journalistes et l'Union fédérale de consommateurs qui lui reprochent d'avoir enfreint l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française. Inculpé le 29 novembre 1978 (*le Monde* du 1er décembre 1978), M. Hersant soutient que, en l'absence de toute initiative du parquet, les plaignants n'avaient pas qualité pour agir, car, selon lui, le fait qu'il dirige plusieurs quotidiens ne lèse pas les intérêts des journalistes ni ceux des consommateurs. M. Cabié a reçu, lundi 26 février des représentants des parties civiles et leur a demandé de faire connaître leur point de vue avant le 22 mars, afin qu'il puisse statuer ensuite sur ces conclusions.

L'affaire du 5e Chasseurs de Périgueux

UNE RÉACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

Après la démission du capitaine Ycre, auteur d'une instruction d'exercice contenant le mot « torture » au 5e régiment de chasseurs de Périgueux (Dordogne), le mouvement Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) estime que « *cette affaire est grave : elle ne dénote pas une véritable tendance dans l'armée française actuelle, comme en témoignent la rapidité avec laquelle le ministère de la défense a ouvert une enquête, et les réactions officieuses des milieux militaires. Mais elle démontre que les modes de pensée de cette armée ne rendent pas impensable une telle instruction* ».

« *Il est urgent,* ajoute l'ACAT que préside Me Guy Aurenche, avocat à la cour de Paris, *que tous les citoyens prennent conscience du danger que représente un tel manque de formation disciplinaire. Il est urgent que l'ensemble des Français exerce son droit de pression sur les autorités concernées, afin qu'elles prennent des dispositions pratiques pour l'enseignement des règles élémentaires à ceux qui y sont soumis en temps de guerre.* »

★ Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

LE TRIBUNAL DE STRASBOURG SE DÉCLARE INCOMPÉTENT POUR JUGER LES AGRESSEURS DE M. PAHR

Le tribunal correctionnel de Strasbourg s'est déclaré incompétent, mardi 27 février, pour juger M. Ali Mezaache, dix-huit ans, l'un des agresseurs de M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères (*le Monde* des 3, 8 et 22 février).

Le tribunal a estimé que les faits reprochés à M. Mezaache et à son compagnon mineur (vol avec violences) et qui ont eu lieu dans la nuit du 1er au 2 février à Strasbourg, sont passibles de la cour d'assises, ce qui devrait entraîner une nouvelle instruction avant la comparution — pas avant plusieurs mois — des deux jeunes gens à huis clos. Toutefois, l'avocat des deux inculpés, Me Joseph Renemann, a annoncé son intention de faire appel.

CONTROVERSE AUTOUR DU CONGÉDIEMENT DE L'ORGANISTE DE LA MADELEINE

M. Jean Guillou, organiste titulaire des grandes orgues de Saint-Eustache, nous fait part de son indignation devant le congédiement, « *de la manière la plus brève et la plus expéditive* », de Mme Odile Pierre, titulaire des grandes orgues de la Madeleine. « *Dans cette rupture unilatérale de contrat,* poursuit M. Guillou, *les égards qu'est en droit de revendiquer aujourd'hui tout employé de toute entreprise ont été refusés, semble-t-il, à Mme Odile Pierre pour qui les claviers sont aussi un gagne-pain, un métier exercé par elle consciencieusement. Son renvoi n'est donc pas à mettre sur le compte d'une faute professionnelle, mais plutôt sur celui d'une trop grande sollicitude pour la sauvegarde de son instrument.* »

Interrogé par nous, le curé de la Madeleine, le chanoine Marcel Thorel, fait remarquer qu'il a prévenu Mme Pierre depuis un an et demi que son travail laissait à désirer, à cause de ses absences fréquentes ; du fait qu'elle « *traitait la liturgie à la légère* » et qu'elle « *dénigrait constamment l'orgue dont elle était titulaire* ». Le curé de la Madeleine a ajouté qu'il avait congédié Mme Pierre dans le parfait respect de ses droits juridiques et financiers.

A. W.

LE P.-D. G. DE MANUFRANCE EST « SÉQUESTRÉ » PAR DES OUVRIERS

M. René Mestries, P.-D. G. de Manufrance, ainsi que deux syndics et le juge-commissaire du tribunal de commerce de Saint-Etienne, étaient « retenus », depuis ce mardi 27 février à 11 heures, dans la salle du conseil d'administration de la firme stéphanoise, indiquait en fin de matinée l'intersyndicale de Manufrance, ajoutant que le personnel avait débrayé à la même heure, en réclamant des informations sur la situation de l'entreprise.

A la Bourse de Paris

SUSPENSION DES COTATIONS MARDI ET MERCREDI

Le personnel de la Compagnie des agents de change s'étant prononcé le 26 février pour un arrêt de travail de quarante-huit heures, les cotations ne seront pas assurées les mardi 27 et mercredi 28 février à la Bourse.

Cette décision, prise par 1 193 voix contre 938 et 33 bulletins nuls, a été motivée par des revendications salariales, notamment la transformation d'une partie des gratifications actuelles en un mois de salaire supplémentaire.

LA DATE LIMITE DE DÉPOT DES DÉCLARATIONS DE REVENUS EST REPORTÉE AU LUNDI 5 MARS MINUIT

La date limite de dépôt des déclarations de revenus perçus en 1978 est reportée au lundi 5 mars à minuit, vient de faire savoir le ministère du budget, « afin de permettre aux contribuables de remplir dans de meilleures conditions leurs obligations fiscales ».

On rappelle au ministère que les services de renseignements fiscaux fonctionneront jusqu'à cette date, notamment le 267-32-10.

Pour les professions libérales, la date d'exigibilité est reportée au 12 mars minuit, apprend-on de même source.

